


LIBRARY OF
THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
FROM THE LIBRARY OF
CONTE ANTONIO CAVAGNA
SANGIULIANI DI GUALDANA
LAZELADA DI BEREGUARDO
PURCHASED 1921



ILLUSTRATIONS

DE

LA NOBLESSE

EUROPÉENNE.

Imprimerie de Gustave Gratiot, 11, rue de la Monnaie.

ILLUSTRATIONS

DE

LA NOBLESSE

EUROPÉENNE

PAR

M. L'Abbé D'ORMANCEY, Vicomte de FRÉJACQUES

OUVRAGE ORNÉ

DE 21 BLASONS MAGNIFIQUEMENT COLORIÉS D'APRÈS LES ÉMAUX.



PARIS. — 1848.

A LA DIRECTION, RUE DES MOULINS, 19.



TABLE.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Le volume que nous offrons aujourd'hui au public ne contient pas, tant s'en faut, toutes les illustrations de la noblesse européenne. On n'a pas eu cette pensée, qui demanderait de nombreux in-folios pour être convenablement exécutée.

Il est de mode aujourd'hui de dénigrer la noblesse; à notre avis c'est calomnier la gloire nationale. En publiant ce livre, on a voulu protester contre cette ingratitude générale. L'auteur a tracé dans ce recueil édité à grands frais, avec une verve et une originalité de style incontestables, l'histoire pittoresque et dramatique des plus puissantes maisons du monde, de celles surtout dont les héros ont le plus complétement résumé en eux l'histoire de leur siècle. C'est ainsi qu'il a placé dans ce panthéon : les Lusignan, qui ont donné des rois à trois royaumes; les Béthune, qui sont fiers de Sully; les Clermont, qui comptent jusqu'à douze branches établies en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie, et dont sont sortis des guerriers célébrés par l'Arioste, et dans les temps modernes S. S. le pape Pie VII et plusieurs saints canonisés; les Bonneval, dont un vieil adage disait :

D'Escars richesse,
De Bonneval noblesse;

Les Montgommery, qui furent les plus illustres représentants de la chevalerie, qu'on retrouve toujours au moyen âge en France,

en Angleterre, en Palestine, partout où il se remue quelque chose de considérable ; les Douglas, si populaires en Écosse ; les Gonzague, si célèbres en Espagne, etc., etc.

Ainsi donc, ces *Illustrations de la Noblesse* peuvent être considérées comme une courte, mais dramatique chronique des peuples de l'Europe, et comme une peinture chaleureuse des mœurs et coutumes du moyen âge.

Le culte des aïeux est une religion du cœur; en publiant ce livre, on a voulu élever un monument à d'illustres héros. Les générations qui sont encore au berceau et celles qui sont déjà aux affaires apprendront en le lisant à se mettre en garde contre les calomnies historiques dont notre siècle et le siècle dernier ont accablé la plus illustre de toute les noblesses de l'Europe, la noblesse de France.

Bien des noms devaient trouver place dans ce recueil, mais il a fallu se borner. Nous avons montré le chemin, d'autres suivront peut-être.



LUSIGNAN.

La petite ville de Lusignan, en Poitou, située sur la Voune, à quatre ou cinq lieues de Poitiers, ne fut guère moins célèbre par la valeur et la puissance de ses seigneurs qui furent rois de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie, que par les merveilleuses légendes qui placent dans ses murs le berceau de Mélusine, cette fée, moitié femme et moitié serpent, que la poésie a immortalisée, et dont la foi crédule des vieux temps a pris l'histoire au sérieux. Jean d'Arras, qui vivait dans les dernières années du quatorzième siècle, rassembla toutes les versions et toutes les fables relatives à cette magicienne. Il est à présumer que cet écrivain a pris pour sujet de ses fictions Mélisende, fille d'Aimeri Ier, mariée à Raimond de Poitiers, prince d'Antioche et comte de Tripoli, princesse fort célèbre en son temps, et que Mélisende a fait par corruption Mélusine, car on ne peut admettre que ce nom fût un composé de celui de Melle et de Lusignan, puisque la première terre n'a jamais appartenu à la famille dont cette dame est issue. L'opinion qui fait de Mélusine et de Mélisende la même personne, paraît d'autant mieux fondée, que cette Mélisende était une prin-

cesse fière et hautaine, qui transmettait ses volontés à ses vassaux par des lettres et patentes scellées de son sceau, sur lequel était gravée une syrène, et punissait les infractions à ses ordres des peines corporelles les plus sévères, ce qui était, certes, suffisant pour lui valoir la réputation de magicienne, à une époque où tout ce qui sortait en bien comme en mal du niveau vulgaire, était réputé surnaturel.

Plusieurs chroniqueurs se sont faits l'écho des nombreux miracles attribués à Mélusine. C'était une version très accréditée que cette magicienne avait coutume de se montrer lorsque la mort allait frapper un Lusignan.

« J'ai, dit Brantôme, ouï dire à un vieux morte-paye, il y a plus de quarante ans, que quand l'empereur Charles-Quint vint en France, on le passa par Lusignan pour la délectation de la chasse des daims qui étaient là-dedans, un des beaux et anciens parcs de France, à très grande foison; qu'il ne put se soûler d'admirer et de louer la beauté, la grandeur et le chef-d'œuvre de cette maison, et faite qui plus est par une telle dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux qui sont là fort communs, jusqu'aux bonnes vieilles femmes qui lavaient la lessive à la fontaine que la reine Catherine de Médicis voulut aussi interroger et ouïr. Les unes lui disaient qu'elles la voyaient quelquefois venir à la fontaine pour s'y baigner en forme d'une très belle femme et en habit de veuve; les autres qu'elles la voyaient mais très rarement, et ce le samedi après vêpres (car en cet état ne se laissait-elle guère voir) se baigner à moitié le corps d'une très belle dame et l'autre moitié de serpent; celle-ci, que quand il devait arriver quelque désastre au royaume ou changement de règne, ou mort et inconvénient de ses parens, les premiers de la France, et fussent rois, que trois jours avant on l'oyait crier d'un cri très aigre et très formidable par trois fois. On tient celui-ci pour très vrai. »

En souvenir de cette origine, que revendiquent également les familles de Sassenage et de Larochefoucault, les seigneurs de Lusignan ont toujours eu pour tenans deux syrènes au naturel, et pour cimier, une syrène sortant à mi-corps d'une cuve d'argent cerclée d'azur, qui, d'une main, arrange sa chevelure et tient de l'autre un miroir ovale.

Cette vieille race historique commence à Hugues-le-Veneur, premier du nom. Elle se perpétue dans Hugues II, dit le *Bien-Aimé,* fondateur du célèbre château de Lusignan, qui passait pour imprenable, dans Hugues III, marié à Arsendis, et Hugues-le-Brun (ainsi nommé du nom de saint Bruno, fondateur de l'ordre de Cluny), qui passa en Espagne, au commencement du onzième siècle, pour y combattre les Sarrazins, fit de grands dons aux abbayes de Saint-Cyprien et de Saint-Jean-d'Angély, et est cité avec son fils, Hugues V, dans une lettre que le pape Jean XX écrivit, en 1021, au duc de Guyenne.

A l'époque où Hugues VI entra en possession de l'héritage de son père, l'immense mouvement religieux qui détermina les croisades agitait toute la chrétienté. Le pape Grégoire était mort en recommandant Jérusalem aux fidèles. A peine assis dans la chaire de saint Pierre, Urbain II, son éloquent successeur, appelle les princes chrétiens à la délivrance du Saint-Sépulcre. Le fameux Pierre-l'Ermite prêche la première croisade. A sa voix, les barons sortent de leurs châteaux. On fait broder des croix sur les cuirasses, sur les manteaux. Les bannières se décorent de l'image du Christ. D'autres sont placées sous le patronage de Marie. Les seigneurs qui, pouvant se croiser ne le font pas, reçoivent des quenouilles, symbole de leur lâcheté. Partout on dispose de ses biens comme si on marchait à une mort certaine, on répare les offenses, on pardonne à ses ennemis; puis on va prendre la croix sur le tombeau de ses pères, on s'embrasse au seuil

du manoir et l'on part aux cris de « Dieu le veut! » En peu d'instans les villages et les châteaux sont déserts. On ne voit, suivant l'expression de saint Bernard, que des veuves et des orphelins dont les maris et les pères sont vivans.

Hugues VI fut l'un des premiers seigneurs du Poitou à prendre la croix. Il partit pour la Palestine avec Beaudouin, Tancrède, Raimond de Toulouse, et cet illustre Godefroy, dont on put dire comme de Machabée : « Ce fut lui qui accrut la gloire de son peuple. Semblable à un géant, il se revêtait de ses armes dans les combats et son épée était la protection de tout le camp. » Hugues de Lusignan commanda huit cents hommes de cheval dans cette croisade, où il se distingua par sa bravoure entre les plus braves, et mérita le surnom de *Diable* et celui de *Grand* que l'histoire lui a conservé; mais il n'eut pas le bonheur d'arriver au terme de son pélerinage; il mourut à la bataille de Rama, le 26 mai 1099, laissant de sa femme Ildergarde Hugues VII, qui suivit Louis-le-Jeune en Terre-Sainte, revint avec lui en France, assista au jugement qu'il rendit en faveur de Gaudin, abbé de Maillezais contre Sabran Chabot, en 1151, et fit don, la même année, du village de Saint-Gelais à l'abbé de Cluny. Dans une charte de l'évêché de Poitiers, de l'an 1144, scellée de son sceau, ce seigneur est représenté à cheval en habit de chasse, la trompe au cou, l'oiseau au poing, un chien sur la croupe du cheval et au contre-scel l'écu de Lusignan, burelé d'argent et d'azur.

Hugues VIII, son fils et son successeur, se croisa comme tous ses parens, et ses exploits furent chantés par les chroniqueurs de son siècle. Il fut fait prisonnier avec Josselin de Courtenay, comte de d'Edesse; Boëmond III, prince d'Antioche, et Raimond, comte de Tripoli, à la bataille de Harenc, le 13 août 1165. Ce seigneur fut surtout célèbre dans sa postérité. Il eut de Bourgogne de Rançon sa femme, fille de Geoffroy, seigneur de Taillebourg; — Guy, roi de Jéru-

salem et tige des rois de Chypre; — Amaury, roi après son frère; — Raoul, tige des comtes d'Eu, éteints, qui n'ont formé que deux degrés; — Geoffroy, un des seigneurs les plus fabuleusement braves de son siècle, et Hugues IX, sire de Lusignan et comte de la Marche, marié à Mathilde, fille unique de Vulguin II, dit Taillefer, dont naquit Hugues X, marié à Isabelle, fille du comte d'Angoulême, si souvent cité dans les Mémoires de Joinville.

Ce Hugues X accompagna Louis IX en Palestine, et assista, en 1219, au siège et à la prise de Damiette, où sa bannière flotta à côté de celle de Henri Ier, son parent, roi de Chypre. De retour en France, l'humeur turbulente de ce seigneur l'entraîna dans des entreprises contraires à sa gloire. Il eut le triste courage de soutenir une guerre contre saint Louis et la fameuse Blanche de Castille. L'accommodement qui mit un terme à cette querelle, en 1230, et les promesses que ce seigneur fit à saint Louis, dans l'assemblée de Melun, d'observer à la rigueur ses ordonnances, ne l'empêchèrent pas de se révolter une seconde fois contre l'autorité royale, en refusant l'hommage à Alphonse de France, comte de Poitiers, frère du roi. Défait complètement, avec les Anglais ses alliés, à la bataille de Taillebourg, le 22 juillet 1242, il alla se jeter aux pieds de saint Louis qui lui pardonna, mais ne lui rendit jamais sa confiance.

Hugues X laissa de sa femme Isabelle, veuve du roi Jean-sans-Terre, ainsi nommé parce qu'il mourut sans posséder un pouce de terre en Angleterre ni en France, cinq filles et quatre garçons, dont deux seulement, Hugues XI et Guy, sire de Coignac, acquirent un renom historique, — le premier par ses exploits en Palestine, — le second en ajoutant aux domaines de sa maison le château d'Archidiac et ses dépendances, par suite d'une transaction avec Aliénor, comtesse de Liecester, datée de l'an 1262. Cet acte qu'on a conservé est scellé de plu-

sieurs sceaux. Celui de Lusignan est en cire verte et représente d'un côté un cavalier portant en croupe un chien sur lequel il appuie la main droite; au contre-scel un écu sur lequel sont gravées les armes des Lusignan, brisées d'un lambel de cinq pendans.

Les documens manquent sur la vie de Hugues XII. Celle de son fils, Hugues XIII, est mieux connue. Ce seigneur, enfant prodigue de la famille de Lusignan, engagea son château et le comté de la Marche pour des sommes considérables; il céda, en 1301, au roi Philippe-le-Bel, les terres de Chilli et de Longjumeau en échange de nouveaux domaines, et prit l'année suivante une part active à ces terribles guerres de Flandres, qui devaient aboutir à la bataille de Courtray, où la haute noblesse de France fut en partie décimée, et où quatre mille paires d'éperons dorés furent enlevés à quatre mille chevaliers par les *bons hommes* de Flandres, comme on les appelait alors.

Hugues de Lusignan mourut trop tôt pour assister à la glorieuse revanche que Philippe-le-Bel prit contre les Flamands au combat de Mons-en-Puelle. Il révoqua à son lit de mort son premier testament en faveur de son frère, choisit pour héritier son cousin Geoffroy, et organisa différens degrés de substitution qu'il étendit jusqu'à Renaud-de-Pons, son neveu.

Guy, fils de Hugues VIII et le plus célèbre des Lusignan, se plaça au premier rang parmi la fleur de la chevalerie qui prit part à la guerre des croisades. C'était le temps où de simples chevaliers sautaient de la brèche sur le trône. « Le casque, dit M. de Châteaubriand, apprend à porter le diadème, et la main blessée qui mania la pique s'enveloppe noblement dans la pourpre. » Guy fut élu comte de Jape, et épousa, en 1180, Sibylle, veuve du marquis de Montferrat, dit *Longue-Epée,* et fille de Beaudouin IV, roi de Jérusalem. Déjà puissant par cette union qui l'approchait du trône, Guy le devint plus encore par le commandement de l'armée chrétienne, et la libre

et générale administration de toutes les parties du royaume que lui confia son beau-père; malheureusement il ne sut point, dans ce poste élevé, se faire pardonner sa fortune; ses hauteurs blessèrent les principaux chefs croisés et Raimond, comte de Tripoli, guerrier plein d'expérience et de génie, l'accusa d'avoir manqué l'occasion de surprendre Saladin. Le roi prêta l'oreille aux plaintes de ce seigneur, ôta le commandement à Guy et résolut de faire casser son mariage. Cité devant le patriarche de Jérusalem, Guy refusa de comparaître. Alors Beaudouin quoique aveugle, mourant et couvert de lèpre, se rendit dans la ville d'Ascalon, qu'habitait son beau-frère, et frappa les murs de ses mains, sans pouvoir s'en faire ouvrir les portes. Indigné de cet affront, le vieux roi se retira en faisant serment de se venger. En effet, sentant sa fin approcher, il désigna pour son successeur le fils de Sibylle et du marquis de Monferrat, et nomma, pendant la minorité de cet enfant, Raimond de Tripoli régent du royaume, au préjudice de Lusignan. Peu de temps après une violente et mystérieuse maladie emporta le jeune Beaudouin, âgé seulement de huit ans. On accusa de sa mort tous les prétendans à son héritage, et Sibylle elle-même ne fut pas à l'abri des soupçons. « Déplorable époque, dit un historien, où une mère était accusée du trépas de son fils, et où cette accusation était vraisemblable! »

Cet évènement accrut les haines et les prétentions des deux partis rivaux, et Sibylle, à la prière des seigneurs les plus considérables de Jérusalem, manifesta l'intention de se séparer de Guy, et de choisir pour époux le guerrier le plus capable de défendre le royaume. Toute la noblesse fut convoquée dans l'Église du Saint-Sépulcre, et la reine s'y rendit environnée de ses principaux officiers. Après avoir prononcé le divorce, le patriarche Héraclius présenta la couronne à Sibylle, en l'adjurant de ne la confier qu'au plus digne. La reine

la plaça sans hésiter sur la tête de Guy de Lusignan, en disant qu'il *n'appartenait point aux hommes de séparer ce que Dieu avait uni.* De nombreux murmures accueillirent ces belles paroles. Le fameux Ramla se retira en répétant les menaces des prophètes contre Jérusalem, et Geoffroy de Lusignan s'écria, en apprenant l'élévation de son frère : « *Puisqu'ils en ont fait un roi, ils auraient fait de moi un Dieu s'ils m'avaient connu !* »

Devenu roi, Guy n'eut ni assez de grandeur, ni assez de prudence pour oublier les injures qu'il avait reçues. Il porta son ressentiment jusqu'à vouloir obliger Raimond de Tripoli, son compétiteur, à rendre compte de l'administration des finances pendant son gouvernement ; Raimond indigné , se plaça sous la protection de Saladin , soldat de fortune de la nation des Curdes , le premier capitaine de son siècle et le héros de l'Orient. Pour la première fois, durant cette guerre, les croissans turcs se trouvèrent mêlés aux bannières chrétiennes. Les chevaliers du Temple se dévouèrent pour arrêter le soudan dans la Galilée ; mais ils furent défaits après des prodiges d'intrépidité qui excitèrent l'admiration de leurs ennemis même, et que les écrivains orientaux ont célébrés.

En voyant les cadavres des Templiers joncher la plaine de Tibériade, Raimond fut saisi d'un tardif repentir. Il alla trouver Guy dans Jérusalem, et l'embrassant devant tout le peuple, demanda, en versant des larmes, à servir sous ses ordres. L'histoire de ces temps n'a rien de plus beau que cette réconciliation. Les deux princes unis marchent ensemble aux musulmans à la tête de soixante mille hommes ; les deux armées débouchent, en même temps, dans la plaine de Baltouf, le 14 juillet 1187. La destinée de Jérusalem se joue dans une sanglante bataille qui dure trois jours, et où le génie de Saladin l'emporte.

« J'ai vu, dit un auteur arabe, secrétaire et compagnon de Saladin, j'ai vu les plaines, les vallées couvertes de chrétiens morts en combattant; j'ai vu leurs drapeaux abandonnés et souillés de sang; j'ai vu leurs têtes abattues, leurs membres dispersés et leurs cadavres entassés pêle-mêle comme des pierres. »

Le désastre des chrétiens fut immense. Le roi, le prince d'Antioche, les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple furent au nombre des prisonniers; et pour accroître les douleurs de la défaite, la vraie croix que l'évêque de Ptolémaïs portait en tête des escadrons croisés tomba entre les mains des infidèles, comme autrefois l'arche entre les mains des Philistins. Amar, neveu de Saladin, en la présentant à ce Prince, lui dit : « *Il paraît par la désolation des chrétiens que ce bois n'est pas le moindre fruit de ta victoire!* »

Saladin traita son royal prisonnier avec la courtoisie chevaleresque de ces temps. Il le reçut au milieu de son camp, et lui fit servir une liqueur rafraîchie dans la neige; puis devenu maître de Jérusalem et des villes maritimes de la Palestine, il le rendit à la liberté, à condition qu'il renoncerait à la couronne, retournerait en Europe et ne porterait jamais les armes contre les Sarrazins; mais Guy se fit absoudre d'un serment imposé par la victoire et arraché par la violence. Il erra plusieurs années, suivi de quelques serviteurs fidèles, dans les états dont la conquête des musulmans l'avait dépouillé, et se joignit ensuite aux rois Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion, qui venaient de mettre le siège devant Saint-Jean-d'Acre.

Après avoir perdu le royaume de Jérusalem, il ne restait plus à ce malheureux prince qu'à en perdre le titre. En 1189, sa femme Sibylle fut emportée, pendant le siège avec ses deux filles, par une maladie contagieuse. Guy prétendit en vain que le caractère royal était indélébile et qu'on ne pouvait le dé-

pouiller d'un sceptre qu'il avait porté; la couronne passa à Isabelle, fille cadette du feu roi Amaury, mariée à Conrad, marquis de Montferrat.

Dépouillé de ses états, Guy acheta des Templiers l'île de Chypre, que Richard, roi d'Angleterre, leur avait vendue moyennant 35,000 marcs d'argent, et y fonda une monarchie qui dura trois siècles. Il trouva l'île presque déserte par la fuite des naturels, lors de leur soulèvement contre les Latins. Son premier soin fut d'envoyer des émissaires aux Francs de Syrie pour les inviter à venir la repeupler : « Chevaliers, dit un vieux chroniqueur, qui déshérités étaient, et à qui les Sarrazins avaient les terres tolues, et les pucelles et les dames vives y allèrent. Le roi Guy leur donna terre à grand plante, les orphelines maria et leur donna grand avoir tant qu'il fieffa chevaliers en la terre et à serjants à cheval. Quand il ot tout donné, il ne lui demeura mie dont il put tenir vingt chevaliers de mesme. »

Guy, aussi sage législateur qu'il avait été brave guerrier, s'appliqua à fondre dans une même unité les élémens hétérogènes des populations de l'île, composées de *pariciens* ou serfs, de *perpériciens* ou libres par privilèges avec redevance, de *lestériens* ou affranchis, d'*Albanais,* moitié laboureurs et moitié soldats, de *Vénitiens blancs,* anciens sujets de la république de Venise, transplantés en Chypre par le doge Vital Michiele, tous différens de mœurs, de coutumes, d'idées, d'intérêts et d'intentions. Il établit les assises de Chypre suivant les coutumes de France, érigea des temples aux différens cultes, mais en donnant partout à l'église latine la prééminence sur l'église grecque. Il bâtit ensuite la ville de Limisso appelée Némosie par les Latins, et Néapolis, c'est-à-dire *ville nouvelle,* par les Grecs, fortifia Famagouste, environna de fossés tous les châteaux de l'île, et fonda l'ordre célèbre de Lusignan, dit de *l'Epée*, qu'il conféra à son frère

Amaury, et aux trois cents barons qu'il avait amenés dans son nouveau royaume.

Cet ordre, qui se portait au cou, était formé par un collier, composé de cordons ronds de soie blanche, liés en lacs d'amour, et entremêlés des lettres R. S. en or. A l'extrémité pendait un ovale d'azur portant au milieu une épée, ayant la lame émaillée d'argent, la garde croisetée et fleurdelisée, et pour devise ces mots : « *Securitas regni.* »

Après avoir assuré par ces sages institutions l'avenir de la monarchie qu'il venait de fonder, Guy de Lusignan, vieux de gloire et d'années, abattu par les fatigues de la guerre et les travaux de la paix, mourut, en 1194, à l'âge de soixante-cinq ans, après douze ans de règne, laissant à son frère Amaury qu'il avait fait connétable de son vivant, la souveraineté de l'île et un nom auquel il avait ajouté l'éclat de sa fortune et le prestige de ses malheurs.

Sacré roi de Chypre par l'évêque Herpibole, chancelier de Henri VI, empereur d'Occident, Amaury manda auprès de lui ses barons, et après avoir juré solennellement d'observer les lois établies par son frère :

« Seigneurs, leur dit-il, le roi Guy, mon frère, vous a tant donné qu'il ne lui est rien demeuré. Le pays m'est échu et j'en suis sire tant qu'il plaira à Dieu. Vous êtes mes hommes, et je n'ai point de terres. Il y en a tels de vous qui en ont plus que moi. Comment se pourrait-il que je sois pauvre et vous puissans et riches ? Prenez conseil entre vous et que chacun me rende assez pour que je puisse être entre vous comme votre sire, et que je vous puisse aider comme mes hommes ! »

Pénétrés de la justesse de cette demande, les barons s'exécutèrent de bonne grâce, et rendirent à Amaury une partie des largesses qu'ils devaient à l'excessive libéralité de son frère. Sous le règne de ce prince, les terres de Chypre acquirent une valeur qu'elles n'avaient pas eue jusqu'à lui. Beaucoup d'abus

furent réformés, et la fondation des couvens de Carmes satisfit les exigences du clergé et mit un terme à ses plaintes; mais la mort du célèbre Henri de Champagne, roi de Jérusalem, appela le roi de Chypre à de plus hautes destinées. Isabelle, sa veuve, qui avait déjà contracté trois mariages, et donné à trois époux des titres pour un royaume presque tout entier conquis par les Sarrazins, incapable de soutenir seule le fardeau des affaires, résolut d'épouser un prince prudent et brave, dont la tête pût la diriger et dont le bras pût la défendre. Elle envoya des ambassadeurs au roi de Chypre qui, après avoir pris l'avis de son conseil, et confié l'administration de l'île aux chevaliers Hospitaliers, ordre rival de celui du Temple, qui possédait des terres, des villes, et même des provinces en Europe et en Asie, partit avec son armée et sa noblesse pour Ptolémaïs où la cérémonie du mariage eut lieu en 1202.

Le départ des croisés allemands, qui suivit de près son élévation au trône de Jérusalem, laissa Amaury exclusivement chargé du poids de la guerre. Il s'adressa alors au saint père et sollicita les secours de l'Europe chrétienne. Une quatrième croisade fut prêchée. Foulques, curé de Neuilly, le Pierre-l'Ermite de ce siècle, se rendit en Champagne entre Bray et Corbie, où un tournois célèbre avait attiré les meilleurs chevaliers de France, d'Allemagne et de Flandres. Il monta sur un échafaud et fit entendre les paroles de la pénitence au milieu du bruit des fêtes. Tous les barons et chevaliers émus jusqu'aux larmes de sa simple et mâle éloquence, prirent la croix, se réunirent à Boniface, marquis de Montferrat et à Dandolo, doge de Venise, chef de la croisade, et partirent avec eux pour la Terre-Sainte.

Mais déjà le caractère des croisades était changé. Dans l'origine, c'était l'exaltation seule du sentiment religieux qui poussait les chrétiens vers l'Orient : Jérusalem était le but du

voyage, la délivrance du Saint-Sépulcre le but de l'entreprise; on y marchait sans s'arrêter, par le chemin le plus court, et ceux qui succombaient en route n'éprouvaient qu'un regret, c'était de mourir avant d'avoir entrevu la ville sainte. Maintenant, soit que tant d'expéditions, fécondes seulement en désastres, eussent amolli les courages, soit que l'indiscipline et le relâchement de mœurs, inséparables d'une vie nomade et guerroyante, eussent affaibli la foi, les croisés marchaient sans ordre, sans but, soucieux seulement de rapporter dans leurs manoirs des trésors et du butin, ou d'imiter l'exemple de quelques-uns d'entre eux qui, sans autre appui que leur épée, étaient parvenus à se créer des principautés en Asie. Aussi cette expédition fut-elle détournée de son but primitif, et les chefs de la croisade, au lieu d'aller conquérir Jérusalem sur un soudan turc, s'emparèrent de Constantinople sur un empereur chrétien. En vain Amaury fit retentir l'Europe de ses plaintes, on le laissa en butte aux coups des Sarrazins; mais son héroïsme suppléa à l'insuffisance de ses forces. Il leur disputa pièce à pièce les lambeaux de son malheureux royaume, les battit à diverses reprises, s'empara sur eux de plusieurs places, entre autres de la ville de Jape, en 1204, et il semblait sur le point de fixer la fortune, lorsqu'un mal étrange interrompit brusquement le cours de ses travaux. S'étant, suivant l'usage des fidèles, rendu à Caïfa pour y cueillir des palmes, il tomba malade dans son pélerinage, et mourut à Ptolémaïs, le 1er avril 1205, *pour avoir trop mangé*, disent les chroniques, *d'un poisson nommé la dorée*. Il fut enterré en grande pompe à Nicosie, dans l'église cathédrale latine de Sainte-Sophie, et laissa le royaume de Chypre à son frère, Hugues de Lusignan, et le vain titre de reine à Marie, fille d'Isabelle, mariée au fameux Jean de Brienne.

Hugues Ier succéda à son père sous la régence infidèle de Gauthier de Montbéliard, son beau-frère. Devenu majeur, il

se fit couronner à Nicosie, et épousa, en 1211, Alix, fille de Henri II, comte palatin de Champagne et de Brie, princesse aussi remarquable par sa beauté que supérieure par son esprit et sa sagesse. Il prit la croix, peu de temps après, et commanda conjointement avec les rois de Hongrie et de Jérusalem, et les ducs d'Autriche et de Bavière, une expédition infructueuse contre le château de Thabor. Il assista à la prise de Damiette et au siège du Caire, qu'une subite inondation du Nil sauva des mains des chrétiens. Le chagrin que le roi de Chypre ressentit de cette défaite, qui n'avait pas coûté un seul soldat à l'ennemi, abrégea ses jours. Une de ces maladies de langueur, contre lesquelles les ressources de l'art sont impuissantes, l'enleva dans la force de l'âge, à Tripoli, en 1221, sans qu'il eût pu réaliser aucun des projets qu'il avait formés sur un royaume, qu'*il avait*, disait-il, *trouvé de brique et qu'il voulait laisser de marbre.*

La jeunesse de Henri Ier, son successeur, fut empoisonnée par les persécutions de son parent, Frédéric II, empereur d'Allemagne. Ce monarque ayant fait la paix avec Nedjmeddin, soudan d'Egypte, repassa en Europe, et s'arrêtant en Chypre, dont il convoitait la possession, emmena par une insigne trahison le jeune Henri prisonnier. Heureusement ce prince trouva moyen d'échapper à ses ennemis, et étant retourné dans ses états, il appela à lui sa brave noblesse commandée par le seigneur de Baruth, la mena aux impériaux et défit complètement Richard d'Eslinger, grand maréchal de Frédéric qui les commandait.

Réintégré par sa valeur et par la prudence du seigneur de Baruth, son plus grand homme de guerre et son plus fidèle sujet, dans l'héritage de ses pères, Henri Ier reçut, en 1248, saint Louis dans son île, le conduisit à Nicosie et le logea dans son palais. Il prit, pendant l'hiver, part aux conseils de guerre qui se tinrent sur les desseins de la campagne et opina

pour aller assiéger Damiette, contrairement aux chevaliers de l'Hôpital et du Temple, qui voulaient qu'on marchât droit à Saint-Jean-d'Acre, dont la conquête ouvrait le chemin de Jérusalem, reprise par Nedjmeddin. Déjà ébranlé par ces raisons, saint Louis fut tout-à-fait décidé, lorsqu'il vit Lusignan et tous les grands seigneurs de l'île prendre la croix et et lui annoncer l'intention de le suivre.

Les chevaliers français de la suite de saint Louis et les croisés de l'île de Chypre, partirent au printemps de l'année 1250. « Ce fut une chose moult belle à voir, dit Joinville, car il semblait que toute la mer, tant qu'on pouvait voir à l'œil, fut couverte de voiles de vaisseaux qui furent nombrés à mille huit cent soixante, tant grands que petits. »

On connaît les désastres de cette croisade dans laquelle les deux rois furent faits prisonniers. Henri, délivré, retourna dans ses états, et mourut à Nicosie, le 8 janvier 1253. Son fils Hugues, qui lui succéda sous la régence de Plaisance, mourut âgé de quatorze ans, sans avoir eu le temps de rien accomplir de considérable.

A défaut d'héritiers directs la couronne de Chypre échut, à la mort de Hugues II, à Hugues III, son cousin, qui renonça, en montant au trône, au nom de Brienne, pour prendre celui de Lusignan qu'il tenait de sa mère. Avec une prudence consommée, une valeur brillante, un esprit cultivé, un vif amour des lettres, toutes les qualités d'un roi et d'un soldat, Hugues III ne fut heureux ni dans la paix, ni dans la guerre. La famine, la peste et les Sarrazins désolèrent à l'envi ses états; Antioche et Jaffa échappèrent à son autorité, et il eut en mourant la douleur de voir son sceptre tomber aux mains d'un fils indigne; mais heureusement pour les Chypriots, ce prince, nommé Jean, ne fit que passer sur le trône, et il eut pour successeurs Henri II, qui sut se faire pleurer, et Hugues IV, qui sut se faire chérir.

L'île de Chypre put à peine respirer sous les règnes orageux des héritiers de Hugues IV, Pierre I[er] et Jacques. La conspiration de Jean de Morfa, comte de Rochas, jeta un sinistre éclat sur la vie du premier. Après avoir séduit la reine, ce seigneur osa étendre la main jusqu'à la couronne de son maître; mais le retour du roi déconcerta ses projets. Il fut arrêté et jeté en prison : le crime était patent, la trahison prouvée, néanmoins les juges séduits par les présens de la reine Eléonore, qui alla, dit-on, jusqu'à se prostituer à plusieurs d'entre eux pour se les rendre favorables, déclarèrent l'accusation mal fondée. A la lecture de ce jugement, d'une vénalité manifeste, le roi tomba dans une sorte de démence furieuse. Il sévit, avec une rage aveugle, contre les partisans, les amis et les enfans du comte, entoura d'espions ses propres sujets et fit bâtir une prison d'état, à la construction de laquelle il força toutes les classes de l'île et les femmes même à travailler.

Dans le malheur commun, une jeune fille Marie Giblet, fille du vicomte de Nicosie, une des victimes de la folie royale, imagina un étrange moyen d'irriter le peuple contre son tyran. Toutes les fois que le roi venait visiter les travaux, on la voyait se hâter de voiler la nudité de ses jambes qu'elle découvrait effrontément en son absence. Ce manège indigne, de la part d'une jeune fille de haut rang, dont la chasteté de mœurs était connue, éveilla l'attention, et comme on lui en demandait la raison, elle répondit *qu'entre femmes on ne devait pas se gêner, car elle ne pouvait regarder que comme des femmes ceux qui n'avaient ni la hardiesse ni le cœur de se débarrasser de la tyrannie !*

Ce propos coûta la vie au roi. Les Chypriots, rougissant de leur lâcheté, se ruèrent sur le palais, en forcèrent les portes, égorgèrent les sentinelles et parvinrent jusqu'à Lusignan, qui fut percé de mille coups !

Jacques, dit le *Gras*, ne fut guère plus heureux que son père et méritait encore moins de l'être. Ayant donné, pour les fêtes de son couronnement, un grand repas dans la ville de Famagouste, des seigneurs vénitiens et génois se trouvèrent divisés par une question de préséance. On mit l'épée à la main; le sang coula. Choisi pour arbitre des prétentions réciproques, le roi de Chypre décida en faveur des Vénitiens. L'orgueil génois se trouva blessé de cette préférence, et pour s'en venger, les seigneurs de cette nation se rendirent le lendemain au palais avec des armes cachées sous leurs vêtemens. Pierre, prévenu à temps, se saisit de huit d'entre eux et les fit jeter par les fenêtres de son palais; mais il se trouva que, non-seulement, ces seigneurs n'avaient pris aucune part à la conjuration, mais qu'ils en ignoraient même l'existence. Gênes arma pour venger ses compatriotes et ses martyrs. Elle équipa une flotte de quatorze mille hommes, commandée par Frégose, qui débarqua dans l'île, en 1373, la ravagea, battit les troupes du roi, qui ne savait ni commander ni combattre, prit Famagouste, et leva sur ses habitans un tribut annuel de dix mille ducats.

Les rois de Chypre de la famille de Lusignan s'éteignirent avec Jacques, oncle de Jacques-le-*Gras*, grand prince supérieur à la fortune, mort en 1398, après seize ans de règne, et enterré dans l'église de Saint-Dominique de Nicosie auprès de Hugues II, son illustre aïeul qu'il avait égalé; — avec Jean, son fils, digne de son père et de sa race, mort en juin 1432, de douleur d'avoir été contraint, par le sort des armes et les souffrances de la captivité, de reconnaître le soudan comme souverain seigneur du royaume; — avec Jean II, décédé en juillet 1454, non sans soupçon d'empoisonnement, au monastère de Saint-Dominique, peu estimé de son vivant et peu regretté après sa mort par ses peuples, qui l'avaient vu tour-à-tour obéir à ses favoris, à ses maîtresses, à sa femme et à son fils;

— avec Charlotte et Jacques II, ses enfans, qui se disputèrent vingt ans la couronne; — enfin, avec Catherine Cornaro, veuve de Jacques II et mère de Jacques III, qui fut roi avant de naître, et mourut avant de savoir ce que c'était que régner, en 1473, à l'âge de deux ans, dernier roi de Chypre de la maison de Lusignan ; mais ce nom illustre ne disparut pas sans retour, quelques-uns des descendans de cette branche acquirent une réputation méritée. De ce nombre fut Étienne de Lusignan, célèbre par sa piété et ses lumières, évêque de Limisso sous Sixte-Quint, et l'historien de sa famille.

Étienne de Lusignan, né à Nicosie, en 1537, eut pour guide et pour maître dans la carrière ecclésiastique le savant et vertueux Julien, évêque des Arméniens de l'île de Chypre, et profita si bien de ses leçons qu'à peine âgé de trente ans, il fut choisi pour vicaire par André Mocenigo et Seraphis Fortibraccio, successivement évêques de Limisso. On ne connaît guère de sa vie que ce que ses ouvrages nous en apprennent. Lors de la prise de l'île de Chypre par les Osmanlis, Étienne de Lusignan se retira en Italie, et consacra sa fortune à racheter ses parens esclaves en Turquie. Il vint à Paris, en 1577, et quitta cette ville à une époque où la ligue commençait à se livrer à des excès qui rappelaient trop la Saint-Barthélemy.

Peu de temps après, le pape le nomma évêque titulaire de Limisso. La date de sa mort n'est pas bien connue. Les assertions les plus vraisemblables la fixent en 1590. Un seul auteur la fait remonter en 1595.

Étienne de Lusignan laissa de nombreux ouvrages, dont les plus connus sont : la *Généalogie de la maison royale de Bourbon*, la *Description et l'Histoire abrégée de l'île de Chypre, depuis Noé jusqu'en* 1572, imprimée à Bologne, puis à Paris en 1580. Dans ce dernier ouvrage, le pieux chroniqueur fait peupler l'île de Chypre par un petit-fils de Noé; il indique les évènemens auxquels se rattachèrent la fondation de toutes les

villes de cette île, et cite peu de faits qui n'aient été, suivant lui, établis par des révélations et des miracles.

On trouve dans cet ouvrage, qui renferme les deux relations d'Ange Calepin, des documens du plus haut intérêt sur la prise de Nicosie et de Famagouste. On a en outre de Lusignan une *Histoire générale des royaumes de Chypre et de Jérusalem*, plusieurs opuscules sur l'histoire et les généalogies de diverses familles, entre autres sur la sienne, la plus complète et la plus exacte qu'on possède de cette grande race. Un auteur a dit de cet ouvrage qu'il était plein de blasphèmes historiques. C'est un jugement injuste. Peu d'écrivains poussèrent aussi loin qu'Étienne de Lusignan l'étendue du savoir et l'amour de la vérité. Et d'ailleurs qui mieux que le dernier descendant des rois de Chypre et de Jérusalem pouvait écrire l'histoire des Lusignan?

Le premier roi d'Arménie fut Léon Ier, couronné, en 1197, par Henri Hiperbole, chancelier de Henri VI, empereur d'Occident, et marié à Sibylle fille d'Amaury, second roi de Jérusalem et de Chypre. Ce prince laissa deux filles, dont l'aînée, Marie, épousa un haut baron du pays, nommé Constant. D'Haiton leur fils et de Mariette de Lusignan sa femme, naquit Léon II, qui, préférant la solitude du cloître et les pratiques paisibles de la piété, aux pompes de la grandeur et aux pénibles devoirs de la royauté, céda le gouvernement à son frère Théodore V, et prit l'habit de moine dans le couvent de Saint-Basile. Le grand kan de Tartarie ayant massacré Léon III, fils et successeur de Théodore, ainsi que sa femme et ses trois enfans, la couronne passa à son cousin Hugues de Lusignan, seigneur de Tyr et de Sidon. Ce fut le premier roi latin d'Arménie. Il laissa le royaume à Jean son fils, prince de beaucoup de savoir et d'une grande piété, qui abdiqua, à l'exemple de Léon II, la couronne pour le cloître, en faveur de Léon IV son neveu, et ne reprit le casque et l'épée que pour marcher à

la défense de l'Arménie envahie et saccagée par les Sarrazins ; mais il fut tué dans la bataille qu'il livra aux infidèles avec son frère et les principaux seigneurs du royaume.

Léon V essaya vainement de disputer ses états aux Sarrazins. Après des petits succès et de grands revers, il perdit l'Arménie et la couronne, se retira en Chypre, puis successivement à Rome, en Angleterre et en France, où *il fut moult agréablement reçu de Charles VI*, mais dont il ne put obtenir aucun secours.

Ce malheureux prince, jouet de la fortune, mourut à Paris, en 1592, de la maladie de l'exil, et fut inhumé, suivant ses dernières volontés, dans le chœur de l'église des Célestins.

On éleva sur le lieu de sa sépulture un magnifique tombeau en marbre noir. Sa figure, sculptée en marbre blanc, était représentée au côté droit du grand autel. Il portait un sceptre à la main et sur la tête une couronne d'or à hauts fleurons. Ses armes parties en trois, le premier d'Arménie, partie de Jérusalem, et tiercée de Lusignan de Châteauneuf, se voyaient au haut du cintre, et on lisait, autour du sépulcre, l'épitaphe suivante :

« Ci gist très noble et excellent prince Léon de Lusignan-Quint, roi « latin du royaume d'Arménie, qui rendit l'âme à Dieu, le vingt novem- « bre de l'an de grâce mil cinq cent nonante-trois. »

BEAUMANOIR.

C'est seulement au commencement du treizième siècle qu'on voit le nom de Beaumanoir figurer dans les fastes de la Bretagne. Le premier seigneur de ce nom est Hervé, présent aux états de Bretagne, tenus à Vannes, en 1202, pour avoir réparation du meurtre du jeune Artus, duc de cette province, assassiné par l'exécrable Jean-sans-Terre. Geoffroy, son fils, qui assista à l'assemblée de la noblesse bretonne, réunie à Nantes, la veille de la Pentecôte, de l'année 1225, pour approuver les privilèges accordés par Pierre de Mauclerc aux habitans du Cormier et de Saint-Aubin, laissa Robert, père de Jean Ier, connu par son duel à outrance avec le vicomte de Rohan. Les versions relatives à ce combat sont trop vagues ou trop contradictoires pour être recueillies par l'histoire; elles montrent seulement par les armes des deux champions, que l'armure d'un chevalier, au quatorzième siècle, se composait de cuissards, de bragonnières, d'un hocqueton, d'un armet à visière, avec collerette d'acier, de bottines garnies de fer ou d'acier auxquelles étaient attachés des éperons, d'un camail de mailles, d'une tunique ou cotte d'armes, de gantelets de

fer, d'un bouclier, d'une épée et d'un poignard long et tranchant, appelé *miséricorde*, qui pendait sur la cuisse droite du chevalier, et qui servait pour achever les vaincus.

L'époque à laquelle remonte ce duel était féconde en combats du même genre. Les ordonnances des rois depuis Charlemagne, et les anciens décrets de l'église gallicane n'avaient pu extirper des mœurs nationales cette coutume demi barbare. On se battait pour les motifs les plus futiles, et il coulait plus de sang noble dans les querelles particulières que sur les champs de bataille. Cet esprit pointilleux et guerroyeur avait envahi jusqu'au clergé, comme cela est prouvé par les actes du concile de Normandie, tenu sous Philippe-Auguste, où il est dit que les *prêtres ne pourront se battre en duel sans la permission de leur évêque*. Justement effrayé de cette tendance toujours croissante, Philippe-le-Hardi voulant spécifier, sous forme de traité, les cas où le duel pouvait être légalement autorisé, chargea de ce travail messire Philippe de Beaumanoir, parent de Jean Ier, bailli du comté de Clermont et l'un des plus savans jurisconsultes de son temps. Ce code du duel parut, en 1243, dans les coutumes du Beauvoisis, et forma la matière du soixante-et-unième chapitre de cet ouvrage.

Jean III, fils de Jean II et de Marie de Dinan, est une des plus grandes figures chevaleresques d'un siècle qui enfanta le roi Édouard III, le prince Noir, Olivier de Clisson, Jean Chandos et Duguesclin. Il embrassa le parti de Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, nièce et héritière de Jean-le-Bon, contre son compétiteur Jean de Montfort, quatrième fils d'Artus et frère du duc décédé. La Bretagne était, à cette époque, livrée à une multitude de corps d'armée épars. Chaque baron, souverain sous sa bannière, disposait à son gré de ses soldats, portait la guerre où bon lui semblait, et aggravait par le pillage et les exactions les maux inséparables

de la guerre civile. Les Anglais, enflés par leur récent succès de Crécy, pillaient et saccageaient la meilleure partie du duché. Les richesses des villes de la Bretagne, les ornemens de ses églises, les ombrages de ses forêts, les moissons de ses vallées, ne lui appartenaient plus! Pillage, incendie, extermination, famine, tel était l'affreux tableau que présentait cette province.

Le capitaine anglais, sir Robert Bembroug, qui commandait pour Simon de Montfort la garnison de Ploërmel, voisine de celle de Josselin, où Jean III de Beaumanoir tenait pour Charles de Blois, s'était fait remarquer, entre tous ses compatriotes, par des exactions plus dignes d'un chef de brigands que d'un capitaine de troupes disciplinées. Indigné de ses barbaries, le chef breton alla au camp anglais, muni d'un sauf-conduit, demander sûreté contre ces désordres; mais combien son indignation s'accrut-elle en voyant, prisonniers des Anglais, une foule de paysans des deux sexes attachés par les pouces et accouplés deux par deux, trois par trois, comme des chiens de chasse! Beaumanoir ne put contenir sa colère, et s'adressant à Bembroug, il lui reprocha sa conduite en termes énergiques. Le capitaine anglais répondit qu'il ne prisait les sermons que dans une église. La querelle s'échauffant à ce propos, Beaumanoir offrit à Bembroug de jouter de fer et de glaives un contre un, dix contre dix, trente contre trente, pour l'honneur de leurs souverains respectifs et l'amour de leurs mies, car à cette époque de la chevalerie, une espèce de culte religieux pour les dames se mêlait à l'esprit guerrier, et, mobiles ou prétextes, il fallait qu'elles entrassent pour quelque chose dans toutes les querelles.

Beaumanoir termina son discours en jetant à terre son gantelet. Bembroug s'empressa de le ramasser :

« Gentil chevalier, lui dit-il, vous ne pouviez me faire proposition plus agréable. Allons en un bel champ, là où on ne

puisse nous *empescher*, ni *destourber*, et commandons sur la hart à nos compagnons de part et d'autre et à tous ceux qui nous regarderont, que nul ne fasse à homme combattant ni comfort ni aide, et faisons tant qu'on en parle au temps à venir en salles, en palais, en places et en autres lieux par le monde. »

Les conditions de la lutte furent aussitôt réglées. On convint qu'on amènerait des deux côtés trente champions, qu'on combattrait à cheval, chaque chevalier portant les armes de son choix; enfin, qu'on se réunirait au chêne demi-voie, entre Ploërmel et Josselin, le samedi avant le dimanche de *Lætaræ*.

Au jour indiqué, les chevaliers des deux partis, armés de lances, de dagues, de *miséricordes*, de haches, de maillets, de grandes épées à lames plates, nommées *faucharts*, se rendirent au lieu du rendez-vous, occupé depuis le matin par une foule immense et bariolée de laboureurs, de marchands, de petits bourgeois, et un grand nombre de gentilshommes porteurs de saufs-conduits. Un prêtre bénit leurs armes, et on leur lut ensuite les faits pour lesquels ils allaient combattre, qu'ils ratifièrent les mains entrelacées les unes dans les autres. Ils jurèrent que leur cause était juste, que leurs armes n'étaient point enchantées, qu'ils se conduiraient en preux chevaliers, et défendirent aux spectateurs de s'entremettre pour chose ni pour meschef.

Ces préliminaires achevés, et comme on se disposait de chaque côté à prendre de champ, Bembrourg sortit des rangs anglais, et s'adressant à Beaumanoir, prétendit qu'un combat livré sans l'agrément de leurs souverains respectifs n'était pas régulier. Beaumanoir répondit que cette réflexion était trop tardive, et qu'il ne s'en retournerait certainement pas sans mener les mains. Cette réponse décida le combat. Les Anglais s'ébranlèrent aux cris de *saint Georges et de Montfort!* les Bretons à ceux *Bretagne-Malo au riche duc!* « Ils firent, dit

Froissard, tous leurs gens traire en sus de la place bien loin. Puis fit l'un d'eux un signe, et tantôt se coururent sus et se combattirent moult vassement, aussi bien que tous fussent Roland et Olivier. »

Le choc fut si rude qu'au plus fort de la mêlée les champions des deux partis s'arrêtèrent d'un commun accord, haletans et épuisés. Geoffroy de la Roche, simple écuyer, qui venait de donner des preuves éclatantes de courage aux côtés de Beaumanoir, profita de ce moment de trève pour s'agenouiller devant lui et lui demander la chevalerie, distinction qui, presque toujours, se conférait sur la brèche, dans la tranchée ou sur le champ de bataille. Beaumanoir ne crut pas devoir la refuser à sa valeur et lui donna l'accolade, en disant :

« Beau fils, souviens-toi des exploits de tes ancêtres à Constantinople et en Grèce et fais payer tes éperons aux Anglais. »

La bataille recommença ardente et terrible. Les lances s'entre-choquent, les rangs s'éclaircissent, les chevaliers tombent les uns après les autres, comme les arbres de la forêt sous la cognée des bûcherons; en un instant, l'arène est jonchée de casques brisés, de boucliers épars, d'écussons mutilés.

Épuisé de fatigue, tourmenté par la soif, affaibli par le sang de ses blessures, Beaumanoir se retirait de la lice et demandait à boire, lorsque Geoffroy Dubois l'apostropha par ces mots qui devinrent le cri de guerre de sa maison : « Beaumanoir, bois ton sang! »

Bembroug, pendant ce temps, parcourait les rangs des Anglais, leur promettant la victoire au nom de Merlin; mais il en est, dit un chroniqueur, de ces prophéties comme de toutes celles qui n'ont pas Dieu pour auteur; on y voit ce qu'on veut. Les deux chefs, qui se cherchaient, se rencontrèrent dans la mêlée, et Bembroug saisissant Beaumanoir, lui

criait déjà de se rendre, lorsque Alain Kéranrais le renversa d'un coup de lance. Geoffroy Dubois, qui survint, l'acheva en le perçant d'outre en outre de son épée.

La mort de leur chef étonna les Anglais, mais un che valier allemand, nommé Croquart, s'étant mis à leur tête en s'écriant : « Seigneurs, Bembroug vient de succomber : tous les livres de Merlin qu'il aimait tant à consulter ne lui ont pas valu deux deniers; au nom du Dieu vivant, comportez-vous en gens de cœur. Serrez les rangs, tenez ferme dans les étriers et combattez comme moi ! » ils reprirent courage, et la victoire flotta plus incertaine que jamais.

Ce fut à ce moment que Guillaume de Montauban, écuyer de bonne et antique maison, abandonnant le champ de bataille, gagna un endroit de la plaine où se trouvait un page avec un cheval frais et des armes, échangea son fauchart contre une lance fraîchement émoussée, revint dans la lice et fit semblant de fuir :

— « Faux et mauvais écuyer, lui cria Beaumanoir, cette couardise et cette honte te seront reprochées à toi et à toute ta race. »

Mais Montauban, continuant de s'éloigner, se contenta de répondre :

— « Ouvres bien de ta part, Beaumanoir, et je ferai tout mon devoir de mon côté. »

En effet, il alla se placer à une trentaine de pas du lieu du combat, enfonça ses éperons dans le ventre de son cheval, et donnant tête baissée dans le flanc des Anglais, étroitement serrés les uns contre les autres, il en renversa sept au premier choc et trois au retour. Les rangs rompus ouvrirent un chemin facile aux Bretons qui s'y précipitèrent. Ceux des Anglais, qui échappèrent aux dagues et aux maillets des vainqueurs, se rendirent à Beaumanoir, qui les conduisit dans son châtel de Josselin, d'où ils ne sortirent qu'en payant rançon courtoise,

« et lorsque, dit Froissard, ils furent tous resanés, car il n'y en avait nul qui ne fût fort blessé. »

Telle fut l'issue de la bataille des Trente. Si elle n'influa pas directement sur les destinées de la Bretagne, elle releva le courage des partisans de Charles de Blois, mortifia l'orgueil anglais, et préserva cette partie de la province d'exactions qui, si elles eussent continué, n'auraient pas laissé une pierre à ses églises, ni un habitant à ses campagnes. Son retentissement en Europe fut immense. Long-temps après l'époque à laquelle elle avait été livrée, on disait en France, en Angleterre et en Allemagne pour exprimer qu'un combat avait été terrible : « *On a combattu comme à la bataille des Trente.* »

Pour perpétuer le souvenir de ce tournoi célèbre, une croix fut plantée au lieu où se trouvait le chêne de mi-voie, tombé de vétusté depuis deux cents ans. La révolution qui ne respecta rien, pas même la gloire, abattit la croix et effaça l'inscription. L'empire songea à la remplacer par un monument, mais les désastres publics empêchèrent toujours la réalisation de cette pensée patriotique. Ce fut seulement sous le règne de Louis XVIII, que l'obélisque, qu'on voit aujourd'hui sur le bord de la route de Ploërmel à Josselin, fut érigé en l'honneur des Trente. Cet obélisque s'élève au centre d'une étoile plantée d'arbres. Sur une pierre, placée dans son enceinte, on lit :

Au levant du côté de Ploërmel :

« Sous le règne de Louis XVIII, roi de France et de Navarre, le « conseil-général du Morbihan a élevé ce monument à la gloire des « Trente. »

Au couchant, du côté de Josselin :

La même inscription en langue celtique.

Au midi :

Le nom des Trente.

Et au nord, du côté de Paris à l'orient :

« 27 mars 1351. »

Les blessures que Beaumanoir avait reçues au combat des Trente ne l'empêchèrent pas de se trouver, l'année suivante, à la bataille de Mauron. Ses talens reconnus comme homme d'état l'appelèrent ensuite à l'ambassade d'Angleterre. Mêlé à tous les évènemens importans qui signalèrent le siècle agité où il vécut, il reçut, en 1357, en qualité de gouverneur de la province de Bretagne, des mains du duc de Lancastre, les clefs de la ville de Vannes. Beaumanoir était prisonnier lors de la célèbre affaire d'Auray. Il obtint du comte de Montfort la permission de combattre, à la condition de n'accepter aucun commandement. Fidèle à cet engagement, il s'attacha à la suite de Duguesclin, cette fleur de la chevalerie, « âme forte, nourrie dans le fer et pétrie sous les palmes, » suivant l'expression pittoresque d'un historien. Tous deux firent pour la cause de Charles des prouesses incroyables, et sans doute, dit l'auteur de la vie de Duguesclin, le succès aurait couronné leurs efforts, s'ils n'eussent été chargés par derrière par cinq cents lances, que Caurelay tenait cachées dans les genêts et les buissons, et qui les attaquèrent quand la chaleur du combat commençait à se ralentir. Dans l'espèce de déroute qui suivit cette attaque imprévue, Beaumanoir ayant aperçu un chevalier nommé Gautier Huet, espèce de géant, qui portait la mort et l'effroi parmi les Bretons, il s'élança à sa rencontre, le renversa et l'eût tué infailliblement, si le célèbre Olivier de Clisson ne se fût élancé à son secours en s'écriant « *Beaumanoir, rendez-vous!* » Mais le chef breton répondit à cette injonction à coups d'épée, cherchant à vendre chèrement sa vie, plutôt qu'à décider une victoire devenue impossible.

Tandis que ces choses se passaient, Charles de Blois couvert de vingt blessures et combattant encore, se trouva tout-

à-coup environné d'une foule d'ennemis qui s'acharnaient à le tuer. Un Anglais lui traversa la gorge d'outre en outre avec son épée, l'héroïque prince tomba sur les genoux, et levant les mains au ciel :

« Grand Dieu, s'écria-t-il, pardonnez-moi le trépas de tant de braves gens qui meurent ici pour moi. J'ai guerroyé longtemps contre ma volonté et par le conseil de ma femme, qui m'a toujours assuré que ma cause était juste. »

Il expira en disant ces mots.

Cette mort décida Beaumanoir à se rendre. Il remit sa vaillante épée à Jean Chandos.

Le traité de paix de Guérande, conclu, en 1365, entre le comte de Montfort et Jeanne de Penthièvre, tira Beaumanoir de la captivité. Il mourut peu de temps après, laissant pour héritage à ses deux fils, Jean IV et Robert, un nom illustré par une des plus loyales et des plus glorieuses carrières que jamais gentilhomme ait parcourues, car nul mieux que lui n'avait compris qu'une naissance illustre est un lourd fardeau et ne s'était plus particulièrement appliqué à justifier ce vieil adage des hérauts d'armes et des maîtres en blason du moyen-âge : « Noblesse oblige. »

Jean IV, son fils aîné, prit une part très active à la guerre entre Charles V et Édouard III, et ayant accompagné le connétable Duguesclin dans ses expéditions, il l'aida à reprendre, sur les Anglais, la Guyenne, le Poitou et la Saintonge et une partie du Limousin. Il partagea, en 1377, avec le célèbre Olivier de Clisson l'honneur de la reddition de la ville d'Auray. Fidèle à Jean de Montfort, il ne l'abandonna ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune. Charles V, qui se défiait des dispositions du duc de Bretagne et qui avait à venger sur lui des griefs particuliers, convoqua un lit de justice au parlement, et somma le duc d'y comparaître pour y répondre :

1° De plusieurs excès commis contre les barons de Bretagne, et notamment contre le sire Olivier de Clisson.

2° Du meurtre d'un prêtre porteur de lettres d'ajournement.

3° D'avoir appelé l'Anglais en Bretagne.

Un huissier appela Jean de Montfort à la porte de la chambre, à la table de marbre, au perron et à la porte du palais, et le comte n'ayant répondu à aucun de ces quatre appels, fut déclaré coupable du crime de félonie et lèse-majesté. Un arrêt de mort fut en conséquence porté contre lui, et son domaine confisqué au profit du roi.

Jean de Montfort protesta contre cet arrêt, réclama les secours de l'Angleterre et l'appui de ses barons. Jean de Beaumanoir fut le plus ardent promoteur de la ligue qui se forma, en 1379, en faveur de ce prince, parmi la noblesse bretonne. Il entra en Normandie à la tête de deux cents lances, ravagea cette province, battit les corps d'armée royaux, et revint en Bretagne chargé de butin. On le vit ensuite, de concert avec le duc d'Anjou, le seigneur de Laval et le vicomte de Rohan, être l'un des arbitres de la paix proposée au roi de France. Envoyé, en 1380, en Angleterre, en qualité d'ambassadeur, il est traité d'*amé* cousin dans l'acte de cette députation. Cette importante mission accomplie, il part pour la Flandre avec la fleur du duché, se trouve à la fameuse bataille de Rosebug, gagnée par les Flamands révoltés contre leur comte, et meurt, à son retour en Bretagne, dans une intrigue obscure.

Il était de notoriété publique que Jean III entretenait la fille d'un de ses fermiers, nommé Roland Moysan. Un jour, ce dernier revenant du château de Beaumanoir, rencontra le sire de Tournemine, ennemi personnel de Jean et amoureux de sa femme, dame Duplessis Bertrand :

« Homme sans cœur, vilain, détestable lâche, dit le chevalier au paysan, comment n'as-tu pas su défendre ta fille contre les séductions de ce Beaumanoir, qui affiche ta honte partout? »

Là-dessus le métayer devint tout pâle, et serrant la main du sire de Tournemine avec une énergie farouche :

« Merci, messire ! » répondit-il.

Ces deux mots contenaient un arrêt de mort. En effet, depuis ce moment, Roland ne cessa de veiller sur le comte comme le tigre sur sa proie, et le soir du mardi gras, Beaumanoir s'étant rendu à la ferme, monté sur sa haquenée, Roland, aux aguets, courut aussitôt chercher un jeune homme borgne, nommé Geoffroy Robin, puis assisté de ce complice, revint à la métairie, et y ayant trouvé Beaumanoir, il l'assomma à coups de cognée; mais ce meurtre ne resta pas impuni. Ni les retraites profondes des forêts, ni les sables mouvans des landes bretonnes, ne purent soustraire les coupables à la justice. Roland et Geoffroy furent arrêtés. Le fermier eut le poing coupé et fut pendu, après avoir confessé son crime, mais sans qu'un mot fût sorti de ses lèvres dans ses différens interrogatoires pour accuser le sire de Tournemine. Il se borna à affirmer qu'il avait été envoyé par Robert pour assassiner son frère, et les tourmens de la torture ne purent jamais lui arracher d'autre aveu.

Sous le coup d'un malheur cruel et d'une épouvantable calomnie, Robert, dont les soupçons contre le seigneur de Tournemine s'étaient tournés en certitude depuis que ce dernier avait épousé la veuve de Jean de Beaumanoir, n'hésita pas à accuser publiquement ce seigneur de complicité avec les assassins. Il se rendit le lundi après la Saint-Michel au parlement de Vannes, où siégeait le duc de Bretagne, renouvela son accusation suivant les formes usitées en ce temps-là, et demanda le combat à outrance. Le seigneur de Tournemine ayant répondu par un démenti formel aux allégations de son accusateur, et donné son gage, le duc de Bretagne fixa le duel au mardi suivant la Noël (1386), et indiqua pour champ clos le *Bouffai* de Nantes. Au jour convenu, il s'y rendit lui-même avec ses gentilshommes et ses conseillers. Beaumanoir se pré-

senta le premier en lice, à cheval et armé, portant sur son bouclier ses armes d'azur à onze billettes d'argent, accompagnées de la devise de sa maison : « *J'aime qui m'aime,* » et comme son adversaire tardait à paraître, il pria le héraut de faire l'appel, et aussitôt celui-ci s'approcha des barrières et cria à haute voix :

« Messire Pierre de Tournemine, venez à votre journée contre le sire de Beaumanoir. »

A la troisième sommation, Pierre parut. Les deux champions descendirent de cheval, on mesura les épées, puis on les conduisit dans un champ où étaient placés les reliques et le missel. Là le président de Bretagne, prenant la parole, dit à Beaumanoir :

« Monsieur de Beaumanoir, vous jurez à Dieu et aux saints Evangiles que vous n'entendez faire preuve contre le sire de Tournemine que par votre épée et votre bon droit sans recourir à aucun charme, sorcellerie ni armes cachées. »

Beaumanoir, les mains étendues sur les reliques et le missel, répondit :

« Je le jure. »

Le président s'adressant ensuite à Tournemine.

« Et vous, monsieur Pierre de Tournemine, jurez à Dieu et aux saints Evangiles que vous avez bon droit dans votre défense envers monsieur de Beaumanoir, suivant les termes de la bataille convenue entre vous. »

Pierre, les mains étendues sur les reliques et le missel, répondit :

« Je le jure. »

Les deux champions remontèrent à cheval, et le maréchal ayant crié par trois fois : « Laissez aller, » ils s'élancèrent l'un sur l'autre avec fureur.

Ce fut le combat acharné de deux hommes qui sentent que la mort est au bout de leurs lances, et que l'honneur de l'un

des deux doit rester sur le champ de bataille. Beaumanoir ayant pressé le seigneur de Tournemine, avec autant de résolution que de vigueur, le blessa dès l'abord, le désarçonna après des efforts désespérés, lui mit le pied sur la poitrine, la *miséricorde* sur la gorge et le somma de lui dire la vérité ; mais Tournemine, tout en s'avouant vaincu, répondit que « sur Dieu et au péril de son âme, il n'avait oncques commis le crime dont on le chargeait, » et on l'emporta du champ de bataille à demi mort. Ce fut avec beaucoup de peine que Beaumanoir obtint du duc de Bretagne qu'il ne serait ni pendu, ni attaché sur la claie, en dépit de la coutume alors en vigueur en Bretagne et dans toute la France, qui voulait que lorsqu'un chevalier, accusé d'un crime capital, était vaincu dans le duel à outrance ou *jugement de Dieu*, vivant, on le livrât au bourreau, mort, aux fourches patibulaires.

En Robert s'éteignit la première branche de cette noble famille, qui ne fit que passer par une longue suite d'illustrations; mais celle des vicomtes du Besso, qui en était issue, soutint avec éclat la renommée qui s'était attachée, dans les siècles précédens, au grand nom de Beaumanoir. Jean, frère de Guillaume, tige des seigneurs de Lavardin, fut un des quarante-deux capitaines d'hommes d'armes de la province qui prêtèrent, en 1419, entre les mains des commissaires du duc de Bretagne, serment de fidélité à ce prince.

Jean Ier eut de sa femme Jeanne Boutie, Jean de Beaumanoir, deuxième du nom, successivement chambellan du duc de Bretagne et chef de ses gendarmes, tombé en combattant aux landes et mares de Tanières.

L'historien doit s'empresser de traverser les vies obscures de Jean III et de Briant de Beaumanoir qui succédèrent à ce dernier, pour arriver à Gilles, fils de Briant, qui accompagna Charles VIII en Italie, à la conquête de Naples, et se couvrit de gloire à cette célèbre bataille de Fornoue, qui sauva d'une

ruine complète l'armée française, éternellement malheureuse dans ses expéditions transalpines.

Ce seigneur partagea, avec Bayard, l'insigne honneur d'être créé sur le champ de bataille chevalier par un roi de France. Il mourut en 1498. Charles son fils, qui lui succéda, laissa à sa mort, arrivée en 1552, son héritage à Jacques, seigneur de Villaines, échanson de Henri II et gentilhomme ordinaire du dauphin, dont naquit Toussaint de Beaumanoir, baron du Pont et de Rostrenan, marié à Anne de Guemadeuc, en qui s'éteignit la branche des vicomtes du Besso.

Guillaume de Beaumanoir fut le premier gentilhomme de ce nom, seigneur de Lavardin. Il eut de Jeanne Girard, dame de Laudemont, Jean, premier du nom, écuyer d'écurie du roi de France, marié à Marie Reboulle. Jean II, fils de Guillaume, épousa en secondes noces Hélène de Villefranche. De cette union, naquit François de Beaumanoir, père de ce rude et chevaleresque Charles, dont la gloire serait plus pure si elle n'était entachée d'une apostasie religieuse.

Ce seigneur embrassa les doctrines de la religion réformée. Il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Saint-Denis, assista à la défense de la Rochelle, se signala à la tête de ses compagnies d'arquebusiers à la bataille de Montcontour, fut gouverneur du roi de Navarre, et périt enveloppé dans le grand désastre de la Saint-Barthélemi. Son fils, Jean III, élevé auprès de Henri IV, alors prince de Béarn, fit ses premières armes, à dix-huit ans, au siége de Poitiers, dans l'armée des huguenots; mais l'ambition de parvenir dans une route fermée aux protestans, une vocation décidée et la fin tragique de son père, le déterminèrent à abjurer solennellement ses erreurs et à rentrer dans le sein de la religion catholique. Lors du départ du roi de Navarre de la cour de France, en 1579, il suivit ce prince, non par un retour de religion, mais pour sa propre sûreté, car il venait de tuer par jalousie, à Lucé, dans le Maine,

le surintendant de la maison de Larochefoucauld, qui faisait la cour à madame de Macé, jeune et riche veuve que Lavardin voulait épouser.

Un des secrets de la politique artificieuse de Catherine de Médicis était de s'entourer des plus jolies femmes de la cour, qui, dressées par cette habile institutrice au manège d'une séduction perfide, attiraient à son parti les seigneurs qu'elle désirait s'attacher, et lui dévoilaient les projets de ceux qu'elle voulait abattre. Jean de Beaumanoir tomba dans le piège séduisant que cette princesse lui tendit, en 1578, lors de son voyage à la cour de Béarn, et n'hésita point à l'accompagner à Paris. Peu de temps après, il fut nommé colonel de l'infanterie française. Le roi lui confia la survivance du gouvernement de Poitou, et le commandement en chef de l'armée royale en l'absence du duc de Joyeuse. Sa valeur fit des miracles à la bataille de Coutras, où ce duc fut tué, mais sans fixer la victoire sous les drapeaux des catholiques.

Le chapitre de la transsubstantiation, dans la confession de Lancy, lui reproche d'avoir embrassé le parti de la Ligue en 1589. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il composa avec Henri IV, en 1595, lui demeura invariablement fidèle et lui sauva la vie à la journée d'Aumale. Par une juste rémunération, ce monarque l'éleva à la dignité de maréchal de France, lui conféra le collier de ses ordres et érigea sa terre de Lavardin en marquisat. Après la découverte de la conspiration de Biron, il fut chargé de la direction d'un corps d'armée, destiné à contenir la province de Bretagne, et fut l'un des sept gentilshommes qui se trouvaient dans le carrosse de Henri IV, lors de l'assassinat de ce grand roi par Ravaillac. La mort du héros ne diminua rien du crédit et de la faveur de Lavardin. Il remplit, le 27 octobre 1610, les fonctions de grand-maître au sacre de Louis XIII, et peu de temps après fut envoyé en ambassade extraordinaire en Angleterre. Il mourut au retour, à

Paris, en novembre 1614, et fut enterré dans la chapelle Saint-Jean de l'église cathédrale du Mans, laissant la réputation d'un militaire accompli et d'un négociateur habile.

Le maréchal de Lavardin eut de Catherine de Carmain, sa femme, comtesse de Négropolisse, Henri, premier du nom, marquis de Lavardin comme son père, comte de Beaufort, et maréchal-de-camp des armées du roi, mort, en 1644, d'un coup de mousquet reçu au siège de Gravelines, et qui demeura historiquement absorbé entre la gloire de son père et la renommée de son fils.

Henri-Charles de Beaumanoir commença à porter les armes contre les Turcs au combat de Saint-Gothard, dans un corps de troupes françaises auxiliaires, commandé par Montécuculi. Il accompagna Louis XIV dans sa campagne de Flandres, s'y distingua sous ses yeux, et assista sous Turenne, aux prises de Charleroi, d'Armentières et de Courtray, en 1667, puis à la conquête de la Franche-Comté et aux guerres de Flandres en 1672.

Aux talens du capitaine, le marquis de Lavardin joignait les qualités de l'homme d'état; son ambassade à Rome est très célèbre. Louis XIV s'était brouillé, relativement aux franchises des quartiers des ambassadeurs, avec Innocent XI, pontife à grand caractère, et dont la fermeté allait jusqu'à l'inflexibilité, lorsqu'il croyait son opinion ou ses intérêts d'accord avec la justice. Les franchises étaient un droit d'asile qui ne s'étendait pas seulement aux palais des ambassadeurs, mais encore aux maisons adjacentes, où les malfaiteurs trouvaient un refuge assuré. La plupart des gouvernemens européens, sur les représentations de la cour de Rome, avaient consenti à de sages restrictions. Le seul Louis XIV refusa de se relâcher de ses anciennes prétentions, répondant à ceux qui lui citaient l'exemple des monarques ses contemporains, qu'il n'était pas dans l'habitude de régler sa conduite sur celle d'autrui. Il donna au

marquis de Lavardin l'ordre formel de maintenir ses privilèges dans leur intégrité.

Dès son entrée sur les terres ecclésiastiques, un maître des cérémonies vint signifier au marquis de Lavardin, de la part du souverain pontife, qu'il ne serait reçu, en qualité d'ambassadeur, qu'autant qu'il renoncerait aux franchises. Lavardin n'en continua pas moins sa route. Suivi de huit cents gentilshommes de l'ambassade, officiers et gardes-marines, il fit une entrée pompeuse à Rome, le 16 novembre 1687. Les douaniers s'étant présentés pour visiter ses bagages, il les renvoya en disant qu'il leur ferait couper les oreilles s'ils s'avisaient d'y revenir. Il prit possession du palais Farnèse, tandis que sa suite se logea dans le quartier environnant. Innocent XI, de plus en plus irrité, fulmina contre lui une bulle d'excommunication, et fit interdire l'église de Saint-Jean-de-Latran, où l'ambassadeur français avait communié pendant la nuit de Noël. Par représailles, Louis XIV refusa de recevoir le nonce, le retint prisonnier, et se saisit d'Avignon comme il avait fait au temps d'Alexandre VIII : de son côté le parlement appela comme d'abus. Mais le pape fut sourd aux réclamations comme il l'avait été aux menaces; et ce fut seulement à sa mort que son successeur consentit à donner satisfaction à Louis XIV; mais ce prince, fidèle à son caractère de grandeur, renonça aux franchises dès qu'on parut disposé à les lui accorder. Le marquis de Lavardin revint en France, en mai 1689, et mourut, à Paris, en 1701, laissant de ses deux femmes, Charlotte d'Albert et Anne de Noailles, trois filles, dont l'une mariée à Lachâtre, et un fils Henri-Emmanuel. On raconte qu'il fit venir ce dernier à son lit de mort, et lui défendit, sous peine de sa malédiction, d'épouser une Noailles, mais « Lavardin eut le sort des rois dont les volontés sont autant méprisées après leur mort que redoutées de leur vivant. » Les Noailles, étant les plus proches parens d'Henri-Emmanuel, l'élevèrent sous leurs

yeux, affaiblirent, peu-à-peu, dans son esprit l'imprécation paternelle, et le marièrent à une de leurs filles en 1702 ; mais ce mariage ne porta aucun fruit. Le jeune Beaumanoir fut tué à la bataille de Spire, où il commandait un régiment de cavalerie, finit son nom et sa maison, et laissa ses deux sœurs sous la tutelle de la famille de sa femme qui en maria une à Châteaurenaud, fils du maréchal de France et lieutenant-général de Bretagne.

Saint-Simon a tracé du marquis de Lavardin un portrait en caricature, mais qui mérite d'être rapporté.

« C'était, dit-il, un gros homme extrêmement laid, de beaucoup d'esprit et fort orné. On l'accusa d'être avare et difficile à vivre. Il disait que de sa vie il n'était sorti de table sans appétit et assez bien pour manger encore. Sa goutte, sa gravelle et l'âge où il mourut, ne persuadèrent à personne d'imiter son exemple. »

Madame de Sévigné, plus juste envers Lavardin que son caustique contemporain, a complété ou plutôt rectifié ce portrait, en disant dans ses lettres : « Il a, en vérité, de très grandes et bonnes qualités, une hauteur et une audace qui lui ont fort bien réussi jusqu'ici, puis tout d'un coup une douceur et une déférence qui le relèvent encore. C'est le moins lâche et le moins bas courtisan que j'aie vu. »

ARMAGNAC.

PARMI les maisons nobles qui grandirent à l'ombre de la royauté, celles des comtes d'Armagnac occupe la première place. A une époque où les possesseurs de grands fiefs étaient tout puissans en France, cette famille exerça sur les affaires de l'état une influence directe et permanente; son nom se retrouve mêlé à tous les évènemens marquans de l'histoire de France. Nous verrons dans le cours de cette étude un d'Armagnac gouverner le Languedoc au nom du roi, pacifier le Limousin et tenir tête à l'Anglais; un second, donner son nom au parti de la cour dans la sanglante querelle des d'*Armagnacs* et des *Bourguignons;* un troisième, fonder la branche illustre des Nemours.

Le comté d'Armagnac, pays peuplé et très fertile, était situé dans le gouvernement de Gascogne. Il était borné à l'ouest par la Garonne, à l'occident par la Gascogne particulière, au septentrion par le Condomois et l'Agénois. Il comprenait les vicomtés et seigneuries de Fézensac, d'Armagnac, de Biran et Baran, les vicomtés de Loumagne, d'Anvillar, de Fézensaguet, de Bruilhoir; les seigneuries de Lectoure, d'Ansan, Rivières

Basse, Aure, Magnoal, Nesterre et Baresse. On y comptait plus de mille huit cents fiefs sujets au ban et à l'arrière-ban.

L'origine de la célèbre famille des d'Armagnac remonte haut dans l'histoire. Le premier comte d'Armagnac était contemporain du roi Lothaire. Moréry rapporte que Garcias-Sanche, le *Courbé*, duc de Gascogne, qui vivait au commencement du neuvième siècle, laissa trois fils entre lesquels il partagea ses états. Sanche, l'aîné, eut la grande Gascogne; le second, Guillaume Garcias, le comté de Fézenzac qui comprenait l'Armagnac; le troisième, Arnaud *Nonné*, l'Asturac. Ce Guillaume Garcias, comte de Fézensac, eut deux fils, et donna au cadet, Bernard *le Louche*, l'Armagnac à titre de comté. Ce fut le premier comte de ce nom. On ne connaît rien de sa vie. Le nom même de sa femme est ignoré.

Les comtes d'Armagnac commencèrent à devenir puissans sous Géraud Ier, dit *Trancaléon*, et Bernard Tumapailles, son successeur. Ce prince, pieux et guerrier comme toute sa race, se signala par ses victoires et ses libéralités envers l'église. Il se rendit maître du duché de Gascogne après la mort d'Odon, comte de Poitiers, tué devant Mauzé, et le conserva jusqu'en 1070, époque à laquelle il fut vaincu en bataille rangée par Guy Geoffroy, comte de Poitiers, près du monastère de la Castelle ou vicomté de Cluny. Sa femme, Emmengarde, étant morte peu de temps après, ce seigneur renonça au monde, prit l'habit religieux au couvent de Saint-Manzon, qu'il avait fondé, et mourut en odeur de sainteté.

Bernard III, qui lui succéda, suivit Guillaume, comte de Poitiers, à la Réole, et assista au jugement rendu contre le vicomte de Bénauges, touchant les impositions qu'il avait levées sur la Garonne. En 1110, il tint, avec Gaston de Foix, une assemblée notable de vassaux pour jurer la *trêve de Dieu* ordonnée par le concile de Latran, confirma le privilège accordé à l'abbaye de Saint-Ré et fit une donation à l'église d'Auch.

Il laissa de ses deux femmes, Alpair et Gerberje, Géraud III et Othon d'Armagnac.

La vie de Géraud III, celle de son fils Géraud IV et de son petit-fils Bernard sont enveloppées d'une trop profonde obscurité pour rien offrir de certain à l'histoire. Celle d'Arnaud-Bernard, frère de Géraud IV, ne se distingua que par une usurpation au préjudice de son neveu. Par une seconde usurpation Pierre Géraud succéda à Arnaud-Bernard, et Bernard V n'entra en possession de l'héritage que ses oncles lui avaient ravis qu'à la mort de ce dernier. Ce seigneur eut le malheur de faire partie de la ligue qui se forma, en 1241, contre le roi-type, le législateur, le héros et le saint de cette époque, Louis IX. Il ne tarda pas à s'en repentir, et mourut, en 1245, sans postérité, laissant son comté à sa sœur Makarose I[re], qui se le vit bientôt disputer par Gérand V, fils de Roger d'Armagnac et petit-fils de Bernard IV.

De cette rivalité de prétentions naquit une guerre sanglante. Elle se perpétua sous Makarose II, fille de la précédente, et ne se termina qu'en 1255 par l'entremise de quelques seigneurs puissans.

Ce Géraud V, vicomte de Fézensaguet, et comte d'Armagnac, après la mort de sa cousine Makarose II, est cité par les chroniqueurs cômme un seigneur ambitieux, entreprenant, ayant comme tous les hommes supérieurs commandement sur la fortune. Ses démêlés avec Guérande Casaubon peignent parfaitement son caractère. Il s'était brouillé avec ce seigneur relativement au château de Sompuy qu'il prétendait dans sa *mouvance*. Or, tout seigneur qui possédait des terres dans la mouvance d'une seigneurie devenait vassal du possesseur de cette seigneurie, et devait, en cette qualité, lui prêter hommage sans épée, sans éperons, tête nue et à genoux. Le comte d'Armagnac réclamait l'hommage de Guillaume Casaubon à titre de vassal que l'autre niait. On se défia réciproquement

et on en vint aux armes. Dans un combat livré, en 1272, Arnaud-Bernard, frère de Géraud V, fut tué par Guérande Casaubon. Le comte, furieux, intéressant à sa querelle ses parens et ses alliés, se joignit à eux pour tirer de cette mort une vengeance éclatante. Le comte de Foix, son beau-frère, lui amena la *droite fleur de chevalerie* de son comté. Hors d'état de résister à cette puissante ligue, Guérande Casaubon se plaça sous la sauve-garde du roi qu'il reconnut pour son seigneur immédiat. Il remit son château de Sompuy et toutes ses possessions au sénéchal de Toulouse, et se constitua lui-même prisonnier dans ce château pour y attendre le jugement de Philippe-le-Hardi au sujet de la mort d'Arnaud-Bernard. Mais malgré la défense que le sénéchal fit aux deux comtes d'attaquer un vassal du roi de France, et sans respect pour les pannonceaux royaux qu'il avait fait dresser sur les murailles de Sompuy, ils assiégèrent cette place, la prirent et en massacrèrent les habitans. Philippe, instruit de ces attentats, les fit citer tous deux à sa cour. Géraud seul s'y présenta, plaida hardiment sa cause et obtint sa grâce moyennant une amende de 15,000 livres tournois.

Engagé, plus tard, dans une querelle avec le sénéchal de Toulouse, qui nourrissait contre lui de vieux ressentimens, il n'hésita pas à le combattre malgré la faiblesse de ses ressources et l'inégalité de ses forces; mais, trahi par la fortune, il fut fait prisonnier et renfermé dans le château de Péronne, où il resta deux ans. Ce seigneur mourut, en 1295, la même année que Philippe III, roi de France.

A côté des figures rudes et guerrières des premiers comtes d'Armagnac, nous voyons s'élever ici la figure vénérable d'Armanjeu d'Armagnac, chanoine de Toulouse et archevêque d'Auch en 1262. Ce prélat était frère de Géraud V. Tous les historiens s'accordent à le représenter comme un homme très pieux et très savant. Il fut l'arbitre des différends de plusieurs

princes. En 1266, le pape Clément IV rétablit, à sa considération, *l'ordre de la paix* si long-temps interrompu. Nous le retrouvons, deux ans après, aux conférences de Mont-de-Marsan, où Gaston de Béarn traita du mariage de sa fille Constance avec Henri, fils de Richard d'Angleterre, roi des Romains, et à celles de Tarbes, en 1284, où le même vicomte de Béarn remit, au nom du roi d'Angleterre entre les mains du sénéchal de Gascogne, le comté de Bigorre en litige entre Laure, vicomtesse de Turenne, et Constance, vicomtesse de Marsan. Ce prélat tint ensuite plusieurs conciles provinciaux sur la discipline ecclésiastique de son diocèse, et mourut, dans un âge très avancé, avec la réputation d'un saint.

L'histoire et la chronique ne fournissent que des renseignemens vagues et très incomplets sur Bernard et Gaston d'Armagnac, fondateur de la branche de la maison Fézensaguet, non plus que sur Roger d'Armagnac, évêque de Lavaur, en 1318, que M. de Sainte-Marthe fait aussi évêque de Lectoure, en 1325, sur Capanelle, Marthe, Constance et Makarose d'Armagnac, mariée à Arnaud-Guilhem, seigneur de la Barthe. Tout se borne ici à une sèche énumération de noms et de dates qui sert de jalons à l'historien, mais qui est sans intérêt et sans instruction pour le lecteur.

C'est seulement à Bernard VI que l'histoire de cette famille reprend un caractère authentique. La vie de ce seigneur, aussi agitée que celle de son aïeul Géraud V, est en partie remplie par la guerre qu'il eut à soutenir contre le comte de Foix, relativement au testament du vicomte de Béarn qu'il maintenait faux. Un arrêt de 1295 avait, suivant l'usage du temps, ordonné le duel entre les deux rivaux. Au jour convenu ils se rendirent en armes accompagnés de leurs parrains et écuyers au lieu du combat, situé en la ville de Gisors; mais comme ils étaient en champ clos et prêts à en venir aux mains, un ordre du roi suspendit le combat. Ce monarque ne bornant pas là

sa médiation, vint lui-même à Toulouse, mais le comte de Foix refusa son arbitrage et la guerre continua. Bernard VI n'en vit pas la fin. Il mourut, en 1313, suivant quelques historiens, en 1321, suivant d'autres, et fut enterré dans l'église d'Auch auprès de son père.

Il laissa de sa seconde femme, Cécile de Rodez, fille puînée de Henri II, Jean I[er], qui lui succéda, Marthe et un fils naturel, Jean-le-Bâtard, dit la *guerre*, qui, après s'être distingué dans la profession des armes, embrassa l'état ecclésiastique et devint patriarche d'Alexandrie avec l'administration de l'évêché de Rodez.

Jean I[er] fut un des seigneurs les plus influens et les plus en relief de ces temps. Les domaines de sa maison comprenaient l'Armagnac, le Rouergue et le Val-Dorat. Il rendit d'éminens services aux rois de France Philippe de Valois, Jean II et Charles V dans leurs guerres de Gascogne, et en fut magnifiquement récompensé. Philippe de Valois lui accorda la remise de ses droits de ressort sur la terre de Casaubon, Jean et Charles V, outre des gratifications considérables, l'élevèrent à la dignité de gouverneur des états du Languedoc. Le dernier lui octroya à vie le château et châtellenie de Jengon. On lit dans un mandement, du 20 novembre 1370, l'ordre du duc d'Anjou, à Saint-Etienne de Monméjean, *de payer à son très cher et amé cousin le comte d'Armagnac* 2,000 *francs d'or, en déduction de la pension de* 10,000 *qu'il doit avoir chaque année sur les aides ordonnées à lever ès-pays de Languedoc pour la délivrance du feu roi Jean.*

Dans le poste élevé où le plaça la confiance des rois de France, Jean d'Armagnac donna les preuves d'un patriotisme ardent, d'une résolution intrépide et d'une intelligence supérieure. Après la signature du traité de Brétigny, lorsque tout s'inclinait devant le glaive d'Edouard, il refusa de passer sous la domination anglaise. Les inimitiés toujours subsistantes en-

tre sa maison et celle de Foix lui mirent plus d'une fois les armes à la main. Après des chances diverses de fortune, il fut défait près de Toulouse, et emmené prisonnier par son rival qui fixa sa rançon à 50,000 livres. Quelques années après il fut chargé, conjointement avec Charles d'Espagne, connétable de France, de négocier avec le comte de Flandres et les communes du pays sur toutes leurs demandes. Il suivit, plus tard, le prince Noir en Espagne, se brouilla avec lui à son retour, contribua à la pacification du Limousin, et mourut, invariablement attaché à la France, en 1373. Pendant toute sa vie ce seigneur exerça une véritable petite souveraineté en Languedoc. Il se qualifiait dans ses actes de comte d'Armagnac par *la grâce de Dieu*, formule qui signifiait qu'un seigneur relevait de Dieu seulement. On a conservé des titres où son sceau est attaché. Ce sceau est écartelé avec un lion, un léopard lionné et deux vieillards pour supports, vêtus à la royale, couverts d'un bonnet surmonté d'une couronne antique. Le cimier est une gerbe qui sort d'une couronne à fleurons.

Jean II, surnommé *le bossu*, avait servi sous son père, en Languedoc, avec le titre de comte de Charolais, et appris sous cet excellent maître l'art de la guerre. C'était un de ces seigneurs que les Anglais ne voyaient guère qu'à travers la visière de leurs casques. Aussi l'avaient-ils surnommé le *lion d'Armagnac*. Ses prouesses justifièrent cette glorieuse appellation. En 1366, il s'empara du château de Mounay, gardé par les Anglais, le conserva dix-huit mois à ses dépens et le vendit ensuite moyennant 4,000 francs d'or au duc de Bourgogne qui le fit abattre. Les habitans de Lectoure, pour récompenser les services qu'il leur avait rendus, lui donnèrent la moitié de la justice de leur ville. Il l'administra jusqu'à sa mort arrivée en 1384. Quatre enfans naquirent de son mariage avec Jeanne de Périgord, Jean II, son successeur, Bernard d'Armagnac, comte de Charolais, Béatrix d'Armagnac, surnommée la *gaie*

armagnacoise, et un fils naturel, Jean, qui, comme presque tous les bâtards de bonne maison à cette époque, embrassa l'état ecclésiastique, fut évêque de Nantes et l'un des fauteurs de l'anti-pape Benoît XIII.

A Jean II succéda Jean III son fils aîné. La Guyenne était, à l'époque de l'avènement de ce seigneur, hérissée de châteaux et de forteresses habités par des bandits qui les avaient arrachés à leur véritables possesseurs. L'un d'entre eux, surnommé Amérygot *Téte-Noire,* s'était rendu assez puissant pour tenir tête aux plus habiles capitaines. Il vivait en souverain, en portait le titre et en avait usurpé l'autorité. Jean d'Armagnac purgea les provinces méridionales des brigands qui les infestaient, traita avec Amérygot *Téte-Noire* et mit un frein à ses excès. Pour le dédommager des énormes sacrifices que cette guerre lui avait coûtés, le roi de France le gratifia, en 1388, d'une somme de 240,000 livres.

Deux ans après Jean d'Armagnac vendit à ce monarque le comté de Charolais, puis, poussé par cet esprit d'aventure qui était le trait distinctif de la noblesse d'alors, il leva une armée de 15,000 hommes et résolut de remettre son beau-frère, Charles de Visconti, en possession du duché de Milan, que Jean Galéaz avait usurpé par l'assassinat de son oncle Bernarbo Visconti. Cette expédition, secrètement favorisée par le duc de Berry, et hautement blâmée par la duchesse de Touraine, qui fut depuis la célèbre veuve du duc d'Orléans, n'eut aucun succès. Repoussé avec très grande perte devant Castelazo, défendue par Jacques de Verne, Jean II porta ses armes en Lombardie, et vint mettre le siège devant Alexandrie de la Paille, ainsi nommée à cause de ses remparts construits avec de la paille et de la terre mêlées. Mais au moment où il comptait s'emparer de cette place, il tomba dans une embuscade. Placé tout sanglant sur un chariot, un de ses conducteurs imaginant tirer de lui une rançon considérable, lui proposa de

le rendre à la liberté : « *Je sens que ma vie s'épuise avec mon sang*, répondit le comte; *je me vois aux portes de la mort, mais j'aurai la satisfaction d'échapper à votre triomphe et de mourir sans être vaincu.* »

Et ayant demandé un peu d'eau, il expira en murmurant : « *In manus tuas, Christe, commendo spiritum meum.* »

Bernard VII, fils puîné de ce seigneur, qui avait été, disent les vieux historiens, également *prompt de la langue* et de *la main*, portait, depuis long-temps, le titre de comte d'Armagnac, de Rodez, etc. Dès l'an 1390, il en exerçait les droits en qualité de collègue et d'héritier présomptif. Dans la cession que Philippe Ier, duc de Bourgogne, lui fit du comté de Charolais, le 11 mai 1390, il est qualifié comte d'Armagnac, de Fézensac, de Rodez, vicomte de Loumagne d'Anvillars; il prend les mêmes titres dans une charte du 6 janvier 1691.

Remontant par ses aïeux jusqu'au berceau de la monarchie, Bernard d'Armagnac ne voyait que la maison régnante qui le surpassât en grandeur et en autorité, et depuis les princes jusqu'à la simple noblesse, il n'y avait point de familles en France qui ne se fissent honneur de tenir à la sienne. Aussi fut-il appelé à jouer l'un des premiers rôles dans la sanglante tragédie qui commence à l'assassinat du duc d'Orléans, et se continue à travers la démence de Charles VI jusqu'au meurtre de Jean-sans-Peur.

A la tête de seize cents chevaliers et de quatre mille chevaux, il soumit d'abord la Gascogne, en chassa les Anglais, fit prisonnier le sire de Caumont qui les commandait, et lui enleva dix-huit places, au nombre desquelles étaient le port Sainte-Marie, Lesenhac, Toniens, Paillac, Lamotte-de-Soudre et la tour d'Aiguillon, réputée imprenable. Bomberat, ville carrée, flanquée de quatre grosses tours, entourée de larges fossés et peuplée d'habitans belliqueux, subit le même sort.

L'histoire donne le secret des profondes inimitiés qui divi-

sèrent les maisons de Bourgogne et d'Orléans, et alimentèrent le feu de la guerre civile en France. Furieux de voir le duc d'Orléans entretenir un commerce coupable avec Isabeau de Bavière, concentrer entre ses mains toute l'antorité, créer chaque jour de nouveaux impôts, et disposer scandaleusement d'un pouvoir que son ambition rêvait pour lui-même, Philippe de Bourgogne avait osé exprimer publiquement son mécontentement dans la fameuse lettre qu'il adressa, en 1400, au parlement : « Advisez, y était-il dit, et mettez peine que la chevance du roi monseigneur et son domaine ne soient gouvernés ainsi qu'ils sont de présent; car, en vérité, c'est grande pitié et douleur de oyr ce que j'en ai oy dire, et ne cuidasse point les choses être dans l'état qu'elles sont; si veuillés faire tout le bien que vous pourrez, et pour certain, vous ferez bien et votre devoir, et quand est de nous, nous nous y employerons volontiers et de bon cœur à toute notre puissance. »

Cette lettre fut la première manifestation publique d'une haine qui devait aboutir à un crime. A la mort de son père, arrivée en 1403, Jean-sans-Peur hérita avec sa puissance de ses inimitiés contre la maison d'Orléans, et y joignit à un caractère plus cruel une ambition plus entreprenante. Plusieurs historiens assurent, il est vrai, que cette haine n'eût pas seulement pour cause une rivalité de fortune. A les en croire le duc d'Orléans conservait dans une des salles de son palais les portraits des dames de la cour dont il avait obtenu les faveurs, et la duchesse de Bourgogne était du nombre. Ce qui est bien certain, c'est que le duc d'Orléans fut assassiné, rue Saint-Antoine, le 23 novembre 1407, par ordre de Jean-sans-Peur, bien que ces deux princes se fussent, quelques jours auparavant, juré dans le conseil une amitié inviolable, qu'ils eussent communié de concert, *pris les épices* et *bu le vin* ensemble.

Bonne, fille de Bernard VII, ayant épousé le fils du duc assassiné, le comte d'Armagnac se trouvait lié au parti du duc

d'Orléans, autant par le sang que par ses inclinations personnelles. Aussi le voit-on embrasser cette cause avec chaleur, et devenir, après l'assassinat du frère du roi, l'appui de son fils et l'espoir de sa veuve, cette belle et inconsolable Valentine de Milan, qui, à la mort d'un époux adoré quoique infidèle, adopta cette mélancolique devise : « *Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien.* »

Paris se divisa dès-lors en deux partis, l'un dévoué à Jean-sans-Peur, sous la dénomination de ***Bourguignons***, l'autre attaché aux intérêts du duc d'Orléans, sous celle *d'Armagnacs.* Tour-à-tour vaincues et triomphantes, ces deux factions désolèrent la France pendant dix ans, et comme si toutes les calamités devaient fondre à-la-fois sur ce malheureux règne, la famine, la peste et l'invasion anglaise, vinrent se joindre à la guerre civile et accroître ses horreurs.

Appelé, par Charles VI, à la défense du royaume, Bernard d'Armagnac accepta ce rôle dangereux en échange de la dignité de premier ministre et de l'épée de connétable. On lui confia, en outre, la surintendance des finances et le gouvernement de toutes les forteresses; l'armée royale arbora les couleurs de sa maison.

Placé aussi près du trône qu'un sujet puisse l'être, chef de l'armée, dispensateur des revenus publics, Bernard d'Armagnac déploya, dans ce poste éminent, toutes les ressources d'un grand caractère. Aidé de ses fidèles serviteurs, Barbazan, Tanneguy et Duchâtel, il poussa avec activité la défense de Paris, dont il fit murer les portes, sévit vigoureusement contre le parti bourguignon, en représailles d'une conspiration ourdie pour le perdre pendant la campagne d'Honfleur contre les Anglais, interdit les réunions, et fit démolir la grande boucherie et l'écorcherie regardées comme le foyer des partisans de Jean-sans-Peur. Profitant ensuite de son ascendant sur l'esprit affaibli de Charles VI, il fit exiler, à Tours, la reine Isabeau

de Bavière, qu'il haïssait à cause de ses mœurs relâchées, mais ce fut le dernier acte d'un pouvoir expirant. Le duc de Bourgogne, soutenu par les Anglais victorieux, délivra la reine Isabeau et vint assiéger Paris, que les habitans lui livrèrent le 29 mai 1418. — L'histoire a rivé à cette trahison le nom de Périnet-le-Clerc.

Délaissé de ses partisans, le comte d'Armagnac se sauva de son hôtel déguisé en mendiant et alla se réfugier chez un maçon, qui trahit cette grande infortune en la dénonçant aux Bourguignons. Maître de la vie de son rival, Jean-sans-Peur se contenta de le faire jeter en prison dans l'espoir qu'il révélerait le lieu où ses trésors étaient enfouis; mais le peuple trompa la cupidité du Bourguignon. Une populace furieuse enfonça les portes de la Conciergerie et massacra le comte d'Armagnac dans la cour du Palais, puis, avec une épouvantable cruauté, elle découpa sur son corps une lanière de sa peau, qui descendait de l'épaule droite au côté gauche, de manière à figurer l'écharpe des Armagnacs. Elle le traîna ensuite sur une claie dans toute la ville et le laissa trois jours exposé sur les degrés du Palais. Cet assassinat fut suivi de bien d'autres horreurs. On se rappelle ce mot d'un Bourguignon qui avait entr'ouvert le ventre d'une femme enceinte : « *Regardez ces petits chiens, ils remuent encore.* »

Ainsi mourut l'un des plus puissans princes et des premiers capitaines de son siècle, dont l'ambition souilla la mémoire, mais dont les fautes mêmes eurent quelque chose de l'élévation et de la grandeur de sa race. Dix-sept ans après sa mort (en 1437) ses enfans lui firent de magnifiques obsèques. Ses restes furent déposés dans l'église du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, au côté droit du grand autel, puis transférés, plus tard, aux Célestins des Termes dans le comté d'Armagnac, et inhumés dans le caveau de ses ancêtres.

Bernard VII laissa cinq enfans, Bernard d'Armagnac, comte

de Pindiac, qui fut la tige de la célèbre famille des Nemours, Bonne d'Armagnac, mariée à Charles duc d'Orléans, Anne d'Armagnac, mariée à Charles II, sire d'Albret, Marie d'Armagnac et Jean IV, son fils aîné et son successeur.

Ce seigneur se signala par une des actions les plus extraordinaires dont fassent mention les annales de sa famille. Il osa disputer, au roi Charles VII, l'héritage de la comtesse de Comminges, sous prétexte qu'il avait des droits à cette succession comme neveu de Jean III, dernier mari de cette dame; mais ces prétentions n'étaient nullement fondées, car outre le testament de la comtesse de Comminges en faveur de Charles VII, la nature même du domaine contesté légitimait les droits de ce monarque. Situé entre les Pyrénées, le Val-d'Aran, les comtés d'Astarac, de Toulouse et de Bigorre, le comté de Comminges avait été originairement une seigneurie *allodiale,* c'est-à-dire absolument indépendante. Mais, en 1244, Bernard IV la remit à Raymond, comte de Toulouse, et la reçut ensuite de ce seigneur à titre de féodalité. Depuis cette époque les comtes de Comminges avaient toujours relevé des comtes de Toulouse, et suivant la teneur des constitutions féodales, le défaut absolu d'héritier nécessitait la réversion du fief au souverain.

Les premières réclamations du roi ayant été méprisées, le maréchal de Lodéac et le dauphin de France se saisirent des comtés de Comminges, d'Armagnac et de Rodez, et firent prisonnier Jean IV avec sa famille. Ils le conduisirent à Carcassonne où l'on instruisit son procès. Il fut prouvé que contrairement à l'ordre du roi il persistait à se dire comte par la *grâce de Dieu.* Toutefois ce prince, qui n'oubliait pas les services que sa maison avait rendus à la monarchie, préféra la clémence à la rigueur et fit cesser sa captivité. Le rôle politique du comte d'Armagnac finit ici. Depuis cette époque il ne fit plus que languir, et mourut, en 1540, accablé de chagrins et d'infirmités.

Jean V hâta la décadence de sa maison que son père avait commencée. Epris d'une passion criminelle pour sa sœur Isabelle, il la séduisit, et deux enfans, nés de ce commerce incestueux, rendirent le scandale public.

Bien qu'à ces époques reculées les mœurs tolérassent des actions qui sembleraient monstrueuses aujourd'hui, le pape, Calixte III, et le roi de France lui adressèrent des remontrances dont il ne fit aucun cas. Excommunié par le saint père, il sollicita, pour calmer les remords de sa sœur, une dispense qui lui fut refusée. Pour en imposer au public il eut alors recours au plus habile faussaire de son siècle, Antoine de Cambrái, référendaire du pape, qui lui fabriqua, de concert avec Jean de Volterre, notaire apostolique, une bulle en vertu de laquelle il épousa solennellement sa sœur avec les cérémonies ordinaires de l'église.

Une seconde excommunication suivit la célébration de cette horrible union, et Charles VII, non moins indigné des débordemens du comte d'Armagnac que de ses sourdes menées avec l'Angleterre, ordonna au comte de Dammartin de se saisir de sa personne. Le comte fit d'abord mine de résister; mais la plupart de ses places ayant ouvert leurs portes à l'approche de l'armée royale, il se retira précipitamment dans l'Aragon, où il avait conservé plusieurs châteaux.

Son procès ne s'en instruisit pas moins sur l'ordre du roi; mais quoique absent, Jean V déclina cette juridiction prétendant qu'il ne pouvait être jugé que par la cour des pairs, *étant prince du sang par sa mère Elisabeth de Navarre, et issu du côté paternel depuis plus de mille ans, d'hoir en hoir, des rois d'Espagne et des anciens ducs d'Aquitaine*. Ce moyen ayant été rejeté, l'accusé fut sommé de comparaître en personne. Il osa se présenter au parlement porteur de lettres du roi dont il avait eu soin de se munir; mais ces lettres ayant été déclarées subreptices, le comte fut arrêté. Elargi quelques

jours après a la condition de ne pas s'éloigner de Paris de plus de dix lieues, et justement effrayé des dispositions de ses juges, il en profita pour s'enfuir en Franche-Comté. La cour, par arrêt du 13 mai 1460, le condamna au bannissement et ordonna la confiscation de ses biens.

A l'avènement de Louis XI (1461) dont il avait favorisé les révoltes contre l'autorité paternelle, ce seigneur obtint des lettres d'abolition et sa réintégration dans ses domaines, mais il ne fut guère plus fidèle à ce monarque qu'il ne l'avait été à Charles VII. Son esprit remuant le porta à se joindre aux mécontens dans la guerre dite du *bien public*. Louis XI, dont l'idée fixe était l'abaissement de la haute aristocratie et la centralisation du pouvoir dans sa personne, saisit avec empressement cette occasion d'humilier la noblesse dans une de ses plus puissantes familles. Il confisqua les terres du comte d'Armagnac, et obtint, en 1470, du parlement un arrêt de mort contre lui.

Sous le coup d'une peine capitale, le comte d'Armagnac trouva encore moyen de se rendre redoutable. Il alla trouver le duc de Guyenne à Bordeaux, et n'eut pas de peine à déterminer ce prince, qui haïssait le roi, son frère, à le rétablir à main armée dans ces domaines; mais le duc de Guyenne étant mort empoisonné, le 28 mai 1478, Jean V ne tarda pas à être assiégé dans Lectoure. Le cardinal d'Alby, Jean Goffredi, ancien évêque d'Arras, jadis serviteur de la maison de Bourgogne, et le premier auteur de l'abolition de la pragmatique, se présenta devant cette place au commencement de janvier 1473, à la tête des troupes de l'Agénois et du Toulonnais. Après deux mois de siège on signa un traité dont l'observance fut jurée, de part et d'autre, sur le Saint-Sacrement. Le cardinal d'Alby rompit une hostie consacrée, en prit la moitié et donna l'autre au comte d'Armagnac comme gage de capitulation. Mais élevé à l'école d'un maître qui, par *gentille*

industrie, comme dit naïvement Brantôme, se fit un jeu toute sa vie de violer sa parole, il ne crut pas la sienne engagée par ce terrible serment; et tandis que les partisans de Jean V ouvraient leurs portes aux troupes royales, des soldats conduits par Robert de Balzac pénétrèrent dans l'appartement du comte d'Armagnac et l'égorgèrent dans son lit. Giorgias, qui porta le premier coup, reçut de Louis XI une tasse d'argent remplie d'écus.

Jean V mourut sans enfans. Sa femme Jeanne, fille de Gaston IV, comte de Foix, était enceinte lors de cet affreux évènement. Elle reçut dans ses bras le corps sanglant de son mari, et mourut du saisissement qu'elle éprouva. D'autres historiens assurent qu'elle fut conduite au château du Barget, et contrainte d'avaler un breuvage empoisonné. L'historien des ducs de Bourgogne, M. de Barante, rend compte en ces termes de la mort de cette infortunée princesse :

« La comtesse d'Armagnac fut conduite au château du Barget, près de Toulouse. Quelque temps après son arrivée, elle vit entrer dans sa chambre le sieur de Castelnau de Bretenous avec maître Le Macé Guervadan et Olivier le Roux, secrétaires du roi; ils amenaient un apothicaire. Contrainte par menaces et par violences, elle prit un breuvage qui la fit avorter et dont elle mourut deux jours après. »

Charles, premier du nom, second fils de Jean IV, n'était pas destiné à rendre à la maison d'Armagnac l'influence politique qu'elle perdait progressivement. Renfermé à la Bastille pendant la rébellion de son frère, et appliqué à la torture, il y resta quatorze ans, et on ne peut lire sans indignation les tourmens atroces que lui infligea Pierre de l'Huillier, gouverneur de cette forteresse.

« Charles VIII, petit homme de corps et peu étendu, dit Commines, estoit si bon qu'il n'estoit pas possible de voir meilleure créature. » Il délivra le comte d'Armagnac, le rétablit

dans ses possessions et lui nomma des curateurs. Ce malheureux seigneur, dont les souffrances avaient altéré la raison, mourut peu de temps après, en 1497, laissant, à défaut de lignée directe, le gouvernement de son comté à Charles, duc d'Alençon, son petit-neveu.

Le duc d'Alençon était petit-fils de Marie d'Armagnac, sœur de Charles Ier et de Jean V. Conformément au testament de son oncle, il se porta héritier du comté d'Armagnac, mais on lui opposa la confiscation de 1481. Le roi, François Ier, pour terminer le différend lui donna la main de sa sœur Marguerite, et l'établit dans l'héritage de sa famille, à condition que ses domaines reviendraient à la couronne à défaut d'enfans issus de cette union. En effet, Charles II étant mort sans postérité, cette réunion s'opéra en 1525.

Ainsi s'éteignit la souche légitime de cette puissante maison, mais vivante encore dans ses rameaux, elle engendra la noble lignée des vicomtes de Fézensaguet et la branche illustre des ducs de Nemours.

Plusieurs enfans naturels, issus des Armagnac, contribuèrent à sa célébrité. De ce nombre furent Jean, fils naturel de Jean II, qui parvint aux premières dignités ecclésiastiques; Jean d'Armagnac, surnommé de Lescun, maréchal de France; amiral et ami particulier de Louis XI, et George, archevêque de Toulouse et d'Avignon, mort au couvent des Minimes, le 21 juillet 1585.



MONTGOMMERY.

Nous v[illegible] plus rudement
guerriè[illegible] avec Roland,
morte[illegible] is illustres. En
Franc[illegible] où il se remue
quelc[illegible] un Montgom-
mery[illegible] te famille, un
Roger[illegible] ques et un Ga-
briel au[illegible] s le lointain des
âges, com[illegible], enfouis au fond
des cathédrales gothiqu[illegible] donnent une idée si
extraordinaire de la force des générations passées.

La célèbre famille des Montgommery descend des comtes d'Exmes ou d'Hiesmes, dont étaient issus saint Godebrand, évêque de Séez, et sainte Opportune, sa sœur, au temps du roi Pépin et de Charlemagne. C'était une des plus anciennes maisons de Normandie, et le comté de ce nom, une des terres de la province dont la mouvance avait le plus d'étendue. Il était situé au pays d'Auge, diocèse de Lisieux, et se composait de plusieurs baronies dont les fiefs et arrière-fiefs for-



MONTGOMMERY.

Nous voici arrivés à l'une des familles les plus rudement guerrières du moyen âge. La chevalerie née avec Roland, morte avec Bayard, n'a pas de représentans plus illustres. En France, en Angleterre, en Palestine, partout où il se remue quelque chose de considérable, on retrouve un Montgommery. Quatre figures surtout dominent toute cette famille, un Roger et un Robert au onzième siècle, un Jacques et un Gabriel au seizième. Elles nous apparaissent dans le lointain des âges, comme ces vieux portraits historiques, enfouis au fond des cathédrales gothiques, et qui nous donnent une idée si extraordinaire de la force des générations passées.

La célèbre famille des Montgommery descend des comtes d'Exmes ou d'Hiesmes, dont étaient issus saint Godebrand, évêque de Séez, et sainte Opportune, sa sœur, au temps du roi Pépin et de Charlemagne. C'était une des plus anciennes maisons de Normandie, et le comté de ce nom, une des terres de la province dont la mouvance avait le plus d'étendue. Il était situé au pays d'Auge, diocèse de Lisieux, et se composait de plusieurs baronies dont les fiefs et arrière-fiefs for-

maient le bailliage d'Argentan et le vicomté de Trun. D'après un dénombrement conservé à la Bibliothèque royale, les terres de Lorges et de Messe-sur-Sarthe, faisaient aussi partie du comté de Montgommery.

Les seigneurs de cette maison commencent à prendre rang parmi la plus haute noblesse de la province, à dater du mariage de Hugues de Montgommery, vicomte d'Hiesmes, en 994, avec Josseline de Pont-Audemer, nièce de Gomor, seconde femme de Richard-sans-Peur. C'est le premier comte de ce nom, dont l'histoire présente un caractère de certitude. Il florissait à la cour de Richard II, quatrième duc de Normandie. Il eut de sa femme Josseline le célèbre Roger II, seigneur illustre et puissant qui n'eût cédé, dit Ordéric Vital, en sagesse et en vertu aux sénateurs romains, en valeur et en magnanimité aux Scipion et aux Camille.

Roger de Montgommery, suivant quelques historiens, gouverna la Normandie, conjointement avec la femme de Guillaume-le-Bâtard, pendant la conquête de l'Angleterre; suivant le plus grand nombre, il accompagna ce prince dans son expédition, et commanda l'armée sous ses ordres. Cette dernière version nous paraît la mieux établie, bien qu'Ordéric Vital, moine historien presque contemporain de Guillaume, ait adopté la première.

L'armée du duc de Normandie réunie dans le port de Dives, rivière qui se jette dans l'Océan, entre la Seine et l'Orne, mit à la voile le 2 octobre 1066. Elle supporta à la hauteur de Saint-Valéry, près de Dieppe, une violente tempête qui dispersa la flotte, et fit échouer quelques vaisseaux; et le 13 du même mois, elle débarqua sur la terre qu'elle venait conquérir, à Pévensey, dans la province de Sussex.

En mettant le pied sur le rivage, Guillaume fit un faux pas, et tomba la face contre terre. Toute l'armée fut consternée. « Quel présage! » s'écrièrent plusieurs voix. Mais le duc se

relevant fièrement : « Qu'avez-vous? dit-il à ses soldats; quelle chose vous étonne? J'ai saisi cette terre de mes mains, et par la splendeur de Dieu, aussi loin qu'elle puisse s'étendre, elle est à vous, elle est à moi! »

Montgommery courut aussitôt à une cabane voisine, et arracha un peu de chaume qu'il présenta au duc, comme symbole de ses nouveaux droits sur l'Angleterre.

Ce fut le 14 octobre 1066 que se donna cette célèbre bataille d'Hastings, que les vieux écrivains saxons appellent *un jour de deuil, un jour de mort, un jour souillé du sang des braves.* La première aile de l'armée composée d'Angevins, de Bretons, de Manceaux et de Percherons était commandée par Roger de Montgommery; la seconde, composée de Poitevins, de Boulonnais et d'Allemands par Geoffroy Martel, et la troisième, où ne se trouvaient que des Normands, par le conquérant en personne. L'armée d'invasion s'ébranla en chantant l'hymne guerrier de Roland, les Saxons au bruit de leurs vieux lais nationaux. Le combat dura une journée entière, et décida du sort de l'Angleterre. Les Anglo-Saxons laissèrent sur le champ de bataille vingt mille des leurs, indépendamment de leur roi Harold, de ses deux frères et d'une multitude de chiefftains et de chevaliers de marque.

Après la victoire, Guillaume s'agenouilla devant toute l'armée, et fit vœu d'élever sur le lieu même où avait été planté et abattu l'étendard royal anglais, un couvent à saint Martin, patron des soldats de la Gaule (1).

Sacré roi à Westminster, le conquérant récompensa magnifiquement les services que le comte Roger lui avait rendus, en

(1) Ce vœu ne tarda pas à être accompli, et le grand-autel du nouveau monastère fut élevé au lieu même où l'étendard du roi Harold avait été abattu. Des moines du grand couvent de Noirmoutier, près de Tours, vinrent s'y établir, et prièrent pour les âmes de tous ceux qui étaient morts dans le combat.

le créant sénéchal d'Angleterre, et lui donnant en propre les comtés de Chichester, d'Arundel et de Shrewsbury. Il le maria ensuite à Mabile, fille et héritière de Guillaume Talevas, comte de Bellesme, de Séez et d'Alençon, que plusieurs chroniqueurs, notamment Danneville, ont mal-à-propos confondu avec la comtesse de Glocester. L'histoire s'accorde à représenter cette princesse sous les couleurs les plus sombres. Elle était, dit Dumoulin, *douée de qualités qui ne démentaient en rien sa race, petite de corps, le courage haut et prompt à tout mal.* Pleine d'une haine aveugle pour les moines, elle leur faisait une guerre couverte, occulte, mais tenace et incessante. On raconte de cette femme des traits qui font horreur. Guillaume avait confisqué les biens du comte de Hautereul et en avait conféré la jouissance à Mabile. Mais le comte ayant fait sa soumission, demanda sa réintégration dans ses domaines et l'obtint. La comtesse, frustrée dans son avarice, fit présenter au comte de Hautereul une coupe empoisonnée que ce dernier, averti de ses desseins, passa sans y avoir porté les lèvres, à Gillebert, frère de Montgommery, qui la vida et en mourut. Peu de temps après, Mabile gagna le valet de chambre du comte, qui l'empoisonna avec des viandes qu'elle avait préparées; mais la main de Dieu s'appesantit à la fin sur cette marâtre. S'étant emparée sur un certain Hugues, seigneur normand, d'un château qu'il possédait sur la Motte d'Igé, celui-ci, dans son ressentiment, s'adjoignit trois de ses frères, se rendit pendant la nuit au manoir de la comtesse situé sur la Dives, pénétra dans sa chambre, la surprit au sortir du bain, et lui coupa la tête; puis il s'enfuit avec ses complices dans la Pouille, et de là à l'étranger. Le cadavre mutilé de Mabile fut inhumé au couvent de Troarn le jour des nones de décembre, et l'abbé Durand y fit graver une pompeuse épitaphe.

Peu de temps après la mort de Mabile, le comte Roger épousa

en secondes noces Adelise, fille d'Everard de Puiset, d'une famille très noble de France, princesse d'une piété exemplaire, d'une douceur angélique, qui honora le clergé, protégea les faibles, secourut les pauvres, aima le malheur, et donna à sa famille et à ses vassaux l'exemple des vertus les plus touchantes et les plus sublimes. Ce fut à l'instigation de cette sage princesse que Roger concéda à l'abbaye Douche la charte suivante, précieux document historique qui peint les coutumes du temps et donne une juste idée de la grandeur de la maison de Montgommery.

« Moi Roger, par la grâce de Dieu comte de Shrewsbury, je désire honorer le couvent du saint père Coroub, et lui concède à perpétuité pour mon salut et pour celui des miens, les objets suivans que je détache de mes biens. J'ordonne de donner tous les ans à l'entrée du carême, trente sous manceaux de mon revenu d'Alençon pour l'illumination à faire de jour et de nuit dans l'église Douche, devant le crucifix du Seigneur. J'accorde le péage d'Alençon et toutes les douanes qui existent sur toute ma terre pour faire partie des biens en propre du monastère; j'octroie à perpétuité dans toutes mes forêts le pacage pour les porcs des moines; je donne sur Echauffour une terre d'une charrue, et j'accorde irrévocablement la dîme du moulin et tous les revenus de cette place; j'y ajoute de mon propre gré la dîme des marchés de planches. De ma propre volonté, et pour l'amour de Dieu, je concède l'église de Saint-Jouin et toute la dîme que le prêtre Renaud a donnée et qu'Odon a cédée, dans l'église de Bailleul l'autel de saint Léonard, et une partie de la dîme de ce village avec la terre que Reñaud de Bailleul et sa femme Aimérie, ma nièce, ont donnés au couvent. Je donne aussi en Angleterre deux manoirs Onna et Merston dans le Stafforoshire, la dîme de mes fromages et des laines de Pulton, et tout ce que je possède à Melleburnas en Granteburgeshire, et une hyde de terre à Grapham, en Sussex, sur la

terre de Vulfuni, orfèvre de Chichester. Je confirme en outre tout ce qui a été jusqu'à ce jour donné à Saint-Evroult tant en Angleterre qu'en Normandie par le vicomte Guérin, par Guillaume Pantol, par Hugues de Mondovi et par quelques autres de mes hommes. J'accorde ces choses en face de Dieu, du consentement de mes fils Robert de Bellesme, Hugues et Philippe, pour la rédemption de mon âme et de celles de Mabile et d'Adelise mes femmes, de mes prédécesseurs et de mes héritiers à venir. Je confirme ce testament du signe de la sainte croix, afin que quiconque diminuera, détruira ou enlevera quelque chose de ces donations devienne anathème. »

Cette charte signée à Alençon par Roger de Montgommery fut souscrite par ses fils Robert de Bellesme, Hugues et Philippe dit le *Grammairien.*

Le comte Roger fit en outre de grands dons aux églises de Troarn, de Séez, d'Almenèches, de Cluny, de Caën. Il bâtit sur la rivière de Mole un monastère consacré à saint Pierre, prince des apôtres, lui concéda tout le faubourg situé à la porte orientale de sa ville de Shrewsbury, et suivant la coutume, déposa sa donation sur l'autel en y laissant ses gants. Il mourut le 27 juillet 1093, six ans après Guillaume-le-Conquérant, et fut inhumé entre les deux autels.

Il eut cinq fils :

Hugues héritier du comté de Shrewsbury, tué peu de temps après la mort de son père d'un coup de flèche par Magnus, frère du roi de Norwège, et inhumé au milieu du deuil général dans le cloître du couvent de Shrewsbury ;

Roger dit *le Poitevin* dont la fille Mathilde fut abbesse de l'abbaye de Notre-Dame;

Arnould marié à Lafracotte, fille du roi d'Irlande ;

Ebrard très versé dans les lettres, et successivement chapelain royal de Guillaume II et de Henri I[er], rois d'Angleterre et de Normandie ;

Enfin Robert de Bellesme son fils aîné et son successeur dans tous ses biens de Normandie, dont la vie fut une des plus agitées, des plus guerroyantes et certainement des plus extraordinaires de cette époque.

A la valeur, *au bien dire* et aux autres perfections militaires, Robert joignait tous les défauts d'un ambitieux et d'un tyran. Son histoire est tellement remplie d'intrigues, de noirceurs, de trahisons, d'admirables prouesses et de confusion, qu'il est impossible de suivre un ordre précis en la racontant. Nous le voyons, en 1188, surprendre le comte d'Hélie qui venait pour le combattre, le faire prisonnier et le conduire à Rouen, au roi d'Angleterre, Guillaume-le-Roux, puis rendre pendant cette campagne d'éminens services à ce prince, qui l'en récompense par de riches présens et la confirmation de tous ses titres, charges et terres. Ambitieux et remuant, il se révolte quelques années plus tard contre Robert Courtes-Bottes, fils de Guillaume-le-Conquérant et duc de Normandie. Cité pour ce fait à la cour de Henri Ier, roi d'Angleterre, successeur de Guillaume-le-Roux, il réclame le privilège de se présenter au conseil avec les siens, sort après l'avoir obtenu, monte à cheval et s'enfuit dans ses châteaux. Le roi l'y suit à la tête d'une puissante armée, et l'investit dans Shrewsbury. Pressé chaque jour de plus près, Robert de Bellesme renonce à une défense inutile, se rend au camp royal, et remet sa personne et sa ville entre les mains de Henri. Ce monarque lui permet de se retirer en Normandie, avec ses chevaux et ses armes; et cette victoire, disent les chroniqueurs du temps, lui donne tant de crédit parmi les populations, que partout sur son passage on entend retentir ces paroles : « *Grand roi, réjouissez-vous, vous règnerez seul et sans crainte, maintenant que vous avez chassé Robert de Bellesme.*

De retour en Normandie, Robert trouve le pays entier ré-

volté contre lui. C'est alors qu'il déploie toutes les ressources d'un indomptable courage. Son génie fait face à tout. Il fond sur ses ennemis, leur prend les places d'Exmes et de Château-Gontier, bat Robert Courtes-Bottes, et entreprend toute la conquête du duché. Mais le duc aime mieux traiter avec son vassal que de le combattre. Il signe avec lui un traité de paix à des conditions onéreuses, ajoutant à ses possessions l'évêché de Séez, la place d'Argentan et la forêt de Gouffern.

En 1112, nous retrouvons Robert de Bellesme allié au roi de France et à Foulques d'Anjou, contre Henri, roi d'Angleterre. Il est cité à Bonneville le 2 novembre de cette même année par ce monarque, et s'y présente comme ambassadeur de Louis-le-Gros. On l'y accuse 1° d'avoir trahi son seigneur; 2° de ne pas s'être rendu à la cour, quoique mandé plusieurs fois en sa qualité d'officier royal; 3° de n'avoir pas rendu compte des revenus du prince, concernant les vicomtés d'Argentan, d'Exmes et de Falaise. Condamné par le conseil, il est chargé de chaînes et jeté en prison, où il meurt misérablement, en 1124, de faim, de regret et de rage.

Guillaume de Montgommery, son fils et son héritier, cité dans l'histoire du Perche, de La Clergerie, comme possédant trente-quatre châteaux en Normandie, fit le voyage de la Terre-sainte à ses dépens, fonda les abbayes de Perseigne dans le Perche, de Saint-Fosse en Artois, de Valloire et Saint-André dans le Gouffey, et mourut en 1171. Il avait épousé Alix de Bourgogne de la maison de France, dont il eut Philippe, inhumé à Saint-Martin de Séez et Guy et Jean, qui se croisèrent.

De Guy sort la tige des comtes de Ponthieu, qui eut pour représentans à son origine, Jean de Montgommery et Guillaume son fils, marié à Alix de France, sœur de Philippe-Auguste.

On trouve un enfant, fruit de cette union, parmi les sei-

gneurs français tués à Bovines en 1214. Une fille qui en sort également, épouse Mathieu de Montmorency, et en secondes noces Simon de Dammartin. Elle meurt laissant une fille qui porte le Ponthieu en dot à Ferdinand III, roi de Castille. Plus tard ce comté passe entre les mains d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, qui le transmet à ses descendans. Ces derniers en conservent la souveraineté jusqu'en 1360, époque à laquelle il redevient comté français, par la conquête de Charles V.

Jean, troisième fils de Guillaume, fonda la branche d'Alençon, par son mariage avec Béatrix d'Anjou, fille d'Élie d'Anjou, comte du Maine, et nièce de Geoffroy Plantagenet, père de Henri II, roi d'Angleterre. Le petit-fils de ce seigneur étant mort sans postérité, laissa tous ses biens à sa tante Héla, dame d'Almenèches, et à ses cousins-germains Robert Mallet et Émery, vicomte de Chatellerault. Cinquante ans plus tard, la petite-fille de cet Émery porta en dot le comté de Montgommery à Jean II, baron d'Harcourt, maréchal et amiral de France. Il passa ensuite à François d'Orléans, premier du nom, comte de Longueville, fils du grand comte de Dunois, et ne rentra dans la maison de Montgommery qu'en 1543.

Les Montgommery qui parurent en France à cette époque, étaient issus des différentes branches établies en Écosse et en Angleterre, et qui y subsistent encore aujourd'hui. Elles avaient eu pour fondateur le fameux Roger de Mongommery. Arnould, comte de Pembroke, un des fils de ce héros, marié à La Fracotte, engendra dans sa postérité les branches d'Egland, de Staïr, d'Eglesham, de Lanishan et d'Eglington. Cette famille se trouva alliée par les femmes à la maison royale des Stuarts. Alexandre de Montgommery, lord d'Ardresan et d'Eglington, était cousin de Jacques Ier, roi d'Écosse. De ce lord sortit Robert de Montgommery, père de Jacques, célèbre sous le nom du capitaine de Lorges. Ce dernier passa en France au commencement du règne de François Ier, s'attacha

à ce prince, et devint capitaine de sa garde écossaise. Il se distingua d'une manière toute particulière à la cour de France, et fut très considéré et très aimé du roi, dont par une fatalité singulière et qui semble héréditaire dans sa famille, il mit les jours en danger. La cour de France était à Romorantin. François I[er], entouré d'une jeunesse turbulente et folle, ayant appris que le comte de Saint-Pol avait fait un roi de la fève, alla l'assiéger dans sa maison. Celui-ci se prêta de bonne grâce à la fantaisie de son maître, et soutint le siège avec des œufs, des pommes cuites et des boules de neige; mais peu-à-peu on s'échauffa, et dans la chaleur de l'action, Montgommery ayant saisi un tison enflammé, le lança parmi les assiégeans. Le roi qui était au premier rang, fut atteint au visage, « de quoi il fut fort blessé, dit Martin du Bellay, de manière qu'il fut quelques jours que les chirurgiens ne pouvoient assurer de sa santé; mais le gentil prince ne voulut jamais « qu'on informast qui estoit celuy qui avoit jeté ledit tison, disant que s'il avoit faict la folie, il falloit qu'il en beust sa part. » La seule conséquence de cet accident fut l'adoption de la coutume, qui dura près de cent ans en France, de porter les barbes longues et les cheveux courts.

Le capitaine de Lorges commanda cinq cents lances à Marignan, en 1521. Il ravitailla Mézières assiégée par Charles-Quint et défendue par Bayard. C'était encore l'époque des combats singuliers, dernier legs de la chevalerie expirante. Le capitaine de Lorges fit porter sa lance ornée de ses couleurs et de ses armes en dehors de la ville, offrant le combat à pied et à la pique aux impériaux. Un seigneur de la maison de Vandriel, surnommé *le Beau*, accepta le défi. Tous deux se battirent à la vue des deux armées, mais leurs bras se trouvèrent de même force et leurs épées de même longueur, et ils se séparèrent sans avoir obtenu réciproquement aucun avantage.

Pour rentrer en possession de la terre de son nom, le capitaine de Lorges racheta, en 1543, le comté de Montgommery de François II d'Orléans, marquis de Rothelin. Deux ans après il succéda à Jean Stuart, comte d'Aubigny, dans la charge de la capitainerie écossaise du roi, qu'il occupa jusqu'en 1560, où il se démit de toutes ses charges en faveur de Gabriel de Montgommery, son fils, illustre par ses victoires et plus illustre par ses malheurs.

Dès l'an 1545, Gabriel de Montgommery avait commandé en Écosse les secours que François Ier envoyait à Marie de Lorraine, mère de l'infortunée Marie Stuart. De retour en France, en 1559, il fut chargé de plusieurs missions importantes, entre autres d'arrêter en plein parlement six conseillers connus pour professer ouvertement les doctrines réformées.

La même année, le roi Henri II donna des fêtes brillantes à l'occasion du mariage de sa sœur Élisabeth avec Philippe II, roi d'Espagne. Un grand tournoi eut lieu, rue Saint-Antoine, le 30 juin 1559. Le roi, le duc de Guise, le prince de Ferrare et le duc de Nemours étaient les tenans. Quoiqu'il eût depuis long-temps passé le temps de la première jeunesse, Henri se signala dans ces jeux. Il se retirait le troisième jour avec les honneurs du combat, quand il aperçut deux lances qui n'avaient pas été employées. Il en prit une et fit porter l'autre à Montgommery, son capitaine des gardes, qui avait, dit Daneville, la réputation de surpasser tous ses contemporains dans ces sortes de joutes, l'invitant à rompre encore celle-là en l'honneur des dames. Soit pressentiment secret de ce qui allait advenir, soit simple ressouvenir de la funeste aventure arrivée à son père sous le règne précédent, Montgommery récusa deux fois cet honneur dangereux; les reines, de leur côté, envoyèrent supplier le roi de se contenter de la gloire qu'il avait acquise dans les joutes précédentes : mais Henri fut inébranlable; il donna à Montgommery l'ordre for-

mel de se défendre. Le choc des deux combattans fut terrible. La lance de Montgommery s'étant rompue, il oublia, par une imprudence qu'excuse la chaleur du combat, de jeter le tronçon brisé qu'il tenait à la main. *Le roi en fut frappé avec une telle violence*, dit d'Aubigné, *que le morne décrocha de la haute pièce, et que la visière levée en haut, le contre-coup donna dans l'œil.* Le roi fut porté sans connaissance au palais des Tournelles. Il y mourut dix jours après, en pardonnant à son meurtrier, et en défendant expressément de le poursuivre. Plusieurs auteurs prétendent, au contraire, et cette assertion semble mieux justifiée, qu'il ne retrouva pas un instant de connaissance jusqu'à sa mort, ce qui prouverait la fausseté des ordres qu'on lui fait donner pour la conservation de Montgommery, dont l'innocence était d'ailleurs si évidente que la mort du roi ne pouvait, sans iniquité, donner lieu à des poursuites contre lui. Ce seigneur, toutefois, se méfia des dispositions de Catherine de Médicis; il se retira dans ses terres de Normandie, puis successivement en Italie et en Angleterre.

La mort de Henri II plongea toute la France dans le deuil, et dégoûta pour jamais les Français de ces dangereux divertissemens, dont ils avaient été idolâtres pendant des siècles. On se rappelle à ce sujet le mot d'un sage étranger : « Si c'est tout de bon, ce n'est pas assez; si c'est un jeu, c'est de trop! »

Montgommery reparaît en France avec les guerres de religion, rapportant de son exil volontaire des opinions religieuses toutes différentes de celles qu'il avait professées jusqu'alors. On le voit, en effet, embrasser avec ardeur la cause protestante, et devenir un des chefs les plus considérables de ce parti. Sitôt la guerre déclarée, il enrôle dans Alençon huit cents Manceaux fugitifs, réduit Matignon, s'empare sans coup férir de Saint-Lô et de Vire; puis, s'embarquant avec une merveilleuse célérité sur deux galères, il va débarquer à Rouen, avec

ses troupes, en 1562. La garnison ne se composait que de quinze cents soldats de vieilles bandes, de cinq cents hommes de milice bourgeoise et d'un assez grand nombre de femmes, qui, s'étant mêlées aux assiégés, donnaient l'exemple du courage. « Montgommery, dit le chroniqueur de Normandie, s'y défendit si vaillamment, que jamais on n'avait vu pareille chose. » La reine mère qui assistait en personne aux opérations du siège, dirigées par le célèbre duc de Guise, l'envoya plusieurs fois sommer de se rendre; mais il répondit toujours qu'il était fidèle sujet du roi, mais qu'il ne voulait point se soumettre aux Guise.

La défense se prolongea long-temps avec succès; mais enfin la ville fut prise d'assaut le 26 octobre 1562. Les troupes royales y entrèrent par la brèche, l'épée nue, et y égorgèrent, pendant trois jours, tout ce qui leur tomba sous la main. Plusieurs notables furent pendus, entre autres le président Mandreville, le sieur de Cros, qui avait livré le Havre-de-Grâce aux Anglais, et le ministre Marlorat. Montgommery échappa par miracle. Il s'embarqua avec sa famille, quelques officiers de la garnison et ce qui restait d'Anglais dans la ville, sur deux galères frétées à l'avance, descendit la Seine et arriva sans accident au Havre-de-Grâce.

Nous retrouvons Montgommery, en 1569, pendant la troisième guerre civile, dans le Béarn, que les troupes royales, sous le commandement de Terrides, avaient presque entièrement conquis sur Jeanne d'Albret, reine de Navarre. A la tête d'une petite armée, il attaque ce général, le défait complètement, le poursuit jusque dans Orthez, met le siège devant cette ville qu'il prend d'assaut, et fait prisonnier Terrides et ses principaux officiers. Il reconquiert ainsi tout le Béarn en courant, dans une campagne admirée des deux partis et digne de Turenne.

Blaise de Montluc, lieutenant de roi dans le Béarn, étant

l'ennemi personnel de Montgommerry, son jugement ici fait autorité. Voici comment il apprécie cette expédition aventureuse dans ses mémoires : « Quant à moi, j'ai toujours pensé que c'étoit un vrai jugement de Dieu; car lever un siège contre forces esgalles, vaincre et forcer une ville, prendre le lieutenant du roi dans une bonne place en trois jours, conquérir tout le pays, cela semble estre un songe. Il faut confesser que de toutes nos guerres il ne s'est faict un plus beau trait de guerre que celui-ci. »

La même année (1569), le Parlement de Paris décerna contre le comte de Montgommery un arrêt de mort, et le fit exécuter en effigie sur la place de Grève.

Le traité de pacification de Saint-Germain le ramena à Paris. Il s'y trouvait encore lors de l'exécrable journée de la Saint-Barthélemy. Le comte logeait dans un hôtel du faubourg Saint-Germain; des ordres particuliers avaient été donnés pour s'emparer de sa personne. Averti du massacre avant qu'il ne fût commencé dans son quartier, il se joint à quelques seigneurs huguenots de ses amis, monte à cheval, et part en diligence; mais il est reconnu et poursuivi par Guise et sa troupe jusqu'au-delà de Montfort-l'Amaury. Charles IX, témoin de sa fuite, d'une des fenêtres du Louvre, tira sur lui plusieurs coups d'arquebuse; et, dans sa rage de ne pouvoir l'atteindre, il criait de toutes ses forces : *Tuez! tuez!* Plusieurs de ses compagnons tombèrent en chemin au pouvoir des catholiques, et lui-même ne dut son salut qu'à la vitesse de la jument qu'il montait, *sur laquelle*, dit un manuscrit du temps, *il fit trente lieues tout d'une erre.*

Échappé à ce danger, Montgommery se réfugia dans l'île de Jersey, et peu de temps après en Angleterre, où l'astucieuse Élisabeth, tout en affectant ostensiblement de le traiter en ennemi, lui fournit en secret des vaisseaux, des armes, de l'argent, et lui permit d'équiper, sur son crédit et

celui des Rochelois, une flotte considérable qu'il conduisit au secours des calvinistes; mais, par un motif qu'on n'a pu pénétrer, il se contenta de prendre Bellisle sur son chemin, puis, ayant désarmé sa flotte, il se retira sans combattre chez Henri Ier, vice-amiral des côtes de Cornouailles.

Au renouvellement des hostilités, vers le commencement de 1574, le comte de Montgommery repassa de nouveau en Normandie, où il avait conservé des intelligences, suivi du comte de Lorges, son fils, et du seigneur de Galardon, son gendre; il reprit Carenton et Valognes; puis, après avoir mis tout le pays à contribution, pressé par des forces supérieures, il finit par se renfermer dans Saint-Lô. Le maréchal de Matignon vint l'y assiéger; mais Montgommery fit une sortie en pleine nuit avec soixante chevaux, força la garde du faubourg, et parvint à se sauver sans perdre un seul homme, au milieu d'une grêle d'arquebusades. Il laissa le commandement de la place au célèbre Colombières (François de Briqueville), et se retira à Domfront, avec quatre-vingts hommes de pied et ses soixante chevaux. Le maréchal, qui avait des ordres formels de préférer sa prise à toute autre expédition, l'y suivit en toute hâte. Montgommery s'y défendit d'une manière magnifique, fit plusieurs sorties brillantes, se jeta sur le canon des ennemis, et essaya de l'enclouer.

C'est dans une de ces sorties que périt le tendre chevalier de Bons, dont on doit conserver le souvenir. Blessé mortellement aux côtés du comte de Montgommery, ce jeune guerrier, ayant perdu la parole sur le coup, demanda par signe à son écuyer une plume et du papier, s'assit au bord du rempart, et écrivit avec son sang à la belle Rodebange, sa maîtresse, un adieu touchant et chevaleresque.

Cependant la petite garnison, réduite de moitié par le feu des ennemis et la désertion, résolut de capituler. Sourde aux prières, aux reproches, aux menaces de Montgommery, elle

ouvrit, le 26 mai 1674, ses portes à l'armée royale. Le chef calviniste, forcé de se rendre, remit son épée au maréchal, qui lui promit la vie sauve. Il écrivit à la reine à cet effet, et en attendant sa réponse, mena son prisonnier devant Saint-Lô, dans l'espoir qu'il déterminerait facilement Colombières à suivre son exemple. Montgommery fut conduit au bord du fossé, et Colombières s'étant présenté, il l'invita à se rendre; mais ce brave gouverneur indigné tourna le dos à son ancien frère d'armes, en disant qu'il était trop vieux pour se déshonorer. En effet, l'assaut ayant été donné quelques jours après, il se fit tuer sur la brèche.

La reine-mère éprouva une extrême joie en apprenant l'arrestation de Montgommery; elle voulut la faire partager à son fils.

Renfermé dans un des appartemens les plus sombres de son palais, Charles IX se mourait d'une maladie contre laquelle viennent se briser les forces de la jeunesse et les ressources de la science, qui n'épargne ni les humbles, ni les superbes, ni les sujets, ni les rois; maladie qui naquit le jour où Caïn frappa Abel!

« Encore du sang! dit le roi moribond avec un sourire douloureux. Vous devez être contente, ma mère! Réjouissez-vous; mais épargnez-moi vos confidences. Que m'importe d'être délivré d'un de mes ennemis, quand moi-même je vais paraître devant Dieu? Qu'on fasse ce qu'on voudra. Est-ce que je règne encore, et comment ai-je régné? »

Catherine de Médicis désavoua toutes les conditions de la capitulation, et ordonna au maréchal de Matignon d'envoyer sous bonne escorte le comte à Paris, le rendant solidaire sur sa tête de son prisonnier. Matignon reçut cette lettre avec douleur, et obéit en versant des larmes. Dès son arrivée à Paris, Montgommery fut conduit à la Conciergerie, et renfermé dans la tour qui porte encore son nom. Cet intrépide capitaine, qui

avait affronté sans se troubler des armées entières et des remparts en feu, fut saisi d'un tremblement d'horreur à la vue de ses juges. On le condamna à être traîné dans un tombereau à la Grève, et à y avoir la tête tranchée, comme complice de la conjuration de Coligny, bien qu'il n'y eût plus personne en Europe qui crût à cette conjuration. Ses enfans furent déclarés *vilains* et *intestables.* Quand on lui lut son arrêt infamant, il se tourna vers les spectateurs, et répondit fièrement : « S'ils n'ont pas la vertu des nobles pour s'en relever, je consens à la dégradation. »

Tout brisé de la question extraordinaire qu'il venait de subir, Montgommery fut conduit, le 24 juin 1574, sur la place de Grève, en habits de deuil. D'Aubigné, qui assista à son exécution en croupe derrière Fervaques, dit qu'il parut sur l'échafaud avec une contenance ferme et assurée. Il fit un long discours, qu'il adressa d'abord à la partie du peuple placée du côté de la rivière, et qu'il répéta ensuite à ceux qui garnissaient le côté opposé; puis il vint s'agenouiller au pied de l'échafaud, en priant le bourreau de ne pas lui bander les yeux, fit un signe d'adieu à Fervaques qu'il reconnut dans la foule, et posa sa tête sur le billot....

Après l'exécution, son corps fut mis en quatre quartiers. Catherine de Médicis se fit un cruel plaisir d'assister à cet horrible drame, et d'en savourer une à une les sanglantes péripéties.

On a toujours regardé Montgommery comme une victime immolée à la vengeance de cette implacable reine. En effet, il ne pouvait être puni pour le meurtre involontaire de Henri II. La guerre civile était donc le seul grief sérieux qu'on pût articuler contre lui; mais il était commun à tous les autres chefs protestans, et les traités de pacification semblaient le mettre à l'abri de toutes poursuites à cet égard. La fin de Montgommery fut celle d'un martyr. Sa mort a répandu sur sa mémoire

autant d'éclat que la plus belle victoire, car le malheur a parmi les hommes le même privilège que la gloire.

Nature franchement guerrière, figure éminemment chevaleresque, dépassant les hommes de son parti de toute la tête, à l'exception de Coligny et de Condé, — « le plus nonchalant en sa charge et le moins loueux qu'il était possible, dit Brantôme; mais lorsqu'il avait une fois le cul sur la selle, le plus vaillant et soigneux capitaine qu'on eust pu voir » ; — aussi prompt à concevoir qu'habile à exécuter; —joignant au coup-d'œil sûr du général, l'ardeur entreprenante du soldat; — ne tournant jamais un obstacle, aimant le péril, se jouant de la mort, tentant l'impossible et y réussissant; — le premier de ses contemporains pour sortir avec éclat d'une position désespérée; — inflexible comme une barre de fer;—cruel quelquefois, magnanime souvent, juste toujours; — le caractère le plus ferme et le cœur le plus haut qui ait jamais battu dans une poitrine de gentilhomme; — né pour être un des appuis du trône, poussé fatalement par une politique italienne et cauteleuse dans la voie de la rébellion, et mort victime, sans avoir dit son dernier mot ni comme chef de parti, ni comme général, ni comme chrétien; — tel fut ce célèbre comte de Montgommery, dont la gloire aurait égalé celle des plus grands noms de l'histoire, s'il n'avait porté les armes pour une cause que la tolérance elle-même est forcée de flétrir.

On n'est pas d'accord sur le nombre des enfans laissés par Gabriel de Montgommery. Lacretelle le fixe à onze. Quoi qu'il en soit, l'aîné, nommé Jacques, marié à Pernelle de Champagne, ne laissa qu'une fille, qui épousa le duc de Duras. En 1611, le cadet, Gabriel II, racheta de ce seigneur le château de Montgommery. Il eut un fils, nommé Gabriel III, marié à Aimée de Châtenay de Lorraine, qui continua la lignée des comtes de ce nom. Nicolas-François, fils de Jacques, fut le dernier Montgommery de France; il mourut sans postérité, en

1721, et laissa son comté à la marquise de Thiboutet, sa nièce, dont il accrut considérablement l'apanage. Néanmoins le nom de Montgommery ne s'éteignit pas en Europe. La branche de cette famille subsistante en Angleterre se signala toujours par ce caractère d'entreprise, de courtoisie et de brillante valeur particulier à toute sa race ; et de nos jours même, nous avons vu un d'Églington, descendant des Montgommery par Arnould, comte de Pembroke et fils du célèbre Roger, ressusciter, au milieu de nos préoccupations prosaïques et de notre matérialisme outré, les mœurs, les usages et la physionomie poétique des siècles de la chevalerie.

DE BROGLIE.

Il est des noms qu'il suffit de prononcer pour éveiller les plus vives sympathies; c'est que ces noms rappellent tout ce qu'il y eut de plus grand et de plus pur dans les siècles passés, et qu'ils forment à ceux qui les portent une espèce d'auréole, dont chaque génération prend soin d'entretenir et d'augmenter l'éclat.

Parmi ces noms d'élite, il en est peu de comparables à ceux des de Broglie. Le Piémont, il est vrai, revendique l'honneur d'avoir été leur berceau, mais établis en France depuis trois cents ans, et naturalisés par la gloire autant que par les lettres-patentes de nos rois, nous les comptons avec orgueil au nombre de nos compatriotes.

L'origine de cette famille paraît remonter au commencement du neuvième siècle. Il est parlé dans les vieilles chroniques du Piémont, d'une noble dame, nommée Douce, veuve de Guillaume Broglia, qui fonda, vers l'année 1256, avec Mathilde Guialard, dans la ville de Quiers, un couvent de filles sous l'invocation de Sainte-Marie-de-la-Maison-Dieu; mais la première figure qui apparaisse distinctement dans les lointains

horizons de l'histoire, est celle du capitaine Broglia, au quatorzième siècle, esprit entreprenant et guerroyeur, toujours en selle et l'épée nue.

On lit dans un vieux manuscrit, *Il Rubicone*, que le capitaine Broglia quitta Turin pour aller s'établir dans la ville de Rimini. Il équipa, de concert avec ses amis et frères d'armes, Cotignola, Tartaglia et Laurent Sforze, une compagnie de lances, à la tête de laquelle il courut les aventures et se signala par des prouesses chevaleresques que Paul Jove et Louis Corio ont célébrées.

L'armée du duc de Milan s'étant emparée, en 1400, de Pérouse, Nocera et Spolète, vint mettre le siège devant la ville d'Assise; Broglia, qui tenait pour les Florentins, la défendit vigoureusement, fit plusieurs sorties heureuses, et contraignit l'armée milanaise à une retraite honteuse et précipitée.

L'époque précise de la mort du capitaine Broglia est incertaine. Tartaglia, son fils adoptif, brave soldat, instruit à son école et digne de lui succéder, hérita de sa fortune, c'est-à-dire de son épée, de son cheval et de sa lance, véritable richesse des preux de ce temps-là.

Les documens concernant les descendans immédiats du capitaine Broglia sont trop vagues et trop confus pour qu'il soit possible d'en former un corps d'histoire sérieux; mais ils sont suffisans pour établir que, depuis Simon Broglia de Gribaudenges, qui vivait au commencement du quatorzième siècle, et Jean Broglia existant au commencement du quinzième, jusqu'à Bernardin Broglia Gribaudenges, onzième du nom, gentilhomme de la chambre du duc de Savoie Emmanuel-Philibert, capitaine des milices de Quiers, surnommé le capitaine *Bernardin*, et Amédée Broglia, comte de Cortandon, qui florissaient à la fin du seizième, il n'est pas un Broglia, soldat, prêtre ou négociateur, qui n'ait rendu à son pays des services signalés, et honoré sa race par des vertus

remarquables. On chercherait vainement dans cette famille la trace d'un de ces grands crimes qui ternissent la pureté de tant d'illustres blasons, et aucune, avec plus de raison, n'a pu prendre pour devise ces naïves et fières paroles : « A NUL AUTRE! »

François-Marie de Broglia, comte de Révèl, en Piémont, et marquis de Sénoches en France, fils puîné d'Amédée Broglia, comte de Cortandon et d'Angélique Tana, et chef de la branche aînée qui s'établit en France, vers le milieu du dix-septième siècle, avait fait son éducation militaire auprès du prince Maurice de Savoie. Long-temps attaché à la personne de ce prince en qualité de page, de gentilhomme de la chambre et de capitaine des arquebusiers à cheval, il déploya aux prises de Chevas et d'Yvrée, aux sièges du château de Massino et de Villeneuve, aux expéditions de Saluces et de Fornasso, et à la défense de Coni contre l'armée française, tant de valeur, de capacité et de sang-froid, que le cardinal Mazarin se montra jaloux de gagner une aussi bonne épée à la France. Il l'engagea au service du roi, en 1644, lui confia le commandement du régiment de Champagne et de deux régimens de cavalerie et d'infanterie. Ce fut le premier Broglia naturalisé Français. Ses lettres de grande naturalisation sont datées de 1645.

François-Marie fit avec distinction la campagne de Catalogne (1645). Chargé de la direction de la cavalerie au passage de la Paillarède, il franchit le premier cette rivière à la nage, attaque l'ennemi avec vigueur et le repousse au-delà du point qu'il devait défendre. Le comte de Revel fut nommé sergent de bataille, le 8 avril 1646, et maréchal-de-camp, le 26 août suivant. Il donna de nouvelles preuves de son intrépidité et de ses talens militaires aux deux sièges de Lérida, à la retraite de la Cerda, où il sauva l'armée du comte d'Harcourt, et au blocus par terre et par mer de Tarragone. Ses services pen-

dant la guerre dite des *Frondeurs* et des *Mazarins* lui méritèrent le gouvernement de Constantin et le titre de lieutenant-général.

On n'avait point encore vu un général pourvu d'un commandement important, et chargé en quelque sorte de la responsabilité de la victoire, monter à la brèche comme un soldat, le premier, à la vue de toute l'armée; le comte de Broglie donna ce magnifique exemple en escaladant les murailles à l'attaque de Charenton. Il fut blessé grièvement à la prise des lignes d'Arras (1640). Louis XIV lui avait écrit qu'il regrettait de n'avoir pas un bâton de maréchal à lui offrir, mais que le premier qui viendrait à vaquer lui était destiné : malheureusement, le comte de Broglie ne vécut pas assez long-temps pour jouir du bénéfice de cette promesse. Le 27 juillet 1650, il périt de la mort de Turenne, dans la tranchée de Valence sur le Pô, assiégée par le duc de Modène; il n'était âgé que de cinquante-six ans. On déposa son cœur dans une riche chapelle de l'église Saint-Charles des Augustins-des-Chaussées de Turin, à l'édification de laquelle il avait consacré plus de 40,000 livres pendant sa vie, et son corps inhumé à Quiers, dans le caveau de ses ancêtres. Un célèbre prédicateur de ce temps, Pompée Salvio, jeta sur sa tombe les fleurs d'une éloquence grave et pénétrée; et le roi, s'associant aux regrets de ses enfans, leur permit, par brevet du 10 janvier 1657, de décorer son cénotaphe des insignes de l'ordre du Saint-Esprit.

Charles de Broglia, comte de Cortandon, frère puîné de François-Marie, ne déploya au service de France ni moins de talent, ni moins de bravoure. Les lettres qui lui confèrent la qualité de Français, ainsi qu'à ses neveux Pierre-Jérôme et Victor Broglia, datées du mois de février 1656, furent enregistrées en la chambre des comptes, le 12 juin 1657, et en la chambre du trésor, au Palais, le 12 mai 1681.

Le comte de Cortandon était entré au service du roi en 1645.

Il fut successivement capitaine de cavalerie, lieutenant-colonel, maréchal-de-camp, lieutenant-général des armées du roi en Italie, en Catalogne, en Alsace et en Flandre, gouverneur de Bedfort en Alsace, de la Bassée en Flandre, d'Avesnes en Hainaut, et se fit remarquer dans toutes les affaires importantes qui eurent lieu jusqu'à la conclusion de la paix.

En 1660, il acheta d'Armand, prince de Conti, la belle terre de Dormans, située entre Épernay et Château-Thierry, sur les bords de la Marne; et Louis XIV, joignant, en 1771, à cette terre celles de Savigny, Vassieux, Vassy, les fiefs de Banefroy, de la Rue Franche de Soilly, érigea la seigneurie de Dormans en marquisat. Charles de Broglie prit le titre de comte de Santena et marquis de Dormans, qui se perpétua dans la descendance de la marquise de Mouy, sa fille, par codicille à son testament, en date du 20 février 1698. Il mourut en 1702, doyen des lieutenans-généraux. Sa veuve, Anne-Élisabeth d'Aumont, fille du maréchal de ce nom, ne lui survécut que quelques années; elle fut enterrée, le 18 janvier 1706, dans le marquisat de Dormans.

C'est une chose extrêmement remarquable que trois seigneurs du même nom aient été sans interruption, et pendant près d'un siècle et demi, appelés à la plus haute dignité de la profession militaire.

Sous le règne de Louis-le-Grand, en 1667, nous trouvons Victor-Maurice, comte de Broglie, fils de François-Marie, comte de Revel, à la campagne de Flandre, où il se signale sous les yeux d'un monarque qui savait si bien honorer le courage et inspirer le génie.

La campagne de la Franche-Comté suit de près celle de Flandre. Arrachée à la domination espagnole, cette province est réunie à la France. L'œuvre d'unité, cette grande pensée de Louis XIV, se poursuit par la victoire. Nouveau théâtre de gloire pour le colonel de Broglie : à Gray, à Dôle, comme à

Lille et à Douai, dans la plaine de Seneff et à la tranchée de Limbourg, comme à Fribourg et au siège de Luxembourg, il se place sans transition, de prime abord, par droit de mérite, parmi les plus braves et les plus habiles officiers d'une armée où la valeur est chose vulgaire, et qui a pour général le grand Condé !

Le comte de Broglie était lieutenant-général lorsqu'il fut appelé au commandement de la province du Languedoc, foyer du protestantisme. Dans ce poste, bien autrement difficile qu'une division active, au milieu du contact brûlant de deux croyances armées l'une contre l'autre, il sut, pendant toute la durée de sa mission, par un esprit droit et une volonté ferme, maintenir l'ordre dans cette province, sans manquer une seule fois aux lois immuables de la tolérance, de la justice et de l'humanité.

Les maréchaux de Villars et de Marcin, qui soutenaient en Allemagne l'honneur des armes françaises contre le prince de Bade, tandis que le maréchal de Villeroy le compromettait si gravement en Flandre contre Marlborough, avaient reçu l'ordre de chasser les impériaux de leur camp retranché sous Haguenau (1707). Le Rhin était débordé, et pourtant il fallait le franchir, car de la rapidité de la traversée dépendait la réussite de la manœuvre. Le maréchal de Marcin, craignant d'exposer l'armée du roi à se noyer, n'ose prendre sur lui d'ordonner le passage ; il demande un conseil de guerre.

« Les conseils de guerre, répond Villars, ne sont bons que pour excuser l'inaction d'un général qui refuse de se battre. Marchez, comte de Broglie, Marcin nous suivra, et, en débarquant, le feu de la bataille nous réchauffera. »

Le comte de Broglie n'hésite pas ; il se jette résolument dans le fleuve, et, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, donne ses ordres, dirige le mouvement de ses troupes, dispose ses plans,

avec autant de calme et de sang-froid qu'il aurait pu le faire dans le conseil ou sous la tente.

Les lignes de Stoloffen, défendues par 40,000 impériaux, étaient réputées imprenables, à cause des écluses qui pouvaient, en un instant, inonder les ouvrages. Le comte de Broglie dirige sur elle ses premiers efforts. Par une manœuvre aussi savante que hardie, il s'empare, pour protéger le passage de cette partie du Rhin, de l'île de Neubourg, et commande l'attaque au pas de course, lui premier, comme toujours, la baïonnette au bout du fusil. Épouvantés de cette attaque imprévue, de cette marche pleine d'audace, les impériaux s'ébranlent et reculent; ils abandonnent leurs ouvrages et le chemin de l'Allemagne est ouvert devant l'armée française.

La prise des lignes de Stoloffen, préparée avec une intelligence stratégique si élevée, conduite avec une hardiesse si remarquable et couronnée par un succès si complet, valait un bâton de maréchal : c'était justice, mais déjà on ne savait plus la faire. Courbé sous le poids de sa gloire et de ses revers, fatigué de la grandeur, dégoûté de la vie, anéanti devant Dieu, le grand roi n'était plus là pour apprécier les droits, stimuler les courages, dispenser les faveurs, encourager les talens. Les intrigues de cour faisaient ou défaisaient les généraux. De tant d'habiles manœuvres, d'expéditions heureuses, le comte de Broglie ne retira auprès des hommes spéciaux que la réputation d'être le premier lieutenant-général de son siècle. Il se vengea comme se vengent ses pareils, en accumulant les services, en forçant ses ennemis à rougir de leur ingratitude; et si quelques succès honorables vinrent consoler la France des désastres de cette époque, après Villars, ce fut surtout au comte de Broglie qu'on en fut redevable. Cinq cents caissons, cinq cents chevaux et cinq cents fantassins tombés en son pouvoir à Denain, témoignèrent de la part qu'il prit à cette victoire inespérée et décisive pour la monarchie, qu'elle sauva de

la ruine sous laquelle Louis XIV avait parlé d'enterrer ses cheveux blancs.

Le roi meurt, les courtisans s'éloignent, la gloire se voile le front. Qui donc acquittera envers le comte de Broglie la dette de la France? Sous le règne suivant, en 1724, le bâton de maréchal vint le trouver dans sa retraite, et, comme s'il n'attendait pour mourir que cet acte de tardive réparation, il s'éteint au milieu de sa famille, laissant de sa femme Marie de Lamoignon trois fils, dont le dernier, François-Marie, l'ami, le compagnon d'armes de Villars, et l'un des héros de Denain, comme son père, recueillit le fruit de ses longues observations et de son génie de la science militaire.

François-Marie de Broglie entra dans la compagnie des cadets de Besançon, en 1685. Il se fit remarquer à l'affaire de Valcourt, en 1689, à la bataille de Fleurus, en 1690, au combat de la Marsaille et à l'attaque du fort Sainte-Brigitte. Il quitta, l'année suivante, l'armée d'Allemagne pour celle de Flandre, où il servit en qualité de mestre-de-camp du régiment du roi-cavalerie; en 1705, nous le trouvons à l'armée d'Italie, en qualité de maréchal-de-camp, puis, au commencement de 1706, à celle du Rhin, commandée par le maréchal de Villars. Le 20 juillet de cette année, l'officier qui dirigeait l'attaque de l'île de Marquisat ayant été tué, le général de Broglie prit le commandement des troupes, ordonna l'attaque et s'empara de l'île sans coup férir. Lieutenant-général, en juillet 1711, il charge avec impétuosité l'armée ennemie, la disperse au loin, et, à l'occasion de ce fait d'armes, obtient, le 25 février 1712, le gouvernement de Mont-Dauphin, qu'il échangea plus tard pour celui de Berghem.

Un fait peu connu et qui mérite d'être rapporté, c'est qu'il voulut servir en qualité de volontaire au siége de Fribourg. Au moment de l'assaut, il apprend que les troupes françaises, ayant vigoureusement attaqué le chemin couvert, avaient laissé

derrière elles une redoute défendue par quatre cents ennemis qui pouvaient compromettre le succès : il marche sans hésitation à cette redoute avec tous les grenadiers qu'il peut réunir, s'en empare l'épée à la main, et décide par cette action la prise de la ville.

La guerre s'était rallumée en Italie (1733). Le roi Stanislas ayant été chassé pour la seconde fois, du trône de Pologne, par les armées réunies de la Russie et de l'Empire, le cardinal de Fleuri ne voulut pas laisser impuni l'affront fait au beau-père de Louis XV; il envoya une armée en Italie, sous les ordres du maréchal de Villars. Le bonheur du vainqueur de Denain ne se démentit point dans sa vieillesse; les villes s'ouvraient devant lui; mais les chaleurs du climat altérèrent sa santé. S'étant retiré à Turin, il y mourut, le 17 juin 1734, dans la même chambre, dit-on, où il était né, ne regrettant que l'honneur de mourir les armes à la main. Le général de Broglie, nommé maréchal, par brevet du 14 juin suivant, le remplaça dans le commandement conjointement avec le duc de Coigny. Il battit les Impériaux, à Parme, le 29 juin, et leur tua huit mille hommes; mais une imprudence faillit lui enlever tous les fruits de cette victoire. Quelques éclaireurs étaient venus le prévenir qu'un corps nombreux de troupes ennemies s'avançait sur la Secchia. Confiant dans ses dispositions, le maréchal ne tint nul compte de cet avis ; il se retira dans sa tente, et se livra au sommeil avec une parfaite sécurité. Tout-à-coup le bruit des armes et les cris des combattans le réveillent en sursaut. Il se lève, et veut se mettre en état de courir où le danger l'appelle; mais il n'en a pas le temps. Après avoir forcé un faible détachement français, les impériaux ont passé la rivière, traversé son quartier; ils vont pénétrer jusqu'à sa tente. Pour sauver sa vie, le maréchal est obligé de s'enfuir en chemise et ses culottes à la main. Cette petite disgrâce fournit, pendant quelques jours, matière aux bons mots des sol-

dats; mais, comme sa bravoure était incontestée, sa réputation n'en souffrit pas, et la bataille de Guastalla, livrée le 19 septembre suivant, contre l'armée impériale que commandait le comte de Konigsegg, qui y perdit douze cents hommes, le champ de bataille et la victoire, effaça jusqu'aux dernières traces de cet échec.

Aux talens du général et aux qualités de l'administrateur, le maréchal de Broglie joignait les connaissances plus rares et plus difficiles peut-être, de l'homme d'état. Chargé, en 1735, de représenter la France à Londres, il fit parler à cette nation affligée par de grands revers, mais toujours fière, toujours redoutable, toujours reine dans le monde par l'épée et par l'intelligence, un langage digne d'elle, dans la célèbre conférence où fut signé le traité qui mit un terme aux malheurs de cette guerre désastreuse.

En 1743, le maréchal de Broglie, qui avait été créé duc l'année précédente par l'érection en duché de la baronie de Ferrière, fut appelé au commandement de l'armée de Bavière. Dans l'état déplorable où de grandes fautes avaient placé l'armée française, c'était là un poste à peine tenable : toutes les communications étaient interceptées; on manquait d'artillerie, de fourrages, de vivres. Le nouveau général se vit contraint de se jeter, déguisé en courrier, dans la ville de Prague, d'où il sortit bientôt par une de ces hardiesses que le succès seul peut justifier, pour sauver l'armée du maréchal de Maillebois, et forcer le prince Charles à lever le siège de Braunau.

Les ordres du gouvernement étaient positifs; il fallait attendre en Bavière, sur un sol dévasté, avec des troupes affaiblies, que l'ennemi, la famine et les maladies emportassent jusqu'à son dernier soldat. Le maréchal osa désobéir à ces ordres huit fois renouvelés; il eut le courage de conserver à son pays une armée vouée à une destruction inévitable. Il la ramena sur les frontières de France, et en remit le commandement au comte

de Saxe, depuis maréchal de France; mais on ne sut apprécier ni la noblesse, ni le désintéressement de cette conduite d'un général à bon droit célèbre, qui risquait sa faveur et sa réputation pour remplir ce qu'il regardait avec raison comme un devoir de politique et d'humanité. Dans les balances du jugement, on ne tint compte que de la désobéissance. La religion du roi fut surprise. On devait à la conduite du maréchal de Broglie une approbation entière; on lui donna l'exil : il y mourut le 22 mai 1745.

Le maréchal duc de Broglie avait épousé, le 15 février 1716, Thérèse Jillette Laquet, fille du seigneur de Grandville.

De ce mariage naquirent :

1° Victor-François de Broglie, dont le nom suit;

2° Charles-François, comte de Broglie, marié à mademoiselle de Montmorency, sœur de la duchesse de Boufflers;

3° François, comte de Révei, marié à Anastasie-Jeanne-Thérèse Lavalette;

4° Charles, abbé de Broglie.

François-Victor, connu d'abord sous le nom de comte de Broglie, montra de bonne heure des dispositions remarquables pour la profession des armes. Bien que simple capitaine de cavalerie, lors de la victoire de Parme, ce fut lui qu'on chargea d'en porter la nouvelle au roi. A Guastalla, à Prague, à Maëstricht, dans les armées de Bavière, de la Haute-Alsace et du Rhin, sa jeune réputation s'éleva au niveau des plus vieilles renommées; à Raucoux, à Laufeldt, il combatit en héros. Avare du sang de ses soldats, comme l'avait été Turenne, il obtenait comme lui les plus grands résultats par les moyens les plus minimes. Nous n'énumérerons pas ici tous ses succès; une pareille nomenclature n'apprend rien ou presque rien. Nous dirons seulement qu'après la bataille de Sunderhausen, Louis XV, choisissant, par une flatteuse exception, quatre pièces de canon parmi celles que le duc avait enlevées à l'ennemi, les lui

envoya pour orner le vieux manoir normand de sa famille.

La bataille de Luckelberg, et surtout celle de Berghem, où, avec vingt-deux mille hommes, il défit quarante mille Prussiens ou Hessois, chassa le prince Ferdinand de la Franconie, lui tua six à sept mille hommes, et lui enleva pour jamais l'espérance de pénétrer dans le royaume, marquèrent d'une trace lumineuse cette guerre de sept ans si brillante à son origine, si fatale dans ses péripéties. L'empereur François et son immortelle compagne Marie-Thérèse récompensèrent les services du duc de Broglie en lui conférant le titre de prince de l'empire, pour être porté à perpétuité par lui et ses descendans mâles et femelles, en ligne directe, par ordre de primogéniture, et en joignant au diplôme qui l'élevait à cette dignité le titre de commandant en chef de l'armée d'Allemagne. Deux mois après, en 1759, c'est-à-dire à l'âge de quarante-deux ans, le prince duc de Broglie recevait de Louis XV ce bâton de maréchal qui ne s'accorde d'ordinaire qu'aux gloires sexagénaires et aux têtes blanchies.

Tant qu'il demeure seul chargé de la conduite de cette guerre, l'honneur de nos armes se soutient. Il bat le prince héréditaire de Brunswick à Corbach; il défait les impériaux à Grunberg, leur enlève treize canons, dix-neuf drapeaux, deux mille prisonniers; mais on lui impose la coopération du prince de Soubise, et tout change. Plus d'ordre dans les plans, plus d'unité dans les opérations; deux volontés qui se croisent, deux amours propres qui se froissent, deux forces qui se paralysent; de petits succès, de grands revers. Le prince de Broglie se plaint; un gouvernement ingrat le punit, comme il avait puni son père, par l'exil. Il se retire en Normandie, auprès de ses enfans, dans son vieux château glorieusement décoré par les canons de Sunderhausen, se consolant des misérables intrigues des cours par les sublimes spectacles de la nature, et du mal que lui a fait l'envie, par la pratique de la

charité, cette vertu chrétienne aux pieds de laquelle expirent toutes les philosophies.

L'opinion publique ne resta pas muette devant cette grande injustice; elle vengea le maréchal de Broglie de la faiblesse de la couronne et de la haine de madame de Pompadour. Le lendemain de son exil, on jouait *Tancrède* à la Comédie-Française, mademoiselle Clairon remplissait le rôle d'Aménaïde; quand elle fut arrivée à ces vers :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage....
C'est le sort d'un héros d'être persécuté.... .
Tout son parti se tait, quel sera son appui?...
Sa gloire?...

elle donna à sa voix des inflexions si nobles, si fines, si insinuantes, que tous les spectateurs, pleins de l'événement du jour, sentirent l'à-propos. Le nom de Broglie vola de bouche en bouche, et dix salves d'applaudissemens couvrirent la voix de l'actrice.

L'abîme creusé sous la monarchie s'élargissait chaque jour; tout autour d'elle prenait un aspect sombre et menaçant. Dans ce moment de crise, Louis XVI se souvint du vainqueur de Berghem ; il l'appela près de lui, et le chargea du commandement d'une armée de réserve, établie entre Paris et Versailles, pour maintenir l'ordre pendant les états-généraux et en surveiller les opérations; mais cette armée fut dissoute presqu'aussitôt que formée, et son chef passa à la direction du ministère de la guerre. Le duc de Broglie ne s'était point, à l'exemple de tant d'esprits superficiels, fait illusion sur la portée des évènemens qui s'accomplissaient. Là, où bien des gens ne voyaient qu'une émeute facile à réprimer, qu'une insurrection spontanée, sans consistance et sans durée, il vit une révolution arrivée à terme, longuement et laborieusement préparée; et trop franc pour dissimuler une vérité même

inexorable, il déclara à Louis XVI que la continuation de la politique suivie par son gouvernement perdait l'état, et qu'on ne pourrait bientôt plus compter sur la fidélité des troupes; mais confiance aveugle ou bonté extrême, Louis XVI resta sourd aux conseils du dernier général de la monarchie; l'échafaud se dressa sur la place de la Révolution aux roulemens sinistres des tambours de Santerre; le fils de saint Louis monta au ciel, et tout ce qu'il y avait en France de noblesse l'y suivit!

Que pouvait l'épée du maréchal contre cette force nouvelle et irrésistible? Plein de tristesse et de colère, il s'était résigné à rejoindre, à l'étranger, l'armée des princes, répondant à ceux qui l'engageaient à ne pas quitter la France : « J'aime mieux mourir à la tête d'une armée que d'être assassiné dans ma maison! »

Heureux le narrateur qui rencontre sous sa plume des traits semblables à celui que nous allons citer! Témoin de la douleur que la conduite de son frère, le prince Victor, l'aîné de la famille, rallié à la révolution, et celle des Lameth, ses cousins, avaient causées à son père, le prince de Révél, son second fils, se jeta dans ses bras pour consoler sa vieillesse. Il fit venir cinquante grenadiers, appartenant aux régimens de Royal-Allemand et à un régiment suisse, leur fit part de son projet d'émigration, et leur demanda s'il pouvait compter sur eux pour l'aider à conduire son père à la frontière. Tous ces braves gens ayant répondu qu'ils périraient avant qu'on touchât à un seul cheveu de la tête de leur général, on se mit en marche le 16 juillet 1789, et après avoir échappé comme par miracle, notamment à Verdun, où elle fut assaillie par le peuple, et à Longroy, à des périls sans cesse renaissans, la petite troupe dévouée aborda avec le précieux fardeau, confié à son honneur, sur les rivages de l'exil. Le maréchal de Bender vint y recevoir le duc-prince

de Broglie, le combla d'offres de services, au nom de l'empereur Joseph II, lui remit de sa part une lettre pleine de témoignages les plus flatteurs d'estime et de considération, honora la piété filiale du prince de Revel, et força les grenadiers de l'escorte à accepter des pensions sur la cassette impériale.

Le départ du maréchal avait donné lieu, en France, à mille calomnies. Le parti dominant le dénonça successivement comme conspirateur à l'Assemblée constituante et au Châtelet, mais le prince Victor de Broglie, auquel ses nouveaux principes politiques n'avaient point fait oublier ses devoirs de fils, conjura l'assemblée d'ordonner, en faveur de son père, un sursis à l'exécution de la loi qui frappait les émigrés, et après avoir présenté sous des couleurs inexactes, il est vrai, mais honorables dans leur infidélité même, les motifs qui avaient déterminé la fuite du maréchal, il demanda, les larmes aux yeux, si on oserait mettre en accusation le vainqueur de Berghem ? L'assemblée, touchée de son discours et appréciant sa position, repoussa l'accusation et maintint le maréchal dans son grade.

La conduite du prince de Broglie, en ces tristes circonstances, eut l'approbation de tout le monde. Son père seul, inflexible dans ses principes d'honneur et de loyauté, la désapprouva. Le vieux guerrier n'y vit qu'une lâche faiblesse. De Trèves, où il était réfugié, il protesta contre les assertions dont son fils s'était servi pour le défendre, et ne prit pas même la peine de dissimuler son profond mépris pour l'assemblée.

En flétrissant la démocratie devant son fils aîné, dans une de ces terribles scènes d'intérieur qui sont les révolutions de la famille, le maréchal lui avait prédit qu'il serait un jour dévoré par les théories dont il s'était fait l'apôtre, plus par un faux enthousiasme que par une conviction raisonnée; le prince

Charles-Louis-Victor, en effet, n'avait pas compris le véritable esprit de la révolution. Il n'y avait vu qu'un mouvement émancipateur des droits de l'homme qui devait s'accomplir par des moyens humains, tandis que ses chefs n'en agitaient sur la nation les flammes sinistres, que pour cacher sous la terreur leur profonde nullité, s'enrichir aisément des dépouilles de ceux qu'ils venaient de tuer, et se hisser au pouvoir en éloignant les capacités, en proscrivant la vertu, en décapitant la gloire. Cette erreur ne pouvait durer. Il était clair que le prince de Broglie serait un jour victime de ce malentendu; il le fut. Ayant refusé de reconnaître les décrets du 10 août 1792, qui suspendaient le roi, et de souscrire à l'acte de soumission demandé aux officiers de l'armée, les commissaires de l'assemblée le destituèrent de ses fonctions de maréchal-de-camp à l'armée du Rhin. Il perdit la confiance de ses anciens amis et se retira à Bourbonne-les-Bains. Il en sortit dans le courant de février, 1793, pour servir comme volontaire dans la garde nationale parisienne. Le 11 mars suivant, il harangua la Convention nationale à la tête de la section des Invalides, mais il ne put effacer les soupçons que sa conduite, au 10 août, avaient fait naître sur son civisme. Il fut arrêté à Langres, en 1794, et traduit devant le tribunal révolutionnaire. Le prince de Broglie monta sur l'échafaud avec un courage digne de son nom et de sa race, et livra sans pâlir sa tête à l'exécuteur. Il n'était âgé que de trente-neuf ans. Il laissa de son mariage, avec mademoiselle de Rosen, fille du maréchal de ce nom, quatre fils, dont le plus jeune, Achille-Charles-Léonce, le duc actuel, aujourd'hui pair et ancien ministre, a été appelé à jouer sur la scène politique un rôle si considérable.

Le maréchal de Broglie avait plus de quatre-vingts ans lorsqu'il se mit à la tête d'un corps d'émigrés dans l'armée des princes, mais la vieille épée de Berghem ne devait plus sortir du fourreau. En acceptant ce commandement, M. de Broglie

avait moins calculé ses forces que son courage. Parce que le cœur était resté chaud, il crut que le bras était resté ferme; il se trompait. La fatigue d'une vie active porta le dernier coup à sa constitution épuisée. Il mourut à Munster, en 1804, au moment où le consul Lebrun lui écrivait au nom de Bonaparte : « Le vainqueur de Berghem ne doit pas hésiter à rentrer dans sa patrie, sous le gouvernement de l'homme qui a relevé les statues de Turenne et du grand Condé! »

La mort de ses deux fils aînés, le prince Claude-Victor, mort sur l'échafaud, et le prince de Rével, emporté à Schwitman, en Westphalie, le 26 janvier 1795, par une maladie inflammatoire, après avoir rempli auprès de Monsieur une mission importante, ne furent pas les seules pertes qui vinrent affliger la vieillesse du maréchal. Quelques mois avant l'ébranlement révolutionnaire, il avait vu briser une affection bien étroite et bien chère en la personne de son frère, le comte de Broglie, marié à mademoiselle de Montmorency, et l'un des esprits les plus éminens de son temps.

Le comte de Broglie, né le 20 août 1709, avait servi avec distinction. Ses talens en diplomatie l'appelèrent, en 1752, à l'ambassade de Pologne. La maison de Saxe, menacée d'une part par les troubles civils, de l'autre par les Russes, avait placé toutes ses espérances dans l'ambassadeur de France. Le comte de Broglie se montra digne de la confiance qu'elle avait mise en lui.

« D'une grande sévérité de principes, dit Rulhières, et avec des mœurs simples, il protégea constamment les gens de mérite, ne se trompa jamais dans le choix qu'il en fit, et observa dans toutes ses actions la plus exacte justice. »

Pendant les trois années de son séjour à Varsovie, les affaires s'améliorèrent sensiblement; on n'eut à réprimer ni les tentatives des factieux au-dedans, ni les entreprises de l'ennemi au dehors : enfin, la Pologne semblait sur le point

d'avoir un gouvernement plus fort, des lois plus sages, une existence plus solide, lorsque de basses intrigues forcèrent le comte de Broglie à solliciter son rappel. Il déposa la plume du diplomate et ceignit l'épée du soldat. Également supérieur dans des carrières si différentes, il déploya en Allemagne, sous les ordres de son frère, du talent dans la disposition des plans et une valeur brillante dans l'exécution ; et la défense de Gassen, un des plus beaux faits d'armes de cette guerre, lui fit beaucoup d'honneur auprès des hommes spéciaux.

A la paix, Louis XV confia au comte de Broglie la direction du ministère secret qui avait pour but de poursuivre, sous le voile du mystère, auprès de la couronne, la politique traditionnelle de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV et du cardinal de Fleury, c'est-à-dire la suspection constante de l'Angleterre et l'abaissement de la maison d'Autriche. La France devait faire une guerre interminable à cette maison jusqu'à ce qu'elle fût rentrée dans les limites que l'épée de Charlemagne lui avait tracées, et ne jamais signer avec elle un traité qui ne lui enlevât une de ses provinces.

Pour le développement de ce système, Louis XV adjoignit au comte de Broglie, Tercier, premier commis des affaires étrangères, avec injonction de communiquer au comte les dépêches et les instructions du gouvernement; mais aperçu ou soupçonné par ses effets, et signalé par Marie-Thérèse au duc de Choiseul, que les de Broglie ne désignaient que sous le nom de *Cromwell*, le ministère secret devint l'objet des méfiances du ministère officiel. M. de Choiseul destitua Tercier, se saisit des archives de la correspondance secrète, et travailla à la ruine de son rival. Le comte de Broglie succomba; mais, fidèle à ses plans, il continua dans la retraite son opposition contre les idées administratives erronées de son temps. Il forma des disciples, s'attacha d'habiles diplomates, et resta long-temps

redoutable au ministère même dans la défaveur où il semblait être tombé.

On rapporte que le duc de Choiseul, voyant passer le comte de Broglie qui se rendait à Ruffée, s'écria :

« Voilà le comte de Broglie qui retourne à Ruffée ; c'est ce qui arrive à tous ceux qui veulent prendre par la queue le ministère en France.

— Si comme lui, répondit le comte de Broglie, j'avais pris le ministère par la queue, je le tiendrais encore ; mais, parce que je l'ai pris par le cœur, ce ministère palpite. »

Le comte de Broglie mourut presque oublié en 1781, à l'âge de soixante-deux ans, et laissa deux fils, dont le dernier, devenu chef de la branche par la mort de son frère (le comte Joseph, fusillé dans la Vendée, après la prise de Quiberon), émigra avec toute sa famille, servit dans l'armée de Condé avec grade de colonel, puis en Russie comme général-major, rentra en France avec les Bourbons, fut chargé sous la restauration du commandement des départemens de la Charente, du Lot et du Lot-et-Garonne, fut rayé des cadres de l'armée en 1830, et qui, depuis cette époque, vit fort retiré, livré à la culture des sciences, de la littérature, et à la pratique d'une piété éclairée.

Il ne reste plus aujourd'hui de la nombreuse postérité du vainqueur de Berghem que deux rejetons, le prince Charles-Victor-Amédée-Marie de Broglie et le prince Charles, abbé de Broglie, l'aîné de la famille, qu'il ne faut pas confondre avec son frère l'aventureux abbé de Broglie qui fut prévôt de Posen en Pologne, aumônier de Napoléon, évêque de Gand, et qui mourut à Paris en 1821.

Le prince Charles-Victor-Amédée-Marie de Broglie, est né le 8 octobre 1772. Il suivit sa famille en Allemagne, et fit la campagne de 1792, dans l'armée des princes, en qualité d'officier d'état-major. Promu au grade de colonel par *Monsieur*, frère

du roi, il accompagna, en 1793, son père qui allait rejoindre ce prince, proclamé régent de France par l'armée de Condé.

En 1799, lors du mariage du duc d'Angoulême, il fut nommé gentilhomme de ce prince, et resta deux ans attaché à sa personne. Il remplit, en 1801, pour Louis XVIII, une mission importante auprès du comte d'Artois. Ce fut à cette époque qu'il obtint la permission de rentrer en France; mais, malgré les avances des gouvernemens consulaire et impérial, le prince de Broglie, fidèle aux principes qu'il avait professés toute sa vie, ne voulut prendre aucune part aux affaires, et refusa, en 1813, le commandement d'un régiment de gardes d'honneur.

Le prince de Broglie fut nommé maréchal-de-camp sous la restauration, et se trouva chargé du commandement du département de l'Orne. La haute considération dont il sut s'entourer dans ce poste détermina les électeurs de ce département à le choisir pour leur représentant à la Chambre des députés. Le prince de Broglie y a siégé jusqu'en 1830.

La carrière de piété du prince abbé de Broglie forme un contraste touchant avec la carrière éclatante de ses ancêtres et de son père.

Forcé de quitter son abbaye de Saint-Quentin, à une époque où le prêtre ne descendait de l'autel que pour monter à l'échafaud, il contribua à fonder à Londres une institution en faveur de la jeune noblesse française émigrée, destinée à préparer l'avenir des plus grandes familles nationales.

Le comte d'Artois, depuis Charles X, visitait souvent le prince Charles abbé de Broglie à Kensington-House; les élèves étaient présentés à *Monsieur*, qui avait souvent à s'attendrir en entendant ces noms qui lui rappelaient tant de récens dévoûmens et de loyaux sacrifices.

Hélas! qui eût dit à cette époque au prince de Broglie qu'un jour il recevrait encore sur la terre d'exil la maison de Bour-

bon, après cette révolution de juillet qui brisa en trois jours une monarchie de quatorze siècles!

Le prince Charles de Broglie est aujourd'hui le chef de cette portion de fidèles qui refuse de reconnaître le concordat. Espérons que les obstacles qui s'opposent encore à un arrangement définitif entre le Saint-Siége et l'abbé de Broglie, ne tarderont pas à s'aplanir, et que nous verrons bientôt rentrer sans retour dans la grande famille le petit troupeau qui s'en était tenu trop long-temps séparé!

Nous ne passerons pas sous silence une des plus nobles figures de ce qui reste encore des nombreux descendans du vainqueur de Berghem, nous voulons parler d'Alphonse-Gabriel-Octave, prince de Broglie-Revel, fils d'Auguste-Joseph de Broglie, et de Françoise-Louise-Angélique de la Brousse de Verteillac, entré au service le 9 décembre 1798, créé maréchal-de-camp par le roi le 16 octobre 1816, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, commandant à Bourbon-Vendée en 1821 et à Lille en 1824, ensuite nommé commandant de l'école royale de Saint-Cyr, où il sut s'acquérir, à juste titre, la haute estime des nombreux élèves qu'il était appelé à diriger.

Nous devons ajouter encore Aglaé-Charlotte-Marie, princesse de Broglie, qui épousa Hugues-François-Casimir, marquis de Murat, et madame la marquise de Boisse, toutes deux sœurs des princes Amédée et Charles dont nous venons de parler, et filles du maréchal.

BONNEVAL.

D'ESCARS richesse,
De Bonneval noblesse,

disait un vieil adage vulgaire dès le quinzième siècle et rapporté dans les mémoires de Montluc.

En effet, la famille des Bonneval se distingue, si l'on peut s'exprimer ainsi, par une noblesse d'excellence. Palet, dans sa *Nouvelle Histoire du Berry*, la fait remonter à la plus haute antiquité : « Son ancienneté de nom et d'armes, dit-il, existait au temps des Romains, qui érigèrent la quatrième châtellenie de la sénéchaussée de Limoges, selon l'ordre du sénat, en faveur du chevalier de Bonneval *seu pro milite* de Bona Walle, qui lui donna son nom après que les Welches eurent perdu les Gaules. »

On pourrait trouver une présomption favorable à cette version, non-seulement dans le grand nombre de dictons, de constructions et de dénominations répandus sur la terre de Bonneval, mais encore dans l'habitude où sont les membres

de cette famille de joindre à leurs armes un fanon romain avec les quatre lettres. S. P. Q. R.

D'Hozier, bien qu'il assigne à la maison de Bonneval une origine moins ambitieuse, ne laisse pas de la comprendre au nombre des plus anciennes de la monarchie. Suivant lui, elle aurait donné son nom au fort-château de Bonneval, dont la construction remonte au commencement du dixième siècle; mais il est plus facile d'en démontrer l'antique illustration que d'en justifier la transmission, à cause du désordre qu'apportèrent dans les chartriers la longue occupation du littoral par les Anglais, les guerres qui en résultèrent dès la fin du règne de Louis-le-Jeune, et l'usage adopté par les insulaires d'emporter ou de détruire les archives des contrées qu'ils étaient forcés de quitter.

On trouve, dans une charte latine du onzième siècle, que Géraud de Bonneval, chevalier, qui forma le premier degré connu, possédait, à cette époque, la châtellenie de la sénéchaussée de Limoges, au duché d'Aquitaine, dont le Berry faisait partie. On croit qu'il fut père de Roger, marié à Anne de Lestrange, du sang des Duras, dont naquit deux fils, Jean de Bonneval, chevalier, qui servit avec distinction en qualité de capitaine d'une compagnie de gens d'armes, dans la province du Limousin, sous le gouvernement d'Audebert, sire de Sassenage, et se signala à la bataille de Taillebourg, gagnée en 1242, par saint Louis sur Henri III, roi d'Angleterre, et le comte de la Marche, coalisés. Ce seigneur avait épousé noble demoiselle Eude de Tranchelion, qui portait, dit Palet, « de gueules au lion d'argent, percé sur le dos d'une épée et poignée de même, mouvante du canton droit. » L'époque de sa mort est inconnue.

Le traité de Brétigny (8 mai 1360), traité fatal que devait déchirer soixante-dix ans plus tard l'épée vengeresse de la Pucelle, livra à la domination anglaise le Poitou, la Saintonge,

le Limousin, le Périgord, l'Angoumois et la province d'Aquitaine, dont les possessions de la maison de Bonneval faisaient partie.

Devenus par le fait de ce traité vassaux de l'Angleterre, les trois fils de Jean de Bonneval, — Jean, chevalier, marié à Alix de Brenne, nommée de Brenno dans les titres latins; — Aimeric de Bonneval, marié à Sibylle de Comborn, petite-fille d'Archambault, vicomte de Limoges, et fille d'Assalit, chevalier, dont l'alliance présente des affinités avec ce que l'Europe eut de plus illustre; — et Rodolphe de Bonneval, marié à Aude de la Marche, — servirent l'Angleterre, à titre de *féaux*, de 1360 à 1373. Duguesclin, le grand connétable, homme d'airain, taillé sur le patron des vieux chefs gaulois, qui fut Français jusqu'au fond du cœur, mais dont une justice impartiale ne saurait sanctionner tous les actes, punit les Bonneval du concours involontaire qu'ils prêtaient aux ennemis de la France. Leurs possessions furent confisquées au profit du roi, et Duguesclin en donna la jouissance à Pierre de Rocherousse, son ami; mais, en 1393, l'Aquitaine étant rentrée sous la domination de Charles V, Aimeric de Bonneval recouvra les propriétés dont le connétable l'avait dépouillé, prêta foi et hommage au roi de France, et lui demeura fidèle jusqu'à la mort.

Jean de Bonneval, fils unique d'Aimeric de Bonneval, succéda à la terre de Bonneval, réunit en sa personne la terre de Blanchefort, au moyen de donations qui lui en furent faites, et accrut le nombre de ses châtellenies. Il conclut, le 12 mars 1417, au nom du roi Charles VI, un traité de paix avec les Anglais, et élit, par testament du 9 novembre 1430, sa sépulture dans l'église paroissiale de Coussac, devant l'autel de saint Sorny, au tombeau de ses ancêtres. Jean de Bonneval mourut en 1444. Sa droiture et sa loyauté furent souvent une sauvegarde pour des voisins moins puissans. On lit dans les chroni-

gues de l'Aquitaine qu'un certain Ramon Froid, damoiseau, opprimé par des seigneurs considérables, pour se faire un allié capable de le protéger, fit don entre vifs, le 2 octobre 1423, de tous ses biens *à noble et haut seigneur Jean de Bonneval, seigneur de Bonneval et de Blanchefort*, « à cause de sa bonne réputation, de sa probité et de sa haute noblesse. »

La postérité de ce seigneur fut très nombreuse; sa femme, Dauphine de Montvert, lui donna quatre filles et huit garçons; l'aîné, Bernard, qui forme le septième degré de la branche aînée, fut élevé sous la tutelle des comtes de Limoges. Jeune encore, Bernard de Bonneval avait déjà combattu dans plusieurs rencontres, lorsqu'en 1423, il fit partie de l'armée anglo-bourguignonne qui gagna la bataille de Crévent sur l'armée française. Six ans plus tard, il défendait avec Jean de Luxembourg et le seigneur de l'Isle-Adam Paris pour les Anglais, et forçait l'armée de Charles VII à lever le siége. Par son testament, daté du 27 mars 1479, Guillaume, duc de Bretagne, désigna Bernard de Bonneval pour tuteur de sa fille et héritière, Françoise de Bretagne, mère de Jean d'Albret, roi de Navarre, et bisaïeul d'Henri IV. On ne connaît ni l'époque de sa naissance, ni celle de sa mort.

Formé par lui au métier des armes, Antoine de Bonneval se fit remarquer par ses talens militaires. Il soutint la réputation de son père dans les emplois importans que lui conférèrent les cours de France et de Navarre. Officier dans la cavalerie féodale créée par Charles VII, chambellan, conseiller et capitaine-général du Roussillon et de la Cerdagne sous Louis XI, gouverneur-sénéchal du Limousin sous Charles VIII, il ne dut ces grades et ces distinctions qu'à sa valeur personnelle. La grandeur de sa maison s'accrut encore par son mariage avec Marguerite de Foix, fille de Mathieu, gouverneur du Dauphiné pour le roi de France, et oncle de Gaston de Foix, roi de Navarre; et depuis cette alliance, jusqu'à Henri IV, les

descendans d'Antoine de Bonneval furent toujours qualifiés de *cousins* par les rois de Navarre.

Le 6 juillet 1495, à la glorieuse bataille de Fornoue, livrée à l'armée confédérée du pape, de l'empereur Maximilien, du roi d'Aragon, de l'archiduc d'Autriche, de Ludovic Sforze et des Vénitiens, par Charles VIII en personne, des soldats italiens remarquèrent, dans les rangs des Français, un gentilhomme couvert des mêmes armes que le roi, et le prenant pour ce prince, ils dirigèrent contre lui des traits dont, par miracle, aucun ne l'atteignit. Ce jeune seigneur qui, avec six des meilleurs gentilshommes de France, avait revêtu le costume du roi, pour diminuer les dangers qui le menaçaient, n'était autre que Germain, fils aîné d'Antoine de Bonneval. D'abord enfant d'honneur, puis échanson de Charles VIII, il devint, en 1498, gouverneur et sénéchal du Limousin, et fut choisi pour accompagner François I[er] à Marignan, comme il l'avait été pour défendre Charles VIII à Fornoue. On conçoit dès-lors aisément le grand crédit dont il jouit à la cour de ces monarques, et l'on ne s'étonne plus de voir son nom figurer dans le dicton populaire :

Chastillon, Bourdillon,
Galliot et Bonneval,
Gouvernent le sang royal.

« Ces quatre seigneurs, dit Montluc dans ses mémoires, qui ont gouverné deux rois, n'acquirent jamais tous ensemble 10,000 livres de rentes. Je l'ai dit autrefois à M. le maréchal de Bourdillon, lequel respondit que tant s'en faut que son prédécesseur eust acquis 3,000 livres de rente, et qu'il en avoit vendu 1,500 et les avoit laissez pauvres. Que l'on demande à M. l'Amiral qu'il monstre ce que son prédécesseur, qui gouvernoit tout a acquis, je gageroi qu'il n'en sçauroit montrer 2,000 livres de rente. Quant à Galliot il vescu grand aage

après les autres. Il a acquis par adventure 3 ou 4,000 livres de rentes ou revenu. Quant à Bonneval, M. de Bonneval qui est aujourd'hui, et M. de Biron en sont héritiers. Je crois qu'ils ne sçauroient pas monstrer grandes acquisitions. O bienheureux rois d'avoir eu de tels serviteurs! On peut bien juger qu'ils servoient leurs maistres pour l'amitié qu'ils lui portoient et non pour l'avarice. J'ai ouï dire qu'ils demandoient plus tost pour les serviteurs du roi que pour euxmesmes. Ils sont morts avec honneur et leurs serviteurs ne sont pas nécessiteux. »

Quelques historiens ont prétendu que Germain de Bonneval refusa la vice royauté de Naples; mais tous s'accordent à reconnaître qu'il rendit des services signalés à son cousin Henri d'Albret, roi de Navarre, et qu'il mourut glorieusement, le 25 février 1524, sur le champ de bataille de Pavie, en couvrant le roi François Ier de son corps et de son épée. Sa femme, Jeanne de Beaumont, seule et unique héritière de la maison de ce nom, et dame d'honneur de Réné de France, fille de Louis XII, sa parente par Marguerite de Foix, lui donna deux filles, Renée et Anne de Bonneval. Cette dernière épousa Jean de Gontaut, baron de Biron, grand-père du maréchal de Biron décapité. Ce fut à cette occasion que Henri IV écrivit au parlement de Paris. « Messieurs, je vous recommande l'affaire qu'a devant vous mon cousin le maréchal de Biron, je vous le recommande avec d'autant plus d'instances qu'il est mon proche parent par la maison de Bonneval. »

Jean de Bonneval, seigneur du Theil, frère puîné de Germain, cité avec éloges par Nostradamus et Martin du Bellay, entra de bonne heure au service, et trouva moyen de s'y faire une place à part parmi cette pléiade de braves, que dominait la figure calme et sublime de Bayard. Il fut l'ami, le compagnon, le frère d'armes de ce célèbre capitaine, le der-

nier type et le dernier mot de la chevalerie en France. Envoyé en Provence, en qualité de lieutenant-général, lors de l'irruption de Charles-Quint dans cette province (1530), il contribua efficacement à l'expulsion et à la ruine de l'armée impériale, dont plus des deux tiers périrent misérablement sous les murs de Marseille qu'il défendait.

Jean de Bonneval avait, à cette époque, quarante-cinq ans. Il avait été conseiller du roi, chambellan, gentilhomme de sa chambre, capitaine de ses ordonnances, et chevalier de ses ordres. Il s'était montré un héros a l'âge où l'on n'est pas encore un homme. Comme il n'avait rien demandé à la faveur et tout attendu de son seul mérite, après son heureuse et brillante campagne en Provence, il crut avoir acquis des droits suffisans au bâton de maréchal de France, mais on le donna à Montejan, et Bonneval irrité de cette injustice et navré de cette ingratitude, se retira dans ses terres, où il mourut en 1547.

Gabriel de Bonneval, capitaine de cinquante hommes d'armes, et gentilhomme ordinaire de la chambre comme son père, hérita de tous ses titres et biens avec charge de nouvelle substitution et d'entretien des anciennes. Plusieurs lettres écrites par François II, Charles IX, Henri III, Henri IV son parent et Jeanne d'Albret, sa cousine, témoignent surabondamment de la haute considération dont il jouissait à la cour et aux armées.

« Monsieur de Bonneval, lui écrit de Pau, le 18 décembre 1566 la reine de Navarre, il a quelque temps que j'avois envoyée au sieur Germain une commission du roy telle ou semblable que j'ay fait expédier à Faucon, procureur en ma châtellenie d'Ajen, pensant qu'en vertu d'icelle il repurgeroit tous les païs de ces larrons, voleurs, brigands et menteurs qui tiranisent mes pauvres subjets et officiers du païs de Périgord et Limousin, mais ayant veu par expérience qu'il n'en a

fait aucune diligence, je me suis advisée de faire expédier celle que vous communiquera ce porteur, fils de Faucon, et pour l'exécution de laquelle je vous prie, monsieur de Bonneval, mais c'est aussi affectueusement que je puis, mais sans exception ni faveur de personne, vous vous veuillez bien employer, faisant en sorte qu'en vertu de cette ditte commission justice exemplaire soit faite de ces voleurs et menteurs, même de ceux qui sont coutumiers de battre mes officiers quand ils veulent informer de leurs malfaits, et si aucun de ceux qui sont dénommés en ladite commission (la vie desquels vous sera dépeinte), je vous renvoie les charges et informations faites par mes officiers de Séguo contre plusieurs gentilshommes qui s'en sont allés armés naguères et déguisés, garnis d'arquebuses et de pistolets en notre lieu de Montesuy, lesquels ne s'étant contenté d'avoir battu, frappé et outragé mes pauvres subjets, leur ont volé tous leurs meubles et enlevé leur bétail; je vous ferois un plus long discours des inhumanités qu'ils ont commises, n'étoit que je suis très assurée que vous en savez la vraye vérité. C'est ce qui m'a fait redoubler ma prière à ce que vous vouliez tout faire pour moi et mes pauvres subjets, que je puisse en avoir raison et justice, et que pour cet effet, vous teniez la main au vice-sénéchal de Brives qu'il en puisse faire telle et briève punition, que leurs alliés, conplices et confédérés y puissent en prendre exemple; j'écris le semblable au vice-sénéchal de Brives, afin que par une amitié réciproque, je puisse reconnoître le désir qu'on a de me faire plaisir, que par votre diligence, le païs soit nétoyé desdits voleurs et brigands; m'assurant qu'ainsi ferez. Je ne vous en prieray point davantage; ainsi je prieray le Seigneur qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

« Votre cousine,

« JEANNE. »

Horace de Bonneval, fils de Gabriel, seigneur de Montaigut et de Salagnac, chambellan ordinaire et gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du roi, duc d'Alençon, de 1576 à 1583, et lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, ayant été tué aux barricades à l'âge de vingt-trois ans, en 1587, Jean-François de Bonneval, petit-fils de Gabriel, chevalier de Bonneval, fut institué héritier universel et subrogé aux substitutions, à l'exclusion de son père, Henri de Bonneval, par testament de son aïeul. Le 11 janvier 1670, il épousa Claude de Monceaux, fille de messire Pierre, seigneur du Bréan et grand-audiencier de France. Il laissa trois fils, dont le dernier, Claude-Alexandre, chevalier, puis comte de Bonneval, étonna l'Europe par les aventures les plus extraordinaires. La vie de ce seigneur est un véritable roman. Elle est semée de grandes fautes que rien n'excuse, mais elle est pleine de belles actions auxquelles on doit rendre hommage, et dominée partout par l'intérêt et la pitié qui s'attachent au mérite et au malheur, même dans leurs écarts les plus condamnables.

D'abord connu sous le nom de chevalier de Bonneval, Claude-Alexandre de Bonneval entra au service de la marine en 1691, en qualité d'enseigne de vaisseau, à l'âge de douze ans. Il déploya une valeur brillante au combat naval de Dieppe, à ceux de la Hogue et de Cadix, et passa, en 1698, dans le régiment des gardes-françaises. Au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, il obtint le commandement d'un régiment, et servit à l'armée d'Italie, sous les ordres du maréchal Catinat et du duc de Vendôme. Il se fit remarquer par son courage dans toutes les affaires qui eurent lieu de 1702 à 1706. Catinat et Vendôme faisaient le plus grand cas de sa valeur et de ses talens militaires; mais un passe-droit dont il eut à se plaindre lors de la promotion qui eut lieu à la fin de la campagne de 1706, lui suscita une affaire

d'une gravité telle, qu'il n'eut que le temps de fuir, pour échapper à l'exécution de l'arrêt de mort rendu contre lui, à l'instigation du ministre Chamillard. Il passa en Allemagne, et mit son épée française au service de l'empereur. Uni au prince Eugène, il contribua puissamment aux succès que remporta ce grand général dans les campagnes de 1710 et 1712. A la paix d'Utrecht, l'empereur récompensa ses services par le grade de lieutenant-général et le titre de membre du conseil aulique. La bataille de Péterweradin lui fournit une nouvelle occasion de se distinguer. A la tête de deux cents hommes de son régiment, il soutint pendant plusieurs heures l'attaque d'un corps nombreux de janissaires. A chaque instant, les rangs s'éclaircissent; bientôt la petite phalange sera réduite à dix hommes. Entouré de mourans, renversé de son cheval, blessé d'un coup de lance, foulé aux pieds, le comte de Bonneval va voir terminer une vie plus remplie de gloire que d'années. Mais ses soldats l'honorent comme un héros et l'aiment comme un père; leur amour enfante des miracles, les janissaires reculent. Ses dix hommes ont triomphé de la force et du nombre; ils enlèvent leur général et le portent sur leurs bras sanglans à l'armée victorieuse.

Créé lieutenant feld-maréchal sur le champ de bataille, le comte de Bonneval accompagna le prince Eugène dans son gouvernement des Pays-Bas, mais là son caractère ardent, sa franchise chevaleresque, lui attirèrent de nouvelles disgrâces. Ayant repoussé avec éclat des propos indécens du marquis de Saint-Prié, gouverneur de Bruxelles, contre la jeune reine d'Espagne, et outre-passé en cette circonstance toutes les bornes de la subordination militaire, il perdit ses emplois, fut traduit devant un conseil de guerre, et aurait été infailliblement condamné à une peine capitale, si l'empereur, par un reste d'amitié pour lui, n'eût prévenu l'arrêt de ce conseil par celui d'un an de prison et d'un congé perpétuel; mais le comte

de Bonneval parvint à s'échapper le sixième mois de sa captivité, envoya un cartel au prince Eugène qui avait soutenu contre lui le marquis de Saint-Prié, gagna Venise, et s'embarqua de là pour Constantinople. « Je n'ai fait nul tort à la noblesse, écrit-il à ce sujet à son frère César-Phœbus, en voulant me battre contre un des plus braves princes de mon temps; je n'ai ni assassiné ni volé sur les grands chemins, et cependant vous m'avez mis tous à quarantaine comme un pestiféré et comme si j'avais été de la famille de Melchisédec. »

Arrêté en Bosnie, gardé à vue pendant quatorze mois, traité comme un esclave, environné de périls, le comte de Bonneval finit par prêter l'oreille aux insinuations du pacha de Bosnie. Il embrassa l'islamisme, devint pacha à trois queues de Romélie, puis *topigi-bachi* ou grand-maître de l'artillerie, favori du sultan, et, du jour où il mit le pied à Constantinople, le premier général, le premier administrateur, le premier homme de l'empire.

Issu comme il était d'une des plus anciennes maisons du royaume, qui avait compté parmi ses membres des barons, des vicomtes, des comtes, des marquis, des chambellans, des conseillers, des capitaines-généraux, des gouverneurs de province; qui avait l'honneur d'être alliée au sang royal de France par les maisons de Foix et d'Albret, et qui s'était toujours honorée autant par son attachement à la religion que par son dévoûment à la monarchie, le comte de Bonneval dut hésiter long-temps avant de prendre une résolution si contraire à la gloire de son nom, à ses devoirs de chrétien, à sa dignité de gentilhomme; mais l'abandon inqualifiable du marquis de Villeneuve, ambassadeur de France, qui refusa de le réclamer comme compatriote, et la certitude d'être, conformément aux capitulations de Passarowitz, livré à ses ennemis, qui, comme il le dit plaisamment, « *l'auraient fait sans doute chrétiennement écorcher vif à Vienne* », triomphèrent de

ses légitimes scrupules. Les services qu'il rendit en cet état à sa nouvelle patrie furent immenses. Il l'initia aux sciences, aux arts, aux procédés, à la discipline militaire. Il organisa l'artillerie à la française, lui fit apprendre la manœuvre des pièces, et lui donna toute l'instruction à laquelle peut prétendre cette race d'hommes paresseuse, insouciante et indisciplinée. Prévoyant l'agrandissement continu de la puissance moscovite, il s'efforça de la circonscrire dans un cercle qu'elle ne pourrait plus dépasser; il voulut aussi maintenir à la Suède l'influence politique qu'on lui disputait, dans la pensée de conserver à la France une alliée utile et une sauve-garde efficace.

Une de ces misérables intrigues de sérail, si communes à Constantinople, priva le comte de Bonneval de la confiance et de la faveur du sultan, et lui ravit le prix de tant de fatigues et de services. Après avoir commencé en Orient le grand travail de réformation européenne que le sultan Mahmoud a continué de nos jours, il fut exilé dans un pachalick situé aux extrémités de la Mer Noire, sur les confins de la petite Barbarie, et y mourut à l'âge de soixante-treize ans, un jour de l'année 1745, désolé de l'inaction à laquelle on l'avait condamné, et peut-être aussi dévoré par un secret repentir.

Aujourd'hui le pacha de Bonneval, dont le fils, le comte de Latour, issu d'une mère musulmane, est mort *topigi-bachi*, à Constantinople, sous le nom de Soliman-Aga, repose dans un obscur tombeau du cimetière de Pera, près de la mosquée des derviches tourneurs. Une colonne surmontée d'un turban de pacha, et sur laquelle on lit cette inscription turque : « *Dieu est permanent; que Dieu glorieux et grand donne la paix au défunt Achmet-Pacha, chef des bombardiers. L'an de l'hégire* 1160 (1747) », est tout ce qui reste de cet aventurier à jamais célèbre par son courage, par son génie, par ses vertus, et certainement aussi par ses malheurs et par ses fautes.

Sa première femme, qui appartenait à la maison de Biron, mourut en 1774, sans laisser de postérité.

Le comte de Bonneval alliait à des défauts remarquables de plus remarquables qualités. Sa vie fut un long mélodrame, à grand spectacle, plein de situations fortes, pompeuses, inattendues, mais dont le moraliste et le chrétien voudraient pouvoir supprimer quelques actes. La foi n'illumina pas cette vaste intelligence; il disait n'avoir, en renonçant aux croyances de ses pères, « *qu'échangé son chapeau contre son bonnet de nuit* »; et, fier de sa joyeuse résignation dans l'adversité, il s'écriait : « *Heureux ceux qui ont la philosophie dans le sang !* » Il maniait d'ailleurs aussi bien la plume que l'épée, et écrivait une chanson de table et un vaudeville de la même main qui venait de signer un traité ou de gagner une bataille. « Je n'ai ni toux, ni goutte, ni gravelle, écrit-il quelque part à son frère; je puis monter à cheval et aller à pied comme à l'âge de vingt-cinq ans. J'ai au-delà du nécessaire, quoique aussi mauvais ménager que vous m'avez connu; il n'y a point d'année que je ne fasse pour 6,000 écus de charité. Je suis sans dette, et mon appétit le dispute à celui du chevalier de Beaufremont; jugez après cela si, vivant dans un très bon climat, j'envie le sort de quelqu'un. J'ai, outre cela, près de deux cents volumes de livres bien choisis, avec lesquels je m'amuse comme j'ai toujours fait. Enfin, souvenez-vous qu'il n'y a que des bagatelles dans ce bas-monde, distinguées en gaillardes, martiales, politiques, sérieuses, ecclésiastiques et tristes, mais qu'il n'y a que les premières et de se tenir toujours le ventre libre, et de vivre joyeusement et long-temps. »

Cette philosophie était-elle bien sincère ? Nous ne le pensons pas. Le comte de Bonneval cherchait évidemment à se tromper lui-même; et, après avoir profondément étudié son caractère dans les phases si agitées et si diverses de son existence, il nous semble qu'on ne doit plus considérer ce mépris

qu'il affectait pour toutes les nobles ambitions qui agitent le cœur des hommes, que comme l'étourdissement volontaire d'un esprit ardent, d'une volonté forte, qui s'efforçait, au sein d'une situation inexorable, d'en voiler la misère à ses propres yeux. Oui, l'histoire le laisse entrevoir, et les documens que nous avons recueillis le prouvent, cet homme, dont la *plume souriait toujours*, n'était pas heureux. Souvent le souvenir de la patrie absente venait mouiller ses paupières; et, lors même que la fatalité de son étoile le portait à combattre pour la maison d'Autriche, ses vœux étaient pour la France, pour ce pays où il avait eu son berceau et où ses ancêtres avaient leur tombe!

César-Phœbus, marquis de Bonneval, frère aîné du précédent, brigadier des armées du roi et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, suivit comme lui la carrière des armes. Il fit les campagnes de 1690 à 1693, sous les ordres du maréchal de Luxembourg, combattit à Fleurus, à Lenze, à Steinkerque, à Nerwinde; se distingua à l'armée d'Italie, à la tête du régiment royal cuirassiers, en 1705, eut trois chevaux tués sous lui, à Turin, en 1706, et reçut trois blessures dans cette affaire, où il fut fait prisonnier, après avoir perdu toute sa vaisselle d'argent, valant plus de 40,000 livres.

Le marquis César-Phœbus de Bonneval avait épousé, le 12 mars 1700, Marie-Angélique de Hautefort, fille du marquis de Hautefort, comte de Montignac et lieutenant-général. Il rédigea, de concert avec elle, le 19 décembre 1730, un testament dans lequel, prévoyant le cas où son fils César-Phœbus-François viendrait à décéder sans enfans, il se réservait le droit de substituer, à défaut d'enfans mâles de la branche aînée, les terres anciennes du nom aux seigneurs de Bonneval, seigneurs de Chastain. En effet, ce fils d'abord comte, puis marquis de Bonneval, brigadier des armées du roi et commandeur de Saint-Louis, étant mort sans postérité,

pour satisfaire à l'obligation de substituer les anciennes terres du nom à la branche de Bonneval Chastain, mais en usant du droit qui lui donnait la faculté de faire un choix, il appela à jouir du bénéfice de cette substitution André, vicomte de Bonneval, colonel des grenadiers royaux, maréchal-de-camp et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, qui se distingua dans la guerre de sept ans et fut gouverneur de Cassel. Il avait épousé mademoiselle Jobert de Nantia, dont il eut deux filles, l'une mariée au comte d'Abezac et l'autre au marquis de Colignon, et un fils, Louis, marquis de Bonneval, aide-de-camp du duc de Bourbon. Du mariage de ce dernier, avec mademoiselle de Fournou, naquirent deux filles et un fils, Marie, Marthe et Antoine de Bonneval.

La branche de Chastain, aujourd'hui aînée, dont la véritable souche, établie par les titres, la chronologie, l'histoire, les mémoires de famille et la tradition, remontant à Geoffroy de Bonneval, deuxième fils d'Antoine de Bonneval et de Marguerite de Foix, s'était toujours montrée la digne émule de la branche aînée. Un François, un Jean, un Réné, un Armand, un Claude de Bonneval, avaient, chacun dans la mesure de ses forces, apporté une pierre à l'édifice de la renommée de la famille. Armand de Bonneval, héritier de ce passé glorieux, fit hommage, le 18 juin 1757, au roi de France, du fief de Riau, dans la paroisse de Marçay. Lieutenant-colonel dans le régiment de Poitou, il se fit remarquer à la tête de cé corps célèbre. Son fils, Jacques-François, chevalier et marquis après son père, quitta la France au moment de l'irruption révolutionnaire, commanda une cohorte noble dans l'armée des princes, et mourut dans l'émigration, à Dusseldorf, le 12 juin 1793, laissant de sa femme Marie-Rose Ragon, fille du seigneur des Barres; — Gilbert-Théodore, écuyer, lieutenant au 6[e] de chasseurs à cheval, tué d'un coup de canon à la bataille de la Piave en Italie, après avoir reçu dix-sept coups

de sabre ; — Armand-Alexandre-Hippolyte, marquis de Bonneval, possesseur actuel du château et de la terre de Bonneval ; — et Charles, comte de Bonneval, chef d'escadron des dragons de la garde, qui servit avec distinction dans la guerre d'Espagne en 1823.

Armand-Alexandre-Hippolyte de Bonneval est né le 24 février 1786. Il fut élevé à l'École militaire de Fontainebleau. Un duel avec un de ses condisciples signala de bonne heure son aversion pour les crimes politiques. La fin tragique du duc d'Enghien, fusillé dans les fossés de Vincennes, était le sujet de la querelle. Son adversaire prétendait que cette exécution devait être acceptée comme un acte de nécessité gouvernementale, tandis que M. de Bonneval soutenait avec raison qu'elle devait être flétrie comme un assassinat bien caractérisé. On se battit à la baïonnette dans un des corridors de l'école ; les deux champions y furent blessés, et Jacqueminot, témoin de Bonneval, suça sa plaie.

Officier supérieur, aide-de-camp du maréchal Duroc tué à ses côtés d'un coup de canon, et commandeur de la Légion-d'Honneur sous l'empire, le marquis de Bonneval reçut deux blessures à Essling. Le 1er juillet 1814, il fut créé chevalier de Saint-Louis, et le 10 août 1816, chevalier de l'ordre Constantinien de Naples par le roi Charles-Albert. En juin 1816, il eut l'honneur d'accompagner S. A. R. Madame la duchesse de Berry de Marseille à Paris. Quelques années plus tard, il fut attaché à la personne de Charles X en qualité d'écuyer cavalcadour, et à la compagnie des gardes-du-corps de Noailles, avec grade de lieutenant-major et maréchal-de-camp.

Le 25 juillet 1830 parurent les ordonnances sur la presse ; de ces ordonnances surgirent les barricades, des barricades sortit la révolution. Le marquis de Bonneval n'avait pas paru au corps depuis long-temps ; il s'y montre à l'heure du péril.

Le 27, il se rend à Saint-Cloud et se met à la disposition du roi. « Avant 1830, dit M. Théodore-Anne dans ses mémoires, j'avais peu vu M. le marquis de Bonneval. Il ne paraissait qu'une ou deux fois par an aux revues de l'intendant. Il était fort aimé de la compagnie et le méritait par ses manières affables. Lorsque les évènemens de juillet 1830 éclatèrent, M. de Bonneval n'était pas à Saint-Cloud, mais il arriva le 27. Il nous prouva que ce ne sont pas ceux qui font le plus d'embarras en temps de paix qui arrivent les premiers en temps de guerre: car lui, qui ne dit jamais rien, se trouva à son poste au moment du danger. »

Le marquis de Bonneval couvrit de son épée jusqu'à Cherbourg cette royale famille qui s'acheminait, pour la seconde fois, vers l'exil, au milieu du silence des populations. Il y reçut des gardes-du-corps placés sous son commandement un de ces témoignages d'estime et d'affection qui ne s'oublient pas. Quoique l'argent fût aussi rare que précieux pour les royalistes en ce moment, ils se cotisèrent en secret, et lui firent hommage d'une magnifique épée d'honneur, sur la lame de laquelle on lisait d'un côté : « *Commandement du* 26 *juillet au* 4 *août* 1830 »; de l'autre : « *A monsieur de Bonneval, témoignage de reconnaissance.* »

Le marquis de Bonneval a épousé, le 12 janvier 1815, Marie-Séraphine Nonette d'Andrezel, veuve du comte Dorsenne, général en chef de l'armée française en Espagne, dont il n'a eu jusqu'à présent qu'une fille, Adèle-Amélie-Alexandrine, morte en bas âge.

Un des membres les plus honorables de la famille Bonneval, le comte Gabriel-André, représentant le premier rameau d'une des branches cadettes issues des Chastain, désignée sous le nom de Malmouchi en Auvergne, est mort en février 1839, à l'âge de soixante-dix ans. Élevé à l'école militaire d'Effiat, page de Louis XVI, puis sous-lieutenant au régiment de

Berry, il commandait un détachement de ce corps, lorsqu'en 1791, les émeutiers de l'époque envahirent le domaine de Chantilly; le jeune comte de Bonneval leur opposa la plus opiniâtre résistance, défendit pied à pied la propriété du prince de Condé, et l'eût probablement sauvé de la dévastation, si une décharge de mousqueterie, qui le perça de sept balles dont trois dans la poitrine, ne l'eût mis hors de combat et n'eût dispersé les débris mutilés de sa petite troupe.

Le comte de Bonneval n'avait, à cette époque, que vingt-deux ans, le roi Louis XVI lui envoya la croix de Saint-Louis, le ministre de la guerre loua son courage, et le corps de la noblesse fit frapper une médaille en son honneur.

« J'ai attendu, monsieur, lui écrivit de Worms le prince de Condé, que vous fussiez en état de me lire pour vous marquer toute ma reconnaissance, toute ma sensibilité, toute ma douleur. Je ne me consolerai jamais qu'un gentilhomme français ait été si grièvement blessé, uniquement pour défendre mes propriétés; je les abandonne au torrent destructeur qui les dévaste et les envahit, et je vous demande avec instance de ne plus vous exposer ni vous, ni vos braves cavaliers, pour tout ce qui me sera personnel; gardez tout votre sang, tout votre courage pour défendre votre roi, votre patrie contre les ennemis de l'état. Votre rétablissement, qui me paraît certain, me fait le plus grand plaisir; c'est un moment de bonheur pour moi, et j'en jouis d'autant mieux que je n'y suis pas accoutumé depuis deux ans; ne doutez jamais, monsieur, de la vive reconnaissance, du tendre intérêt, de la profonde estime que vous m'avez inspirés. »

A peine rétabli de sa blessure, l'épée du comte de Bonneval reparut sur les marches du trône le 20 juin et le 10 août. Il échappa aux massacres du château, mais poursuivi avec acharnement, il fut arrêté peu de temps après, et jeté dans la

prison du Luxembourg. Chose étrange! et que doit enregistrer soigneusement l'histoire, parce qu'elle prouve l'ascendant de la vertu sur les natures les plus dégradées; le cœur du geôlier s'attendrit devant cette haute infortune noblement supportée; il brisa les fers du prisonnier qui lui dut à-la-fois la vie et la liberté.

Le comte de Bonneval était un des plus habiles écuyers de l'ancienne école de M. d'Albrac. Lors de la formation des haras, en 1806, il fut recherché par Napoléon, et depuis cette époque jusqu'en 1832, il a commandé avec les titres de directeur et d'inspecteur-général adjoint à Tarbes, à Pompadour, puis au Pin. A la fin de l'année 1832, il sollicita son remplacement et se retira dans son Auvergne chérie, à sa terre de Saint-Myon, où il vécut jusqu'en 1839, au milieu de sa famille, occupé du dépouillement de ses notes et dessins sur les haras, œuvre de la plus grande partie de sa vie.

Le comte de Bonneval avait épousé mademoiselle de Labadie. De ce mariage naquit un fils qui s'unit à Marie de Brissac, fille du duc Henri de Brissac, pair de France.

Les trois autres branches, issues de Chastain, sont représentées par :

1° Armand, comte de Bonneval, pair de France, marié à Henriette de Doulé.

Son fils unique, Armand-Joseph, vicomte de Bonneval, marié à Anastasie de la Panouse et père de trois enfans, Marthe, Gaston et Fernand de Bonneval.

2° Joseph-Nicolas, vicomte de Bonneval, frère d'Armand, comte de Bonneval, pair de France, marié à Marguerite de Crécy, dont il n'a eu qu'une fille mariée au comte de Jouffroy.

3° Henri de Bonneval, fils de Gabriel-André, comte de Bonneval Malmouchi, et de mademoiselle de Labadie, marié à

Marie de Brissac, fille du duc Henri de Brissac, pair de France.

Enfin, une autre branche de Bonneval est représentée par le comte André de Bonneval, marié à mademoiselle de Binerville, et ses deux fils, Gabriel et Henri.

D'AUBUSSON.

On voit encore de nos jours, dans la ville d'Aubusson si célèbre par ses tapisseries, deux grosses tours en ruines, derniers vestiges du château de ce nom. Ces ruines, dont la grandeur et la force étonnent l'œil du voyageur, indiquent suffisamment quelle fut à l'époque où le château d'Aubusson commandait la marche limitrophe de la province d'Auvergne, la puissance de ses seigneurs. La maison d'Aubusson est l'une des plus anciennes de la monarchie. Son origine se cache dans l'obscurité des premières races. Suivant le père Anselme, Eton, prince d'Aubusson, assista, en 726, à la mémorable bataille de Poitiers, où deux cent mille Sarrazins tombèrent sous le génie et la masse d'armes de Charles Martel. C'est en souvenir de la part qu'il prit à cette victoire que les princes-vicomtes d'Aubusson et de la Marche portent pour cimier, dans leurs armes, une tête de Maure au-dessus de leur couronne. Aimard de Chabannais rapporte qu'en 887 un seigneur d'Aubusson fut créé vicomte dans la province de Limoges par le roi Eudes, et pour rendre plus recommandable la naissance de Turpin, évêque de Limoges, le même

historien prétend qu'il était oncle de Robert, vicomte d'Aubusson. Mais quelque illustres qu'aient été les fondateurs de cette maison, elle tira son principal éclat, au moyen-âge, de ceux de ses membres, qui firent le voyage de la Terre-Sainte, et qui, aussi pieux que braves, y acquirent cette gloire pure et féconde que la valeur consacre et que l'humanité peut avouer.

Les actions des premiers d'Aubusson, comme celles de tous les seigneurs d'une origine aussi ancienne, sont peu connues. Sous peine de commettre de graves erreurs ou de non moins graves omissions, l'historien n'ose s'aventurer dans un récit où le fil de la narration et la raison des faits lui échappent à chaque instant. Bornons-nous donc à mentionner rapidement les d'Aubusson qui jusqu'à Pierre, grand-maître de Malte, travaillèrent à fonder et à accroître la renommée de la famille. C'est d'abord un N. d'Aubusson, au neuvième siècle; puis Ranulphe, premier du nom, son fils, créé vicomte par le roi Eudes en 887; Rainaud d'Aubusson, qualifié de vicomte dans une charte de 934; Ranulphe, deuxième du nom, surnommé *Tête-de-Cheval*, marié à Aymarde de Turenne, fille de Bernard, vicomte de Turenne; Ranulphe, troisième du nom, vicomte d'Aubusson après la mort de Rainaud II, son frère; Rainaud III, vicomte d'Aubusson; Guillaume, premier du nom, marié à Agnès, entrée religieuse à Montrevault, après sa mort, et morte prieure à Tusson; Rainaud IV, fondateur du prieuré de Blessac en Limosin, marié à Hélis, fille d'Archambault *le Barbu*, vicomte de Comborn; Rainaud V, surnommé *le Lépreux*, et Guy, vicomte d'Aubusson, son fils, célèbres dans les rangs des croisés; Rainaud, sixième du nom, qui prit part à la croisade contre les Albigeois, esprit élevé, aimant les lettres et les cultivant avec succès; — Ranulphe IV, seigneur de la Borne, devenu, à la mort de son neveu, la souche unique de la maison d'Aubusson; Guillaume, deuxième

du nom, seigneur de la Borne, mort au commencement du quatorzième siècle; Rainaud d'Aubusson, seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte et de Lafeuillade, mort en 1353; Guy d'Aubusson, troisième du nom, bien connu des Anglais, qui l'attaquèrent dans son château de Monteil et le firent prisonnier avec sa femme Marguerite de Ventadour-Donzenac et ses enfans, après une défense magnifique et désespérée; Jean d'Aubusson, premier du nom, seigneur de la Borne, marié à Guyenne de Monterac, petite-nièce du pape Innocent VI; Jean II, chambellan du roi Charles VII, continuateur de la branche de la Borne, qui s'éteignit dans la personne de Charles d'Aubusson, marié à Jeanne de Montal; Rainaud, son frère, fondateur de la branche des seigneurs de Monteil, marié à Marguerite de Comborn, célèbre par l'honneur d'avoir donné naissance à ce glorieux Pierre d'Aubusson, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, moitié prêtre, moitié laïque, également grand comme guerrier et comme apôtre, le vainqueur des Turcs et le bouclier de la chrétienté.

Pierre d'Aubusson fit ses premières armes contre les Turcs, dans l'armée d'Albert, duc d'Autriche, gendre de l'empereur Sigismond. Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de la Hongrie. D'Aubusson combattit au premier rang des chrétiens, rallia l'infanterie, la ramena au combat et décida la victoire. Dix-huit mille Turcs restèrent sur le champ de bataille. L'estime et la faveur de Sigismond furent le prix des services que d'Aubusson avait rendus à l'empire dans cette affaire mémorable. Reçu avec distinction à la cour de ce monarque, il s'appliqua à y compléter son éducation; il apprit les langues, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la science militaire et les belles-lettres; mais l'empereur Sigismond étant mort, et d'Aubusson ne trouvant dans Albert, son successeur, ni la même bienveillance, ni

les mêmes vertus, quitta l'Allemagne et revint en France, où Jean II, seigneur de la Borne, son cousin, le présenta à Charles VII. Il accompagna le dauphin à Montereau-faut-Yonne, et donna, pendant cette campagne, de nouvelles preuves de cette bravoure maîtresse d'elle-même et de cette sérénité inaltérable, le plus méritoire et le plus difficile des courages. « Je n'ai jamais vu, disait Charles VII, tant de feu uni à tant de sagesse. »

Louis XI, ce prince, moitié renard, moitié tigre, qui n'aimait guère les grands hommes, mais qui les connaissait et savait l'art de les exploiter, n'étant encore que dauphin, employa tous les moyens possibles pour gagner d'Aubusson à ses intérêts. Le jeune héros s'attacha à sa personne, et s'il ne réussit pas à éviter le scandale d'un fils révolté contre son père, du moins contribua-t-il, par ses sages conseils, à déterminer le prompt retour de ce prince.

En 1444, sollicité par l'empereur de conduire une armée au secours de Zurich, son alliée, assiégée par les cantons confédérés; le dauphin donna à d'Aubusson un commandement dans cette armée, composée des débris de bandes de Gascons et d'Anglais, qui avaient désolé la France sous le règne précédent. Il rencontra les confédérés en avant du village de Prattelen, aux portes de Bâle. Enveloppés par des forces supérieures, les Suisses retranchés dans le lazaret Saint-Jacques, y soutinrent, d'une manière héroïque, trois assauts réitérés et périrent tous sans vouloir accepter de quartier. Quatre-vingt-dix furent trouvés étouffés dans les souterrains de l'édifice. Ébloui de tant d'héroïsme, le dauphin ne voulut pas aller plus loin : il conclut, avec ces braves montagnards, un traité de paix signé le 28 octobre de la même année. « Par la Pâques Dieu, disait-il à d'Aubusson, je n'ai jamais vu de peuple plus brave que ces Suisses. Je me garderai bien de m'y frotter une seconde fois. »

Ce fut à son retour en France, pendant les divertissemens auxquels avait donné lieu le mariage de Marguerite, fille du roi de Sicile, avec Henri, roi d'Angleterre, que Pierre d'Aubusson, entraîné par son zèle religieux, conçut l'idée de se rendre à Malte et de s'enrôler sous les bannières des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Les réglemens du chapitre étaient formels. Aucun nouveau membre n'y devait être admis jusqu'à ce que les finances, épuisées par les dernières guerres contre les Turcs, fussent rétablies; cependant le mérite personnel de Pierre d'Aubusson et la haute réputation de son oncle, Louis d'Aubusson, commandeur de Charroux, déterminèrent une exception en sa faveur. Il fut admis au nombre des chevaliers de l'ordre, en 1450, passa rapidement par tous les emplois intermédiaires, et devint successivement commandeur, surintendant des fortifications et grand-prieur d'Auvergne; enfin le 8 juin 1476, Jean-Baptiste des Ursins étant mort d'une hydropisie, Pierre d'Aubusson fut porté à la grande maîtrise par les suffrages de tous les électeurs. « On peut dire qu'avant même son élection, il était déjà grand-maître par les vœux de tous les chevaliers et même du peuple qui, aux premières nouvelles qu'il en eut, fit éclater par des feux publics cette joie pure et sincère qui part du cœur, que la politique et la servitude n'ont jamais su contrefaire. Un si heureux choix rassura les plus timides, on ne craignit plus Mahomet quand on vit d'Aubusson chargé du gouvernement et à la tête des affaires. »

Le nouveau grand-maître ne pouvait être élu dans des circonstances plus difficiles. L'empire d'Orient avait cessé d'exister; Constantinople était devenu la proie des infidèles. Mahomet II régnait à la place d'Amurat son père. C'était un de ces hommes extraordinaires qui semblent nés pour bouleverser le monde. Doué des plus grandes vertus et des plus grands

vices; sage et emporté; vaillant et efféminé; maître et esclave de ses passions; élevé dans les principes du christianisme et haïssant les chrétiens; professant la religion musulmane et se moquant du prophète; perpétuelle contradiction avec lui-même et terrible énigme aux autres. Plus d'une fois, dans les profondeurs de son ambition, il avait caressé ce rêve chéri des conquérans, la domination universelle. Rhodes, dans ses vues, devait tomber la première. Ne pouvant ni endormir ni acheter ses défenseurs, il résolut de les combattre et de les vaincre. Par ses ordres on équipa (1479) une flotte de cent soixante voiles, montée par cent mille combattans, sous le commandement du grand-visir Misach Paléologue, prince grec, vendu au sultan et comme lui ennemi irréconciliable du nom chrétien; mais d'Aubusson qui, depuis long-temps, prévoyait cette agression s'était mis en mesure de la repousser; des forts bien armés avaient été construits aux abords de la ville; des batteries formidables protégeaient les rives susceptibles de débarquement, et le port était fermé par de fortes chaînes.

Le 23 mai 1480, la flotte ottomane parut à la hauteur de l'île, débarqua ses troupes, et envoya sommer la ville de se rendre; mais ayant reçu une réponse fière et méprisante, le grand-visir ordonna l'attaque. Il faudrait des volumes pour décrire toutes les phases de ce siège, la valeur des chevaliers, l'ardeur sauvage de l'ennemi, la résignation chrétienne des assiégés, l'assurance héroïque du grand-maître. Général et soldat tout à-la-fois, d'Aubusson se montre sur tous les points menacés, et quand les chevaliers effrayés des périls auxquels ils s'expose, le supplient de laisser à ses religieux le soin de défendre la brèche : « C'est ici, répond-il, le poste d'honneur de votre grand-maître. » Ses armes sont faussées en plusieurs endroits; un éclat de pierre lui enlève son casque; son sang coule; sans changer de visage, il prend le chapeau du pre-

mier soldat qui se trouve auprès de lui, et continue de combattre et de commander.

Quoique tous les assauts livrés à la place eussent été repoussés, Rhodes n'en paraissait pas moins à la veille de succomber. Toutes les fortifications avaient été détruites par l'artillerie ennemie. Il n'y avait plus ni tours, ni fossés, ni murailles pour arrêter la marche de ces cent mille Turcs qui l'environnaient de tous côtés; il n'y avait plus rien que la valeur surhumaine du grand-maître! Quelques chevaliers Espagnols et Italiens, frappés de l'inutilité et des périls d'une plus longue résistance parlaient de sauver les habitans par une honorable capitulation. D'Aubusson les fait appeler. « Messieurs, leur dit-il, si quelqu'un de vous ne se trouve pas en sûreté dans la place, qu'il dépose ici son épée et qu'il parte; le port n'est pas si étroitement bloqué que je ne trouve moyen de le faire sortir; mais si vous voulez demeurer avec vos frères, — en disant ces mots sa figure prit un air terrible, et il posa la main sur la garde de son épée, — sachez que je tuerai, de ma propre main, le premier qui parlera de se rendre. »

Ces magnifiques paroles produisirent sur les chevaliers coupables un effet merveilleux. Toutes les têtes s'inclinèrent, tous les fronts rougirent, et tombant aux pieds du grand-maître, ils jurèrent de laver par leur mort cet instant de faiblesse. L'histoire nous apprend que tous tinrent parole.

Avant de tenter son dernier et suprême effort, le grand-visir envoya un émissaire turc à Pierre d'Aubusson pour le conjurer de prévenir le massacre général des habitans et des chevaliers, le déshonneur des femmes et toutes les horreurs d'une place prise l'épée à la main; mais le grand-maître répondit que ni chevaliers, ni habitans, ni femmes, ni vieillards, ni enfans ne craignaient la mort, et que tant qu'il y aurait à Rhodes une main capable de tenir un glaive, elle se lèverait pour barrer le passage à son armée.

« Le pacha, dit l'abbé Vertot, à qui nous laisserons raconter la fin de ce siège, honteux et irrité d'avoir fait inutilement une pareille démarche, jura, dans le transport de sa colère, de faire passer tout au fil de l'épée. On aiguisa même par son ordre un grand nombre de pieux pour empaler les chevaliers et les habitans; il promit le pillage de la ville à ses soldats, et pour obliger les chevaliers à partager leurs forces, il fit porter en différens endroits des échelles et les machines nécessaires pour monter à l'assaut; mais la véritable attaque et le principal effort de ses armes devaient se faire au quartier des juifs qui était le plus ruiné. Il ne restait plus de vestiges de murailles en cet endroit. Le fossé était comblé, et pour empêcher les chevaliers de se retrancher et même de paraître sur les brèches, plusieurs batteries de canon tirèrent pendant un jour et une nuit sans relâche et enlevaient tout ce qui paraissait, et enfin le lendemain, 27 juillet, peu après le soleil levé, les Turcs, en bon ordre et avec un grand silence, s'avancent, montent sans faire de bruit sur les remparts, et s'en rendent les maîtres sans trouver la moindre résistance. Les chrétiens, qui étaient de garde pour éviter la furie du canon qui battait cet endroit sans relâche, se tenaient au pied d'un talus que les débris de la muraille avaient fait de leur côté, et même la plupart, accablés de veilles et de fatigues, étaient alors malheureusement endormis. Les Turcs, fiers de ce premier succès, arborent leur drapeau et se fortifient. Le pacha surpris agréablement d'un si heureux commencement fait avancer de nouvelles troupes. Le rempart en fut bientôt couvert. C'était fait de Rhodes sans un prompt secours; mais le grand-maître, averti du péril que courait la place, fit déployer sur-le-champ le grand étendard de la religion, et se tournant vers des chevaliers qu'il avait retenus auprès de lui pour marcher aux endroits qui seraient les plus pressés : « Allons, mes frères, leur dit-il avec une noble audace, combattre pour la foi et la

défense de Rhodes ou nous ensevelir sous ses ruines. » Il s'avance aussitôt à grands pas à la tête de ses chevaliers, et voit avec surprise deux mille cinq cents Turcs maîtres de la brèche du rempart, de tout le terre-plein qui le bordait. Comme les maisons et les rues étaient bien plus basses, on ne pouvait aller à eux et monter sur le haut du rempart que par deux escaliers qu'on y avait pratiqués autrefois, mais qui étaient alors couverts des débris de la muraille Le grand-maître prend une échelle, l'appuie lui-même contre ce tas de pierres, et sans s'étonner de celles que l'ennemi jetait sur lui, monte le premier, une demi-pique à la main. Les chevaliers, à son exemple, les uns avec des échelles et les autres en gravissant parmi ces décombres, tâchent de le suivre et de gagner le haut du rempart.

« On vit dans cette occasion, contre ce qui se pratique ordinairement dans les sièges, les assiégés eux-mêmes monter à l'assaut, les assaillans sur la défensive. Ces infidèles repoussent les chevaliers à coups de mousquets et de flèches, ou en roulant sur eux de grosses pierres. Toute la valeur de ces courageux chevaliers fut obligée de céder à une aussi vigoureuse résistance, et plusieurs demeurèrent écrasés sous le poids des pierres qu'on leur jetait. Le grand-maître lui-même fut renversé deux fois, mais malgré la mort dont il était menacé et qu'il voyait présente de tous côtés, sans faire attention à deux blessures qu'il venait de recevoir, il se relève, et, à travers le feu continuel de la mousqueterie, des flèches et des pierres, remonte courageusement suivi de ses braves chevaliers, et se jette enfin sur le terre-plein que les Turcs occupaient. Pour lors, le combat devint plus égal : les chevaliers fondent, l'épée à la main, sur les infidèles. Bientôt on se mêle de part et d'autre avec une fureur réciproque ; tout combat et tous veulent vaincre, les uns pour conserver leur premier avantage, les autres pour regagner un poste d'où dépendait le salut

de la place. Le grand-maître se distingue encore plus par sa rare valeur que par sa dignité; il tue de sa main plusieurs officiers turcs, et il en précipite d'autres du haut des murailles.

« La victoire commence à se déclarer pour lui. Les Turcs plient, et leurs bataillons s'éclaircissent. Le pacha, qui s'en aperçut, fit avancer aussitôt pour les soutenir un corps de janissaires. Il était sur les ailes, le sabre à la main, soit pour les animer, soit pour tuer ceux qui reculeraient. Il eut bientôt reconnu le grand-maître, moins encore à ses armes dorées qu'aux grands coups qu'il donnait. N'ayant pu le faire périr par le poison, comme nous l'avons dit, il engagea plusieurs janissaires, par l'espoir de magnifiques récompenses, à venger par sa mort le sang de ses compagnons. Douze de ses soldats les plus déterminés, pour le faire périr, se dévouèrent pour ainsi dire à la mort. Ils se jettent aussitôt dans la mêlée, chargent rudement les chrétiens, les écartent, pénètrent jusqu'à d'Aubusson, et, malgré les chevaliers qui l'environnaient, lui portent plusieurs coups, et lui font à-la-fois cinq grandes blessures. L'ardeur dont il était animé l'empêcha d'abord de les sentir; il combattit encore quelque temps avec sa valeur ordinaire. Les chevaliers s'étant aperçus du sang qu'il perdait par ses plaies le conjurèrent de se retirer; mais ce grand homme, au lieu de déférer à leur tendre prière : « Mourons ici, mes chers frères, leur dit-il, plutôt que de reculer : pouvons-nous combattre plus glorieusement que pour la défense de la foi et de notre religion? »

« Ces sentimens héroïques, ces blessures, le sang qui en coulait, le désir de le venger, animaient tellement les chevaliers et les soldats chrétiens, que, furieux de leur douleur, et comme des gens qui ne voulaient plus survivre à leur chef, ils s'abandonnent au travers des plus épais bataillons des infidèles et en font un horrible carnage. Les Turcs épouvantés de leurs coups les prennent pour d'autres hommes ou pour quelque chose au-dessus de l'homme même. Ils perdent avec le

courage l'esprit et le jugement; tous prennent la fuite, et, dans ce désordre et cette confusion, ils se tuent les uns les autres pour s'ouvrir un passage. Les chevaliers profitent de cette consternation; et, non contens d'avoir regagné la brèche, ils en sortent et poursuivent les Turcs. En vain le pacha tâche de les rassurer; malgré ses promesses et ses menaces, tout fuit : ils l'entraînent lui-même dans cette déroute générale, et il fut trop heureux de trouver un asile dans son camp, d'où il regagna ensuite ses vaisseaux et ses galères, et se rembarqua avec autant de honte que de désespoir.

Cette miraculeuse défense retentit dans tout le monde chrétien; l'étonnement fut général, l'admiration universelle. Salué partout du surnom de *Bouclier de l'Église*, d'Aubusson reçut du pape Innocent VIII le chapeau de cardinal, le titre de légat-général du saint-siège en Asie, et le droit exclusif de pourvoir, sans la participation pontificale, aux bénéfices de l'Ordre et à la disposition des commanderies.

En apprenant la défaite de son armée et la fuite de son visir, Mahomet entra dans une terrible colère, et jura de ne pas laisser pierre sur pierre à cette île orgueilleuse qui se dressait comme une muraille entre son ambition et le reste de l'Europe.

Une armée de trois cent mille hommes fut rassemblée en toute hâte; et le sultan, s'étant mis à sa tête, s'avançait à grandes journées dans la Natolie, lorsqu'une violente colique l'emporta, dans le bourg de Teggiar-Tzaïr, le 3 mai 1481. Ses restes furent transportés à Constantinople, dans une mosquée qu'il avait bâtie, et, quoique ce prince eût conquis deux empires, douze royaumes et plus de trois cents villes, on se borna, suivant ses ordres, à graver en langue turque, sur sa tombe, ces simples paroles :

« JE ME PROPOSAIS DE CONQUÉRIR RHODES ET DE SUBJUGUER LA SUPERBE ITALIE. »

Bajazet et Zizim, ses fils, se disputèrent son héritage. Les deux princes se rencontrèrent, à la tête de leurs partisans respectifs, sur le chemin de Burse, dans l'Asie. Zizim, malgré des prodiges de valeur, fut vaincu, poursuivi, et contraint d'aller demander asile au grand-maître de Rhodes. Pierre d'Aubusson reçut cet infortuné avec tous les égards dus au malheur, et, pour le soustraire au poignard des émissaires de Bajazet, il l'envoya en France dans un prieuré, mais cette précaution ne put lui sauver la vie. Alexandre VI, successeur d'Innocent VIII, l'ayant vendu aux Turcs, le tira des mains des chevaliers, et le fit empoisonner par le cardinal de Borgia, son fils, le héros de Machiavel, et le plus méchant homme qu'il y eût au monde, si son père n'eût pas existé.

Pénétré de douleur de se trouver compromis par la perfidie dont ce prince avait été victime, et de voir la croisade que Charles VIII et les princes chrétiens préparaient contre les Turcs, et dont il avait été nommé généralissime, n'aboutir qu'à de vaines menaces, Pierre d'Aubusson tomba dans une mélancolie profonde, qui devint bientôt une maladie incurable. Le 13 juillet 1503, à l'âge de quatre-vingts ans, il mourut avec la réputation du premier capitaine et du plus grand homme de son temps. Son cercueil, porté sur les épaules des principaux grands-croix, fut déposé dans l'église de Saint-Jean, et inhumé dans la chapelle que lui-même avait fait bâtir.

Pierre d'Aubusson n'emporta point avec lui dans la tombe la gloire de sa famille. Guillaume d'Aubusson, tige des seigneurs de la Feuillade, troisième fils de Jean Ier et de Guyenne de Monterac; Louis de la Feuillade, son fils aîné, gouverneur de Guise, en 1483, pour Jean d'Armagnac, duc de Nemours; Jean Ier, seigneur de la Feuillade de Pelletanges; Jean II; François, chevalier des ordres du roi et chambellan du duc d'Anjou; Georges d'Aubusson, comte de la Feuillade, sénéchal de

la haute et basse Normandie ; Georges, évêque d'Embrun , prince de l'empire, ambassadeur en Espagne, le même qui détermina le roi d'Espagne à envoyer en France un ambassadeur pour réparer l'offense faite au comte d'Estrade par le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne en Angleterre; enfin, François II d'Aubusson, maréchal-de-camp, conseiller et premier chambellan de Gaston, duc d'Orléans, tué au combat de Castelnaudary , en octobre 1632, nous conduisent, par une filiation non interrompue de nobles actions, à trois hommes fort remarquables, Léon, François et Louis d'Aubusson la Feuillade.

Léon, comte de la Feuillade, était fils de François II et d'Isabeau de Brachet de Montagu. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il fut tonsuré en 1624, mais sa vocation l'entraînant irrésistiblement vers la carrière des armes, il quitta la soutane et le rabat pour l'épaulette et le chapeau à plumet. Le 25 septembre 1638, il succéda à son père dans la charge de conseiller et de premier chambellan de Gaston d'Orléans. Doué d'un caractère entreprenant, d'un coup-d'œil sûr, d'une valeur brillante, il fut remarqué, et méritait de l'être Sa fortune militaire fut bientôt faite. Mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie en 1640, maréchal-de-camp le 21 mars 1643, il fut promu le 16 août 1646, en récompense de ses importans services pendant les campagnes de Flandre, au grade de lieutenant-général et au gouvernement de la Basse-Auvergne. Le comte Léon d'Aubusson mourut, à la fin de septembre 1647, des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Lens, où il commandait le régiment des gardes-françaises. N'ayant point contracté d'alliance, il ne laissa point de postérité.

François d'Aubusson, duc de la Feuillade, dernier des enfans mâles de François II, est une des individualités supérieures qui immortalisèrent le siècle de Louis XIV. Nourri de l'étude des grands capitaines, versé dans la théorie stratégique, il fit

ses premières armes au siège de Rethel, en 1651, sous l'immortel Turenne, et y fut blessé d'un coup de pistolet à la cuisse. Il donna des preuves de valeur au siège de Valenciennes, en 1677, sous Louis XIV; à ceux de Landrecies et d'Arras, et surtout à la bataille de Saint-Gothard, contre les Turcs. Attaqué par dix mille ennemis qui venaient de passer le Raal après avoir battu le corps d'armée autrichien qui leur était opposé, il reçoit la première attaque sans s'émouvoir, fond sur eux, porte le désordre dans leurs rangs, les presse de toutes parts, leur fait seize mille prisonniers, et ramène en France cinq pièces de canon et trente étendards pris sur l'ennemi. Présenté à Louis XIV, il en reçut les éloges les plus flatteurs. Il fut promu, le 18 octobre 1667, au grade de lieutenant-général, et prit le titre de duc de Rouanais, qu'il échangea plus tard contre celui de la Feuillade.

Il suffit de nommer Bergues, Furnes, Courtray, pour rappeler la part glorieuse que le duc de Rouanais eut à la campagne de Flandre, dirigée par le maréchal d'Aumont.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle du 2 mai 1668, François d'Aubusson obtint la permission de conduire à ses frais cinq cents gentilshommes au secours des Vénitiens, assiégés dans Candie par Achmet Kioperli, le même que la Feuillade avait vaincu à Saint-Gothard. Quand le duc de Rouanais parut sur les murailles de Malte, parmi ces braves chevaliers tout remplis du nom et de la gloire de son illustre aïeul, on fut sur le point d'applaudir ce général qui, fidèle aux traditions héréditaires, accourait à la tête d'un corps, levé à ses dépens, pour protéger les chrétiens contre les envahissemens des antiques ennemis de sa race; et le grand-maître, voulant lui donner un témoignage de sa gratitude et de sa haute estime, l'autorisa à porter son étendard pendant toute la durée de cette guerre.

La Feuillade et ses compagnons d'armes versèrent leur sang avec plus d'héroïsme que d'utilité, et revinrent en France, ayant

retardé de quelques mois la prise de Candie, et donné aux princes chrétiens un noble exemple qui ne trouva point d'imitateurs.

A la suite de la campagne de la Franche-Comté, le 30 juillet 1675, Louis XIV lui avait envoyé le bâton de maréchal de France; en 1677 et 1678, il fut successivement appelé à la vice-royauté de Sicile avec des pouvoirs fort étendus, et au commandement en chef de l'armée navale stationnée sur les parages de cette île. Il obtint les grandes entrées chez le roi, par brevet du 20 avril 1678, puis successivement le collier des Ordres et le gouvernement de la ville de Grenoble et du Dauphiné.

Peu de sujets, on l'a remarqué avec raison, ont obtenu plus de faveurs de leur souverain que le duc de la Feuillade, mais aucun n'a poussé plus loin la reconnaissance.

Le duc de la Feuillade acheta l'hôtel de Senneterre, une des plus belles maisons de la capitale, et le fit abattre pour former la place des Victoires, au milieu de laquelle on éleva à ses frais une statue pédestre de Louis XIV, en bronze doré, dominant quatre esclaves enchaînés, d'une proportion colossale, avec cette inscription : « *Viro immortali.* »

Le duc de la Feuillade mourut subitement le 19 septembre 1691, et laissa de Charlotte Gouffier, duchesse de Rouanais, Louis, vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade, pair et maréchal de France, l'un des hommes les plus brillans et les plus aimables de son siècle.

Le jeune vicomte d'Aubusson embrassa, comme son père, la noble profession des armes. Il servit comme volontaire aux sièges de Manheim, de Spire, de Worms, d'Oppeinheim, de Trèves et de Franckerdal. Chargé du commandement d'un régiment de cavalerie, il fit des prodiges à la prise de Mons et à la bataille de Fleurus. Le siège de Namur, le combat de Steinkerque, la reddition de Furnes, de Huy et la bataille de Nerwinde lui méritèrent, en 1702, le grade de brigadier de ca-

valerie, et, en 1703, celui de maréchal-de-camp. San Vittoria et Luzzara, le Dauphiné et la Savoie furent autant d'arènes où se distingua le duc de la Feuillade, sous les ordres du duc Vendôme, de Boufflers et de Villeroy. Depuis lors sa carrière ne fut plus qu'une suite non interrompue de hautes conceptions stratégiques et de brillans faits d'armes. Le 24 décembre, il s'empara d'Annecy, chassa le marquis de Salles des postes qu'il avait établis à l'entrée de la Maurienne et de la Tarentaise, occupa tous les états du duc de Savoie en-deçà des Alpes, et ne s'arrêta que devant les murs de Montmélian, dont il fit le siège. L'histoire ne doit pas oublier la magnifique résistance que le duc la Feuillade opposa avec une faible division au duc de Savoie, à qui il tua huit cents hommes et qu'il força de s'éloigner de Chambéry, non plus que sa marche hardie sur Suze, dont le château tomba en son pouvoir, la prise des retranchemens que protégeaient la vallée d'Aoste, enfin, la reddition de la ville de ce nom, conquête importante qui fermait à l'ennemi toute communication entre le Piémont et la Suisse.

En 1705, le duc de la Feuillade fut choisi, par le duc de Vendôme, pour continuer le siège de Chivas. Cette mission exigeait à-la-fois du coup-d'œil, de la résolution, du sang froid, de la capacité et du courage. Campée sur la rive droite du Pô, l'infanterie du duc de Savoie conservait à la faveur d'un pont retranché un libre accès avec Chivas. Sa cavalerie postée au-delà de l'Oréo, communiquant avec l'infanterie, lui donnait une sécurité et une force morale capables de paralyser les opérations du général français. La Feuillade comprit qu'il était impossible de réduire la place tant que ces communications subsisteraient. Il passe secrètement l'Oréo par une nuit obscure, tombe à l'improviste sur la cavalerie piémontaise, la culbute, lui tue mille cavaliers et la poursuit l'épée dans les reins jusque dans les murs de Turin.

Quinze jours après, Annone capitule. La garnison d'Asti est repoussée avec perte de quinze cents hommes; enfin, la capitulation de Montmélian et la fuite du duc de Savoie viennent couronner une campagne aussi profitable à la France que glorieuse pour le général qui l'a accomplie.

C'est à tort qu'on a reproché à la Feuillade d'avoir honteusement levé le siège de Turin : il est notoire qu'il soutint l'attaque de l'ennemi avec une résolution inébranlable, et que sans son énergique résistance la retraite des troupes françaises n'aurait pu s'effectuer qu'avec d'irréparables pertes. Enfin, s'il était vrai que la conduite du duc de la Feuillade eût motivé d'aussi graves imputations, Louis XIV l'aurait-il honoré à son retour d'une si haute protection, d'une si complète faveur? Aurait-il récompensé la faiblesse et l'imprévoyance comme il récompensait le mérite et le dévoûment? Cela ne peut se supposer, et c'est là une nouvelle preuve à l'appui de cette éternelle vérité que les réputations les plus solidement établies, les gloires les mieux acquises, ne sont nulle part à l'abri de l'outrage et de la calomnie.

La dignité de pair de France et le bâton de maréchal témoignèrent que la monarchie avait apprécié les services du duc de la Feuillade, et fait justice des intrigues et des haines que son mérite lui avaient suscitées.

Le maréchal de la Feuillade institua peu de temps avant sa mort, arrivée le 29 janvier 1725, pour son légataire universel Hubert-François, vicomte d'Aubusson, comte de la Feuillade, fils de Jacques, marquis de Remiremont, et lui concéda, par testament, le duché de Rouanais, le marquisat de Boissy et ses châtellenies. Ce seigneur entra au service comme page de la grande écurie du roi, servit en qualité de mestre-de-camp dans le régiment Royal-Piémont cavalerie, et mourut près de Guastalla le 10 juin 1735. Sa femme, Catherine-Scholastique Bazin de Bezons, fille du maréchal de

France de ce nom, lui donna deux fils, Jean-François-Marie, né le 30 janvier 1728, mort jeune, et Louis-Gabriel, né le 3 août 1729.

La gloire militaire du nom d'Aubusson jeta encore de vives lueurs dans la personne de Joseph d'Aubusson, dit marquis d'Aubusson, fils de Godefroy de la branche de Castel-Nouvel et d'Anne de Chauveron de Dussac, qui fit, avec la plus grande distinction, les campagnes de 1695 et 1696 en Flandre, de la Moselle, en 1705, sous le maréchal de Villars, de l'armée du Rhin, de 1709 à 1713, sous le maréchal d'Harcourt, et parvint successivement aux grades de brigadier, de maréchal-de-camp et de lieutenant-général.

Le marquis d'Aubusson mourut, le 30 juillet 1741, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait épousé Jeanne de Vernon de Bonneuil; de ce mariage naquirent deux enfans mâles, le marquis Louis-Charles, qui a servi en qualité de capitaine dans le régiment Royal-Piémont cavalerie, et le chevalier d'Aubusson, mousquetaire, qui recueillit, en 1752, la substitution établie par les ducs de la Feuillade, et laissa de Catherine l'Étoile de Graville, fille du comte et général de ce nom, Pierre-Raimond-Hector d'Aubusson, maréchal-de-camp, né en janvier 1765, marié à Agathe de Refuveille, et Pierre-Jacques-Alexandre d'Aubusson, vicomte d'Aubusson et marquis de la Feuillade, né en mars 1763, héritier substitué des ducs de la Feuillade, qui a eu l'honneur de présenter à S. M. Louis XVI la médaille d'or que l'aîné de la maison doit offrir, tous les cinq ans, à ses souverains en mémoire de l'érection du monument de la place des Victoires.

COSSÉ BRISSAC.

La puissante maison des Cossé Brissac a tiré son nom de la terre de Cossé dans le Maine et de celle de Brissac dans l'Anjou. Son origine connue remonte au delà du treizième siècle. On trouve dans les manuscrits contemporains que Fiacre de Cossé était, en 1280, premier homme de logement de Philippe-Auguste, et il est dit dans les lettres d'érection de la terre de Brissac en duché, que Roland de Cossé accompagna saint Louis en Terre-Sainte. Thibaut de Cossé, son descendant, servit dans la compagnie de Jean de Beuil pendant les guerres contre l'Angleterre et les querelles des Armagnacs et des Bourguignons, à la fin du quatorzième siècle. Il reçut en don du duc de Betford, tuteur de Henri VI, roi d'Angleterre et régent de France, la somme de vingt livres, en 1422; rendit hommage à ce monarque, en 1429, pour la terre de Cossé, et scella l'acte de son sceau à trois faces dentelées ou feuilles de scie. On le voit ensuite gouverner le château et le comté de Beaufort-en-Vallée pour Jeanne de Laval, veuve de Réné d'Anjou, roi de Jérusalem

et de Sicile, et obtenir de cette princesse, en récompense de ses services, la terre de Beaulieu qui devint un des apanages de sa maison. Thibaut de Cossé est qualifié d'écuyer dans un don d'usage que le roi Charles VII lui accorda en la forêt d'Orléans. L'époque de sa mort est inconnue. Il avait épousé Félice, fille de Huguenin, seigneur de Charno et de Bussy en Morvant, dont il eut Jean, seigneur de Cossé, chambellan du roi René, sénéchal de Provence et lieutenant-général en Sicile sous le duc Jean de Calabre, marié à Lyonne Dufour. René de Cossé, son fils, dit le *Gros Brissac,* devint grand fauconnier et grand pannetier à la cour du roi François Ier, de 1516 à 1521, puis gouverneur des enfants de France et lieutenant-général des pays d'Anjou et du Maine. Ce seigneur acquit du comte de Lavarenne, frère du marquis de Brézé, la terre de Brissac, et l'ajouta à ses possessions patrimoniales. On a conservé de Réné de Brissac une quittance de quatre-vingt-cinq livres, datée du 28 novembre 1506, pour une moitié de ses gages comme bailli des eaux et forêts, scellée d'un sceau en placard, avec les trois faces dentelées et une étoile en chef. Charlotte Gouffier, sa femme, fille de Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy, et gouvernante des enfants de France, lui donna plusieurs enfants, dont l'un Charles qui suit, fut maréchal de France, et un autre, Philippe, dit le *cardinal de Meudon,* mort en novembre 1548, abbé du Mont Saint-Michel et de Saint-Jouin, évêque de Coutances et grand-aumônier de France.

Charles de Cossé, premier du nom, fut élevé en qualité d'enfant d'honneur auprès de François, dauphin de France et duc de Bretagne. En 1528, il fit partie de l'expédition de Lautrec contre Naples et y gagna ses éperons avec honneur. Dans une attaque de l'armée napolitaine, au moment du dé-

barquement des galères, défié par un cavalier espagnol armé de toutes pièces, Brissac, bien qu'à pied, sans casque ni cuirasse, n'hésita pas à accepter le combat, et pressa son adversaire avec une telle vigueur qu'il le blessa dès l'abord, le désarçonna et finit par l'emmener prisonnier au camp français. Une action beaucoup plus remarquable fut sa défense des lignes françaises, au siége de Perpignan, en 1542. Cette ville, investie par le Dauphin, était défendue par le duc d'Albe. Profitant de la confiance de l'armée française en ses dispositions, le général espagnol s'approche en silence, à la faveur de la nuit, tombe sur elle à l'improviste et va remporter une victoire aussi facile que décisive, lorsque Brissac réunit à la hâte quelques soldats, soutient, lui quatorzième, le premier effort de l'ennemi, et par cette défense digne d'un Romain, donne le temps à l'armée française de prendre les armes. Les historiens rapportent que le dauphin, émerveillé de cet exploit, ne put s'empêcher de s'écrier : « Si je n'étais le dauphin, je voudrais être le colonel Brissac! »

Chaque campagne nouvelle mettait en relief dans ce jeune capitaine des qualités qui d'ordinaire sont l'apanage des vieux généraux et des praticiens exercés. Quand ce n'étaient point des batailles gagnées, c'étaient des manœuvres savantes, des marches difficiles, des retraites presque aussi glorieuses que des victoires. En 1543, Gonzague de Mantoue met le siége devant Landrécies. Brissac y jette du secours, harcèle les derrières de l'armée impériale, lui enlève ses fourrages, lui coupe les vivres. Le général espagnol ordonne à quatorze mille hommes de ses vieilles bandes de l'envelopper et de le combattre. Trop faible pour disputer le terrain, Brissac ne compromettra point le sort de sa petite armée. Il

se retire en bon ordre sur Châlons. Trois fois il est enveloppé et trois fois il parvient à se dégager. Enfin, après des dangers inouïs et de véritables prodiges d'habileté et de sang-froid, il débouche à la tête de ses braves près du village de Vitry où l'armée française est campée. François Ier était à table lorsque Brissac entra dans sa tente, les vêtements ensanglantés, couvert de poussière, et tout échauffé par le combat. Le roi-chevalier se leva, et après l'avoir embrassé étroitement, disent les chroniqueurs, il lui servit à boire dans sa propre coupe.

A la paix, Brissac obtint, avec la charge de grand-maître et de capitaine-général de l'artillerie, le bâton de maréchal de France et le gouvernement supérieur du Piémont. L'esprit d'indiscipline avait paralysé nos efforts en Italie, affaibli notre action morale, et plus d'une fois compromis notre gloire. Brissac s'appliqua à ramener dans cette armée démoralisée par l'abandon complet où l'avait laissé le gouvernement, l'habitude de la subordination, sans laquelle il n'y a point de domination durable. Convaincu que l'oisiveté énerve le soldat, corrompt l'officier, accroît les maux de la guerre, il fit exécuter dans les places, pendant les courts instants de trève que lui laissait l'ennemi, de fréquents exercices, des gardes régulières, des engagements simulés. Le numéraire manquait; il songea à s'en procurer légalement, sollicita l'autorisation de lever un impôt sur le clergé, la noblesse et le peuple, et l'ayant obtenu, se porta le premier sur la liste pour une somme de dix mille écus, et présida lui-même à la répartition des fonds. La campagne recommença : l'armée française s'empara de Pomaro, força San Salvador à capituler, et rejeta loin de Cantina le trop fameux duc d'Albe, qui venait de remplacer le marquis de Gonzague. Tant de succès

et de services fixèrent l'attention de Henri II. Il envoya au maréchal sa propre épée, avec une lettre qui se terminait par ces mots : « L'idée de votre mérite a passé jusque chez nos ennemis. Dernièrement l'empereur *Charles Quint* avouait ingénuement qu'il se ferait monarque du monde s'il avait un Brissac pour seconder ses desseins. »

Pendant le court et malheureux règne de François II (1559 à 1560), Brissac revint du Piémont où il avait soutenu pendant près de dix années la gloire de la nation, et les prétentions de la couronne. Le traité de Cateau Cambrésis l'avait forcé de retirer entièrement du Piémont ses troupes déjà errantes et délabrées. Lorsqu'il les réunit, et qu'il leur annonça qu'il fallait partir, des murmures éclatèrent dans tous les rangs : « Voilà donc, s'écrièrent les soldats, le fruit de tant de travaux, de sang, de périls! qu'allons-nous devenir? où trouverons-nous du pain? » « Chez moi! » répondit Brissac. Aussitôt il ordonna de vider ses fourgons, fit vendre tout ce qu'ils contenaient, contracta quelques emprunts et acquitta ainsi, à ses dépens, une dette de l'État.

Des marchands de Turin avaient fait, sur sa parole, à l'armée des avances considérables. Brissac se dépouille pour les payer; sa fortune ne peut suffire. Il les conduit à la cour et les présente aux Guises, comme des hommes généreux et zélés pour l'État, qui ont réparé, à leurs risques et périls, la négligence et l'oubli de Henri II. Mais ses réclamations sont écartées : le maréchal se voit dans la nécessité de contracter de nouveaux emprunts; il y ajoute la dot de sa fille, et réalise une somme de 100,000 fr. qu'il donne en compte aux parties intéressées, en leur fournissant des garanties pour le reste : « Madame, dit-il à la maréchale, en lui présentant les marchands, voici des gens qui ont risqué leur

fortune sur mes promesses, le ministère refuse de les payer, c'est à nous de les dédommager de l'ingratitude du gouvernement. »

La maréchale était digne d'entendre ce langage; elle se résigna, sans se plaindre, à tous les sacrifices, et les marchands retournèrent à Turin, pénétrés d'admiration pour des vertus peu communes au delà des Alpes.

Les guerres de religion qui bouleversèrent le royaume sous les règnes de François II et de Charles IX, fournirent à Brissac l'occasion de rendre de nouveaux services à la monarchie. Il mourut à Paris le 31 décembre 1563. C'était un des plus beaux hommes de son temps. Les dames de la cour ne l'appelaient que le *Beau Brissac.*

On rapporte que dans sa première campagne, en Italie, un officier espagnol, étonné de la délicatesse de ses traits, de l'éclat de son teint, et de la recherche toute féminine de sa parure, lui demanda, en raillant, si sa maîtresse l'avait envoyé au camp pour défendre sa réputation de beauté? « Cela ne serait pas difficile, répondit Brissac, si tous vos cavaliers vous ressemblaient et se laissaient prendre sans rompre leurs lances. » A ces brillants avantages extérieurs le maréchal de Brissac joignait une douceur de caractère et une modestie de bon goût qui les relevaient encore : « Ses dépêches, dit un écrivain moderne, sont remplies de sens, écrites d'une manière noble et dégagée; on ne trouve point de capitaine qui parle si modestement de lui : suivant ses dépêches, ce n'est pas à lui, mais aux officiers de l'armée qu'il faut attribuer ses triomphes. »

Artus de Cossé, comte de Secondigny et seigneur de Gonmor, chevalier des ordres du roi, se montra l'émule de Charles sur les champs de bataille, et mérita comme lui

d'être honoré du bâton de maréchal de France. L'histoire a gravé en lettres d'or sur son écusson les noms de Lentz, Alpiari, Montcalm, Cantal, Saint-Valery, Jarnac et Montcontour. Il eut, dit le Père Daniel, deux gouvernements qu'on ne pouvait confier qu'à un homme en qui la valeur fut jointe à la prudence, celui de Metz, et celui de Marienbourg; il avait le premier, lorsque Charles V vint l'attaquer à la tête de toutes ses forces. Sa conduite et celle de François de Guise qui se jeta dans Metz, obligèrent l'empereur à lever ce fameux siége, malgré ses serments, au commencement de l'année 1553. La place de Marienbourg ne demandait pas moins de vigilance; il sut s'y maintenir, quoique la ville fût à la portée de l'ennemi, et qu'il fût fort difficile de la secourir. La reine-mère qui connaissait par expérience la sagesse de ses conseils, lui fit donner la surintendance des finances, où il ne fit pas mal ses affaires. « Aussi sa femme qui était de la maison de Puy Greffier en Poitou, malhabile pourtant, et n'étant jamais venue à la cour, sinon lorsqu'il eut cette charge des finances. Lorsqu'elle fit la révérence à la reine, elle remercia d'abord sa Majesté de l'intendance des finances qu'elle avait donnée à son mari; ma foi, dit-elle, nous étions ruinés sans cela, Madame; car nous devions cent mille écus; Dieu merci, depuis un an, nous nous en sommes acquittés, et nous avons gagné plus de cent mille écus pour acheter quelque belle terre. Qui rit là-dessus? Ce fut la reine, et tous ceux et celles qui étaient dans sa chambre, sans que son mari, qui, bien fâché, dit assez haut qu'on l'ouït; ah! parbleu, Madame, la folle, vous vuiderez d'ici, vous n'y reviendrez jamais, qu'au diable soit-elle, me voilà bien accoutré! La reine l'ouït, car il disait fort bien le mot qui en rit davantage; le lendemain il lui fit plier son paquet. » (Brantôme).

Intrigues, rivalités, licence, rébellion, tel était le caractère de cette déplorable époque : aussi personne, quels que fussent son rang, son crédit et ses services, ne pouvait se flatter d'être longtemps à l'abri des réactions de la faveur. Accusé en 1574, sans la moindre apparence, d'avoir entretenu des intelligences avec les chefs de l'armée protestante, le maréchal de Brissac fut jeté à la Bastille en même temps que le duc de Montmorency. Quelques historiens assurent que Charles IX, secrètement poussé par la politique sanglante de sa mère, donna l'ordre d'égorger les deux prisonniers, et que les illustres captifs ne durent la vie qu'aux temporisations de Gilles de Souvré. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après dix-sept mois d'incarcération, le maréchal de Brissac, reconnu par arrêt du parlement de Paris, non coupable sur tous les chefs d'accusation, fut rendu à la liberté. Lorsque le roi lui fit la remise solennelle des lettres qui le déclaraient innocent : « Trouvez bon, sire, dit fièrement le maréchal, que je n'en veuille pas. Un Cossé doit penser que personne ne l'a cru coupable. »

Brissac n'avait jamais mené une vie bien exemplaire ; ses excès de table l'avaient fait surnommer le *Maréchal des bouteilles*. Victime de son intempérance, la goutte l'attaqua de bonne heure, le tourmenta horriblement dans sa vieillesse et finit par l'emporter, le 15 janvier 1582, dans son château de Gonnor en Anjou. Il mourut comme il avait vécu, en philosophe, et laissa la réputation d'un général éminent et d'un homme aimable, causeur infatigable, esprit vif, original et plein de saillie, franc parfois jusqu'à l'impolitesse, courtisan à la manière de Jean Bart, aimant le plaisir avec passion, mais ne lui sacrifiant jamais son devoir. Nous lisons dans Brantôme que devisant un soir familièrement avec

Monsieur, et lui lâchant par-ci par-là quelques petites vérités, il finit par lui dire : « Mort Dieu, vous autres rois et princes vous ne valez rien très-tous, si Dieu vous faisait raison, vous mériteriez d'être tous pendus. » « Comment pendus? dit Monsieur. C'est à faire à des marauds vilains et bâlistres. » « Ah! par Dieu, répondit le maréchal, il y en a de meilleure maison cent fois que vous qui l'ont bien été.» «De meilleure maison que moi, répliqua Monsieur, il n'y en eut jamais?» « Ah si, par Dieu, répondit le maréchal, Jésus-Christ n'a-t-il pas été pendu et qui était de meilleure maison que vous? »

De Charles de Brissac, premier du nom, dit le *Beau Brissac,* et de sa femme Charlotte d'Esquetot de Ricarville, étaient nés Timoléon de Cossé, comte de Brissac, et Charles de Cossé, onzième du nom, qui, doués tous deux des instincts guerriers, particuliers à leur race, avaient embrassé la profession militaire, où ils ne tardèrent pas à se faire une place à part parmi les jeunes gentilshommes qui se disputaient à cette époque l'attention du public et les sourires de la renommée.

L'éducation de Timoléon de Cossé fut confiée à Buchanan, poëte écossais et célèbre professeur du collége de Sainte-Barbe; en sortant des mains du savant docteur, il entra à la cour de Charles IX, en qualité d'enfant d'honneur. Sa prédilection marquée pour le duc de Guise, le fit remarquer de ce seigneur, sous lequel il fit ses premières armes. « Ce jeune homme, disait le duc, sera un jour gentil garçon, et homme de guerre.» Réalisant cette prédiction de celui qu'il avait pris pour modèle, et qu'il brûlait d'égaler, Timoléon devint un des officiers les plus brillants de l'armée catholique; mais tout en faisant admirer son courage, il fit maudire sa cruauté.

Sa figure apparaît environnée d'une sanglante auréole, et tandis que la gloire lui présente ses palmes, l'humanité se détourne en se voilant le front. Brave de cette bravoure souvent fatale, même pour ceux en faveur de qui elle s'exerce, ne calculant ni le péril, ni le nombre, ne faisant acception d'aucune des combinaisons ordinaires de la stratégie, incapable de prévoir la défaite et de s'y préparer, il se jetait en enfant perdu dans la mêlée, s'enivrait au bruit du canon, à l'odeur de la poudre, aux cris des mourants, aux roulements des tambours, au choc retentissant des bataillons. « Il aimait à plonger sa dague dans le sang, et ne l'en retirait que pour l'y replonger encore. » (Brantôme). L'amiral de Coligny le voyant si impétueux, disait : « Je le veux tel et ainsi courageux, car il ne durera guère, et bientôt nous le perdrons, et ne l'aurons plus sur nos gens qu'il vient à toute heure fatiguer. »

Timoléon brilla comme la foudre, et passa comme elle. Gentilhomme de la chambre, colonel de l'infanterie française, au delà des monts, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et grand-fauconnier de France, il parut au siége de Rouen (1562), à l'armée du Lyonnais (1562), à la défense de Malte contre les Turcs (1562), à celle de Saint-Denis contre les troupes du prince de Condé (1567), culbuta l'armée protestante à Sarry, à Confolens, *se battit comme un diable* à Jarnac, et fut tué le 28 avril 1569, en allant reconnaître la brèche et la profondeur du château de Mucidan, par un soldat périgourdin, renfermé dans cette ville, un des meilleurs et des plus justes arquebusiers qu'on eût su voir. *L'auteur des étrennes de la noblesse,* année MDCC, t. XXI, raconte « qu'après la prise de la ville, le roi voulut voir ce soldat, nommé Corbonnière, et pour avoir tué un si grand person-

nage, il ordonna qu'il fût pendu. Le corps du comte de Brissac, apporté à Paris, fut enterré dans la chapelle d'Orléans de l'église des Célestins, où son épitaphe se voit encore.

« Charles de Cossé, deuxième du nom, bien que de très-petite taille, ne laissa pas que de faire de grandes choses. » Issu d'un sang chez lequel la valeur était héréditaire, richement doué par la nature, nourri de fortes études, il parut, dès sa jeunesse, également propre au service de terre et de mer, et donna de bonne heure une haute idée de son mérite. En 1582, la reine Catherine de Médicis ayant fait équiper, sous le commandement de Strozzi, une flotte destinée à soutenir les droits de don Antoine, prieur de Crato, contre Philippe II, roi d'Espagne, et à tirer avantage des prétentions qu'elle avait elle-même sur la couronne de Portugal, Charles de Cossé s'embarqua sur cette flotte en qualité de lieutenant-général. La flotte espagnole, sous les ordres du Marquis de Sainte-Croix, parut à la hauteur des îles Açores, le 23 juillet. L'action fut sanglante et disputée. Blessé à mort sur son banc de quart, Strozzi légua le triste héritage et la pesante responsabilité d'une affaire aux trois quarts perdue à Charles de Cossé, son lieutenant-général. Presque aussitôt le vaisseau-amiral coula à fond. Cossé se jeta dans une chaloupe, gagna, sous le feu de l'ennemi, un autre navire, et fit pour rétablir le combat des efforts magnifiques, mais stériles. Il fallut, en frémissant, se résigner à la retraite. Elle s'effectua en bon ordre avec un calme plein de dignité et une lenteur pleine d'audace. Les dix-huit vaisseaux que Brissac ramena en France, en les sauvant d'un désastre imminent, semblaient devoir lui ménager un accueil favorable à la cour; mais prévenu par l'envie, ou trompé par l'événement, Henri III le reçut avec un visage glacé et des paroles

blessantes. Cossé se retira le cœur ulcéré, et par une faiblesse commune à bien des grands hommes, il quitta la cour, s'attacha aux Guises, et devint un des principaux acteurs durant les troubles que l'ambition de cette puissante maison fomentait dans l'État.

Dans la matinée du 12 mai 1587, Crucé, procureur au Châtelet, s'aperçut que des troupes pénétraient dans Paris. Il envoya aussitôt dans tous les quartiers, crier : « *Alarme! alarme!* » Ces cris déconcertèrent les projets des factieux, et les forcèrent de prendre les armes, avant le moment convenu. En même temps, les officiers Guisards se répandirent dans la ville pour diriger les mouvements de la bourgeoisie, organiser l'attaque, et prévenir la confusion. Brissac était posté dans l'Université. Une troupe d'écoliers étant venue crier : *Vivent les Guises!* sous ses fenêtres, il descendit dans la rue, et fit élever avec des pavés et des tonneaux, la première barricade, d'où vint le nom de journée des *barricades*, qu'on donna à cette émeute, prélude d'une révolution.

« La lecture de l'histoire romaine, dit Sully, avait inspiré au comte de Brissac un projet singulier; il avait médité d'ériger la France en république, et de rendre Paris la capitale de ce nouvel État, sur le modèle de l'ancienne Rome. »

« Cossé fut longtemps sans pouvoir comprendre d'où provenait l'opposition générale, qu'il trouvait à son dessein de changer la monarchie en république; car il s'en était ouvert à tous les principaux chefs de la ligue. Il craignit à la fin que, tandis qu'il travaillait à un projet que personne ne secondait, Henri IV ne l'anéantît, en s'emparant de Paris. Cette crainte le fit retomber de ses idées romaines à l'esprit français de ce temps-là. »

En confiant à Brissac le gouvernement de Paris, Mayenne et les Seize l'avaient, en réalité, rendu maître du sort de la ligue. Dégoûté des brûlantes rivalités et des ambitions implacables qui fermentaient dans ce parti pour qui la gloire de la religion n'était déjà plus qu'un prétexte, et l'intérêt de la patrie qu'un mot, il lui porta un coup mortel en rentrant dans son devoir, et en remettant la capitale à celui qui par droit de vertu et par droit de génie, était seul digne d'y commander. La justesse des mesures qu'il prit en cette occasion, sa dextérité à les cacher, et à tromper l'inquiète vigilance des Seize, prêts à le poignarder au moindre soupçon, enfin la reddition de Paris sans effusion de sang, doivent être considérés comme des chefs-d'œuvre d'habileté et de courage. «Le cardinal Légat, le duc de Féria et don Diégo d'Ibara, avertis, rapporte l'Étoile, qu'il y avait une entreprise sur Paris, envoyèrent prier le comte de Brissac de vouloir bien venir leur parler; il se rendit aussitôt chez le duc de Féria, et après avoir entendu le sujet de leurs craintes, il leur dit qu'il n'en croyait rien, néanmoins qu'il fallait y prendre garde, et que pour cet effet il allait faire sa ronde le long des remparts; ce qu'il fit avec trois capitaines et quelques soldats espagnols que le duc de Féria lui donna, et auxquels il avait dit ou ordonné en secret de tirer sur ledit comte de Brissac, au premier bruit qu'ils entendraient au dehors. La ronde ayant été faite, sans avoir entendu aucun bruit au dehors, et après avoir trouvé les gardes en état, ils se sont retirés sur les deux heures après minuit, et le comte de Brissac, ayant reconduit les officiers jusqu'au logis du duc de Féria, et donné des ordres secrets au corps-de-garde qui est auprès de la maison dudit duc, de tirer sur les mêmes Espagnols, en cas qu'ils sortissent de leur logis;

en même temps les Seize, qui avaient aussi fait leur ronde, se retirèrent chez eux. »

A quatre heures du matin, les troupes de Henri IV commencèrent à pénétrer dans Paris, et, en moins de trois heures, ajoute l'Étoile, dans cette grande ville qui avait fait pendant cinq ans la guerre à son roi, tout fut aussi tranquille que s'il n'y avait jamais eu de troubles.

Brissac, accompagné de Jean Luillier, prévôt des marchands, des échevins et de plusieurs officiers de distinction, se rendit au devant du roi qui l'accueillit avec cette courtoisie chevaleresque qui lui gagnait tous les cœurs, ôta son écharpe, et la lui passa au cou. Le comte la reçut aux cris de *vive le Roi!* La reconnaissance de Henri IV ne se borna pas à cette faveur stérile. Peu de temps après, il éleva le comte de Brissac au rang de conseiller d'État et à la dignité de maréchal de France.

Devenu duc par l'érection en duché de son comté de Brissac au moyen de lettres patentes du mois d'avril 1611, le maréchal accompagna Louis XIII, en Poitou, au siége de la ville de Saint-Jean d'Angely, à la reddition de laquelle il contribua puissamment, et mourut en 1621, à son château de Brissac. Il laissa de sa femme Judith d'Acigné, fille unique de Jean, sire d'Acigné de Fontenay de Mer, baron de Cœtmer, François de Cossé, duc de Brissac, pair de France, grand pannetier, lieutenant-général de Bretagne, gouverneur du port Louis, d'Hennebon, de Quimperlé, et chevalier des ordres du roi, lequel eut deux fils, Louis de Cossé, duc et pair, marié à Marguerite de Gondi, dame du duché de Beaupréau, seconde fille d'Henri de Gondi, duc de Retz, et Timoléon, tige de la branche des comtes de Cossé, lieutenant-général d'artillerie et grand pannetier de France. Artus-

Timoléon-Louis de Cossé, son fils, lui succéda dans sa charge, et hérita, non sans contestation, des titres de duc et pair, à la mort de son cousin Henri-Albert, décédé sans postérité, et qui serait aujourd'hui complétement oublié, s'il n'avait trouvé dans le duc de Saint-Simon, son beau-frère, un juge aussi sévère qu'éloquent. Quoique fortement outré en mal et visiblement écrit sous l'impression d'un ressentiment de famille, le portrait que le *chroniqueur-gentilhomme* en a fait dans ses Mémoires, mérite d'être rapporté.

« Le duc de Brissac mourut à Brissac, le premier ou le second jour de l'année 1699. Il était frère unique de la maréchale de Villeroy, et mon beau-frère, sans enfants de ma sœur avec laquelle il avait toujours très-mal vécu. Il n'en eut point non plus de la sœur de Vertamont, premier président du grand conseil, qu'il épousa pour son grand bien, qu'il mangea si parfaitement, que n'y ayant pas même de douaire ni de reprise pour elle, elle continua à vivre comme elle faisait depuis longtemps, chez son frère qui lui donna jusqu'à des souliers et des chemises. Elle était bossue avec un visage assez agréable, et beaucoup d'esprit et fort orné, qui l'était encore plus de beaucoup de douceur et de vertu. M. de Brissac savait, et avait beaucoup d'esprit, et des plus agréables, avec une figure de plat apothicaire, grosse et basse et fort enluminée ; mais c'était un de ces hommes nés pour faire mépriser l'esprit et pour être le fléau de leur maison ; d'une vie obscure, honteuse, de la dernière, de la plus vilaine et de la plus sale débauche, à quoi il se ruina radicalement jusqu'à n'avoir point de pain, longtemps avant de mourir ; sans table, sans équipages, sans rien jamais qui ait paru, sans cour, et sans jamais avoir vu homme ni femme qu'on pût nommer. »

Le feu duc de Brissac avait trop étrangement vécu avec la sœur et avec le père du duc de Saint-Simon, pour qu'il pût prendre un bien vif intérêt à sa maison. Ce dernier, d'ailleurs, était depuis plusieurs années en procès avec Arthus-Timoléon-Louis de Brissac et ses créanciers pour la restitution de la dot de sa sœur; mais convaincu de l'intérêt capital qu'il y avait pour l'honneur de la dignité et pour l'intérêt des familles, à conserver, le plus longtemps possible, les duchés dans les maisons qui les possédaient, lorsqu'il s'agissait de successions de mâle en mâle et non d'extensions chimériques, le duc de Saint-Simon, malgré l'opposition acharnée du duc de Rohan et de plusieurs autres ducs influents, usa de tout son crédit et de tout son esprit, pour faire transmettre à Cossé les titres de son cousin. « L'intérêt général, dit-il, dans ses *Mémoires*, me détermina et me toucha assez pour me faire hasarder ma dette. Cossé qui sut l'obligation qu'il m'avait, accourut me remercier, et me mettre hors d'intérêt sur un procès que j'avais déjà gagné une fois, et que l'on m'avait renouvelé par des chicanes. Il m'en pressa même; mais je ne le voulus pas, parce que tous les créanciers de son cousin lui avaient pu faire la même loi sur cet exemple, comme beaucoup firent même sans cela. Il n'aurait pu y suffire, ni atteindre à la propriété de Brissac, par succession non par acquisition, et pour cela avoir la renonciation de la maréchale de Villeroy et de ses enfants qu'ils donnèrent aussitôt, et ce qui fut le plus long et le plus difficile, ce fut de s'accommoder avec un monde de créanciers du feu duc de Brissac, et à leur perte, parce que les biens ne suffisaient pas. Outre ces embarras domestiques que la chose en soi emportait avec elle, il n'était pas le vrai héritier, et il ne le devenait que par la renonciation de la maré-

chale de Villeroy et de ses enfants. Il était donc, par cette raison, très-équivoque que le duché ne fût pas éteint, parce que la règle du grand fief est que le mort saisit le vif sans intervalle, et ce vif n'était point lui, mais la maréchale de Villeroy et ses enfants, après elle incapables, comme femelles, de recueillir, ni de transmettre cette dignité purement masculine, ce qui en opérait l'extinction. Par conséquent la renonciation de cette femelle pouvait très-bien n'avoir pas plus d'effet en faveur de Cossé que la succession qu'elle abandonnait n'en avait sur elle, c'est-à-dire la tradition de la terre sans la dignité, puisqu'elle ne pouvait donner ou abandonner autre chose que ce qu'en acceptant, elle recevait, qui était la terre non la dignité, dont son sexe la rendait incapable, et conséquemment éloignait en sa personne la succession, passant nécessairement par elle, soit qu'elle l'acceptât, soit qu'elle y renonçât. A ces raisons, on pouvait encore ajouter que ces successions de dignités en collatéral étaient de droit étroit, et qu'il ne pouvait dépendre d'une volonté de particuliers, de faire un homme duc ou de l'empêcher de l'être ; ce qui arrivait pourtant en ces cas par l'acceptation ou par la renonciation de la maréchale de Villeroy. On ne peut nier la force de ces arguments; mais la réponse se trouvait écrite dans les lettres d'érection de Brissac, et pour tous les hoirs sortis de son corps, et de degrés en degrés, en légitime mariage et successeurs mâles. Ainsi son second fils, père de Cossé, et la postérité masculine était appelée au défaut de la postérité masculine aînée. Le cas arrivait, et il était clair que l'intention du roi concesseur était que tout mâle, sorti par mâle du maréchal de Brissac, recueillît à son rang d'aînesse, la dignité de duc et de pair. Il est vrai que par successeur, la nécessité était imposée d'avoir la terre; mais puisqu'on ne

pouvait nier la volonté du roi concesseur être telle qu'elle vient d'être expliquée, la cause suit évidemment en faveur de la renonciation; mais ce n'était pas là tout: l'érection appelait bien les collatéraux, mais l'enregistrement du parlement les avait exclus, et c'était au parlement qu'on avait affaire, non pas contentieusement avec des parties, mais pour recevoir Cossé en qualité de duc de Brissac et pair de France, après que les affaires liquidées avec les créanciers l'auraient mis en état de s'y présenter.... Je fus le conseil de Cossé, non sur les discussions des créanciers, mais sur ce qui regardait intrinsèquement la succession à la dignité. Il venait presque tous les jours chez moi, ou y envoyait, tant que l'affaire dura, qui ne fut pas sans épines fréquentes et fortes, et qui passa à la révolution de cette année. »

On ne voit pas que le fils aîné d'Artus-Timoléon-Louis, duc de Brissac, ait rien fait de digne d'être rappelé; mais ses deux autres enfants, Emmanuel-Henri, aumônier du roi, profil évangélique tout illuminé de foi, de charité et de bonnes œuvres, et Jean-Paul-Timoléon, sont fort honorablement mentionnés par l'histoire. Jean-Paul-Timoléon fut reçu au berceau chevalier de Malte. Il entra au service, comme garde marine, en 1713, servit pendant trois années sur les galères de la religion, assista aux siéges de Modon et de Coron, fut pourvu en 1734, du commandement d'un régiment vacant par la promotion du comte de la Mothe-Houdancourt au grade de maréchal de camp, se trouva à la prise de Borgo-Forte et mérita d'être signalé à sa Majesté par le maréchal de Villeroy, comme une des promesses de l'armée française. A la bataille de Guastalla, avant de charger, Brissac se tourna vers les cavaliers de son régiment : « Soldats, leur dit-il, souvenez-vous de l'honneur que vous avez d'être Français,

et de ce que vous devez à Dieu et au roi! » Et se jetant, l'épée à la main, sur les dragons de Wurtemberg, il les força de prendre la fuite. A Fontarabie, à Saint-Sébastien, à Kehl, à Parme, à Laufeld, au passage du Wesel, à l'affaire d'Hastembeck, à la conquête de l'Électorat de Hanovre et dans presque toutes les grandes batailles, où furent en jeu les armes et les intérêts de la France, on trouva l'épée de Brissac. Utile à sa patrie jusque dans ses loisirs, il profita du repos que la paix d'Aix-la-Chapelle donna à l'Europe, pour se perfectionner dans les différentes branches de l'art militaire ; il fit une étude approfondie de la tactique ancienne, compara les diverses méthodes, aida souvent le ministre de la guerre de son expérience et de ses conseils et laissa des notes précieuses que les hommes spéciaux ont recueillies.

Le duc de Brissac était grand-pannetier de France depuis 1732; le 20 novembre 1759, il obtint le gouvernement de Sarrelouis, les entrées de la chambre du roi, en août 1760; fut créé maréchal de France, le 1er janvier 1769, et deux ans après, gouverneur de la ville, prévôté et vicomté de Paris, charge qu'il occupait encore à l'époque de sa mort, arrivée en 1780.

L'ancien esprit français éteint dans notre siècle, mais qui brillait alors de tout son éclat, et qui faisait les délices de l'Europe civilisée, n'eut pas de représentant plus accompli que le maréchal, duc de Brissac. Son caractère conservait une sorte d'empreinte chevaleresque qui se résumait dans une politesse exquise et des formes parfaites. Plein des traditions du grand siècle, il ne se sépara jamais du costume qu'il avait porté sous Louis XIV, et conserva jusqu'à sa mort l'écharpe et les deux queues. Quelques-unes de ses réparties sont devenues célèbres. Un jour, le duc de Cha-

rolais le trouvant chez sa maîtresse, lui dit brusquement : « Sortez, Monsieur ! » « Monseigneur, répondit Brissac, vos ancêtres auraient dit : « Sortons ! »

Il avait épousé, le 10 juillet 1733, Marie-Josephe Durey de Sauroy. De ce mariage naquirent trois enfants, Louis-Joseph-Timoléon de Brissac, colonel d'un régiment d'infanterie, tué à Rosbach, en 1757, Pierre-Emmanuel, né le 15 février 1741, et Louis-Hercule-Timoléon, le cadet par ordre de primogéniture et l'aîné par ordre de mérite.

Ce n'est pas sans attendrissement qu'on prononce ce nom infortuné et illustre. Attaché de toute la force de sa conviction, de toute l'ardeur de son dévouement à la monarchie que ses ancêtres avaient si loyalement servie et si vaillamment défendue, le duc de Brissac fut choisi au mois d'août 1792, par Louis XVI et par Marie-Antoinette, pour commander leur garde constitutionnelle. Il fallait plus que de la fermeté, plus que du talent, plus que du courage pour accepter pendant ces jours, gros de tempêtes, un emploi aussi périlleux, une mission aussi brûlante. Geôlier ou martyr, telle était l'alternative. Pourtant Brissac n'hésita pas. Heureux de faire à ses convictions et à ses attachements le sacrifice de sa vie, il regarda le péril en face et l'accepta avec toutes ses conséquences, et quand ses amis, s'effrayant pour lui d'une pareille résolution, cherchaient à le rappeler aux soins de sa sûreté : « Je ne fais, répondait-il, que ce que je dois à leurs ancêtres et aux miens. » Par l'heureuse influence de son zèle des jeunes gens restés étrangers à l'effervescence des idées nouvelles, d'anciens mousquetaires, d'anciens gardes du corps, des officiers de la ligne, éloignés du service par l'odieuse persécution du serment, furent inscrits sur les cadres de la légion constitutionnelle ; et la reine, au milieu de ces braves, restés

fidèles parmi tant d'apostasies, put se convaincre, en versant des larmes et en serrant la main de leur vénérable chef, que tous les cœurs ne lui étaient pas fermés.

Si son titre de gentilhomme avait déjà rendu le duc de Brissac suspect à la révolution, son attitude respectueuse envers la famille royale acheva de le perdre. En effet, l'organisation de la légion n'était pas complétée, que les Jacobins la firent licencier, sous prétexte de son peu d'attachement à la constitution. En même temps Chabot, Bazire et quelques autres décrétèrent Brissac d'accusation. Tout baigné des pleurs de Louis XVI on le transféra à Orléans; il fut ensuite ramené à Paris, puis conduit le 9 septembre suivant à Versailles, où le peuple le massacra au moment où les voitures qui transportaient les prisonniers arrivaient dans la cour de l'orangerie. Brissac était vigoureux et plein d'énergie. Il opposa à ses bourreaux une résistance désespérée, et ne cessa de disputer sa vie que lorsque, blessé mortellement d'un coup de sabre qui lui abattit la mâchoire et lui ouvrit la gorge, il n'offrit plus, même aux yeux de ces cannibales, qu'un objet d'horreur et de pitié!

On n'a point assez parlé dans les relations contemporaines de la mort du duc de Brissac; heureusement la poésie a réparé cet oubli de l'histoire, et l'abbé Delille a chanté en fort beaux vers, dans le troisième chant du poëme *de la Pitié*, son dévouement, ses vertus, son héroïsme et sa fin funeste.

D'ESTOURMEL.

La branche aînée de la maison d'Estourmel dont l'origine remonte au onzième siècle, a porté jusqu'au dix-septième le nom de Creton auquel elle avait réuni celui de la terre d'Estourmel, en Cambrésis. Cette maison est l'une de celles où se sont le plus soigneusement conservées les traditions de l'honneur et de la loyauté antiques. Alliée aux Croy, aux Créqui, aux d'Hautefort, aux Choiseul, aux Mailly, aux de Fiennes, aux Tanneguy-le-Veneur, comtes de Tillières, et par ces derniers aux maisons de Salm et de Lorraine, aujourd'hui régnante en Autriche, et en dernier lieu avec les familles de Castellane, de Rohan-Chabot et de Saint-Simon, elle est justement fière d'une tradition toujours honorable, d'un écusson toujours pur, d'une épée toujours loyale. Sa première illustration se rattache au siége d'Antioche et à la prise de Jérusalem. Au siége d'Antioche, nous trouvons Reimbold Creton, sire d'Estourmel, combattant avec l'étalde et escaladant la muraille en poussant son cri de guerre. Les chroniqueurs de cette croisade font mention de ce

chevalier parmi ceux qui pénétrèrent les premiers dans la ville sainte. Ordéric Vital, le savant moine du moyen âge, va plus loin. Il lui attribue l'honneur d'avoir devancé tous les autres « *Reimboldus Creton qui primus in expugnatione hierusalem ingressus est,* » et cette version se trouve confirmée par la distinction spéciale que le héros de la croisade, Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem, lui accorda après la prise de cette ville. Le chanoine Lamorlière, l'historien consciencieux des maisons illustres de Picardie, au seizième siècle, dit à ce sujet : « Ce n'est point un petit lustre de la maison d'Estourmel que l'on recognoit en l'origine de ces armes qu'elle tient dès le premier voyage que firent les chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte, en 1096, de la main propre de Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem, qui, pour honorer la valeur de Gilles dit Reimbold Creton, sire d'Estourmel, lequel il avait vu s'être porté tout vaillamment à la prise d'assault de cette ville, lui fit présent d'une croix d'argent dentelée ou plutôt crételée à cause du nom de Creton, dans laquelle est enchâssé un éclat de la sainte et vraie croix. »

Beaucoup de nos anciennes races se sont trouvées, par le malheur des temps ou par les guerres étrangères et civiles, transplantées loin de leur berceau ; la famille d'Estourmel a l'avantage d'avoir vieilli sur le sol qui l'a vu naître. « Les seigneurs de cette maison illustre, rapporte dom Grenier, étaient, de père en fils, échansons et bouteillers du Cambrésis et avaient droit de porter bannières. » Le goût des entreprises aventureuses, l'amour de la vie militante, l'esprit chevaleresque qui marqua d'une empreinte ineffaçable ces vieux siècles du moyen âge, si naïvement grands et si rudement poétiques, fut de tout temps héréditaire dans la maison d'Estourmel. En 1328, un d'Estourmel accompagna Jean de Hai-

naut dans sa tentative pour replacer sur le trône d'Angleterre Isabelle de France, que les mauvais traitements de son époux, Édouard II, avaient forcée de chercher un asile en France. Cette expédition, « la plus téméraire qui oncques fut jamais, » obtint un succès aussi complet qu'inespéré, « et ainsi, ajoute Froissard, reconquit la dite royne le royaume d'Angleterre pour son ainsné fils sous le consort et conduit de Monseigneur Jean de Hainaut et de sa compagnie; par quoi il et ses compagnons qui, en ce voyage, furent avec lui, furent tenus pour preux, pour raison de la haute entreprise que faite avaient, car ils ne furent tous comptés quand ils entrèrent en mer à Dordrecht, si, comme vous avez ouï, que trois cents armures de fer qui firent si hardie entreprise pour l'amour de la dite royne, comme d'entrer en nef et passer la mer à si peu de gens pour conquérir tel royaume comme est Angleterre, malgré le propre roi et tous ses aidants. »

Après avoir pris sa part des travaux et des périls de cette expédition, Reimbold Creton d'Estourmel s'attacha au parti du roi de France, et défendit, en 1339, pour ce prince, le chastel de Honnecourt contre ce même Jean de Hainaut et messire Henri de Flandres. Il figura aussi l'année suivante au siége de Valenciennes, dirigé par le duc Jean de Normandie, en compagnie des seigneurs de Montmorency, de Fiennes, du maréchal de Boucicaut et d'un grand nombre de barons et chevaliers.

Plus d'un siècle avant, une branche de la maison d'Estourmel, établie dans les Pays-Bas, avait joint à son nom celui de *Venduile,* « marque de grandeur, suivant Lamorlière, que cette branche séparée de sa tige, il y a près de quatre cents ans, porte encore même nom et armes, et recognoisse pour aînés d'Estourmel de France. »

Les alliances de cette branche d'Estourmel-Venduile font juger de la considération dont elle jouissait parmi la noblesse. A la fin du quatorzième siècle, Martine d'Estourmel épousa Robert de Maillé. Eustache de Croy, chevalier de la Toison-d'Or, eut pour mère Anne d'Estourmel, dont la sœur épousa Charles de Schoutesse, grand bailli de Courtrai. Vers 1550, Jean d'Estourmel de Venduile et Robert de Montmorency, seigneur de Nivelles, bailli de Saint-Omer, se marièrent aux deux sœurs Anne et Jeanne de Bailleul, petite-fille du grand bailli de Gand et maréchal héréditaire de Flandres, titre qu'il transmit à son gendre, Jean d'Estourmel, qui fut gouverneur de Gravelines, et concourut, en 1536, à la défense d'Hesdin que le roi de France assiégeait en personne. Du Bellai, qui y servait comme capitaine, dit dans ses Mémoires : « Souvent alors, sur ces frontières de notre ancienne France, on voyait la même famille fournir des combattants aux rangs opposés. Une des branches de la maison d'Estourmel suivait la bannière des lis, tandis qu'une autre combattait sous l'aigle impériale ! »

M. de la Chesnaye des Bois, dans la généalogie de la famille d'Estourmel, parle d'un Creton d'Estourmel qui vivait vers la fin du quatorzième siècle. Il laissa deux fils : Raimbaud, chevalier, qui se croisa en 1423, et mourut sur les champs de bataille de la Palestine, et Simon, seigneur d'Estourmel, marié à Jeanne de Bazincourt, dame de Hardecourt, dont il eut : Gilles Raimbaud de Creton, seigneur d'Estourmel, marié, en 1453, à Hélène de Noyelle, et en secondes noces à Marie de Hangest. La descendance de cette maison se continua dans la personne de Jean, qui le premier quitta le nom de Creton pour ne conserver que celui d'Estourmel. Ce seigneur rendit de signalés services à son pays pendant nos longues

et sanglantes guerres avec l'Espagne. La ville de Péronne, assiégée par l'armée de Charles-Quint, était dépourvue d'approvisionnements; sa garnison était faible, découragée; le peuple murmurait et parlait de se rendre. D'Estourmel comprit que la prise de Péronne ouvrait à l'armée impériale le chemin de Paris. N'écoutant que son patriotisme, il se jette dans la place avec sa femme et ses enfants, y fait conduire à ses dépens tout le blé récolté sur ses terres et sur celles de ses voisins, ainsi que tout le numéraire dont il dispose, solde l'arriéré aux troupes, préside les distributions au peuple, apaise les mécontentements, dirige la défense et sauve la ville.

Le glorieux vaincu de Pavie récompensa dignement ce service. Il admit le sire d'Estourmel dans son intimité, et, plein de confiance en ses talents, l'envoya, en qualité de procureur royal, en Écosse, pour y représenter la France au mariage de Jacques V avec Madeleine de Bourbon. Il le nomma ensuite son premier maître d'hôtel et son trésorier général pour les provinces de Picardie, Champagne et Brie.

Marguerite d'Estourmel, sœur de Jean Ier, fut revêtue de la dignité de princesse du saint-empire et abbesse du chapitre très-noble de sainte-Gertrude de Nivelle, le plus considérable des Pays-Bas.

Jean d'Estourmel avait épousé Madeleine d'Aumale, fille de Jean d'Aumale, vicomte de Mont-Notre-Dame, et de Jeanne de Rasse. Plusieurs enfants naquirent de cette union.

Jean, deuxième du nom, gouverneur de Saint-Quentin et chevalier de Saint-Michel, au moment de la plus grande splendeur de cet ordre.

Antoine, chevalier de Saint-Michel comme son frère, et gouverneur d'Amiens, fondateur de la branche des seigneurs de Froulloy.

Pierre, chevalier de Malte, tué par les Turcs en 1543.

Un rôle politique important était destiné au seigneur d'Estourmel, fils de Jean II, et de Marie de Habar, nièce d'Antoine de Bourbon, pendant les troubles civils qui désolèrent la France sous Henri III. Ce seigneur signa, en 1576, à Péronne le fameux traité de la ligue. Il acquit une si grande influence dans sa Province qu'en 1579, à la mort de M. d'Humières, il fut chargé du gouvernement général de Péronne, Montdidier et Roye, et élevé à la dignité de conseiller d'État. Il avait épousé une sœur de d'Épinay de Saint-Luc, grand maître de l'artillerie, et, en secondes noces, Françoise de Pellevé, nièce du cardinal de ce nom, un des plus fougueux chefs de la ligue. Malade dans son lit à Sens, ce prélat mourut de douleur en apprenant que Henri IV était entré sans opposition dans sa capitale. Michel d'Estourmel, soustrait à l'influence de son oncle, parut disposé à se rapprocher d'un prince, qui après avoir payé chaque clou de son trône par une bataille et chaque diamant de sa couronne par une victoire, n'aspirait plus qu'à pardonner à ceux qu'il avait vaincus. Mézerai raconte ainsi sa soumission : « Michel d'Estourmel, par l'entremise de d'Épinay de Saint-Luc dont il avait épousé la sœur, était demeuré d'accord pour les villes de Péronne, Montdidier et Roye; mais il avait toujours temporisé, à la prière du duc de Mayenne. Voyant Laon hors d'espérance de secours, il exécuta son traité. » Les quatre premiers articles de ce traité portaient qu'aucune autre religion que la catholique ne pourrait être exercée dans l'étendue du gouvernement, que le seigneur d'Estourmel, lieutenant-général pour sa majesté, demeurerait paisible dans celui-ci, aux grades, autorité et honneurs; que le sieur de Surville, son fils, serait reconnu audit gouvernement pour en jouir après

le décès de son père, et que, dès la signature, il serait établi son lieutenant-général.

Mais Surville ne profita pas de ces dispositions. De son vivant et avec son agrément, son père vendit le gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye au comte de Chaulnes, qui depuis longtemps aspirait à la lieutenance-générale de la Picardie. Surville se contenta de celle de Chaulnes et de Castelet. Il brilla peu et mourut jeune, sans laisser de postérité. Son cousin d'Estourmel-Plainville fut membre du conseil d'État et gouverneur de Corbie. Le roi le nomma capitaine de la première compagnie de ses gardes-du-corps (compagnie écossaise), charge qui, comme le remarque Saint-Simon dans ses Mémoires, menait à être duc et pair. C'est en cette qualité qu'il procéda, par ordre de la reine régente, à l'arrestation du duc de Vendôme. On le vit aussi figurer aux états-généraux de 1614, comme député des villes de Péronne, Montdidier et Roye.

A cette époque fleurissait la branche du Frétoy. Louis d'Estourmel du Frétoy, marié à Françoise de Blanchefort, s'était signalé sous les murs de Senlis. Antoine du Frétoy son fils, marquis d'Estourmel, dont il est beaucoup question dans les Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, sous les noms de Le Fréton, Le Frétoire et de Frétoire, obtint la charge de premier gentilhomme de la chambre de Monsieur. Il fut ensuite capitaine-lieutenant de ses chevau-légers, puis premier écuyer de Madame et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le 10 mai 1646. Il avait épousé en 1632 Françoise de Choiseul, de la branche aînée de cette célèbre maison.

Vers la fin du dix-septième siècle s'éteignirent les branches de la famille d'Estourmel, qui avaient porté les noms de Venduile, Plainville, du Frétoy et Suryille. L'héritière de cette

dernière branche épousa en 1650 un d'Hautefort, de la maison de Gontaut, frère de la belle Marie d'Hautefort, depuis duchesse de Schomberg, dont Louis XIII fut si discrètement amoureux.

Marthe d'Estourmel eut quinze enfants. Une de ses filles, dame de Hautefort, épousa Louis d'Estourmel, son cousin, de la branche de Fouilloy, devenue branche aînée, et elle rapporta dans la maison d'Estourmel les terres qui en étaient sorties par le mariage de sa mère. Des enfants issus de cette union, l'un fut officier-général et mourut à l'armée du maréchal de Maillebois, en 1741; un autre chevalier de Malte fut grand-bailli de la Morée et chef d'escadre; son neveu, le commandeur d'Estourmel, était procureur-général de l'ordre en France, à l'époque de la révolution. C'est lui qui est si honorablement cité dans les Mémoires de M. Hue : «De quoi nous ont servi, dit la reine Marie-Antoinette, en se promenant avec lui dans le jardin de la prison du Temple, les fortes sommes que nos amis ont distribuées à Pétion, à Lacroix et d'autres? Ils ont reçu de l'argent et nous ont trahis.» Ces fortes sommes étaient dues en grande partie au procureur-général de l'ordre de Malte, bailli d'Estourmel, au duc du Châtelet, à M. Bertrand de Malleville et à d'autres sujets fidèles. Il mourut en 1814. Son frère, le marquis d'Estourmel, marié à Philiberte-Renée-Gallard de Béarn, fille du comte de Béarn-Brassac, premier écuyer de Madame Victoire de France, et d'Olympe de Caumont La Force, arrière petite-fille du maréchal de La Force, et petite-fille du maréchal de Tourville, devint, dans les dernières années du règne de Louis XVI, lieutenant-général, commandeur de Saint-Lazare, grand-bailli d'épée du Cambrésis et député de la noblesse aux états-généraux. Il a longtemps fait partie du corps législatif et de

la chambre des députés, ainsi qu'un de ses fils, élu cinq fois à cette dernière chambre, ancien militaire et ministre plénipotentiaire, marié à Mademoiselle de Rohan-Chabot; un autre a été gentilhomme de la chambre du roi, conseiller d'État et a administré plusieurs préfectures. Le marquis d'Estourmel, l'aîné de la famille, a épousé en premier mariage Eulalie de Grammont, fille du duc de Caderousse, et en secondes noces, Mademoiselle Célestine de Castellane. L'espérance de cette ancienne maison repose actuellement sur Henri d'Estourmel, marié à Mademoiselle de Saint-Simon, fille du marquis de Saint-Simon, de la branche aînée des ducs de ce nom, pair de France, officier-général et ancien ambassadeur.

On a vu au commencement de cette notice que Godefroy de Bouillon, voulant, en 1096, récompenser la valeur éclatante de Reimbold Creton d'Estourmel, lui avait fait présent d'une croix d'argent dans laquelle se trouvait enchâssé un morceau de la vraie croix. Michaud rapporte que ce reliquaire fut depuis lors substitué de mâle en mâle aux aînés de cette maison. Sous le règne de Louis XIII, le marquis d'Hautefort ayant épousé la fille unique d'Antoine d'Estourmel, cordon bleu, premier écuyer de Mme la duchesse d'Orléans, prétendit que le morceau de la vraie croix faisait partie de la succession. Cette discussion fut soumise à l'arbitrage de M. le premier président de Mesmes qui décida que la croix devait revenir à la branche de la maison d'Estourmel, qui la possède encore aujourd'hui comme un précieux héritage de gloire et un symbole vivant de cet esprit à la fois religieux et guerrier qui a toujours caractérisé la noblesse française.

EGLINGTON.

En esquissant dans la première livraison de cet ouvrage la physionomie mâle et chevaleresque des premiers Montgommery, nous nous sommes particulièrement appliqué à faire ressortir l'individualité puissante de Roger de Montgommery, l'ami, le compagnon, le frère d'armes du conquérant, qu'il suivit en Angleterre, et sous la bannière duquel il acquit si haut renom et si grande fortune. On voit, en effet, par les chartes du temps, que Roger de Montgommery possédait en Angleterre les comtés de Chichester, d'Arundel, de Shrewsbury, l'apanage de Ryer, trois seigneuries dans le Wilskire, quatre dans le Surrey, huit dans le Middlesex, neuf dans le Hampshire, onze dans le comté de Cambridge, onze dans le Warwickshire, trente dans le Strafford et soixante-dix-sept dans le Sussex, sans compter en Normandie d'immenses possessions territoriales, et, dans le pays de Galles, le château de Balowine, qu'il avait pris d'assaut et auquel il avait donné son nom qu'il conserve encore.

Roger de Montgommery mourut en 1093, suivant quelques

historiens, en 1094, suivant d'autres. Il laissa de son premier mariage avec Mabile, comtesse de Bellesme, Arnould de Montgommery, qui devint comte de Pembroke, épousa Lafracotte, fille du roi d'Irlande, et fonda la branche d'Eglington.

Le premier d'Eglington établi en Écosse, fut Robert de Montgommery. Attaché à la fortune de Walter-le-Grand, sénéchal du pays de Galles, il reçut en propriété de ce seigneur le manoir d'Eglisham, dans le comté de Renfrew, possédé encore aujourd'hui par le comte Archibald d'Eglington, son descendant en ligne directe. Il paraît certain que Robert de Montgommery appartenait à la célèbre maison d'Arundel et de Shrewsbury, dont une partie rentra en Angleterre après le bannissement des principales branches. Si, comme les rapprochements historiques donnent lieu de le croire, Robert de Montgommery était à peu près du même âge que Walter-le-Grand, il a dû naître vers 1107, et être issu du comte Roger par un plus jeune fils, demeuré inconnu aux généalogistes.

La date de sa mort est incertaine; plusieurs historiens la placent vers 1177, année où s'éteignit Walter-le-Grand. Les chroniques fournissent peu de détails sur Jean de Mongommery, son fils présumé, marié pendant le règne de Guillaume-le-Lion à Hélène, héritière de Robert de Kent; — sur Alan, son petit-fils, cité dans les Cartillaires de Kelse et de Paisley, comme possédant des terres dans l'Invernich; — non plus que sur Jean, son arrière petit-fils; — mais ces mêmes chroniques nous apprennent qu'Alexandre de Montgommery, fils et successeur de Jean, obtint en octobre 1358, un sauf-conduit pour passer sur le continent avec une suite de soixante chevaux et hommes de pied. On présume que cet Alexandre fut le père de Jean de Montgommery d'Eglisham qui, par

son mariage avec Élisabeth, unique héritière de sir Hugues d'Eglington, chevalier, accrut son patrimoine des seigneuries d'Eglington et d'Ardrosan, des terres de Lochlebogside, Bonington, Norton, etc., et, en raison de cette augmentation de domaines, écartela ses armes avec celles d'Élisabeth d'Eglington.

Sir Hugues d'Eglington, fils de Ralph, un des seigneurs qui jurèrent fidélité au roi Édouard Ier, en 1296, se rendit célèbre par sa haute sagesse et sa vaste érudition. Grand juge du Lathian, il fit partie, en 1361, de la commission instituée pour établir les bases d'un traité avec l'Angleterre. Le roi d'Écosse, Robert II, dont il avait épousé la sœur, Égidia, veuve de sir James Lindsay, lui concéda, à son avènement, plusieurs terres, tombées par confiscation entre ses mains, entre autres les domaines de Gylfain dans l'Yarskire et d'Allìston, de la baronnie de Kylbryd, dans le Lanarkskire. On lit dans une charte, rendue par ce monarque, en 1371 :

« A notre cher frère, *Hugues d'Eglington,* chevalier pour toutes les terres de Bonyngton, dans la baronnie de Rathew, dans le comté d'Édimbourg, pour la moitié de la terre de Norton, avec l'autorité sur les terres de Westhell et de Cotrew, et une rente annuelle provenant de ces mêmes lieux, dont le dit Hugues fut investi pendant que nous étions gouverneur de l'Écosse, pour le dit Hugues en jouir, et notre très-chère sœur, Egidia de Lindsay, sa femme, et pour passer au dernier survivant et à leurs héritiers nés et à naître, et à défaut d'enfants, aux héritiers et légataires dudit Hugues. »

Sir Hugues d'Eglington mourut en 1376, laissant pour unique héritière sa fille Élisabeth, mariée à Jean de Mongommery d'Eglisham, un de ces chevaliers aux grandes épées et aux grands courages, qui répandirent une teinte épique et

grandiose sur ces temps reculés de l'histoire d'Écosse. Le fléau desAnglais (*Anglis infertissimus miles*), le géant des montagnes, le roi des bruyères, comme l'appellent les écrivains nationaux et les ménestrels, Jacques, comte de Douglas, s'était mis en campagne avec les hommes du Lanark. Profitant des troubles qui divisaient l'Angleterre, impatiente du règne des favoris et irritée de la lâcheté de ce fantôme de roi, qui eut nom Richard II, il avait gagné Newcastle d'où il faisait de fréquentes incursions sur les frontières. Henry Percy de Northumberlang dit *Hotspur* (chaud éperon), détaché contre lui avec des forces triples, l'investit dans son camp d'Otterbrun. Après maintes prouesses et beaux faits d'armes, accablé par le nombre, couvert de blessures, le heaume brisé et la cuirasse faussée en plusieurs endroits, Douglas tomba auprès de sa bannière renversée. Hotspur, dit Rapin-Thoiras, l'acheva de sa propre main. Montgommery, Sinclair, Lindsay et plusieurs chevaliers, témoins de la mort du héros écossais, relèvent sa bannière et s'élancent dans les rangs anglais, au cri redouté de : *Douglas! Douglas!* En un instant l'ennemi est ouvert, dispersé, anéanti. Hotspur lui-même, le valeureux Hotspur, remet son épée à Montgommery qui l'emmène en Écosse, où il le force de bâtir, pour sa rançon, le château de Polnone, dont les lords d'Eglisham firent depuis lors leur principale résidence.

On a conservé une charte de Jean de Montgommery, datée du 8 octobre 1392, par laquelle il concède les terres d'Ardbenane à Guillaume de Blackfords ; son sceau qui y est apposé porte d'azur à trois fleurs de lis d'or, chargé d'un anneau de même, et pour cimier un lion naissant.

A l'époque où Jean de Montgommery, deuxième du nom, entra en possession de l'héritage paternel, une guerre à

mort, qui ne devait se terminer que par l'absorption de l'une des deux puissances rivales, ensanglantait les frontières de l'Écosse et de l'Angleterre. Vainqueur d'Henry Percy et du comte de Lamark à Preston, Archibald Douglas, fils de Jacques, tué à Otterbrun, attaqua l'armée du roi, s'attacha à ce monarque, le joignit dans la mêlée et lui fit vider les arçons; mais il paya cet honneur de la victoire. Tandis qu'il s'acharnait à la suite du roi, les Anglais, guidés par des chefs habiles, pénétraient dans les rangs des montagnards et y portaient le désordre et l'effroi. Blessé bientôt lui-même, Archibald dut se rendre au comte de Lamark qui le reçut à rançon et le conduisit en Angleterre.

Une fraternité d'armes unissait depuis longtemps les deux familles de Douglas et d'Eglington. Touché du sort de son illustre ami et du préjudice que son absence pouvait causer à l'Écosse, Montgommery réclama le 1er septembre 1406, un sauf-conduit, se rendit en Angleterre et se présenta comme ôtage à sa place. Cette substitution inspirée par des sentiments qu'on a peine à concevoir aujourd'hui, mais dont les siècles chevaleresques offrirent de nombreux et magnifiques exemples, ayant été acceptée par le comte de Lamark, Montgommery resta six ans prisonnier de ce seigneur. Rappelé à la vie publique, il fut chargé de traiter, en 1423, de la rançon du roi James Ier, se porta comme ôtage dans le procès entre Murdac, duc d'Albany, ses deux fils et le duc de Lennox à Stirling, en 1425, et mourut en août 1430, après avoir octroyé, dans son château de Polnone, une charte d'Overtoun de Giffen à lord Ticarne. Les revenus de Jean de Montgommery étaient considérables. Ils s'élevaient annuellement à sept cents marcs, somme énorme pour ce temps-là.

Alexandre de Montgommery, premier comte d'Eglington,

fut un des personnages les plus influents de la cour du roi James Ier, où florissait son père. On le voit prendre une part active à toutes les négociations qui eurent lieu vers le milieu du quinzième siècle entre l'Angleterre et l'Écosse. Par une charte rendue à Perth, le 10 août 1430, il est nommé avec sir Robert Conningham de Kelmanra, membre de la commission chargée d'administrer et de défendre Kyntira et Knapdole. Envoyé en Angleterre à la mort du roi, il y conclut une trêve de neuf ans; et sa sagesse éclairée sait la faire maintenir, malgré toutes les oppositions, pendant les démêlés orageux de 1449 à 1451. Lord Montgommery était depuis longtemps conseiller privé de James II. En janvier 1448, il fut élevé à la dignité de pair d'Écosse. On lit dans un acte de donation, daté du 30 juin de la même année : « Que le baillage de la baronie de Cuningham est accordée par le roi James II à Alexandre de Montgommery, fils aîné, est-il dit, de notre cher et amé cousin Alexandre, lord de Montgommery. »

La donation, dont il est question dans cet acte, ne profita point au destinataire; il mourut avant son père et laissa ses droits à ses frères, Alexandre, deuxième du nom, qui devint chef de nom et d'armes de sa maison, et Georges, ancêtre des Montgommery de Skernvorly, dont le comte actuel d'Eglington descend par une héritière.

Alexandre, deuxième du nom, étant encore mineur lors du décès de son père, fut placé sous la tutelle de son grand-oncle Hugues de Montgommery; mais à sa majorité, arrivée en octobre 1484, il révoqua toutes les donations qui avaient été faites pendant sa minorité, soit par lui-même, soit par toute autre personne. Ces dispositions et quelques fautes graves d'une jeunesse très-orageuse, ne l'empêchèrent pas

d'être accueilli avec distinction à la cour du roi James IV. Ce monarque l'attacha à sa personne, l'emmena dans ses expéditions contre l'Angleterre et lui dut la vie à Stirling. La remise solennelle des offenses qu'il avait commises, en détruisant la maison de Turnclair et en s'appropriant ses dépouilles fut la récompense de ce service. James IV l'éleva ensuite à la dignité de membre du parlement, l'investit de la charge de connétable du château royal de Rothesay et lui conféra les titres du bailliage de Cuningham et les clefs de chambellan de la ville d'Irvine, qui avait appartenu autrefois à son grand-père, Alexandre de Montgommery.

Plus le temps approchait où les deux royaumes d'Écosse et d'Angleterre allaient être réunis sous le même sceptre et gouvernés par les mêmes lois, plus les rivalités devenaient vives et les haines ardentes. Les trèves toujours jurées et jamais tenues, étaient des nécessités politiques qu'on subissait impatiemment et qu'on rompait sans scrupule à la première occasion favorable. En 1513, Henri VIII, roi d'Angleterre, étant entré dans la ligue formée contre le roi de France, Louis XII, par le Pape, l'empereur, le roi d'Arragon, Charles d'Autriche, souverain des Pays-Bas et Marguerite, duchesse douairière de Savoie, le roi d'Écosse, profita de l'absence de de son rival, pour entrer en Angleterre, à la tête de soixante mille hommes. Il rencontra à Flodden l'armée anglaise, commandée par Surrey et lord Howard. James, campé dans une position désavantageuse, mais comptant sur l'immense supériorité de ses forces, eut l'imprudence d'accepter la bataille. Il fut tué avec Archibald de Douglas dit *Attache-Grelot,* les deux fils de ce seigneur, deux cents gentilshommes de son nom et la fleur de la chevalerie écossaise.

Cette mort plongea le royaume dans les embarras d'une

régence. Un parlement s'assembla à Stirling. Le comte d'Eglington y assista comme pair et fut nommé conseiller de la reine douairière. Dès lors son influence s'exerça sur tous les actes de la minorité remplie d'événements de James V. Il fut, pour ainsi dire, l'âme de ce gouvernement naissant. Sa renommée s'accrut avec ses services; sa fortune suivit la même progression, et sa maison, agrandie par de nouvelles concessions, atteignit un point de prospérité qu'elle n'avait point connue jusqu'alors.

La concession faite en 1448, par James II, du bailliage de Cuningham à Alexandre de Montgommery, avait été le mobile d'une inimitié violente entre la maison d'Eglington et les seigneurs de Glencairn, anciens possesseurs de ce bailliage. Plus d'une fois, les serviteurs des deux familles, épousant les rivalités de leurs maîtres, en étaient venus aux mains, et le 17 février 1498 lord Montgommery, désireux de mettre un terme à ces excès, avait exigé caution de Cutbert, lord de Glencairn, pour que les gens de la suite de ce lord respectassent ses propriétés. Les prétentions réciproques furent ensuite portées devant l'évêque de Murray, les comtes d'Angus, d'Argile et de Cassilies et lord Rothswich, lesquels rendirent un arrêt favorable au comte d'Eglington, déclarant qu'il avait plein droit à l'office de bailli de Cuningham; mais le comte de Glencairn refusa de se soumettre à cette sentence et le 17 novembre 1526, il déposa en plein parlement des pièces dans lesquelles il était dit: « Que si le comte d'Eglington s'obstinait à refuser d'entrer en accommodement sur tous les sujets de contestations entre les dits comtes d'Eglington et de Glencairn, le dit comte d'Eglington n'aurait nullement place dans le cœur du comte d'Arran, non plus que son aide et assistance à l'avenir. » Cette déclaration

cachait une menace; en effet, le soir même du jour où elle fut produite au parlement, un incendie, dont on ne put expliquer la cause, ni découvrir l'auteur, éclata à Eglington et dévora le vieux manoir de fond en comble. Tout le monde soupçonna Glencairn, et les informations donnèrent tellement raison au cri public, que le roi James V, dans une lettre scellée de son grand sceau, déclara: « Qu'il était évident pour sa majesté et les seigneurs de son conseil que le comte d'Eglington et ses prédécesseurs étaient inféodés dans les terres d'Ardrossan, Eglington, Suodyers, Robertonne et Allhellow Chapel dans l'Airskire, Eglisham, Eastvood et Lochlibothside dans le comté de Renfrew; dix livres des terres de Bonyngton et cinq livres des terres de Piltone, dans le comté d'Édimbourg, compris dans la baronnie de Renfrew; et Lochransay, dans l'île d'Arran, et qu'il était bien connu que la principale résidence du dit comte et le manoir seigneurial d'Eglington, avaient été brûlés et détruits par Guillaume Cuningham, seigneur de Glencairn et ses complices, et que les chartes, actes d'inféodation et preuves des dites terres y avaient été consumées; par conséquent le roi reconnaît le dit Hugues, comte d'Eglington, comme son tenancier immédiat des dites terres. »

Alexandre, lord Montgommery, avait épousé Lady Héléna Campbel, troisième fille de Colin, premier comte d'Argyle; de ce mariage naquirent:

1° Alexandre de Montgommery dont il est fait mention dans un contrat daté du 1er juin 1458, entre Hugues, lord Montgommery, et Archibald Edmonstone de Dantreath, au sujet du mariage projeté dudit Alexandre avec Elisabeth, fille aînée de ce seigneur.

2° Jean, seigneur d'Eglington, qui suit.

3° Sir Niel Montgommery de Lanishaw, marié à Marguerite, unique héritière de Quintin Mure de Skeldon, tué à Irvine en 1547, dans un engagement avec le lord Boyd.

4° Guillaume Montgommery de Greenfield, marié à Élisabeth Francis de Stone, ancêtre des Montgommery d'Onchinhood.

5° Hugues qui n'a point laissé de souvenir historique.

6° Robert, vicaire de l'Église Saint-Michel et évêque d'Argyle, décédé en 1543.

Jean, seigneur d'Eglington, devint chef de la famille par la mort prématurée de son frère aîné. Le 12 novembre 1505, il fut sommé de se soumettre à la loi et censure de trahison pour avoir blessé dans une querelle particulière Guillaume Coningham de Craigends, et périt, peu après, victime de son caractère impétueux, dans une rencontre entre les gens du comte d'Arran et ceux du comte d'Angus, connus sous le nom de : « *Cleause the Conservay* » « *Nettoyez la chaussée.* »

Archibald, son fils et héritier, ne vécut pas assez longtemps pour réaliser les espérances qu'il avait données dans les expéditions contre Scott de Buccleug et contre Lennox, aux combats de Melrose et de Linlithgon. Il s'éteignit sans postérité en 1527. Son héritage passa à son frère Hugues, deuxième comte d'Eglington, marié, suivant dispense du pape Clément VII, avec Maryota Seyton, dame de Bottwich, sa parente au treizième degré.

L'Écosse, à l'époque où nous sommes parvenus, se trouvait en proie à tous les tiraillements de la guerre civile. Les fautes de la belle et infortunée Marie Stuart et la haine implacable du comte de Murray, son frère naturel, avaient mis les armes à la main à ses peuples. Une grande bataille se donna à Langside en 1567. Elle fut décisive et fatale pour la

Reine. Hugues de Montgommery combattait sous la bannière de Marie; il lui fit un rempart de son épée pendant le combat, la suivit à Dunbar après la défaite, et fut pris à ses côtés. On sait que Murray, maître de la liberté de sa sœur, eut l'indignité de la conduire de ville en ville, exposée aux outrages de la populace. S'emparant ensuite, sous le nom du jeune prince James, fils de la Reine et d'Henri Stuart, de l'autorité que son ambition convoitait depuis longtemps, il convoqua un parlement, où Montgommery, sommé de comparaître, fut déclaré coupable de trahison et condamné à une réclusion perpétuelle. On le renferma au château de Donne, et il y fut traité avec une extrême rigueur, jusqu'à ce que Jacques, parvenu à sa majorité, se fut fait un devoir de rendre à la liberté le défenseur de sa mère (1571).

C'est le caractère propre aux haines de famille en Écosse, de se transmettre sans s'affaiblir de génération en génération. Un soir du mois d'avril 1586, Hugues IV, fils de Hugues III et de Marguerite Drummond de Junerpeffry, se rendait à cheval, par un temps pluvieux et sombre, de son domaine de Polnone à Stirling. Arrivé dans un endroit écarté, à cinq ou six milles de sa résidence, il vit paraître, la carabine à la main, les lords de Robertland, d'Ayket et plusieurs autres seigneurs du parti de Cuningham. Sans prononcer un seul mot ils s'avancèrent vers le comte, le couchèrent en joue et l'étendirent roide mort sur la chaussée; puis ils s'enfuirent, et leur nom serait peut-être demeuré toujours inconnu, si un petit pâtre, pâle de terreur, n'eût tout vu, caché derrière une touffe de bruyères. Vengé par son souverain et pleuré par ses vassaux, le corps du comte d'Eglington fut déposé dans le caveau de ses ancêtres, au milieu d'un deuil vraiment royal. Johnston le représente comme un gentilhomme de haute sta-

ture, d'une figure noble et majestueuse. Il n'eut qu'un fils de sa femme Egidia (fille aînée de Robert, quatrième lord Boyd), Hugues, cinquième comte d'Eglington, élevé sous la tutelle légale de son oncle paternel, Robert d'Eglington, et sous la tutelle affectueuse de Robert Boyd, son oncle maternel. Un contrat du roi James V, délivré à Stirling, les 10 et 13 avril 1598, en faveur de Hugues, donne une juste idée du cas que faisaient les rois d'Écosse de la noble famille d'Eglington :

« Notre seigneur souverain étant affectionné tant par raison d'attachement que de lien du sang et d'autres considérations envers son fidèle et bien aimé cousin Ludovic, duc de Lennox, et ses sœurs, et ayant le désir qu'ils soient aidés honorablement et favorablement pour leurs biens et dignités, et pour la durée perpétuelle de la très-ancienne et très-noble maison de Lennox, duquel désir sa majesté a donné bonnes preuves dans les temps passés et ayant l'intention de leur continuer sa bienveillance dans le temps à venir; de plus sa majesté étant instruite des services éminents rendus à elle et à ses ancêtres, les rois d'Écosse, par les comtes d'Eglington, qui, pour leurs loyaux et fidèles services envers la couronne et le pays, ont été promus aux honneurs, et libéralement récompensés par les ancêtres de sa majesté; ce qui donne à sa majesté l'espoir que Hugues, actuellement comte d'Eglington, cousin de son altesse, continuera de la même sorte et conformera sa conduite et sa fidèle obéissance à celle de ses prédécesseurs. A ces causes, sa majesté et le duc de Lennox reconnaissant que Gabrielle Stuart, sœur germaine du duc actuellement en France, est en âge convenable pour se marier, et désirant qu'elle épouse un seigneur de grande naissance, d'un rang illustre et élevé, promettent de l'envoyer

chercher en toute hâte et de faire tout ce qui sera possible à son arrivée, pour obtenir son consentement et l'engager à s'unir au comte d'Eglington. En outre, sa majesté, eu égard aux considérations susdites et au désir qu'elle a de voir se maintenir et prospérer son très-cher et affectionné cousin Hugues, comte d'Eglington, son fils, sa postérité et ses amis, les reçoit par ces présentes pour sa franche et sûre garde et protection contre tous leurs ennemis, quels qu'ils soient, sans exception, promettant, sous l'inviolabilité de sa parole royale, de protéger, maintenir et défendre lui et tous ceux plus haut désignés, et particulièrement Robert Boyd de Bedenheath, allié spécial, oncle et ami dudit comte, qui a pris le plus grand soin de son enfance et a fait de grandes dépenses pour son éducation, comme agit un bon prince envers son sujet, allié ou fidèle ami, ou comme doit faire un père pour son enfant aimé, ou plutôt parce que ledit comte est mineur et privé de son père et de sa mère, et aussi parce que ledit comte est confié en tutelle et garde aux mains qui y ont droit par la volonté et le consentement de sa majesté. C'est pourquoi son altesse étendra sa main secourable pour qu'il soit maintenu honorablement et conformément à son rang; et en même temps son altesse déclare qu'elle supportera les dépenses dudit comte, en telle forme et disposition qu'il paraîtra convenable à son altesse; comme aussi avisera et pourvoira à ce que toutes ses affaires et actions en justice soient suivies et défendues comme les propres affaires de sa majesté, aux frais de son altesse. »

« Signé: JAMES R., LENNOX, EGLINGTON. »

Le mariage dont il est parlé dans ce contrat n'eut pas lieu; Hugues d'Eglington épousa le 16 juin 1604, Marguerite de

Montgommery de Giffen, sa cousine germaine, mais aucun enfant n'étant issu de cette union, un an avant sa mort, en 1611, il fit donation de ses titres et de la seigneurie de Kilvinning, comprenant Eglington, Ardrossan, Robertoun, Draghorn, Giffern, Wrichtyhill, Turbalten, Methie, Lanysaw, et Killvinning en Ayrskire, Eglisham, Eastwood, Langside, Caldwell et Lochbilothside dans le comté de Renfrew, Bonington et Siltone dans le comté d'Édimbourg, Lochransay dans l'Arranskire et l'île de Little Cumray, à sir Alexandre Seton, chevalier, fils de Marguerite, comtesse de Winthoun, et de Robert, premier comte de Winthoun, ses tante et oncle paternels.

Lorsque Alexandre Seton, devenu comte d'Eglington par l'effet de cette donation, fut en âge de prendre part aux affaires de son pays, il se trouva en face d'une révolution. De la lutte imprudente engagée par Charles Ier avec les trois parlements, avait jailli la première étincelle de l'immense incendie qui devait dévorer sa personne et son trône. Ses tentatives pour introduire l'épiscopat dans l'église d'Écosse, avaient rencontré une opposition non moins formidable. Elles avaient suscité la fameuse ligue appelée *Covenant*, renouvellement d'une ancienne confession de foi, destinée à maintenir intacte la religion établie. Cette ligue signée par la noblesse, par le peuple, par la nation tout entière, était devenue le lien et la loi de l'Écosse. En vain Charles, indigné de l'audace des rebelles, avait rendu un arrêt solennel qui cassait le *Covenant*, en vain s'était-il efforcé de les intimider par ses décrets d'armements et ses demandes de subsides; le parlement d'Angleterre, loin de s'associer aux vues de son souverain, avait de son côté réclamé des réformes, attaqué les plus zélés serviteurs de la couronne, fait le procès à l'illustre Strafford, et se déclarant

ouvertement pour les Écossais, ordonné la levée d'une armée.

C'est dans ce moment de perturbation générale, qu'Alexandre d'Eglington sort de l'obscurité de la vie privée. Nommé le 13 novembre 1641, par le parlement d'Écosse, pour recevoir l'assistance du parlement d'Angleterre, et maintenir les articles du traité d'union, conclu avec cette nation, il remplit ces éminentes fonctions avec une convenance, une modération, une dignité remarquables. A la tête d'un régiment, avec lequel il vient de réprimer la rébellion en Irlande, inondée du sang de ses citoyens, il marche au secours du parlement d'Angleterre. Une bataille sanglante se donne à Marston Moore (1643), bientôt suivie de la bataille décisive de Nazeby. La royauté et l'usurpation, le courage et le génie, le droit et la force, Charles Ier et Cromwell, sont aux prises; mais le génie et la force l'emportent: l'armée royale est anéantie, et la tête de Charles roule sous la hache de deux bourreaux masqués.

L'horreur de ce grand crime, encore accrue par les circonstances mystérieuses de l'exécution, aliéna du parti de Cromwell toutes les âmes loyales, toutes les individualités honnêtes. Le comte d'Eglington, que son éblouissante valeur avait fait surnommer *Grai Steal* (*acier gris*), abandonna l'un des premiers une cause déshonorée, sans renoncer aux principes qui l'avaient dirigé dans son opposition, et lorsque Charles II fut rappelé en Écosse par le parlement, à la condition de professer le presbytérianisme, et de conserver à la nation les prérogatives qu'elle s'était conquises, il jura fidélité à ce prince, s'attacha à sa fortune, devint capitaine de ses gardes à cheval et lui resta fidèle jusqu'à la mort (1661).

Hugues VIII d'Eglington, zélé serviteur du roi pour lequel il combattit à Marston Moore, dans les rangs opposés à son

père, et qui fut spécialement exclu, en 1654, de l'acte de grâce et de pardon rendu par le protecteur; — Alexandre, huitième comte d'Eglington, marié à lady Élisabeth Clichton, conseiller privé, en 1689, mort à Londres en 1701, — et Alexandre, neuvième du nom, pair d'Écosse, membre du conseil privé et commissaire du trésor sous le roi Guillaume, nous amènent à Alexandre, dixième comte d'Eglington, une des gloires les plus pacifiques, mais les plus solides de sa maison.

L'héritage paternel lui échut en 1745. En 1748, lors de l'abolition des juridictions, il obtint 500 livres sterling pour son titre rachetable de Shériff de Renfrew, 800 livres pour le bailliage de la seigneurie de Kilvinning, et 2000 livres pour la seigneurie de Cuningham. Homme de science pratique, esprit droit et lucide, brisé aux rouages de l'administration et de la politique, soit qu'il occupe le gouvernement du château de Dumbarton, soit qu'il siège en qualité de lord à la chambre du roi, soit qu'il remplisse l'office de commissaire de la pairie écossaise, aux élections générales de 1761, partout où le voit déployer cette hauteur de vues, cette variété de connaissances, qui illuminent les côtés sombres des questions et portent la conviction dans les esprits.

Philanthrope sans ostentation, protecteur du talent méconnu, Alexandre d'Eglington jouissait en paix du bien qu'il avait accompli, lorsqu'une catastrophe inattendue l'enleva à sa famille et à ses vassaux dont il était l'idôle et le père.

Le mardi, 24 octobre 1769, se rendant, accompagné de quatre domestiques, au parc d'Andréossan, il aperçut sur le rivage de la mer un homme armé d'un fusil; c'était Campbell, officier de l'accise à Scaltcoate, et braconnier incorrigible. Le comte mit pied à terre et le somma de lui remettre son

arme ; s'approchant du braconnier qui reculait toujours, jusqu'à ce qu'ayant heurté une pierre il tomba. Cet accident le rendit furieux. Il se releva brusquement, ajusta le comte à bout portant, et lui envoya toute la charge dans le côté gauche de l'abdomen; il s'enfuit ensuite, mais suivi de près, il fut bientôt arrêté et jeté en prison où il se fit justice lui-même en se pendant aux barreaux de sa geôle. Le comte déposé dans sa voiture et conduit au château d'Eglington, expira le lendemain après avoir assuré le sort de ses proches et de ses serviteurs et reçu les secours d'une religion qui console jusqu'à l'agonie.

Alexandre, dixième comte d'Eglington, étant mort sans postérité, Archibald, marié à Francisque de Troisden de Royden Hell en Kent, membre distingué du Parlement, écuyer de la reine et gouverneur des châteaux de Dumbarton et d'Edimbourg, lui succéda dans ses titres et dignités. Il s'éteignit lui-même, sans enfants du sexe masculin, le 30 octobre 1796, et laissa la plus grande partie de son patrimoine à Hugues de Montgommery de Coylsfields, fils du colonel James de Montgommery, quatrième fils d'Alexandre, sixième comte d'Eglington, que ses connaissances pratiques appelèrent à l'inspection générale des routes militaires, et qui mourut le 24 janvier 1804, après avoir été successivement lieutenant-général du château d'Édimbourg, membre du parlement, pair d'Écosse en 1798, baron du royaume uni de la Grande Bretagne, et de l'Irlande, en 1798, avec le titre de baron Ardrossan, dans le comté d'Ayr. Sa femme Éléonore, fille de Robert Hamilton de Bourtrahill, lui donna deux fils, Archibald, lord de Montgommery, et Roger de Montgommery, lieutenant de la marine royale, mort de la peste à la Jamaïque en janvier 1799, et deux filles lady Jeanne et

lady Lillias, marié à Coylsfields. Archibald, lord Montgommery, major-général de l'armée, épousa lady Marie Montgommery, seule fille survivante et héritière d'Archibald, onzième comte d'Eglington, unissant ainsi les branches mâle et directe de la famille. De ce mariage naquirent lord Montgommery, mort en bas-âge, et Archibald Guillaume, chef actuel de nom et d'armes de la maison Eglington d'Eglington.

Bercé aux chants des anciens bardes, au récit des traditions chevaleresques de sa famille, le comte Archibald est un de ces hommes rares qui, dédaignant de s'atteler au torrent des idées vulgaires, conservent précieusement le culte du passé. Le tournoi qu'il a donné en 1839, et dont s'est occupé toute l'Europe, est, à ce point de vue, un but beaucoup moins frivole qu'on ne se l'était communément imaginé. Par cette résurrection d'une époque oubliée, méconnue et calomniée, nul doute que le noble lord n'ait voulu réveiller au fond des cœurs la fibre poétique, raviver des souvenirs qu'il ne faut pas perdre, des gloires qu'il ne faut pas proscrire, des monuments qu'il ne faut pas abattre et reporter l'attention sur une institution qui a fourni, durant cinq siècles, au pauvre, à l'esclave, à la veuve, à l'orphelin, à tout ce qui était faible, à tout ce qui était juste, à tout ce qui était opprimé, des champions à toute outrance; ça été de sa part une neuve, étrange et spirituelle protestation contre le positivisme du siècle. Aussi ce tournoi est-il désormais acquis aux fastes de sa maison, et serions-nous inexcusables de clore cette notice sans en rappeler le souvenir et en esquisser la physionomie.

Le samedi, 30 août, en dépit d'un ciel sombre et d'une pluie battante, une foule immense encombrait, dès sept heures du matin, la route d'Irving au château d'Eglington. La plu-

part des assistants avaient adopté les costumes des quinzième et seizième siècles. Les dames portaient ceux de la cour de la malheureuse reine Marie Stuart; les paysans se pavanaient dans leurs habits du dimanche, sur lesquels tranchaient le vêtement pittoresque des montagnards.

Un vaste enclos, voisin du château, avait été choisi pour champ de bataille; l'amphithéâtre, où, au milieu d'un essaim de célèbres ladys, rayonnait comme un diamant sans tache dans un collier de perles d'Orient, lady Seymour, petite-fille du célèbre Shéridan, appelée, par le suffrage universel, à l'honneur de présider la fête comme *reine de beauté*, était décoré de riches ornements en or et de splendides draperies en velours cramoisi. Les tentes des chevaliers, ornées suivant le goût des preux et pavoisées de mille couleurs, s'élevaient autour de la lice, et dans les espaces restés libres, symétriquement rangées, étincelaient les lances de ceux qui devaient combattre.

Les règles du tournoi se résumaient ainsi :

ACTION D'HONNEUR.

1° Rompre le plus grand nombre possible de lances;
2° Rompre la lance en plusieurs endroits;
3° Ne se servir que de la pointe de la lance;
4° Ne frapper que sur les armoiries du bouclier.

ACTION DE DÉSHONNEUR.

1° Briser sa lance en attaquant le flanc de son adversaire.
2° Frapper ou blesser son cheval.
3° Ne pas être maître de sa monture pendant la rencontre.

ACTION LA PLUS BELLE.

Faire voler sa lance en éclats.

ACTION LA PLUS HONTEUSE.

Vider les arçons.

A deux heures, le cortége quitta le château et se déroula majestueusement dans la direction du champ clos. Les bannières flottaient au-dessus des panaches des chevaliers, au milieu desquels lord Eglington se faisait remarquer par sa brillante armure, et par l'adresse avec laquelle il dirigeait son destrier, magnifiquement caparaçonné. Arrivé dans la lice, il en fit le tour, saluant gracieusement les dames qui répondirent à ces démonstrations courtoises, en agitant leurs riches mouchoirs armoriés.

A trois heures, les trompettes sonnèrent. Le chevalier de la Rose-Rouge (M. Lechmère) et le chevalier du Cygne (M. Firmingham) entrèrent en lice. Ils fournirent la carrière en croisant leurs lances et se rencontrèrent à peu près vers le milieu. Le chevalier du Cygne ayant dirigé sa lance contre le cimier de son adversaire, elle vola en éclats, et les deux champions regagnèrent au galop les extrémités du champ clos. Le hérault annonça alors que lord Eglington, seigneur du tournoi, avait défié le chevalier du Dragon (lord Waterford). Ce dernier se présenta dans l'arène, monté sur un superbe cheval et couvert d'une armure du temps de Richard II, en acier poli cannelée. A la première passe, lord Eglington toucha rudement le bouclier du chevalier du *Dragon,* mais sans parvenir à lui faire vider les arçons; à la seconde, il brisa sa lance sur son bouclier et fut proclamé vainqueur.

De bruyantes acclamations saluèrent ce beau fait d'armes. Suivi de ses écuyers et de ses pages, lord Eglington vint se placer devant l'amphithéâtre, inclina le genou devant la reine de beauté, et reçut d'elle le baiser, prix de la bravoure.

Parurent ensuite le chevalier de la Tour-Brûlante (M. Hopkins) contre le chevalier de la Rose-Rouge ; puis le chevalier de Gaël (lord Glen Lyon) contre le chevalier du Lion-Noir (lord Alfort). La dernière passe fut fournie par lord Alfort et le marquis de Waterford, qui eut les honneurs de la rencontre. Après ces joûtes, contrariées par un temps constamment pluvieux, mais remarquables par l'adresse qu'y déployèrent les combattants, lady Seymour fut reconduite en triomphe à sa voiture, et les chevaliers, s'élançant au galop à la suite de l'équipage, lui servirent d'escorte jusqu'au château.

La continuation du mauvais temps força d'ajourner au 1er septembre les joûtes projetées pour le lendemain. Des députations, composées de plus de 20,000 personnes, arrivées pendant la nuit de Glascow, d'Édimbourg et de Dumfries, se trouvèrent de bonne heure sur le terrain. Invitées par lord Eglington à visiter la salle d'armes, où avaient été déposées les armures des chevaliers, elles purent se convaincre que ces armures étaient véritablement de fer et d'acier, d'un poids énorme et d'une antiquité incontestable, les plus modernes remontant au règne d'Élisabeth.

Le cortége, salué à son passage de nombreux vivats, défila dans le même ordre que le premier jour. Entourée de sa garde, composée d'archers, en costumes fidèles de Robins Hoods, la reine de beauté s'avança sur un blanc palefroi, portant une riche couronne sur la tête et une magnifique chaîne d'or autour du cou et sur la poitrine. Elle était accom-

pagnée de lady Montgommery, de miss Donald, de la comtesse de Membroug et de miss Stuart de Rothesay, montées sur des haquenées, et toutes étincelantes d'or, de pierreries, de velours et d'hermine. Le marquis de Waterford marchait ensuite; puis venaient lord Ingreste en costume turc, le saint moine en robe de serge brune, avec les insignes de la papauté et les foudres ordinaires de l'excommunication, la croix, les cloches, le cierge, les clefs et le formulaire. Un chef montagnard en costume noir et blanc, brodé d'argent, et deux ménestrels fermaient la marche.

Les passes de cette journée ne furent pas moins brillantes que les précédentes. Les chevaliers y déployèrent le même sang-froid et la même habileté, et lord Eglington, vainqueur une seconde fois dans une rencontre avec le chevalier de la Rose-Rouge, y recueillit, comme l'avant-veille, de nombreux applaudissements. Un grand banquet avait été préparé au château. Il reçut plus de trois cents convives. La salle de réception, tendue aux couleurs de lady Seymour (cramoisi et blanc), et à laquelle on parvenait par une galerie embaumée du parfum des orangers et rayonnante de l'éclat de mille fleurs exotiques, offrait un coup d'œil ravissant. Au fond s'élevait un dais magnifique, entouré de bannières et de trophées. Le comte d'Eglingtou occupait le fauteuil, ayant à sa droite la dame de beauté, et à sa gauche, le marquis de Londonderry. A la table principale, on remarquait le prince Louis, le duc de Melrose, le comte Arrak, lord Alfort, etc.

Au dessert, lord Eglington se levant, proposa la santé de lady Seymour; trois salves de bravos répondirent à ce toast et saluèrent la charmante reine dont l'influence avait présidé à la fête. Un toast fut ensuite porté par le marquis de Londonderry à lord Eglington, au milieu d'un tonnerre d'accla-

mations et de l'ondulation des gonfanons et des bannières que les hommes d'armes agitaient au-dessus de la tête des chevaliers. Après un remercîment plein de courtoisie du seigneur du tournoi et différents toasts à lady Montgommery, aux chevaliers, et la réponse du marquis de Waterford, on passa dans la salle du bal, éclairée par dix lustres de couleur et décorée avec une magnificence digne des palais de l'Arioste et des Mille et une nuits...

Plusieurs branches de la famille d'Eglington passèrent en Irlande. Une autre alla s'établir en Amérique. Deux des descendants de cette dernière rendirent leurs noms fameux. L'un fut John Montgommery, gouverneur de la province de New-Jersey; l'autre, Richard Montgommery, qui prit une part active à la révolution américaine et fut tué au siége de Québec. La ville de New-York lui éleva un monument en 1819. Le comte Roger de Montgommery est le représentant actuel de cette branche.

La forme du cimier qui surmonte l'écusson de la famille d'Eglington nécessite une explication. Elle est fondée sur une tradition locale, dans laquelle il est dit qu'un chef irlandais ayant fait prisonnier un seigneur d'Eglington, la femme de celui-ci s'embarqua sur une petite nef, traversa la mer, atteignit l'Irlandais, lui coupa la tête, et rapporta en triomphe ce sanglant trophée dans ses montagnes. C'est en mémoire de ce fait, et pour en perpétuer le souvenir, que les seigneurs d'Eglington ont toujours porté sur le cimier de leurs armes la figure de *l'Espérance*, avec une ancre dans une main et une figure de sauvage dans l'autre.

ARMAGNAC CASTANET.

(SUITE DES ARMAGNAC D'ARMAGNAC.)

L'HISTOIRE finit les Armagnac d'Armagnac à Charles, premier du nom, second fils de Jean II, si longuement et si cruellement persécuté par Louis XI; mais la généalogie, en cherchant à rassembler dans un même faisceau les fils épars de cette grande famille, lui trouve une descendance dans la personne de Pierre d'Armagnac, frère ou fils présumé de Géraud d'Armagnac, sénéchal et seigneur de Thermes qui vivait à la fin du quinzième siècle, c'est-à-dire cent ans avant l'extinction de la branche directe, survenue en 1497. Disons, avant d'aller plus loin, que des pièces qui ont tous les caractères de l'authenticité nous ont été produites à l'appui de cette filiation, et que nous en possédons les originaux entre les mains. Nous ne sommes pas d'ailleurs les premiers à émettre, avec toute la réserve que la matière comporte, une opinion semblable. Plusieurs écrivains l'ont exprimée avant nous. M. de Courcelles a dit dans son ouvrage sur la noblesse:

« La maison des seigneurs de Castanet, de Cambairac et

de Tauriac qui subsiste avec distinction en Rouergue depuis plus de quatre cent cinquante ans, est une branche cadette de l'illustre maison des comtes souverains d'Armagnac. La confusion qui règne dans toutes les lignes de cette grande maison, la plupart inconnues à l'auteur des grands officiers de la couronne, semble avoir jeté sur l'origine de chacune d'elles un voile d'autant plus impénétrable que notre fatale révolution a anéanti dans les Terriers et les Chartriers du Languedoc et de la Guyenne, les seules sources où l'on eût pu puiser avec succès les moyens de résoudre les difficultés qui naissent sur l'ordre de primogéniture des diverses branches. Les seigneurs de Castanet et de Cambairac ne peuvent donc plus espérer de retrouver le chaînon qui les rattache à l'illustre race dont ils sont sortis. Ils ont ce malheur commun avec plus de six autres rameaux, tous issus de la même tige, mais à des époques différentes et jusqu'à présent inconnues. On trouve des traces fréquentes de toutes ces branches isolées de la maison d'Armagnac dans l'histoire générale du Languedoc. Celle des seigneurs de Castanet a toujours porté les armes d'Armagnac plein. Elle a pour premier auteur connu Pierre d'Armagnac, premier du nom. »

Pierre d'Armagnac, qualifié dans ses titres et transactions de haut et puissant seigneur, épousa Réale de Faudoas, fille aînée de Béraud de Faudoas, seigneur d'Avesne et de Luce, dame de Castanet, qui, outre des sommes considérables et plusieurs possessions territoriales importantes, lui apporta par son contrat de mariage la seigneurie de Castanet, située en Rouergue, à deux lieues et demie de Villefranche, dont elle était héritière par sa mère. Cette maison de Castanet avait son ancienneté et ses titres. Établie depuis plusieurs siècles dans la province, elle y avait toujours été très-considérée.

L'armée lui devait des soldats intrépides, la nation, des citoyens utiles, la couronne, des serviteurs dévoués, l'Église, un prélat éminent sous le double rapport de la piété et des lumières, Bernard de Castanet, évêque d'Albi, sous le pontificat d'Innocent V, puis cardinal-évêque d'Oporto et l'un des membres du concile d'Aurillac, mort à Avignon, le 14 août 1317.

Les documents, quoique nécessairement fort confus, qui nous ont été conservés sur Pierre d'Armagnac, établissent d'une manière incontestable, qu'il prit une part active aux querelles de son parent Géraud d'Armagnac, comte de Pardiac, contre Ménaud, sire de Barbazan, qui refusait de lui rendre hommage sur ses terres, en 1393, querelles qui peuvent paraître bien mesquines aujourd'hui qu'on les considère du point de vue de deux révolutions accomplies, mais qui avaient alors une haute signification et une importance réelle; en effet, l'édifice social, superposé sur la hiérarchie, ne pouvait se soutenir que par la stricte observance des priviléges attachés à la naissance, aux titres, aux rangs, aux services, de même qu'on ne conserve l'ordre, la discipline et la force dans une armée que par la rigoureuse application des mêmes principes.

On ne sait rien de certain sur l'époque de la mort de ce seigneur. Il est probable qu'il s'éteignit au commencement du quinzième siècle, peu de temps après avoir rendu hommage dans la ville de Villefranche, au roi de France, Charles VI, tant en son nom qu'en celui de son fils Arnaud, des seigneuries de Castanet, La Bastide Nantel et Cambairac.

Arnaud d'Armagnac épousa en premières noces Adèle d'Adhémar dont il eut Jean, qui continua la descendance, et en secondes noces Cécile de Barrière qui lui donna une fille

Isabeau de Castanet, mariée à Guilhot, en 1443, et un fils Valette, seigneur de Cazoul et de Saint-Ygne. Nommé le 2 octobre 1449 écuyer du Dauphin, Arnaud fonda le 6 octobre 1467 la chapellenie du Cambairac, et fut, vers le même temps, investi de l'office de lieutenant civil de l'arrière-ban du pays de Rouergue qu'il conserva jusqu'à sa mort. On suppose que n'ayant aucun droit sur l'Armagnac où sa famille était établie depuis des siècles, ce seigneur se contenta de sa terre et ne s'intitula plus que seigneur de Castanet. Ses descendants l'imitèrent et continuèrent à servir la patrie, sous ce nom qui n'était, comme nous l'avons dit, dépourvu lui-même, ni de valeur propre, ni de célébrité héréditaire.

Arnaud d'Armagnac Castanet laissa de sa femme Bertrande de Morthon Valette, fille de noble Morthon Valette, seigneur de Saint-Vensa, de la Rouquette et Montels, et de noble marquise de Balaguier de Montsalen, Guilhot Chevalier, seigneur de Castanet et de Cambairac, marié à Jeanne de Valaquier dont il eut deux fils et une fille.

1° Pons, son successeur, marié à Anne de Marquès qu'il institua par testament du 10 janvier 1556 son héritière universelle, à la charge par elle de rendre ses biens à noble Bernard de Castanet, son fils aîné, lorsqu'il aurait atteint l'âge de vingt-cinq ans, et à noble Pierre de Castanet, leur second fils, au cas où ledit Bernard décéderait avant ledit âge.

2° Bernard, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

3° Marguerite de Castanet.

Pierre de Castanet, deuxième du nom, seigneur de Castanet et de Cambairac, colonel d'un régiment de dix enseignes de gens de pied français pour le service du roi, recueillit la succession de Pons, à la mort de son frère aîné

Bernard, suivant les termes de la substitution paternelle. Il épousa, par contrat du 25 mars 1576, Hélène de Jean de Saint-Proyet.

De ce mariage naquirent :

1° Antoine dont le nom suit :

2° Georges, marié à Sidoine de Marsa, fondateur de la branche des seigneurs de Cambairac.

3° Georges, Robert et Marguerite, cités comme légataires de leur père, le 15 décembre 1585.

A peine en possession de l'héritage de sa famille, une recherche de la noblesse française ayant été ordonnée, Antoine fut mis en demeure de faire ses preuves ; il les fit et fut reconnu sans contestation, comme descendant direct et légitime de haut et puissant seigneur Pierre d'Armagnac ; mais malgré cette reconnaissance authentique et publique, il n'en continua pas moins à porter le nom de Castanet, dont la seigneurie demeura dans sa maison jusqu'en 1789. Antoine de Castanet joua un rôle important dans sa province pendant les années qui précédèrent l'ébranlement révolutionnaire. Lors de la convocation des États, il fut appelé à faire partie du bureau des affaires extraordinaires de la noblesse aux assemblées de Villefranche, et s'acquitta, dit un écrivain moderne, de ces fonctions épineuses, en homme expert et de bon conseil. Il eut plusieurs enfants de sa femme Christine Rose de Bérail de Mazerolles, et pour en faire entrer un à la cour en qualité de page et l'autre au chapitre noble de Baume-les-Messieurs, avec le titre de chanoine, il dut une seconde fois faire les preuves. Elles furent admises de nouveau, et sur l'avis des juges même, chargés de cette vérification, Antoine se décida à reprendre le glorieux nom des anciens comtes d'Armagnac. Sur ces entrefaites la révolution éclata. Antoine

était trop vieux pour offrir à ses maîtres l'appui de son épée, mais il avait trois fils, jeunes, ardents, pleins de courage, soldats tous trois, François-Pierre, Casimir et Victor-Louis. Il les chargea de le représenter sur les routes de l'exil et les champs de bataille de la royauté. Tous trois rejoignirent leurs corps à Coblentz, et firent avec distinction les guerres de l'émigration. Incorporé à la fameuse légion de Béons, le plus jeune, Victor-Louis s'y fit remarquer d'une manière toute spéciale, et mérita de recevoir la croix de Saint-Louis des mains du vieillard sublime qui avait donné son nom à l'armée de Condé. « J'ai rendu compte, Monsieur, lui écrivit de Düsseldorf, le 28 juin 1794, le maréchal de Broglie, à Monseigneur le comte d'Artois du courage et du noble dévouement avec lequel vous avez soutenu un lieutenant de Kléber qui avait une cuisse cassée et le poignet coupé, entouré de trois fantassins et de deux dragons; tuant les trois fantassins et un dragon, mis le second en fuite; je lui ai dit aussi comment vous êtes parvenu à sauver ce brave militaire, au milieu du feu le plus vif, en le remettant sur son cheval. Son Altesse a écouté ce récit avec intérêt. Elle me charge, Monsieur, de vous en témoigner sa satisfaction en attendant qu'elle puisse vous accorder quelque grâce particulière. »

Lorsque la publication du sénatus-consulte eut rouvert aux émigrés les portes de la patrie, les trois frères rentrèrent en France; mais fidèles à la cause pour laquelle ils venaient de combattre, ils renoncèrent à la vie active ouverte à leur jeunesse et à leurs talents, et vécurent confinés dans la retraite jusqu'à la rentrée des Bourbons. Louis XVIII, en remettant les diplômes de chevaliers de Saint-Louis à François-Hilaire et Casimir d'Armagnac, leur dit : « Ce n'est pas moi qui vous les donne, vous les avez pris vous-mêmes. »

François Hilaire, l'aîné des trois frères, avait épousé Marie Pétronille-Honorée de Toulouse Lautrec, fille de Charles-Joseph-Constantin comte de Toulouse Lautrec et de Jeanne-Marie-Françoise d'Arroux de la Serre.

De ce mariage sont nés :

1° François d'Armagnac.

2° Raymond d'Armagnac.

3° Clémentine d'Armagnac.

François d'Armagnac, marié à Cahors avec Françoise-Antoinette d'Heliot, a eu trois enfants.

1° Bernard-François d'Armagnac.

2° Jacques-Louis-Clément d'Armagnac.

3° Marie-Thérèse-Charlotte qui a eu l'honneur d'être tenue sur les fonts de baptême par deux illustres proscrits, par deux royales victimes que le vent des révolutions a frappées sans les abattre, Charles V et Marie-Thérèse d'Espagne.

Dans la retraite où le maintiennent les circonstances politiques, le comte François d'Armagnac a trouvé moyen d'ajouter une petite page à l'histoire de sa famille, page modeste, il est vrai, mais toute remplie de dévouement et de sacrifices. Lorsque le plus insigne des traîtres, le Deutz de l'Espagne, Maroto enfin, eut contraint les bataillons mutilés de l'armée royale à chercher un refuge en France, il reçut en frère ces glorieux et infortunés débris.

Président d'un comité établi en leur faveur à Cahors, il les secourut à la fois de son influence et de sa fortune personnelle; Charles V, en lui remettant la décoration de l'ordre de Saint-Charles, n'a fait que réaliser un vœu depuis longtemps formé par la reconnaissance des réfugiés. Cette décoration, donnée par un Bourbon prisonnier à un ancien serviteur des Bourbons, ne peut manquer de figurer avec

honneur dans l'écusson des d'Armagnacs où nous l'avons fait entrer. Elle se compose d'une croix semblable à celle de l'ordre du Saint-Esprit, avec cette différence que d'un côté de la croix est l'image de l'immaculée conception, et de l'autre le chiffre de Charles III, entouré de cette légende : « *Virtuti et merito* » « *A la vertu et au mérite.* » Cette croix est attachée à la boutonnière par un ruban de soie bleue céleste, à liserés blancs.

Les jours de cérémonie tous les chevaliers portaient un grand manteau bleu céleste, parsemé d'étoiles blanches, avec le collier composé de trophées, de tours, de lions et du chiffre royal, au bas duquel est l'image de la sainte vierge, ainsi qu'il se trouve représenté dans l'écusson placé en tête de cette notice.

DOUGLAS.

A l'époque où le nom de Douglas commence à devenir historique, les barons écossais jouissaient d'un pouvoir aussi vaste que redouté. Souverains dans leurs domaines, ils y bravaient impunément l'autorité des rois. Le peu d'étendue du territoire, possédé par un petit nombre de feudataires, les montagnes, les rivières dont le sol est parsemé, l'institution des clans qui favorisait les ligues entre les seigneurs, l'absence d'une armée permanente, la faiblesse des revenus royaux, tout concourait à limiter le pouvoir du prince et à le tenir dans la dépendance de la noblesse. D'ailleurs, exposés les premiers à l'invasion, les grands feudataires qui avoisinaient les frontières, avaient soin d'entretenir l'esprit militaire parmi leurs vassaux, de manière à les trouver toujours prêts à accompagner leur lord Lige dans les entreprises les plus audacieuses, souvent même les plus injustes. La défense du pays servait ainsi de prétexte à l'ambition des barons, et il n'était pas rare de voir des chefs s'arroger, aux dépens de la couronne, le sol que leur épée avait arraché aux enva-

hissements de l'ennemi. Avec leurs terres s'augmentait le nombre de leurs vassaux, et dès lors s'explique aisément la grandeur à laquelle certaines familles ont pu atteindre. L'histoire montre que la maison de Douglas ne fut surpassée par aucune autre en valeur, en richesse et en puissance.

Elle eut pour fondateur Théobald-le-Flamand qui, vers l'an 1147, obtint pour lui et ses héritiers, d'Arnold, abbé de Kelso, quelques terres sur les bords de la rivière Duglas, dans le comté de Lanarck. Cette origine est confirmée jusqu'à l'évidence par des chartes du temps. Duglas, en langue gallique, signifie *eau noire.*

Guillaume, succédant à son père, prit, suivant la coutume, le nom de la terre dont il devenait possesseur. Il laissa six fils : Bricius de Douglas, évêque de Moray en 1203; Alexandre, qualifié de vicomte d'Elgin, dans le chartrier de Murray; Henry et Hugues de Douglas, de qui sont descendus plusieurs familles du nom de Douglas dans le nord de l'Écosse; enfin :

Archambauld, l'aîné, qui épousa une des filles de sir John Crawford, et par cette union, augmenta considérablement son apanage. Ce seigneur eut deux fils : André, tige des comtes de Morton, et Guillaume de Douglas, qui embrassa le parti du roi d'Angleterre, Henri III. On peut se faire une idée de la richesse à laquelle la maison de Douglas était déjà parvenue au treizième siècle, en lisant les chartes où Guillaume de Douglas s'engage, en fiançant son fils aîné Hugues à Marjory, sœur de lord Abercuthy, à lui donner vingt carucates de terre dans le fief de Douglas, ainsi que les domaines de Glaspur, Hartwood, Hennox, Carmacoup, Leholm, etc.

Étant mort sans enfants, Hugues eut pour héritier son frère Guillaume, surnommé le *Hardi,* présent au parlement

tenu à Brigham, lors des fiançailles de Marguerite de Norwège, petite-fille du roi d'Écosse, Alexandre III, avec Édouard Ier d'Angleterre, le 18 juillet 1290. On sait que la jeune reine tomba malade pendant le voyage, débarqua dans une des îles Orkney et y mourut à la fin de septembre de la même année. Cette mort laissait le trône d'Écosse vacant et livré aux prétentions de treize concurrents. Les deux plus illustres étaient Robert Bruce et Jean Baliol. Possesseurs de droits semblables, soutenus chacun par un parti puissant, leurs forces et leurs chances paraissaient égales. Le roi d'Angleterre fut choisi pour arbitre des prétentions réciproques. Trop ambitieux ou trop habile pour laisser échapper l'occasion de ressaisir sur l'Écosse un protectorat compromis, Édouard convoqua à Norham la noblesse et le clergé écossais, se fit reconnaître lord souverain du royaume d'Écosse, fief de la couronne d'Angleterre, et se prononça en faveur de Jean Baliol.

Baliol, qui, pour obtenir un trône, avait consenti à s'y asseoir en vassal, ne tarda pas à sentir son abaissement; il voulut secouer un joug humiliant, mais la main puissante de son seigneur souverain l'écrasa; la ville de Berwich fut prise d'assaut; Douglas, qui commandait le château, réduit à capituler après une des plus belles défenses dont les annales de ces temps fassent mention, et Baliol, désormais sans parti, sans forces et sans prestige, contraint d'abdiquer une couronne qu'il n'aurait jamais dû porter.

Les insurrections continuelles des Galles prouvèrent à Édouard que les serments de soumission, arrachés à un peuple conquis sont de bien faibles garanties contre les instincts vivaces de l'indépendance. Le fils d'un gentilhomme campagnard du comté de Renfrew, élevé dans l'ombre, William

Wallace, court aux armes, et à la tête de quelques compagnons, dont la fortune n'est guère moins désespérée que la sienne, remporte sur les Anglais plusieurs avantages signalés. Bientôt son parti se grossit de tout ce qui, en Écosse, porte une épée et un cœur libres; Douglas se joint à lui, et l'Écosse, victorieuse à Stirling, voit encore se lever pour elle le soleil de la liberté.

L'ambition qui avait perdu Baliol devait perdre Wallace. Vainqueur des Anglais et restaurateur de l'indépendance nationale, il commit la faute de prendre, au nom du roi Jean, le titre de gouverneur de l'Écosse. Cette élévation subite blessa la fierté et irrita la jalousie des hauts barons, indignés de servir sous un homme qu'ils regardaient comme un aventurier. Toujours habile à profiter des moindres faveurs de la fortune, Édouard, à cette nouvelle, quitta précipitamment la Flandre et marcha sur l'Écosse. Les deux armées se joignirent dans une plaine près de Falkirk. Les Écossais y perdirent trente mille hommes et la victoire. Échappé au carnage, Wallace regagna en fugitif les forêts qu'il avait quittées en rêvant la liberté de sa patrie.

La fin funeste de Wallace, vendu aux Anglais par un insigne traître, sir Georges Monteith, gouverneur de Dumbarton, et écartelé à Londres, détermina Guillaume de Douglas à faire sa soumission entre les mains d'Édouard qui l'envoya en Angleterre, où il s'éteignit au château d'York, en 1302.

Baliol, avant de mourir, avait renoncé pour lui et pour ses descendants à tous ses droits à la couronne. Il n'avait qu'un fils, prisonnier à la tour de Londres, et les droits de la famille descendaient à son neveu, Jean Comyn de Badenoch qui résolut de les faire valoir. Robert Bruce, comte de Car-

rick, petit-fils du premier prétendant, éleva de son côté des prétentions. Une entrevue eut lieu entre les deux rivaux dans l'église des minnovites de Dumfries, le 10 février 1306. On ne sait ce qui se passa dans cet entretien, mais peu de temps après son entrée dans l'église, Bruce parut sur le seuil, le visage pâle et effaré, et un poignard sanglant à la main, en s'écriant: « A cheval! à cheval! je crois que j'ai tué Comyn! » Puis sans autre appui que la fidélité de quelques partisans, il se fit proclamer roi et reçut la couronne dans l'abbaye de Scone, des mains de la comtesse de Buchan, de la famille des comtes de Fyse, à qui appartenait le privilége de couronner les rois d'Écosse.

En apprenant la mort de Comyn et le couronnement de Robert Bruce, Édouard, furieux, jura que ce meurtre et cette usurpation ne resteraient pas impunis. Son armée joignit celle du roi d'Écosse, près de Methuen, dans le Perth. Jeté trois fois à bas de cheval, pendant l'action, et relevé trois fois par son écuyer, Bruce chercha son salut dans la fuite. Il confia à son frère Nigel, pour les conduire au château de Kildrummy, la reine, sa fille Marjory et les dames de sa suite, puis quittant les montagnes d'Athol et de Bréalalbane, il prit avec deux cents hommes la route du nord de l'Irlande.

Tandis qu'il y grossit le nombre de ses partisans, Jacques Douglas, fils aîné de Guillaume, élevé en France par les soins de son oncle, Robert de Keth, se rendit secrètement dans le Douglasdale, et s'étant découvert à quelques-uns de ses vassaux, concerta avec eux un plan pour surprendre la garnison établie par lord Cliffe dans le château de ses ancêtres. Le dimanche des Rameaux, au moment où les Anglais se rendent processionnellement à une chapelle du voisinage, Douglas fond sur eux, les égorge jusqu'au dernier, puis faisant

mêler leurs cadavres avec les provisions amassées dans le château, il y met lui-même le feu. Le peuple, frappé de cet exploit sauvage, le surnomma : *le garde à manger de Douglas!*

Édouard II venait d'hériter de la puissance, mais non de la valeur et du génie de son père. Il rassembla une armée nombreuse et s'avança au devant de Robert Bruce qui, après avoir battu le lord de Lorn, oncle de l'infortuné Comyn, envahi l'Angleterre, brûlé une partie de la ville de Durham et pris toutes les places fortes sur son passage, menaçait Stirling d'un siége.

Ce fut le 23 juin 1314 que se donna la célèbre bataille de Bannochburn, date à jamais mémorable dans les fastes de l'Écosse. L'armée nationale était composée de 30,000 hommes. Douglas commandait le centre, Randolf l'aile gauche. En avant de la ligne se distinguait le roi d'Écosse ayant dans sa main droite une hache d'armes et sur son casque une couronne. Le choc des deux armées fut terrible, la mêlée longue et sanglante; des deux côtés, on fit des prodiges, mais un mouvement habilement opéré par Robert Keith, décida la victoire en faveur des Écossais. Douglas, avec soixante hommes, poursuivit le roi d'Angleterre l'épée dans les reins jusqu'à Dumbarton, sans lui laisser même le temps de tourner la tête.

La bataille de Bannochburn coûta la vie ou la liberté à cent cinquante barons et chevaliers anglais. Le sceau et tous les trésors d'Édouard tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Parmi les prisonniers se trouvait un moine de l'ordre des carmélites, nommé Baston, poëte émérite qu'Édouard avait emmené avec lui pour célébrer son triomphe. Forcé pour prix de sa rançon de chanter la défaite des Anglais, il eut l'adresse, dans ce singulier poëme qu'on lit dans la chronique

de Fordun, de ne point décider de quel côté étaient la justice et le bon droit. « J'atteste Dieu, dit-il, que j'ignore lequel deux rois est dans son tort » « *sub quo rege reo, nescio, teste deo.* » Le bon sir Jacques de Douglas fut fait, sur le champ de bataille de Bannochburn, chevalier banneret sous l'étendart royal et investi de la garde des frontières.

D'infructueuses négociations suivirent cette bataille. Robert Bruce refusa l'intervention du pape Jean XXII, et les Écossais allèrent assiéger Berwich. Le 23 mars 1318, Douglas et Randolf escaladèrent les murs et se rendirent maîtres en quelques heures de la place et du château. La prise de Berwich fut le signal de la reddition de Warkharbottle et de Metford. Northalteston, Boroughbridge, Scarboroug, Skepton furent emportées d'assaut, et l'armée de Robert rentra en Écosse chargée de butin, et chassant, dit un chroniqueur national, ses prisonniers devant elle, comme de grands troupeaux de moutons.

Pendant qu'Édouard, secondé par le comte de Lancastre, faisait des efforts incroyables pour recouvrer Berwich, Randolf et Douglas envahissaient l'Angleterre par les marches de l'ouest.

Un vénérable prélat, bouillant de patriotisme et de courage, l'archevêque d'York, outré de leurs exactions et des malheurs de l'Yorskire, convoqua la milice du comté, et s'étant mis à sa tête, la mena aux Écossais, mais son héroïsme fut inutile ; il fut vaincu à Mitton, près Boroughbridge. Trois mille laïques jonchèrent le champ de bataille ou périrent dans la Swale avec trois cents ecclésiastiques, ce qui fit appeler cette défaite avec la sauvage ironie de ces temps : *le chapitre de Milton.*

Tant de sang versé, de trésors sacrifiés, de batailles per-

dues, firent cruellement sentir à l'Angleterre le besoin de la paix. Une trève fut signée en 1323. Elle dura quatre ans. En 1327, à l'avènement d'Édouard III au trône, Robert Bruce voulant obtenir de ce prince une renonciation solennelle aux droits pour lesquels son père et son grand-père avaient si longtemps combattu, chargea Douglas et Randolf de franchir la frontière avec vingt mille hommes. Le roi d'Angleterre, de son côté, s'avança sur Durham à la tête de quarante-cinq mille hommes, et se trouva bientôt en présence des Écossais campés sur le flanc d'une colline dans une position inexpugnable, ayant en front le Wear et protégée sur leurs flancs par des rochers escarpés. Le roi d'Angleterre n'essaya pas de les en déloger. Il tint ses troupes sous les armes toute la nuit, et les Écossais, après avoir placé les sentinelles de garde, retournèrent au camp où ils se mirent à allumer de grands feux et à sonner de la trompette avec un tel bruit qu'il semblait, dit Froissard dans son naïf récit : « que tous les grands diables de l'enfer fussent réunis. »

Édouard espérait bloquer les Écossais dans leur camp et les réduire par la famine, mais le 4 août 1327, il s'aperçut avec surprise que l'armée ennemie avait levé ses tentes pour remonter le Wear et s'emparer d'une position plus avantageuse au milieu d'une forêt. Or, le soir du 6 août, les Anglais étant venus camper sur une colline opposée, près du parc de Stanhope, Jacques Douglas traverse la rivière, à la faveur de l'obscurité, s'approche, suivi de deux cents hommes, des postes avancés, et parvient jusqu'à la tente du roi dont il coupe les cordes avec son épée, tandis que ses soldats poussent le cri redouté : *Un Douglas! un Douglas!* C'en était fait de la liberté et peut-être de la vie d'Édouard, si une poignée de serviteurs ne se fût dévouée pour protéger sa fuite.

Furieux d'avoir manqué sa proie, « Douglas se rua sur les Anglais à qui il tua et sa compaignie avant qu'ils cessassent plus de trois cents hommes et perdit aucun de ses gens à la retraite, mais ce ne fut mie grandement. » Le vieux poëte Barbour raconte que pendant cette fatale nuit du 4 août, un Anglais, qui se chauffait près d'un grand feu, dit à son camarade: « Je ne sais pas ce qui va nous advenir ici, mais ce qu'il y a de certain c'est que j'éprouve par tout le corps un grand frisson; j'appréhende quelque coup de Douglas-le-Noir! » — « Et tu n'as pas tort! » répondit Douglas en s'élançant sur lui l'épée à la main.

Cette campagne, aussi favorable aux intérêts du roi d'Écosse que désastreuse pour les armes du roi d'Angleterre, détermina ce dernier à reconnaître le 1er mars 1328, par un acte solennel, l'indépendance de l'Écosse et la légitimité de son souverain. Le mariage de David, fils de Robert Bruce avec Jane, sœur d'Édouard, servit de consécration à cette convention mémorable.

Robert vécut assez longtemps pour assurer à son pays le bienfait de la liberté, et mourut trop tôt pour jouir du spectacle de la félicité publique. Épuisé par ses longues fatigues, par ses luttes gigantesques, par ses magnifiques travaux, il s'éteignit, jeune encore, à Cardross, le 7 juin 1329. A son lit de mort, devant tous les barons du royaume, il fit venir Douglas, et après avoir déclaré qu'au temps de son exil, il avait fait vœu s'il reconquérait son état, d'accomplir le voyage de la Terre-Sainte, en expiation du meurtre de Comyn. « Je sens bien, ajouta-t-il, que mon heure est proche, et puisque mon corps ne peut faire ce voyage, que du moins mon cœur y soit porté! comme je ne sais en mon royaume aucun chevalier plus preux que vous, ni mieux taillé pour accomplir

mon vœu au lieu de moi, je vous prie très-cher et spécial ami, autant comme je le puis, que vous vouliez entreprendre ce voyage pour l'amour que vous me portez, et acquitter mon âme envers notre Seigneur. Je veux donc, aussitôt que je serai trépassé, que vous ouvriez ma poitrine avec votre brave épée, que vous en tiriez le cœur de mon corps, le fassiez embaumer et le mettre dans une boîte d'argent que j'ai fait préparer à cet effet; puis vous prendrez autant de mon trésor qu'il vous en faudra, afin que vous en ayez pour pouvoir fournir à tout le voyage de vous et de tous ceux que vous voudrez mener avec vous, et faites si grandement et pourvoyez-vous si abondamment d'argent, de compagnie et de suite, que partout où vous passerez on sache que vous emportez outre-mer le cœur du roi Robert d'Écosse, et cela par son commandement, parce que le corps n'y pouvait aller.»

— «Gentil et noble roy, répondit Douglas, cent mille mercis du grand honneur que vous me faites en me chargeant d'un si noble trésor; je le ferai volontiers et le cœur content: seulement, je ne me sens ni digne, ni suffisant pour telle chose achever.»

— «Ah! gentil chevalier, reprit le roi, grand merci de la promesse que vous me faites. Or, je vais mourir plus en paix maintenant que je sais que le plus loyal, le plus preux et le plus suffisant de mon royaume achèvera pour moi ce que je ne puis achever.»

Dès que le roi eut fermé les yeux, Jacques Douglas, fidèle à ses promesses, ouvrit avec son épée la poitrine de Bruce, en tira le cœur et le renferma dans une boîte d'argent, sur laquelle était gravé le blason du royaume d'Écosse, puis suivi de huit chevaliers, de vingt-six écuyers, tous gentilshommes,

et d'une escorte nombreuse de gens-d'armes, il fit voile pour la Palestine.

Ayant appris, durant le trajet, qu'Alphonse XI, roi de Léon et de Castille, soutenait une guerre acharnée contre Osmin-le-Maure, gouverneur de Grenade, il débarqua à Séville et alla offrir l'appui de son bras à ce prince, qui le reçut avec grand honneur « comme si ce fust le roi d'Écosse. » Une grande bataille se donna à Théba, sur les confins de l'Andalousie, le 25 août 1330. Les maures y furent complétement défaits. Douglas, se croyant suivi par les Espagnols, les poursuivit avec fureur; il détacha de son cou la boîte qui renfermait le cœur de Bruce et la jetant au milieu des ennemis.

« Maintenant marche en avant, dit-il, noble cœur royal, comme tu faisais pendant ta vie, et Douglas va te suivre ou périr! »

Cependant les fuyards ont reconnu le petit nombre qui les presse. Ils se rassurent, se rallient et reviennent à la charge. Les compagnons de Douglas disparaissent successivement. Robert et Gautier Logan sont morts. Sir William Saint-Clair de Roslin qui porte sa bannière, va succomber. Douglas vole à son secours; sa redoutable épée le protége et le dégage; elle trace un sillon sanglant dans les rangs des infidèles; elle frappe d'estoc et de taille, attaque et riposte tour à tour, et ressuscite dans la réalité les exploits fantastiques de la fameuse Durandal; mais enfin accablé par le nombre, criblé de traits, couvert de blessures, épuisé par le sang dont il est inondé, par la fatigue, par la rage, il tombe sur son précieux dépôt qu'il est parvenu à rejoindre, et qu'on retrouva après la bataille étroitement serré dans sa main convulsive.

Ainsi périt un des plus grands capitaines et des plus parfaits chevaliers de son siècle, vainqueur dans cinquante sept

batailles, celui que ses contemporains appelaient : « *the good sir James de Douglas* » « le chevalier par excellence. » Ses restes, transportés en Écosse en même temps que le cœur de Bruce, furent enterrés dans le caveau de ses ancêtres, à Douglas, et depuis cette époque, les membres de cette maison qui s'armaient d'un écu d'azur à un chef d'argent, ajoutèrent à leurs armoiries un cœur sanglant surmonté d'une couronne.

Jacques Douglas laissa deux fils naturels, William Douglas, lord de Liddisdale, assassin d'Alexandre Ramsay de Dalhousie, et traître à sa patrie, mort vers le milieu du quatorzième siècle, et Archibald Douglas, lord de Galloway, sur la vie duquel on ne possède point de renseignements.

Archibald Douglas, frère du bon lord Jacques, succéda à Randolf, comte de Moray, et à Donald, comte de Marr, dans l'importante fonction de régent du royaume d'Écosse et de tuteur de David II, fils de Robert Bruce. Il signala son avènement par la défaite d'Édouard Baliol, fils de Jean Baliol; mais il fut vaincu lui-même à Homilton, malgré des prodiges de courage, par le roi d'Angleterre. On retrouva parmi les morts son corps criblé de blessures. Il avait épousé Dornagilla, fille de Jean Cumyn de Badenock et de Marjory, sœur de Jean Baliol; elle lui donna deux fils: Jean, qui mourut au delà des mers; Éléonore qui se maria cinq fois, et Guillaume qui suit :

Guillaume de Douglas fut investi des biens de la famille par la résignation de son oncle Hugues de Douglas, dont le nom sans retentissement dans l'histoire, ne se retrouve que dans quelques chartes du roi David II. Guillaume avait été élevé en France; rentré en Écosse en 1346, il chassa les Anglais du Douglasdale et vengea par un crime le crime com-

mis sur la personne de sir Ramsay de Dalhousie, en poignardant le lord de Liddisdale, son parrain, dans la forêt d'Ettvick.

Pendant un des courts instants de paix dont l'Écosse jouissait à de rares intervalles, il alla offrir son épée au roi de France en guerre avec le Prince noir. Il fut blessé à la bataille de Poitiers, et arraché malgré lui du combat par ses compatriotes. En 1357, le roi David II le créa comte de Douglas. Il commanda en 1378 les troupes écossaises qui battirent Mursgrave, gouverneur de Berwich, près Melrose, et mourut en 1384. Sa première femme, lady Margaret Marr, qui lui avait apporté le titre de comte de Marr, lui donna un fils, Jacques. On croit qu'il épousa en secondes noces lady Margaret Dumbar, morte sans enfants; enfin marié une troisième fois à une troisième Marguerite lady Margaret, il en eut un second fils, Georges, qui prit le titre de comte d'Angus.

Jacques, comte de Douglas et de Marr, avait été créé par son père chevalier sur le champ de bataille de Melrose. Il obtint du roi Robert par une charte du 15 mai 1380, une pension annuelle de 200 marcs sterlings, à prélever sur la grande douane et les revenus royaux d'Haddington. On trouve dans le recueil des traités un sauf-conduit pour l'Angleterre au nom de Jacques Douglas et de lord Lindsay, avec une suite de quatre-vingts chevaux.

Lorsque l'amiral français, Jean de Vienne, conduisit deux mille hommes en Écosse et distribua 40,000 livres tournois aux chefs écossais les plus importants, le comte de Douglas reçut seul pour sa part 7,500 livres. Ce valeureux chevalier surnommé *le fléau des Anglais*, opéra une incursion en Angleterre en 1388 et s'avança jusqu'aux portes d'York. Comme il revenait chargé de butin, le comte de Northumberland en-

voya ses deux fils, Henry et Ralph Percy, pour lui fermer le passage. La bataille se donna près d'Otterburn, le 19 août 1388. Douglas y fit des miracles. Blessé mortellement pendant l'action, « Dieu soit loué, dit-il, je meurs comme ont péri mes ancêtres! » Puis se tournant vers Sainclair, un de ses plus vaillants compagnons : « Il y a dans ma famille, ajouta-t-il, une prédiction qui promet à l'un de nous de vaincre après sa mort, et je m'assure que c'est cette nuit même que doit s'accomplir cette prophétie. Relevez ma bannière, poussez mon cri de guerre, mais que ni amis ni ennemis ne sachent l'état où je suis, car mes ennemis se réjouiraient et mes amis ne se consoleraient pas! » Cet ordre fut aussitôt exécuté. Sainclair releva la bannière de son illustre frère d'armes, tout le camp retentit du cri de « Douglas! » et l'ennemi mis en fuite, fut poursuivi jusqu'à cinq milles du champ de bataille. Transporté dans sa tente, Douglas expira quelques instants après, et cette mort changea la glorieuse journée d'Otterburn en un jour de regrets et de deuil.

Jacques, comte de Douglas et de Marr, avait épousé Marguerite, fille aînée du roi Robert II; n'ayant eu d'elle qu'un fils mort en bas-âge, le comté de Marr revint à sa sœur lady Isabelle, et le comté de Douglas qui devait appartenir à Georges, comte d'Angus, fut transmis à Archibald Douglas, lord de Galloway, fils illégitime du bon sir Jacques, par une substitution particulière qui eut lieu probablement avant la naissance de Georges, plus jeune de trente ans que son frère.

Archibald, comte de Douglas, s'acquit de bonne heure une haute réputation de sagesse, de prudence et de valeur; ses contemporains ne l'appelaient que *the grim*, l'austère. Dans sa jeunesse il avait accompagné en France son cousin Guillaume, comte de Douglas. Fait prisonnier à la bataille de

Poitiers, il dut sa liberté à la présence d'esprit de sir Guillaume Ramsay de Coluthie, qui employa pour le sauver un adroit stratagème, raconté avec des détails charmants par Fordun.

En 1368, le roi d'Écosse David II, lui accorda à lui et à ses descendants la baronnie de Galloway. Lors de la défaite de Murgrave à Melrose, en 1378, Archibald, combattant sous les ordres de son cousin, déploya à ses côtés cette valeur héréditaire qui souvent décidait seule du sort d'une bataille. « Nul n'osait l'attaquer, rapporte Froissard, quand il dut approcher, mit pied à terre et mit au devant de son visage une longue épée qui avait d'alumelle deux aunes et à peine le pouvait un autre lever de terre; mais elle ne lui coûtait rien à manier et en donnait des coups si gras que tout ce qu'il accousuivait il mettait par terre, et n'y avait si hardi de la part des Anglais qui ne refusât ses coups. » En 1384 il se rendit maître du château de Lochmaben. La même année, il fut nommé commissaire, avec mission d'obtenir l'accession de l'Écosse dans le traité de paix entre l'Angleterre et la France. Nous le retrouvons en 1385 à la tête des forces écossaises et françaises qui envahirent l'Angleterre, prirent Wark, et ravagèrent le pays depuis Berwick jusqu'à Newcastle. Au mois d'août 1400, il défendit avec son gendre, le duc de Rothsay, le château d'Édimbourg. Il mourut l'année suivante.

Archibald *l'Austère* avait épousé Jeanne ou Johanna, fille et héritière de Thomas Moray, lord de Bothwell. Cette alliance, qui lui apportait la baronnie de Bothwell, lui fit ajouter trois étoiles en chef à ses armes. Il eut deux fils, Archibald et James, et deux filles, lady Marjory, mariée en février 1400 dans l'église de Bothwell, à David, duc de Rothsay, prince d'Écosse, et lady Mary, qui épousa sir Alexandre Traser de Philorth.

Archibald Douglas entra en possession de son titre de famille en 1401. Il battit les Anglais à Preston et fut battu par eux à Homildon et à Schrewsbury, où il eut l'honneur de faire vider les arçons au roi d'Angleterre. Blessé dangereusement et fait prisonnier par les Anglais, on rapporte qu'après l'action, lorsque chacun dans le camp énumérait ses blessures, Douglas se contenta de dire : « On est bien forcé de rester assis lorsqu'on a un trou à son haut de chausse. »

Douglas obtint sa liberté contre des ôtages et moyennant une rançon de mille marcs. Le roi de France, Charles VII, à qui il ne restait de tout son beau royaume qu'un petit coin de terre, voulut s'attacher un si hardi capitaine. Il lui fit offrir par le comte de Buchan, connétable de France, le duché de Touraine. Douglas signa à Glascow un acte par lequel il s'engageait à observer les anciennes alliances qui unissaient l'Écosse et la France, et le 24 avril 1424, il fut investi du duché de Touraine et du titre de lieutenant-général. Mais il ne jouit pas longtemps de ces hautes dignités; il périt dans le cours de cette même année, à Verneuil, victime de la témérité du comte de Narbonne, qui accepta imprudemment la bataille présentée par le duc de Bedfort, celui-là même que Douglas avait surnommé *Jean, l'épée de plomb*. Pendant le combat, Archibald, frappant d'estoc et de taille, ne cessait de crier : *Jamais arrière!* mots qui devinrent la devise de sa maison. Il fut enterré avec de grands honneurs dans l'église Saint-Gratien de Tours. C'est lui que Shakespeare fait parler si fièrement dans son drame de *Henri IV* :

Douglas. Aux armes, chevaliers, aux armes! car j'ai jeté un insultant défi au visage du roi d'Angleterre.

Blunt. Quel est ton nom pour oser te mesurer avec moi?

DOUGLAS. Sache que mon nom est Douglas et que je te cherche dans la mêlée, parce qu'on m'a dit que tu es le roi.

BLUNT. On t'a dit vrai.

DOUGLAS. Le lord de Stafford vient de payer cher sa ressemblance avec toi; car au lieu de toi, roi Henri, cette épée l'a exterminé, et tu auras bientôt subi le même sort, à moins que tu ne te rendes.

BLUNT. Je ne suis pas né pour me rendre, orgueilleux Écossais, et tu as rencontré un roi qui vengera la mort de Stafford. (Ils se battent et Blunt est tué.)

HENRI PERCY. Ne sais-tu pas qu'il y en a plus d'un qui ont revêtu les habits du roi?

DOUGLAS. Eh bien, par mon épée, je passerai cette lame à travers tous ses habits, j'ensanglanterai toute sa garde-robe, pièce à pièce, jusqu'à ce que je rencontre le roi lui-même.

(ACTE V, scène 3.)

Archibald, son fils, hérita du titre de duc de Touraine. Il se distingua à la bataille de Baugé et reçut de Charles VII, en récompense de ses services, le comté de Longueville. De retour dans sa patrie, il eut mission de traiter avec l'Angleterre de la rançon du roi d'Écosse, Jacques Ier. Élu, à la mort de ce prince, membre du conseil de régence, il fut peu de temps après promu au titre de lieutenant-général du royaume. Il mourut en 1439 à Restalrig et fut enterré à Douglas. De sa seconde femme lady Euphémie Graham, arrière-petite-fille du roi Robert II, il eut trois enfants, Guillaume, David et Marguerite, surnommée *la belle fille du Galloway.*

La maison de Douglas, à cette époque, était parvenue à un point inouï de splendeur et de puissance. Les domaines de Douglas, de Galloway, d'Annandale en Écosse; en France

le duché de Touraine et le comté de Longueville, donnaient à leurs possesseurs des revenus au moins égaux à ceux du roi d'Écosse. Se croyant autorisé, par ses titres en France, à agir en prince étranger, le jeune Guillaume se considérait comme indépendant des lois de son pays. Il marchait escorté d'une suite de mille chevaux, déployait un faste royal, s'arrogeait le droit de créer des chevaliers et de tenir dans ses immenses domaines des cours plénières, à l'instar des parlements. Irrité du spectacle de cette puissance prodigieuse, le chancelier du royaume, Crichton, résolut d'y mettre un terme. Par de perfides protestations il attire le comte de Douglas et son jeune frère au château d'Édimbourg, et les présente à Jacques II; mais à peine assis à la table royale, des hommes armés s'emparent de leurs personnes; ils sont traduits devant un tribunal improvisé, soumis à un prétendu jugement et condamnés, on ne sait pour quel crime, à la peine de mort. La sentence prononcée, on les entraîne dans la cour du château et leurs têtes tombent à côté de celle de Malcom Fleming de Cumbernauld, l'ami de leur maison, qui n'a pas voulu les abandonner. Ce triple meurtre, que Walter Scott appelle un assassinat commis avec le glaive de la justice, eut lieu le 24 novembre 1440. Le duché de Touraine, aux termes de la concession, retourna au roi de France, et le comté de Douglas remonta à Jacques, grand-oncle de Guillaume.

Jacques, septième comte de Douglas, surnommé le *gros comte*, à cause de son obésité, fut nommé gardien des Marches. Il assista comme juré au jugement de Murdac, duc d'Albany, en 1425, et mourut en 1443, laissant Guillaume et Jacques, huitième et neuvième du nom. Guillaume sut, en peu d'années, conquérir la faveur du roi Jacques; il fut ad-

mis dans son conseil et profita de son influence pour faire confisquer les biens du meurtrier de son père. Nommé lieutenant-général du royaume, il défit en 1448 les Anglais, qui venaient de pénétrer dans le royaume avec des forces supérieures, et étendit ses représailles jusqu'à Newcastle.

Lors du mariage du roi d'Écosse, sentant que son influence s'affaiblissait, il partit pour l'Italie avec une suite de six chevaliers, quatorze gentilshommes et quatre-vingts varlets; mais en son absence ses vassaux commirent de tels excès que le roi marcha contre eux en personne, s'empara du château de Lochmabane et rasa au niveau du sol celui de Douglas. Guillaume, furieux, revint précipitamment dans ses domaines. Il forma avec les comtes de Crawford et de Ross, les deux plus puissants seigneurs du nord et du centre de l'Écosse, une ligue formidable et y fit entrer par persuasion ou par peur un grand nombre de ses vassaux. Il alla ensuite assiéger dans son manoir Maclellan qui refusait de signer son adhésion à la ligue, l'emmena prisonnier dans le château de Thrieve, dans le Galloway, et montrant son cadavre à sir Patrich Gray, parent de ce seigneur, qui venait réclamer son élargissement au nom du roi Jacques : « Sir Patrich, lui dit-il avec une joie féroce, vous êtes arrivé un instant trop tard; voici bien le fils de votre sœur, mais il lui manque la tête! »

Peu de temps après, Douglas ayant obtenu un sauf-conduit pour accomplir un pèlerinage à Cantorbéry, eut l'inconcevable audace d'aller visiter dans son château de Stirling le roi d'Écosse, dont sa rébellion et l'assassinat de Maclellan avaient porté l'indignation au comble. Jacques II le conduisit après souper dans une chambre où il ne se trouvait que quelques membres du conseil privé, et l'adjura de renoncer à la ligue formée entre sa maison et celle de Crawford; mais Dou-

glas ayant répondu avec hauteur qu'il avait donné sa parole et que nul homme au monde ne l'y ferait manquer, « eh bien par le ciel, s'écria le roi en tirant un poignard, si vous ne voulez pas rompre cette ligue, voilà qui la rompra. » Et il le lui plongea dans le cœur. Patrich Gray l'acheva en le frappant de sa hache d'armes. A cette nouvelle, les quatre frères de Douglas, n'écoutant que leur ressentiment, proclamèrent aux portes mêmes du château de Stirling que le roi était parjure et traître à sa parole; ils attachèrent le sauf-conduit à la queue d'un cheval, firent traîner ignominieusement par les chemins le sceau royal, et réunissant leurs forces, brûlèrent une partie de la ville.

Jacques Douglas était jumeau avec son frère Archibald, comte de Moray, et comme leur aînesse était douteuse, ils jurèrent, en 1447, sur l'Évangile, de s'en remettre à la décision commune de leur mère et du comte leur frère, qui se prononcèrent en faveur de Jacques.

La vie de ce seigneur est un tissu de combats, de triomphes, de revers et d'infortunes inouïes. Après avoir fait chanceler le roi d'Écosse sur son trône, vaincu en plusieurs rencontres, trahi par ses alliés, abandonné par ses vassaux, assailli par sa propre famille, vieux et proscrit, il fut amené devant le roi Jacques; mais soit honte, soit mépris, il se détourna de la présence du fils de Jacques II, qui le condamna à la mort du cloître. En entendant cette sentence, Douglas se contenta de murmurer: « Celui qui ne peut être rien de mieux, doit être moine! » Enfermé à l'abbaye de Lindores, il y mourut le 15 avril 1488. — Peu d'années auparavant sa forfaiture, celle de sa mère et de ses enfants, avait été solennellement décrétée, et le titre de comte aboli dans sa famille.

Le roi n'avait pas de plus sûr moyen de s'attacher les seigneurs qui lui restaient fidèles que de leur distribuer les biens confisqués sur les barons atteints de forfaiture; c'est ainsi que la plus grande partie des terres immenses de la famille des Douglas passa aux comtes d'Angus, branche florissante de cette même famille. Cette branche était issue en ligne directe de Georges, fils de Guillaume Ier, comte de Douglas et de sa troisième femme Marguerite, comtesse d'Angus. Elle joua un très-grand rôle pendant les quinzième et seizième siècles. Jacques, comte d'Angus, épousa une des filles du roi Jacques Ier. Georges, quatrième comte de ce nom, obtint, lors de la rébellion du comte de Douglas, le Douglasdale pour prix de sa fidélité, ce qui confirma le dicton populaire « que *Douglas-le-Noir* avait été renversé par *Douglas-le-Rouge.* » Archibald, dit *attache-grelot,* fut un des plus hardis capitaines de l'armée de Jacques IV, et un des seigneurs les plus distingués de son temps. Il mourut au commencement du seizième siècle, au prieuré de Vhithorn, dans le Galloway. Son petit-fils Archibald commanda à Pinkie l'avant-garde de l'armée écossaise. Il avait épousé, en 1514, Marguerite d'Angleterre, veuve de Jacques IV. De ce mariage naquit une fille, lady Margaret Douglas, mariée au comte de Lennox et mère de lord Darnley, qui épousa la reine Marie Stuart. Leur fils, Jacques VI, devint roi d'Angleterre à la mort d'Élisabeth, sous le nom de Jacques Ier. Ainsi la famille royale de la Grande-Bretagne tire son origine de la maison de Douglas. Guillaume, onzième comte d'Angus, gouverneur des frontières, fut créé marquis par Charles Ier, ainsi que ses descendants mâles; Jacques, deuxième marquis de Douglas, remplit, sous les règnes de Charles II et Jacques II, la charge de membre du conseil privé. Son fils Archibald, né en 1694, en considéra-

tion de son grand nom et des services rendus par ses ancêtres, fut élevé à la dignité de duc de Douglas, marquis d'Angus et d'Abercuthy, vicomte de Sedburgh et lord de Boukill, Prestoun et Roberthoun, par lettres-patentes du 18 avril 1703, avec limitation aux héritiers mâles de sa personne; mais étant mort sans enfants, le titre ducal s'éteignit avec lui. Le marquisat de Douglas revint au duc d'Hamilton, son héritier mâle, et les propriétés du duc furent transmises par droit de consanguinité, à son neveu Archibald Stewart, qui prit le nom et les armes de Douglas. Ce seigneur fut élu membre du parlement, par le comté de Forfar; puis créé pair d'Angleterre avec le titre de baron de Douglas et lord-lieutenant du Forfarshire. Il mourut en 1827, laissant de sa première femme, lady Lucy Graham, fille unique de Guillaume, duc de Montrose :

1° Lord Archibald Douglas, baron de Douglas, le chef actuel de la grande famille dont nous venons d'esquisser l'histoire.

2° Charles de Douglas, son frère puîné et son héritier présomptif.

3° William Douglas, mort en bas-âge.

4° Jane-Marguerite, mariée à Henri James, lord Montagu de Boughton.

Tandis que la branche aînée des Douglas se développait en Écosse, par cette succession non interrompue d'hommes, sinon tous grands, du moins tous remarquables, une branche cadette soutenait en France l'honneur de ce nom difficile à porter. Dans un procès-verbal, en date du 6 octobre 1604, dressé par Guillaume de Meaux Boisbourdon, chevalier de Malte, commandeur de Boncourt, et Charles de Bellotte, chevalier dudit ordre et commandeur de Castillon, commis-

saires nommés pour recevoir les preuves de Jean Douglas de Montréal, l'établissement et la succession de cette branche se trouvent longuement développés : « Pour montrer et faire apparoir de l'antiquité de noblesse de la maison de Douglas, nous avons vu une ancienne généalogie de la dite maison, peinte sur le parchemin et tirée par arbre de père en fils jusqu'à présent; la dite généalogie a été tirée et extraite sur les annales d'Écosse, faites par Buchanan, historien écossais, lequel livre nous a été montré, commençant la dite généalogie par ces mots : Guillaume Duglas, comme dit Buchanan, en la vie du roi Jean Baliolus, insigne, illustre en race et en gestes mémorables, lequel ayant refusé de prêter le serment à Édouard, roi d'Angleterre, qui avait conquis presque toute l'Écosse, fut envoyé prisonnier en Angleterre où il mourut, l'an de notre Seigneur mil deux cent nonante-cinq, et alias mort en 1303, Buchanan, page 244, et se voit l'arbre en cette sorte, que de Guillaume Duglas sortit Jacques Duglas et de Jacques sortit Archambault, comte de Duglas, duquel sortit aussi un autre Guillaume, comte Duglas, et de Guillaume, sortit aussi Jacques et de Jacques sortit aussi un autre Guillaume, comte d'Anthie, et un autre fils Archambaud, comte de Victonne, lequel frère l'Archambaud Duglas, vint en France avec Jean Stuart, comte de Bucan, son gendre, et amena deux siens fils, un nommé Jacques Duglas et un autre frère jeune, nommé Guillaume Duglas; ils amenèrent à Charles, septième roi de France, sept mille hommes, et peu après leur arrivée en France, les Français donnant une bataille aux Anglais près Baugé où les dits Anglais furent deffaits et le duc de Clarence, frère du roi d'Angleterre, tué; l'honneur de la victoire étant demeuré aux Écossais, Jean Stuart, comte de Bucan, fut

fait connétable de France; par après, le roi donna par usufruit à Archambault Duglas, comte de Victonne, le duché de Touraine, par lettres expédiées le dix-neufvième d'avril mil quatre cent vingt-deux, et deux ans après, le dit de Bucan connétable et l'Archambaud Duglas, duc de Touraine, et Jacques Duglas, son fils, furent tués en la bataille de Verneuil en l'an de notre Seigneur mil quatre cent vingt-quatre, le tout assez remarqué par les chroniques et annales de France, et enterré le dit Duglas en l'église Sainte-Croix d'Orléans.

« L'autre fils d'Archambaud, nommé Guillaume Duglas, demeura en France, car un sien frère aîné était demeuré en Écosse, et prit icelui Guillaume Duglas le parti du comte de Penthièvre qui lui donna la seigneurie de Château-Neuf, sa vie durant, lequel Guillaume Duglas épousa demoiselle Marguerite de Prastelot, dame et héritière unique de la dite maison en Bretagne et en l'an de notre Seigneur mil quatre cent quarante, lequel changea ses armes par la convention et traité de mariage, et print icelles de Prastelot qui sont d'azur au château d'argent, et quitta les siennes qui étaient d'argent, au cœur de gueule timbré d'une couronne royale au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

« Du dit Guillaume Duglas sortit Yron Duglas, seigneur de Prastelot et de Craw qui prit femme en la maison de Crorbian.

« Du dit Yron sortit Alain Duglas qui prit femme en la maison de La Haye.

« Du dit Alain sortit Gilles Duglas qui prit femme en la maison de Coetqueveray, l'une des anciennes maisons de Bretagne.

« Le dit Gilles trisaïeul du dit Jean Duglas, eut quatre fils :

scavoir Guillaume Duglas aîné qui prit femme en la maison de Vielchatel, et encore Jean Duglas qui prit femme en la maison de Plessié Denizon, et encore un autre fils nommé Nicolas, qui fut prieur de l'Isle Suny, et le dernier fut Olivier Duglas qui quitta la maison paternelle et vint en France après le siége de Rosne, et épousa demoiselle Isabeau de Vignancourt, qui était damoiselle de madame la duchesse douarière de Guise.

« Dudit Olivier Duglas et de la dite Isabeau de Vignancourt sortit Louis Duglas aîné, qui fut chevalier de l'ordre du roi; un autre fils nommé Valentin Duglas qui fut évêque et duc de Liron, second pair de France et comte d'Anisy, un nommé Jean Duglas, gentilhomme de la chambre du roi, enseigne de cent hommes d'armes de la compagnie de Monseigneur le grand prieur de France, Henry d'Angoulême, gouverneur de Provence, et depuis eut le dit Jean Duglas cinquante hommes et fut gouverneur de Soissons et épousa dame Claude Dehaye, mère de Madame de Boisdauphin, maréchale de France, comme à plain se voit en certaine épitaphe posée en l'église du Temple de Paris à la chapelle Notre-Dame-de-Lorette.

« L'autre fils est Philippe Duglas, écuyer-seigneur d'Arancy, gentilhomme de la chambre du roi dernier mort, et par cy-devant capitaine d'une galère du tems de feu Monsieur le marquis d'Elbeuf général des galères du roi, lequel a épousé en secondes noces damoiselle Marie de Coignet, dont entre autres enfants est sorti Jean Duglas. »

Louis Douglas, seigneur de Ployart et de Ham, recueillit l'héritage de Jean de Douglas, gouverneur de Soissons. Il entra en qualité d'homme d'armes dans la compagnie d'ordonnances de la Roche-du-Maine. Il fit ses preuves de courage

à la bataille de Saint-Quentin et ses preuves de noblesse à l'assemblée des gentilshommes du Vermandois, le 4 février 1567. Chargé au nom de cette assemblée et sous le mandement du roi, conjointement avec Guillaume de Remiremont, d'une mission auprès du duc de Montmorency, il reçut le collier des ordres, à son retour, et mourut le 31 mars 1579. Un tombeau richement sculpté lui fut élevé dans l'église de Ployart. Au-dessus de deux écussons entourés du collier de l'ordre de Saint-Michel et gravés à ses armes, ce seigneur était représenté avec la cotte d'armes et l'épée, ayant à ses pieds le heaume et les gantelets, et à ses côtés Isabeau de Mandy, sa femme, en costume du temps.

Louis Douglas laissa d'Isabeau de Mandy, Louis Douglas, capitaine d'une compagnie de cent hommes de guerre, marié à Catherine d'Aumale, fille de Michel d'Aumale, seigneur de Hamptel. Le fils de ce dernier, Antoine Douglas, porta les armes avec distinction sous Louis XIII. Il commanda une compagnie dans le régiment de Fleury, et gouverna pour le roi le château de Montréal. Une lettre du prince de Condé, adressée à ce seigneur, se termine ainsi : « *Je suis votre meilleur ami, Henry de Bourbon.* » De son mariage avec Françoise Kubat naquirent Pierre Douglas, capitaine au régiment de Bourgogne, et Claude Douglas, officier au régiment d'Enghien, qui fut tué à la bataille de Norlingue, en Allemagne. Charles-Joseph Douglas, héritier de Pierre Douglas, lieutenant dans un régiment d'infanterie écossaise, et son fils Charles Douglas, syndic du corps de la noblesse du Buzey, continuèrent la descendance. Charles-Joseph Douglas, comte de Montréal, chevalier de Saint-Louis et premier syndic de la noblesse, comme son père, servit en qualité de capitaine dans le régiment royal écossais. Attaché à la personne et à la fortune de

Charles-Édouard, il fut un des seigneurs français qui accompagnèrent ce prince dans son expédition en Écosse. On sait quel fut le sort de cette expédition. Commencée par les plus brillantes victoires, elle finit par les plus tristes défaites. La bataille de Culloden, perdue par les Écossais, fut le Waterloo de la cause des Stuarts. Le comte Douglas, qui y avait combattu avec le dernier acharnement et la plus grande valeur, y fut fait prisonnier. L'année suivante, il revint en France où il mourut sans postérité, laissant son héritage à François-Prosper, baron de Douglas, aide-major au régiment de Languedoc. Ce seigneur s'embarqua en 1755 pour le Canada, et prit, à la tête du second bataillon de ce régiment qu'il commandait, une part active à la pacification de cette colonie. Son nom se retrouve dans presque toutes les affaires qui eurent lieu de 1755 à 1758. Blessé à la défense de Cavillon, le 4 juillet de cette dernière année, il repassa en Europe peu de temps après, et reçut, en récompense de ses services, la décoration de l'ordre royal de Saint-Louis. Il mourut à Nantua, en Bugey, le 27 avril 1781; de son mariage avec Charlotte de la Corne de Chapt, était né Louis-Archambault, comte de Douglas, seigneur de Mépilliat, de l'Isle de Martigna, de Nercia et de Beauregard, co-seigneur de Bonne, en Canada, héritier de Joseph, comte de Montréal, son oncle paternel, marié, le 14 février 1783, à Marie-Victoire-Gabrielle d'Espinay de Laye; il en eut:

1° Charles-Hippolyte Sholto, né en décembre 1783.

2° Louis-Archambault de Douglas, né en juin 1785.

Le comte Louis-Archambault de Douglas s'est éteint le 24 février 1842, dans sa quatre-vingt-septième année, au château de Montréal. Il avait été dans le cours de sa longue et honorable carrière, député, chevalier de Saint-Louis, de

la Légion d'Honneur, de l'ordre de Saint-Maurice et de Lazare.

La maison de Douglas, de France, qui a perdu en lui son doyen et son chef, se trouve actuellement représentée par :

1° Le comte Charles-Hippolyte Sholto de Douglas;

2° Le vicomte Louis-Archambault de Douglas;

3° Charles Sholto de Douglas, fils du comte Charles-Hippolyte;

4° Et par Mademoiselle Marguerite de Douglas, sa sœur.

Les Douglas de Montréal portent : d'azur à un château à trois tours d'argent donjonnés de même, chargées d'un écusson d'argent à un cœur de gueules couronné d'or et un chef d'azur, chargé de trois étoiles du premier.

KERGORLAY.

Des forêts sombres, des landes sauvages, des grèves solitaires de la Bretagne sont sortis une pépinière de héros, dont l'histoire de la chevalerie est remplie : les Duguesclin, les Beaumanoir, les Montauban, les Coetmen, les Montfort, etc. Partout où l'épée de l'Angleterre apparaît, celle de la Bretagne se lève. Cette lutte et cette haine, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, se continuent à travers les siècles, sans jamais s'altérer, ni jamais s'éteindre, et le combat des Trente que nous avons décrit, n'en est le témoignage ni le moins saisissant, ni le moins glorieux. Les Kergorlay prennent une part active à ces sanglants démêlés; leur esprit belliqueux, leur valeur chevaleresque, leur dévouement à la cause nationale se résument par des actes éclatants, et l'histoire leur assigne, dans ses fastes, une place honorable à côté des noms illustres que nous venons de citer.

La filiation régulière des Kergorlay ne commence qu'à Pierre de Kergorlay, au douzième siècle; mais dès l'année 1057, cette maison avait donné un banneret de Bretagne

dans la personne du sire de Kergorlay, et un chevalier dans celle de David de Kergorlay; elle avait aussi, quarante ans plus tard, fourni un membre à la croisade prêchée par Pierre l'Ermite, entreprise par Robert de Normandie et commandée par Godefroy de Bouillon. La chronique et la généalogie, qui ne sont pas toujours justes dans la répartition de la publicité qu'elles consacrent aux familles nobles, ont négligé de nous donner des détails sur la vie de Pierre de Kergorlay, premier du nom, marié à Marguerite, fille d'Étienne, comte de Penthièvre et de Lamballe, sur celles de Pierre II de Kergorlay et d'Hervé de Kergorlay; mais elles se sont montrées moins ingrates à l'égard de Pierre III, soit que ce seigneur ait vécu dans des temps meilleurs, soit qu'il ait marqué son passage de traces plus profondes. En 1267 eut lieu la sixième croisade, résolue pendant la maladie du roi. Une flotte de 60,000 hommes fut équipée, car notre marine, presque aussitôt détruite que créée sous Philippe-Auguste, s'était relevée sous ses successeurs. Saint Louis confia le gouvernement de l'État à Simon de Clermont de Nesle et à Mathieu, abbé de Saint-Denis. Sourd aux avis, aux conseils, aux prières, entraîné par son zèle, il partit pour Tunis où l'attendait un ennemi bien autrement redoutable que les infidèles, et contre lequel devaient se briser sa valeur, sa prudence et son génie. La peste étendit ses ailes maudites sur les bataillons chrétiens, et l'enleva lui-même au commencement du siége. Pierre III de Kergorlay avait fait partie de cette croisade; il s'était embarqué à la suite de Jean-le-Roux, duc de Bretagne, et avait déployé aux côtés de ce prince, dans l'estime et l'affection duquel il paraît avoir occupé une place distinguée, une valeur à laquelle les vieux chroniqueurs rendent hommage. Après la mort du roi et les désastres dont elle fut suivie, il

revint en France avec Philippe-le-Hardi, Thibault, comte de Champagne et Alphonse, comte de Poitou. Son mariage avec Thomase de Lanvaux, fille d'Olivier, baron de Lanvaux, date de cette époque.

De ce mariage naquit Jean, premier du nom, qualifié Monseigneur, dans un acte de la cour de Ploërmel et l'un des vingt-six hauts seigneurs bretons, auxquels le roi Philippe-le-Bel adressa, en 1304, des lettres personnelles pour les convoquer à la guerre de Flandres. Jean Ier de Kergorlay reçut plusieurs fiefs de sa femme N. d'Avaugour, alliée au sang de Cornouailles; il eut pour héritiers Pierre de Kergorlay, marié à Jeanne de Rohan, fille d'Alain, vicomte de Rohan, et Jean de Kergorlay, mort en 1340, et dont la succession passa, à l'exclusion de Henri, son frère puîné, à Jean III de Kergorlay, son petit neveu, représentant la branche aînée par la mort de Jean II, advenue en 1335. Les longs et sanglants démêlés auxquels donnèrent lieu, pendant le commencement de ce siècle, les prétentions rivales de Charles de Blois et de Jean de Montfort à la succession du duché de Bretagne, fournirent à Jean III l'occasion de se produire comme chevalier et comme capitaine, et d'acquérir, sous ces deux aspects, un renom mérité. Ami et compagnon de Jean de Beaumanoir, il se montra constamment à la hauteur de cette glorieuse fraternité d'armes. A la tête d'une compagnie de deux chevaliers, de cinq écuyers et de dix archers, il alla rejoindre, en 1352, avec le sire de Rieux, le vicomte de Rohan, le comte de la Marche et quelques autres seigneurs bretons, les troupes que le roi Jean envoyait en Bretagne, sous la conduite de Louis de Nesle, maréchal de France.

Dans un roman publié récemment, sous le titre de *Jeanne de Montfort*, l'auteur qui a pris pour sujet la célèbre lutte

entre les Montfort et Charles de Blois, y a fait choix du nom de Kergorlay pour y substituer, comme le font souvent les romanciers, à la réalité des faits, les créations de l'imagination. Il a attribué, à cette époque du quatorzième siècle, ce nom à un Alain de Kergorlay qui n'a pas existé, et à sa veuve et à son fils qui n'ont pas existé davantage, et qu'il a représentés comme zélés partisans des Montfort; mais jamais aucun Kergorlay n'a paru comme membre de ce parti dans l'histoire. Tous les Kergorlay cités par elle comme ayant pris part à cette lutte, ont été, non les partisans des Montfort, mais leurs adversaires, et l'*Armorial de Bretagne* (éditions de 1667 et 1681), nous apprend, d'accord avec tous les documents historiques, que le sire de Kergorlay d'alors « fut partisan de Charles de Blois en la plupart de ses exploits de guerre, et tellement attaché à ses intérêts, qu'il réputa à honneur de perdre la vie ensemble avec ce prince, près de sa personne, à la funeste journée de la bataille d'Auray, en 1364. »

Jean III de Kergorlay avait épousé Marie de Léon, fille d'Hervé, vicomte de Léon et de Marguerite d'Avaugour, et sœur de Jeanne, vicomtesse de Rohan. Après sa mort, cette dame se remaria avec Jean Malet, sire de Graville, de Seez et de Bernay. De son premier mariage avec Jean de Kergorlay étaient nées Jeanne de Kergorlay, qui épousa Raoul, sire de Montfort, et Aliénor de Kergorlay, qui s'unit à Jean de Beaumanoir, fondant ainsi la branche aînée de la maison de Kergorlay dans celles de Montfort et de Beaumanoir.

Jeanne de Kergorlay laissa un fils, Jean de Montfort, qui épousa Anne de Montmorency-Laval, et prit le nom de Laval;

Leur fille, Jeanne de Montfort-Laval, s'unit à Louis de Bourbon-Vendôme;

Leur fils, Jean II de Bourbon-Vendôme, épousa Isabeau de Beauveau, et fut trisaïeul paternel de notre roi Henri IV.

De Jean II de Bourbon-Vendôme sont issus, soit de mâle en mâle, soit par les femmes, presque tous les rois de l'Europe.

La branche des Kergorlay, connue sous la dénomination de seigneurs, comtes et marquis de Cludon, devenue tige de la famille, par la mort, sans héritiers mâles, de Jean III de Kergorlay, obtint une célébrité incontestée. La plupart de ses membres se distinguèrent dans les armées. Les uns se lèvent bravement au quatorzième siècle pour s'opposer à l'invasion du pays; d'autres, pendant le règne de Charles VII, marchent contre les Anglais, sous la bannière du roi de France et conquièrent sur le champ de bataille les palmes dues au courage heureux ou les honneurs de la captivité, tous obtiennent des fonctions importantes, des missions difficiles, de glorieuses distinctions.

Jean IV, fils de Henri de Kergorlay de Lossulien, et par conséquent petit-fils de Jean Ier de Kergorlay, banneret de Bretagne, se distingua à un égal degré, par sa valeur et par sa piété, alliance fort commune à des époques où la religion possédait toute sa puissance, où les chevaliers faisaient bénir la croix de leurs épées, et fidèles à leurs croyances dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, priaient Dieu après la défaite comme après la victoire. Jean IV consacra une partie de ses richesses à fonder des couvents, à doter des communautés, à enrichir des églises. Il laissa de grands biens à celle de Saint-François de Quimper, où l'on voit encore son tombeau et celui de sa femme, Alix Buzic, dame du Cludon, du Breil et de Keriavily, qui adjoignit cette terre aux domaines des Kergorlay.

Ses fils, Thibauld, Rolland et Henri, se firent tous trois un nom dans les armes. Le second, Rolland, prêta, le 14 octobre 1371, serment de fidélité au duc de Bretagne, et combattit avec une rare constance et un généreux dévouement dans les rangs des seigneurs bretons réunis, en 1379, pour préserver l'intégrité de cette province. Deux ans après, il ratifiait le traité de Guérande et scellait cet acte de son sceau, timbré d'un casque avec deux femmes pour supports. Son frère Henry qui l'avait secondé dans la guerre, ratifia ce traité le même jour et y apposa un sceau tout semblable pour la disposition de l'écu, mais différent quant à la légende qui portait : *S H de Guergorlé.* Cependant ni Henri, ni Rolland n'acquirent un renom égal à celui de leur frère aîné, Thibauld de Kergorlay, qui fut qualifié *très-redouté et très-puissant seigneur,* titre qui n'était pas trop facile à acquérir dans un temps où le courage était la qualité la plus commune d'un gentilhomme, où chacun visait à un renom de prouesse et où la vie de chaque seigneur n'était qu'une longue histoire de guerre.

Thibauld avait épousé Isabeau de Tournemine dont il eut Jean V, marié à Aliette de Coëtquenan, d'une ancienne famille de l'évêché de Léon. C'est au sein des vastes agitations, des gigantesques malheurs produits par la folie de Charles VI, l'ambition du duc de Bourgogne, l'invasion anglaise, les divisions intestines, que parut ce seigneur. Il grandit au milieu de ces désastres, il vit la France foulée aux pieds, sa gloire éteinte, son nom prêt à disparaître ; son vieux sang breton s'indigna, et au lieu de demeurer prudemment renfermé, pendant ces jours de crise, dans son château, derrière ses ponts-levis, à l'ombre de ses tourelles, il marcha bravement contre l'Anglais, l'attaqua avec succès et le combattit à ou-

trance; Jean V de Kergorlay acquit beaucoup de gloire au siége de Pontorson; il fut fait prisonnier en 1427. L'époque de sa mort n'est pas connue. Il laissa une fille, Jeanne, qui épousa, en 1452, un gentilhomme distingué par sa naissance et par ses talents, Yvon de Rosserf, conseiller du duc de Bretagne, et un fils, Jean VI, marié en premières noces à Margot de Plusquellec, du sang des ducs de Bretagne, et en secondes noces à Marguerite de Begaignon, qui décéda en 1463, dans un âge peu avancé, léguant à ses enfants un renom de loyauté et de courage qu'ils recueillirent précieusement.

Jean VII, l'aîné de ses deux fils, fut, à la mort de son père, placé sous la tutelle de Jean de Tournemine, et comparut en 1481, suivi d'un page et de deux archers, à la montre générale des nobles de l'évêché de Treguier. Le 28 août 1469, il s'unit à Marguerite de Boiseon, de l'antique maison de ce nom. L'histoire qui a négligé de nous donner des détails plus circonstanciés sur la vie de ce seigneur, garde le même silence à l'égard de son fils Roland qui prêta, en 1524, serment de fidélité au roi François Ier, administrateur du duché de Bretagne pour le Dauphin son fils, et s'allia le 26 août 1510, par contrat passé au château de Kerangouez, avec Jeanne Riou, dame douairière de Kerangouez. Amaury de Kergorlay sortit de cette union. Il épousa Dame Françoise de Kerguisiau, veuve de Jean de Rivoallen, seigneur de Meslan, et donna en 1540, le dénombrement des fiefs nobles qu'il possédait dans l'évêché de Léon, et pour lesquels il était tenu de rendre hommage au roi de France.

Outre Jean de Kergorlay, qui continua la branche de Cludon, éteinte de nos jours, Amaury laissa pour héritier Vincent de Kergorlay, l'auteur du rameau de MM. de Kergorlay

actuels. Vincent de Kergorlay servit en qualité d'archer de la garde du roi dans la compagnie de messire Guy de Rieux, et se distingua autant par l'élévation de ses talents que par l'éclat de son courage. Il ne laissa qu'un enfant de Françoise le Chevoir, dame de Kerancriepet; Jean VIII de Kergorlay qui épousa en premières noces, en 1619, Mauriette Simon, dame du Chastel et de Tromenec, et en secondes noces, Jeanne de Percevaux. Il succéda, en 1634, au seigneur de Tromenec, son beau-père, dans la capitainerie des gardes-côtes de l'évêché de Léon, et fut, par ce motif, exempté du service du ban et arrière-ban.

Du premier mariage vint Claude de Kergorlay, seigneur de Tromenec, dont la branche se termina dans la personne de Réné-François de Kergorlay, son petit-fils, né en 1633 et décédé sans enfants..

Du second mariage sortit Jean IX de Kergorlay, dont la branche est aujourd'hui la seule existante du nom de Kergorlay.

Ce seigneur fut, en 1671, maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction. Il mourut en 1701 et fut inhumé dans l'église principale de Brest. Sa veuve, Marie de Kerlech, dame de la Villeneuve, prit en dégoût un monde que son mari avait quitté. Elle se retira au couvent des Ursulines de Lesneven, où elle s'éteignit en 1714, et où l'on voit encore son tombeau. Sept ans plus tard, le seul enfant qui fût sorti de cette union, Charles-Louis de Kergorlay, était enseveli en grande pompe à l'église de Saint-Mathieu à Morlaix, et laissait pour héritier Alain-Marie de Kergorlay, demeuré seul de son nom, alors âgé de six ans seulement. C'était un beau moment pour naître à la vie. Les grandes victoires, les revers mêmes de Louis XIV, tout ce prestige des arts, de la science,

des lettres, qui s'était reflété sur le grand siècle, avaient fait germer de nobles idées au fond des esprits, de nobles penchants au fond des cœurs. La bataille de Denain n'était pas bien loin encore; celle de Fontenoy allait arriver. Alain-Marie de Kergorlay possédait toutes les conditions nécessaires pour se créer, à l'aide de son épée, une belle place parmi les gloires de cette époque. Reçu en 1733, gentilhomme à drapeau dans le régiment des gardes françaises, le comte Alain de Kergorlay fut nommé successivement chevalier de Saint-Louis, capitaine des gardes françaises, brigadier, maréchal-de-camp et, en 1784, lieutenant-général des armées du roi. Blessé grièvement à Fontenoy (1745), il tomba sur le champ de bataille, pêle-mêle avec les morts et les mourants qui encombraient cette sanglante arène. Il allait y trouver le trépas, lorsqu'un homme de courage et de dévouement, un digne serviteur, se mit à sa recherche dans l'espoir de faire rendre les derniers devoirs à ses dépouilles. Dieu conduisit ses pas; il découvrit son maître, le tira de la mêlée, et chargeant sur ses épaules ce précieux fardeau, le transporta à l'ambulance, où des soins intelligents le rappelèrent à la vie. Le comte Alain épousa au commencement de l'année 1766, Marie-Josèphe de Boisgelin, qui lui donna deux fils appelés tous deux à d'éminentes fonctions, à de grands malheurs et à une honorable renommée.

Le cadet Louis-Florian-Paul de Kergorlay, dit comte Florian de Kergorlay, ancien officier de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, fut reçu, en 1779, chevalier de justice de l'ordre de Malte, par bref de minorité. La révolution le compta naturellement au nombre de ses adversaires. Sorti de France en 1789 pour voyager avec son frère, il fit avec lui en 1792, sous les ordres des princes, frères de Louis XVI, la campagne de

Champagne. Revenu en France, en 1802, il attendit la ruine du gouvernement impérial avec une confiance que les événements se chargèrent de justifier, et prit, en 1814, une part active aux manifestations royalistes du 31 mars; plus tard, pendant les cent jours, il motiva par une déclaration publique, en date du 28 avril 1815, son refus d'adhérer à l'acte additionnel qui prononçait l'exclusion des Bourbons du trône de France, et publia, le 23 mai suivant, un écrit intitulé: *Des lois existantes et du décret du* 9 *mai* 1815, par lequel il exprima sa conviction que les lois existantes n'avaient pas cessé d'être celles qui étaient conformes à la Charte de Louis XVIII.

En 1815, le collége électoral du département de l'Oise le choisit pour député; réélu en 1820 et en 1822, il fut en 1823, nommé pair de France par Louis XVIII. On sait quelle fut sa conduite lors de la révolution de 1830, et les éloges n'ajouteraient rien au noble refus qu'il fit de prêter, à un gouvernement qu'il ne considérait pas comme légitime, le serment imposé alors comme condition de la continuation de l'exercice du droit de siéger à la chambre des pairs. Un procès fut la conséquence de la lettre qu'il écrivit à cette occasion. Chacun se rappelle comment il s'est terminé, et ce que devint aussi l'accusation par laquelle il était impliqué en 1832-1833 dans l'affaire du *Carlo-Alberto*.

Il épousa, en 1803, Blanche-Césarine-Marie, fille du comte de la Luzerne, ministre de la marine sous Louis XVI, nièce par son père de Malesherbes, et petite-fille par sa mère du vénérable Angran d'Alleray.

De cette alliance naquirent trois enfants:

1° Louis-Gabriel-César de Kergorlay, dit le comte Louis de Kergorlay, né en 1804; il prit, comme lieutenant d'artillerie, une honorable part à la conquête d'Alger, et fut proposé par

ses chefs pour la décoration de la Légion d'Honneur. Il refusa, après la révolution de juillet 1830, le serment imposé à l'armée, le jugeant contraire à celui qu'il avait précédemment prêté. Impliqué ensuite, conjointement avec son père, dans le procès du *Carlo-Alberto*, il partagea sa captivité dans les prisons de Marseille, d'Aix et de Montbrison, et fut rendu, ainsi que lui et tous leurs coaccusés, à la liberté, par l'acquittement général que prononça, le 15 mars 1833, le jury de Montbrison.

2° Cécile-Justine-Blanche de Kergorlay, mariée, en 1836, au comte Robert de Sesmaisons, second fils de M. le comte Rogatien de Sesmaisons, lieutenant des gardes du corps pendant la restauration, et de Mademoiselle de Lancôme.

3° Marie-Gabrielle-Alexandrine de Kergorlay.

Le comte Gabriel-Louis-Marie de Kergorlay, ancien officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, était frère aîné du comte Florian, et devint, à la mort de leur père, le chef de la famille. Né le 11 décembre 1766, il épousa, en 1787, Marie-Élisabeth-Justine de Faudoas, dont la maison comptait le célèbre guerrier Barbazan au nombre de ses ancêtres, et qui dut à cette illustration le droit de porter dans ses armes *mi-partie de France*. Elle fut nommée, en 1788, dame pour accompagner Madame, comtesse de Provence. Les deux frères Gabriel et Florian de Kergorlay étaient montés dans les carrosses du roi, l'un le 7 novembre 1785, et l'autre le 21 avril 1787.

Nommé député du département de la Manche en 1820, et réélu en 1823, le comte Gabriel de Kergorlay fut promu en 1827 à la pairie, et mourut le 24 mars 1830, laissant deux enfants.

1° Jean-Florian-Hervé, comte de Kergorlay, qui, né en 1803, hérita le 24 mars 1830 de la pairie que le roi Charles X avait

conférée à son père, et fut privé par la révolution de juillet d'en exercer les fonctions. En 1832, il épousa Louise d'Hervilly, fille de M. le comte Louis d'Hervilly et de mademoiselle d'Hervilly, née d'une autre branche de la même famille.

2° Pierre-Ernest-Alain comte de Kergorlay, marié, en 1840, à mademoiselle Octavie de Mérona, fille de M. Albert de Mérona, ancien chargé d'affaires de France auprès de plusieurs cours de l'Europe, et de mademoiselle Henriette Nompère de Champagny.

Du mariage du comte Alain avec mademoiselle de Mérona est né en 1841 :

Florian-Henri-Marie-Raymond de Kergorlay.

BÉTHUNE.

Si, fouillant les annales de l'histoire, nous remontons jusqu'au neuvième siècle, nous trouvons l'origine de l'illustre famille de Béthune; l'Artois fut son berceau, et Robert Ier devint la souche de cette grande descendance qui poussa de si glorieux rameaux.

A cette époque, les nobles ne portaient pas de surnoms héréditaires, et ceux qui possédaient d'importantes seigneuries n'en prenaient pas le titre dans leurs charges. Cette circonstance a rendu les preuves d'origine fort difficiles; aussi les historiographes ont-ils été partagés dans leurs opinions. Les uns voulaient que le sang des Béthune fût celui des Othon, empereurs d'Allemagne; d'autres assuraient, s'appuyant sur une conformité d'armes, que leur origine devait être confondue avec celle de la maison d'Autriche. D'autres, enfin, les disaient issus d'un des anciens princes français qui, chassant les Romains, occupèrent l'empire des Gaules.

L'origine la mieux établie par preuves authentiques est celle que nous avons d'abord rapportée.

Dès le règne de Hugues Capet, les plus nobles familles tournaient leurs regards jaloux vers Robert, dit Faisseux, seigneur de la ville de Béthune et advoué de Saint-Waast d'Arras.

La charge d'*advoué* devint héréditaire dans cette famille. Pour bien comprendre l'importance de cette dignité, il importe de rappeler que ce titre était donné depuis le consulat de Stilicon à ceux que l'on chargeait de maintenir les droits et les biens temporels des ecclésiastiques et des serviteurs de Dieu contre les entreprises et les oppressions des puissances séculières. Elle fut d'autant plus glorieuse pour les seigneurs de Béthune qu'ils avaient la garde et la défense de l'un des plus nobles monastères du royaume.

Les alliances les plus hautes furent contractées par la maison de Béthune. La plus ancienne, dont les preuves se soient conservées, est celle de Clémence d'Oisy, femme de Guillaume, premier du nom, seigneur de Béthune qui vivait en 1140. Par Ade de Hainaut, son aïeule, cette noble dame apporta aux enfants de Robert de Béthune, dit *le Roux*, son fils, l'honneur d'avoir pour parents : Baudouin, comte de Hainaut et de Flandres, empereur de Constantinople, et ses frères ; Louis VIII, roi de France, comme fils de la reine Élisabeth de Hainaut; Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, puis empereur de Constantinople, à cause d'Yolande de Hainaut, sa femme; Humbert, quatrième du nom, seigneur de Beaujeu. Guichard de Beaujeu, seigneur de Montpensier, en Auvergne, marié avec Catherine de Clermont, sœur de Guillaume, comte de Clermont et de Mont-Ferrand, et Agnès de Beaujeu, seconde femme de Thibaut, quatrième du nom, comte de Champagne et de Brie, depuis roi de Navarre, comme étant tous enfants de Sibylle de Hainaut et de Guichard III, seigneur de

Beauieu; de plus, par deux lettres écrites en 1214 et 1215, Frédéric II, roi des Romains et de Sicile, depuis empereur, donne le titre de cousin à Jean de Béthune, évêque et comte de Cambray, qui était l'un des petits-fils de Clémence d'Oisy.

Robert, quatrième du nom, surnommé *le Gros*, seigneur de Béthune et de Richebourg, marié à Adelise de Péronne, fonda trois chapelles qu'il dota d'immenses revenus. Il eut pour fils Robert, cinquième du nom, surnommé *le Roux*, qui fit avec ses deux fils le voyage de la Terre-Sainte. L'un des enfants puînés de ce Robert fut Baudoin de Béthune, seigneur de Choque et de Rosebecque, qui épousa Haumole, comtesse d'Aumole. Son père vivait encore quand ce jeune seigneur entra au service de Richard Ier, duc d'Aquitaine, puis roi d'Angleterre, qui l'attacha à sa personne. Lors de son voyage en Palestine, en 1191, il l'emmena avec Philippe-Auguste, roi de France, sur ce sol où la noblesse française donna un si bel exemple à toute la chrétienté. A leur retour, Richard craignant d'être arrêté, tandis qu'ils traversaient l'Allemagne, confia sa famille entière à Baudouin, s'en remettant à lui du soin de l'arracher au péril qui la menaçait. Après avoir déjoué longtemps la vigilance de ceux qui les poursuivaient, Richard, Baudouin de Béthune et leur suite furent faits prisonniers et conduits en présence du duc d'Autriche.

Conon de Béthune, *seigneur de Bergues, de Ruilly, de Chamecy et d'Andrinople, gouverneur de la ville de Constantinople,* se croisa avec son frère Guillaume, Girard de Moncécourt, son cousin, Jean de Neelle, châtelain de Bruges, et Jacques, seigneur d'Avesnes. Arrivés devant Constantinople avec la résolution de rétablir sur le trône le fils de l'empereur Isaac, que son oncle avait déshérité, ils se répandirent dans la

campagne. Alexis, usurpateur de ce bel empire, envoya un ambassadeur à la noblesse de France pour la prier de se retirer du pays, offrant en échange de grandes sommes d'argent; mais Conon de Béthune fit cette mémorable réponse: « Beau sire, reportez à celui qui vous a envoyé que nous ne sommes entrés sur la terre ni sur chose qui lui appartienne, mais sur la terre de son neveu que vous voyez ici avec nous, auquel il l'a ôtée contre droit et raison et la lui retient par force et violence. S'il veut lui restituer sa couronne et son empire, nous le supplierons qu'il pardonne à votre maître, qu'il le reçoive en sa bonne grâce et lui assigne des revenus dont il puisse vivre honorablement. S'il ne veut se ranger à ce devoir, ne soyez pas si hardis, ni vous ni autres, de retourner par devers nous. »

Un an après, les barons croisés et les Vénitiens réunis s'étaient emparés de Constantinople, et avaient rétabli le jeune Alexis sur son trône impérial. Conon de Béthune fut encore une fois choisi avec Geoffroy de Ville Hardouin, Milès de Braibant et trois autres, pour le sommer d'accomplir les conventions faites ensemble, et qu'Alexis semblait avoir traîtreusement oubliées. Conon s'acquitta de cette ambassade avec une adresse, un sang-froid, une intrépidité merveilleuse. Étant arrivé en présence d'Alexis, il l'apostropha ainsi : « Sire, nous sommes envoyés vers vous de la part des barons français et de celle du duc de Venise, pour vous faire souvenir des services qu'ils vous ont rendus et que vous ne pouvez nier. Vous leur avez juré, vous et votre père, de leur accomplir les convenances dont ils ont votre propre charte, scellée de votre grand sceau. A quoi vous n'avez encore satisfait selon que vous êtes tenu ; ils vous ont sommé plusieurs fois, et nous vous sommons ici derechef, en la

présence de nos barons, que vous exécutiez les articles arrêtés entre vous et eux. Si vous le faites, ils auront occasion de se contenter; sinon, sachez que dorénavant ils ne vous tiendront plus pour ami, ni considéré, et feront tout ce qui leur sera possible pour avoir leurs droits. Et vous mandant par nous, qu'ils ne voudraient pas vous assaillir, non plus que d'autres, sans vous avoir défié. Car jamais trahison n'entra dedans leurs âmes, ni en le propre du pays où ils sont nés, d'en user de la sorte. Vous avez bien ouï ce que nous vous avons dit; vous adviserez et vous en conseillerez comme il vous plaira. »

Ces menaces furent bientôt suivies de l'attaque de Constantinople, qui tomba au pouvoir des barons français. Conon de Béthune fut nommé gouverneur de la ville conquise, tandis que l'empereur, nouvellement élu, conduisait son armée victorieuse à travers les sables du désert. Plus tard il fut choisi comme arbitre pour apaiser la querelle survenue entre l'empereur et Boniface de Montserrat, roi de Thessalonique. C'est encore lui qui alla à la recherche de l'empereur Baudouin, après sa défaite, sous les murs d'Andrinople, en 1205. Le commandement de la deuxième armée qui marcha sur Andrinople, assiégée par le roi des Bulgares, lui fut confié. Il attaqua d'une façon si imprévue les assiégeants qu'ils se dispersèrent aussitôt, malgré la supériorité de leur nombre. Il répara la ville toute démantelée par les Bulgares et s'en déclara seigneur et propriétaire.

Daniel de Béthune, seigneur de Richebourg, de Warneston et de Rosebecque se fit remarquer à l'occasion de l'expédition que le comte Louis entreprit contre l'Angleterre; il partit accompagné de quinze chevaliers; ils entrèrent en mer le lendemain de l'Ascension, l'an 1216; après s'être emparé de

quelques châteaux et de plusieurs villes, ils allèrent mettre le siége devant Douvres. L'auteur de la vieille chronique de Flandres rapporte que le premier qui monta sur la barbacane de la porte du côté de Cantorbéry était un écuyer qui portait la bannière-lance de Béthune. Ce Daniel, seigneur de Béthune, se maria avec Eustache de Chatillon qui appartenait de lignage aux empereurs d'Allemagne et de Constantinople, aux rois de France, aux princes de la Pouille, aux comtes de Hainaut, de Hollande, de Gueldres, de Louvain, de Namur, de Luxembourg, de Savoie, de Bourgogne, de Saint-Pol, de Saresbery en Angleterre. Robert VII envoyé auprès du roi d'Angleterre, par Ferrant, comte de Flandres, pour solliciter une alliance avec lui, afin de pouvoir attaquer Philippe-Auguste qui avait rompu la paix signée, obtint ce traité. En revenant, il rencontra la flotte du roi, qui était demeurée à l'ancre; il l'assaillit à l'improviste, en coula la majeure partie et s'empara de quatre cents voiles. — Le même Robert de Béthune fut fait prisonnier à la bataille de Bouvine, après une magnifique défense; il avait épousé Ysabeau de Mauromès. Alpin, chevalier de Béthune, baron de Baye et de Mareuil, seigneur des hauts bois de Harrincourt, de Cougy, de Tholon, de Basil, Nonion, Caumartin, Chaltray et Châtillon-sur-Fiens, épousa, en 1508, Jeanne Juvenal des Ursins. François I[er] étant en guerre avec l'Espagne, Alpin de Béthune y prit une part très-active.

Fait prisonnier à la bataille de Pavie et conduit à Madrid, le roi de France ne fut rendu à la liberté que sur sa promesse de payer à l'Espagne une rançon de deux millions d'écus. A son retour, il dut faire un appel au dévouement de la noblesse. Alpin abandonna les hauts bois de Harrincourt, estimés 451 écus, deux tiers d'écu, deux sous, six deniers

tournois, équivalant à la somme de 813 livres, deux sous, six deniers de rente.

Arrivons maintenant au plus beau fleuron de la couronne des Béthune. Parlons de celui qui sut être plus grand que tous les autres. Pour s'élever à une renommée qui ne fut pas éclipsée par celle du bon Henri, de combien de vertus, ne fallait-il pas être doué! On devine déjà qu'il s'agit de Maximilien de Béthune, duc de Sully, pair et maréchal de France, Prince-souverain de Henrichemont et de Boisbelle, marquis de Rosny et de Nogent le Béthune, comte de Muret et de Villebon, vicomte de Meaux et de Champrond, baron de Comty, de Caussade, Montricoux, Montigny, Bréteuil, Francastel, seigneur de la Falaise, de Las, de Vitray, de Lallenbellony et autres lieux. Maximilien fut présenté à douze ans au prince de Béarn dont il était parent. La jeunesse est toujours éclairée d'un reflet de la lumière que répandra l'homme fait. Sully en fut un exemple; la Saint-Barthélemy, cette triste journée que nous voudrions pouvoir rayer dans l'histoire de l'humanité, montra tout ce que pourrait un jour le cœur et l'imagination de Sully. Réveillé par les cris que proféraient les assassins, parcourant les rues, et frappant au nom d'un Dieu de paix, Sully comprit que sa vie était en danger : il se leva, et prenant un livre d'heure sous le bras, il traversa courageusement des haies d'égorgeurs et des ruisseaux de sang; il arriva ainsi, après avoir affronté cent fois la mort, au collége de Bourgogne, où l'hospitalité lui fut accordée.

Le jour des représailles ne se fit pas attendre. Le calvinisme alluma les torches de la guerre civile dans les provinces. Sully, qu'une humeur belliqueuse poussait vers le danger, reçut le baptême de feu dans les plaines de

Tours, où il combattit comme simple volontaire. En voyant les prodiges qu'accomplit le soldat, on demeure confondu en présence de la sagesse et de la profondeur de l'homme d'État.

Au siége de Villefranche, la première épée qui vint s'émousser sur le rempart fut celle de Sully qui, frappé d'un coup de pique, tomba dans le fossé où une mort horrible lui était réservée, si un fidèle serviteur n'était accouru le tirer de la boue, où il était enfoncé jusqu'à mi-corps. A peine relevé, Sully s'élança dans la ville; son courage s'emportait si loin que le roi de Navarre l'apostropha de ces paroles : « Ce n'est point ainsi que je veux être servi, *conservez votre vie pour de meilleures occasions.* »

Un des faits les plus merveilleux que l'histoire ait enregistrés dans ses annales est la témérité que Sully et le roi de Navarre déployèrent au siége d'Écouse. Après avoir surpris et forcé la sentinelle, ils pénétrèrent dans la ville, suivis seulement de seize cavaliers. Le pont s'abattit derrière eux, et le tocsin sonna aussitôt. Ils eurent à lutter contre les attaques de la population entière. Ils opposèrent une résistance si ferme, que l'armée eut le temps d'enfoncer les portes et de venir à leur secours.

La prise de Cahors fut une nouvelle occasion pour Sully, de montrer son courage; blessé de plusieurs coups de pique, il ne quitta pas la mêlée et entra des premiers dans la ville. Épuisés de fatigue, tous les officiers conjuraient le roi de se retirer; Sully l'engagea à n'en rien faire. Le roi répondit à ceux qui insistaient pour la retraite : « *Ce qui doit m'arriver est écrit là-haut; souvenez-vous que ma retraite, sans avoir assuré cette ville au parti, sera la retraite de ma vie hors de mon corps; il y va de mon honneur ! ainsi qu'on ne me parle plus que*

de combattre, vaincre ou mourir. » Cette fermeté amena un plein succès.

Sully, qui était venu à Paris pour surveiller la cour de France, manda au prince de Béarn de marcher sur la capitale où tous les partis le désiraient. Voyant que le prince de Matignon l'arrêtait avec des troupes bien supérieures en nombre, il marcha à sa rencontre. Il joignit ce général et le força, à son tour, d'abandonner plusieurs places. Mais il fut arrêté lui-même par le duc de Mayenne, qui fondit sur lui avec une armée considérable. Le roi de Navarre, traqué de tous côtés, n'eut d'autre ressource que dans son courage, supérieur à l'adversité. Il repoussa les conseils de ceux qui lui représentaient la nécessité de passer en Angleterre. Sully, consulté en cette occasion, lui répondit : « *Sire, tous lieux et tous pays me sont égaux; partout où vous hasardez votre fortune et votre vie, je dois tenir à honneur de suivre votre destinée; j'ai, grâces à Dieu, de l'argent pour vous suivre par tout le monde. A l'égard de ce que vous devez faire, garnissez vos places de bons gouverneurs; laissez un bon lieutenant, qu'il soit surtout de grande qualité, et retirez-vous à la Rochelle.* »

Le conseil fut suivi, et Sully accompagna le roi dans son voyage hérissé de périls. Henri III s'étant lassé de répandre le sang de ses sujets, appela Sully à lui pour négocier la paix avec le prince de Béarn; l'ambassadeur alla à Saint-Maur, où il trouva Henri III l'épée au côté, une cape sur les épaules, un loquet sur la tête et un panier pendu au cou, dans lequel étaient trois petits chiens.

La prise de Talmont, la bataille de Courtras, le siége de Dreux, fournirent à Sully de nouvelles occasions de déployer les ressources d'une intelligence militaire supérieure; l'artillerie lui dut les plus grands progrès; ce fut lui qui apprit à

construire des tranchées, à placer les batteries à une distance convenable, à donner aux canons l'inclinaison nécessaire pour augmenter leur portée ou la rapidité de leur effet. Cette artillerie qui décida le succès de la bataille de Courtras ne consistait qu'en deux canons et une couleuvrine.

De nouvelles négociations furent entamées entre le roi Henri III et le prince de Béarn, à l'occasion de la chute des ligueurs. Après l'entrevue des deux princes, le roi Henri III se trouvant à Tours, fut assiégé par le duc de Mayenne; Sully prit sa défense, et après s'être battu comme un simple soldat dans les faubourgs, il rentra dans la ville où il déploya la tactique la plus brillante d'un général. Le roi de Navarre survint et ne laissa au duc de Mayenne que la fuite comme moyen de salut.

Les deux rois ayant associé leurs forces pensèrent pouvoir venir mettre le siége devant Paris, dont l'exemple entraînait les principales villes du royaume dans l'insurrection. Henri III secoua cette apathie où il était tombé. La vie austère et courageuse du roi de Navarre réveilla son vieux courage et l'on reconnut le vainqueur de Jarnac et de Moncontour. Tout à coup Henri III tomba sous le fer d'un fanatique. A la nouvelle de ce crime, Sully accourut avec le prince de Navarre, qui fut reconnu comme roi de France.

Henri IV, abandonné de quelques-uns de ses capitaines, retenus, ceux-ci par la crainte, ceux-là par le désir de se faire chèrement acheter, se vit forcé de lever le siége et de se réfugier en Normandie. Le duc de Mayenne poursuivit l'armée royale jusque sous les murs d'Arques. Sully soutint avec deux cents chevaux l'attaque de neuf cents ennemis, qu'il contraignit de battre en retraite. A la bataille d'Ivry, deux chevaux furent tués sous Sully, qui reçut lui-même sept

blessures. Il se réveilla au milieu des morts, qui couvraient le champ de bataille. Il croyait la bataille perdue, lorsqu'il vit s'avancer Lachataigneraye, Sigogne, Chanteloux et d'Anfreville, qui le prièrent de les recevoir comme prisonniers, n'ayant voulu se rendre qu'à lui seul. On le transporta à Rosny, couché sur un brancard, avec toute la pompe d'un triomphateur; ses domestiques l'entouraient, les uns portaient des tronçons d'épées, les autres des débris de pistolets, et marchaient, suivis des prisonniers. Quelques-uns tenaient les drapeaux pris sur l'ennemi.

Henri IV alla à Rosny pour le voir et l'embrassa en présence de tout le monde.

Les murs de Rouen furent aussi teints du sang de Sully; tandis que Henri IV bloquait cette ville, il résolut de marcher à la rencontre des Espagnols, qui venaient au secours des assiégés; arrivés à Folleville, ils se trouvèrent en leur présence. Henri n'avait que cent chevaux avec lui, ses capitaines murmurèrent contre une semblable imprudence; Sully partagea l'opinion générale.

— « Je n'eusse jamais cru que vous aviez peur! » dit Henri.

— « *Sire*, répondit Sully, *il est vrai, nous avons peur, mais seulement pour votre personne; s'il vous plaît vous retirer, et nous commander d'aller mourir, pour votre service, dans cette forêt de piques, vous connaîtrez que nous n'avons point peur pour notre vie, mais pour la vôtre.* »

Les négociations à entamer et les traités à conclure, qui se présentaient à chaque instant, firent sentir la nécessité à Henri IV d'employer Sully comme homme d'État, persuadé que les services qu'il lui rendrait en cette qualité, seraient encore plus importants que ceux qu'il lui avait rendus l'épée à la main. Admis dans le conseil de la guerre et des finances,

Sully parcourut toutes les provinces pour connaître les productions du sol et les ressources de l'industrie; *il détruisit les abus introduits par les exacteurs, il étudia les produits des manufactures, la nature des impositions, le nombre de la population, la facilité et les obstacles d'ouvrir des communications à l'aide d'une navigation circulaire pour débarrasser une province de son superflu.*

Sully frondait les erreurs d'Henri IV avec une franchise inconnue chez un homme de cour : le roi s'étant laissé surprendre, dans un moment de faiblesse, une promesse de mariage envers Mlle d'Entragues, il consulta son ministre. Sully déchira le contrat. — « Vous êtes fou, » dit le roi. — « Plût à Dieu que je fusse le seul en France, » répondit Sully. Au lieu d'encourir une disgrâce pour cette saillie, il fut fait grand-maître de l'artillerie. Pour justifier ce titre, il fit fondre cent pièces de canons; deux millions de poudres furent déposés dans l'arsenal avec deux cent mille boulets; et l'on fabriqua des armes pour équiper vingt mille soldats.

Peu d'hommes d'État reçurent des offres aussi considérables que celles qui furent faites à Sully par des gens qui voulaient le corrompre; il sut toujours repousser ces propositions comme de violentes injures à sa fidélité.

Le duc de Savoie, venu en France pour fomenter des troubles à la cour, tenta de le corrompre; n'y ayant pas réussi, il chercha à le perdre par des libelles. Le roi indigné, porta la guerre dans ses États, et Sully détruisit de fond en comble Montmellion, qui passait pour imprenable. Quand la paix fut tout à fait rendue à la France, Sully ne s'occupa que de cicatriser les plaies que la guerre lui avait faites; il sut diminuer des dépenses inutiles et alléger le cultivateur de cinq

millions d'impôts. Il fit construire des citadelles pour fortifier les frontières, et arma des places de guerre. Il fit élever un hôpital pour les vieux soldats; il forma le plan d'une école militaire où la jeune noblesse aurait reçu des leçons d'héroïsme, et aurait appris à obéir avant de parvenir à l'honneur de commander. La France était sans marine, Sully remplit ses ports de vaisseaux et de galères; le Pont-Neuf fut son ouvrage.

Henri IV tomba aussi sous le fer d'un assassin. La régente, poussée par les ennemis de Sully, ne tarda pas à lui susciter mille ennuis auxquels il ne put demeurer insensible. Après s'être démis de toutes ses fonctions, il vécut paisiblement pendant quarante années dans son château de Villebon. Il ne quitta cette retraite que pour obéir aux ordres du roi, qui le rappela, ayant besoin de ses conseils. Sully arriva à la cour où son maintien sévère et son costume antique excitèrent les sourires des jeunes seigneurs.

— « *Sire,* dit Sully, *quand le roi votre père, de glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de m'appeler et de me consulter sur de grandes et importantes affaires, au préalable il faisait sortir tous les bouffons et baladins de la cour.* »

Après avoir donné au jeune roi les conseils qu'il souhaitait, Sully retourna dans son château de Villebon où il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il avait épousé en premières noces, Anne de Courtenay, fille puînée de François de Courtenay, seigneur de Boutin, morte en 1589; en secondes noces, Rachel de Couchelit.

Philippe de Béthune, sixième fils de François de Rosny, comte de Selles de Charost de Mors, lieutenant-général pour le roi, en Bretagne, gouverneur de la ville de Rennes et chevalier des ordres, était frère puîné du duc de Sully. Il servit

avec distinction pendant les guerres de la ligue, fut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès de Jacques, roi d'Écosse, et à son retour, chargé par Louis XIII, qui voulait apaiser les différends survenus entre le duc de Savoie et le duc de Mantoue, de l'ambassade de Turin, où il lutta avec une dignité, une énergie et une persévérance dignes des plus grands éloges, contre des difficultés presque insurmontables.

Béthune fut chargé de porter à la reine-mère, qui s'était retirée de la cour, la réponse à la première lettre qu'elle avait écrite au roi; il devait sonder premièrement les intentions de Marie de Médicis, s'assurer que le roi désirait la contenter, et qu'il écouterait volontiers ses bons avis, et qu'elle aurait la liberté dans une autre ville que Blois. On défendit à Béthune de voir le duc d'Épernon et de recevoir ses visites. Il avait ordre de presser la reine-mère de se séparer du duc et de lui offrir les conditions les plus avantageuses si elle consentait à abandonner le duc au ressentiment du roi. Le marquis jugea, dès le premier entretien, qu'il serait inutile de proposer ces conditions à la reine; elle disculpa le duc et prit sur elle tous les torts. Béthune, chargé à regret de cette affaire, écrivit au roi de cesser tous les préparatifs de guerre. «Cela donne, disait-il, de trop grands ombrages à la reine-mère; je crains qu'elle ne prenne la résolution de publier un manifeste; cet écrit ne produirait pas un bon effet, ni au dedans ni au dehors.»

Il fonda dans la ville de Selles une congrégation de Feuillans et une maison d'Ursulines, qu'il fit venir du couvent de Blois, accorda de grandes libéralités à plusieurs églises sur la fin de ses jours, et se retira en son château de Selles, en Berri, où il mourut en 1649, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Il avait épousé, en 1600, Catherine le Bouteiller, de Senlis, fille de Philippe, seigneur de Mouy; en secondes, en 1608, Marie d'Aligre, qui ne lui donna point d'enfants. Il eut du premier lit cinq enfants dont Henri, archevêque de Bordeaux, né à Rome, en 1604, pendant que son père y était ambassadeur. Louis XIII le nomma à l'évêché de Bayonne, en 1626, ensuite à celui de La Rochelle, en 1629. Louis XIV lui donna l'archevêché de Bordeaux, en 1646; il avait été auparavant aumônier de Gaston de France.

Hippolyte de Béthune, second fils de Philippe, comte de Selles, marquis de Chabris, surnommé le comte de Béthune, chevalier des ordres du roi, naquit à Rome en 1603, durant la première ambassade de son père, et fut tenu sur les fonts, au nom du pape, par le cardinal Sancesareo, qui le nomma Hippolyte, du nom que Sa Sainteté portait avant son pontificat. Le roi lui donna, à l'âge de huit ans la survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre de Gaston, duc d'Orléans, son frère, et à peine en avait-il vingt-deux, que Sa Majesté l'envoya à Rome vers le pape Urbain VIII, à l'occasion du mariage de Henriette de France avec Charles II, roi d'Angleterre.

Il suivit le roi Louis XIII dans toutes ses expéditions importantes, et le servit avec distinction au siége de La Rochelle, de Corbie, etc. Il fut choisi pour être gouverneur du dauphin; mais ses infirmités continuelles forcèrent de lui substituer le duc de Montausier. Hippolyte de Béthune s'acquit une si grande réputation de prudence et de probité qu'il devint l'arbitre des plus grandes affaires parmi les personnes de qualité de la ville et de la cour.

Louis XIV lui fit l'honneur de le visiter pendant sa dernière maladie et de consoler sa famille. Ce fut en cette circonstance

que le comte de Béthune supplia le roi d'accepter une bibliothèque de 2,500 volumes manuscrits, rassemblés par les soins de son père et les siens, ainsi que des tableaux originaux des premiers peintres d'Italie, des statues, bustes antiques, etc. Il mourut le 24 septembre 1665, âgé de soixante-deux ans. Il avait épousé Anne-Marie de Beauvilliers, dame d'atours de la reine Marie-Thérèse d'Autriche.

Son fils Armand de Béthune, chevalier d'honneur de Mlle de Montpensier, avait une compagnie d'infanterie. Un soir que Mlle de Montpensier était à Saint-Fargeau, la princesse de Tarente et madame de la Trimouille vinrent lui faire visite : elles lui parlèrent de certains portraits qu'elles avaient vus en Hollande et sur lesquels elles avaient fait les leurs : la princesse demanda à les voir et eut l'idée d'écrire le sien et celui de quelques-unes des personnes de sa suite. Elle composa donc celui du chevalier de Béthune qui avait jusque-là refusé d'imiter les autres; le voici :

« Après avoir tant différé à faire mon portrait, j'aurais pu m'en passer; puisque je me sens par cette raison plus obligé à le mieux faire que les autres, ayant pu remarquer leurs défauts et me corriger des miens. Ces raisons sont bonnes, mais après avoir vu mon portrait on trouvera que j'en ai plus, pour m'excuser de mon peu d'application, que je n'en aurais de me trop appliquer; enfin chacun se connaît, chacun sait ses affaires, et souvent celles des autres; si je suis de ce nombre, ce sera une de mes bonnes raisons pour excuser les défauts de mon portrait.

« J'ai l'âme d'un grand seigneur, et la fortune d'un cadet; vous pouvez juger par là combien j'aime les plaisirs, la magnificence et le grand équipage, combien je suis libéral, enfin combien j'aime toutes les choses que doivent aimer les grands

seigneurs, dont l'âme n'est pas souvent, comme à moi, proportionnée à la fortune. Pour venir à la mienne, je suis cadet de bonne maison; ainsi, peu pernicieux, mais j'ai bonne mine, j'ai l'air noble, je suis assez agréable, j'ai de l'esprit et du joli, je sais les histoires, je sais les poëtes et je le suis quelquefois; enfin, à me voir et à m'entendre, je suis persuadé que je plairai plus qu'un homme de cent mille livres de rente, que ceux qui ne me connaîtront guère, croiront que je les ai, et que ceux qui me connaîtront beaucoup, me les souhaiteront.

« Je n'ai nul vice, je suis naturellement sobre et ennemi de toute débauche, je ne mange que des confitures, ce qui fait qu'un de mes plaisirs est de faire collation avec les dames; j'ai été, jusqu'à cette heure, léger, ou pour mieux dire, changeant, car mon attachement a souvent changé d'objets, mais je crois que c'est moins ma faute que celle des personnes qui me les causaient; je suis brave et j'aimerais la guerre avec passion, sans les fatigues, car j'aime mes aises; toutefois je surmonte en cela mon inclination par l'affection que j'ai pour mon devoir; je suis le meilleur ami du monde, et pour servir ceux de qui je le suis, j'irais d'un bout du monde à l'autre en poste, ce qui est une fatigue, et que je n'aime pas; je suis sincère et cordial, autant qu'homme du monde, et j'ose dire que j'ai beaucoup de probité, et que je passe fort pour cela, et assurément ceux qui me connaîtront seront persuadés de cette vérité, et plus que nul autre, les personnes qui m'ont ordonné de faire mon portrait. »

Ce portrait fut écrit et pensé en moins d'un quart-d'heure. Mademoiselle de Montpensier le montra au chevalier, qui convint qu'il ne pouvait y rien ajouter.

Louis de Béthune, quatrième fils de Philippe, servit d'abord

en qualité de capitaine de vaisseau, puis de chef d'escadre.

Les habitants de Messine avaient tenté de s'affranchir du joug espagnol; la France favorisait cette révolte. L'Espagne et la Hollande réunirent leurs forces maritimes pour prévenir ses desseins sur cette île. Ruiter couvrit la mer de Sicile d'un nombre considérable de vaisseaux qui marchaient de victoire en victoire. La flotte française, commandée par Duquesne, rentra dans le port d'Agouste. Béthune qui fermait l'arrière-garde, mit trop de lenteur à effectuer sa retraite. N'ayant pu pénétrer dans le port, il se rangea sous le canon de la place. Il ne tarda pas à être attaqué par toute la flotte hollandaise; mais il montra une contenance si ferme, employa son artillerie avec tant d'habileté, exécuta des manœuvres si promptes, qu'après un combat opiniâtre, le terrible Ruiter fut contraint de lâcher sa proie. Peu de jours après, la flotte sortit du port et livra la fameuse bataille d'Agouste. Ce fut là que Duquesne disputa l'empire des mers à ses maîtres. Ruiter y périt et avec lui la prépondérance de la Hollande.

Le 10 mars 1734, Béthune, déjà commandeur de l'ordre de Saint-Louis, fut promu au grade de lieutenant-général des armées navales. Il mourut à Rochefort à l'âge de soixante-quinze ans.

François Gaston de Béthune, quatrième fils d'Hippolyte de Béthune et d'Anne de Beauvilliers, marquis de Chabris, né le 13 mai 1688, lieutenant-général des armées du roi, après avoir servi, à la tête d'un régiment de cavalerie, à la campagne de Flandres, fut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire, en 1671, pour le mariage de Monsieur Philippe, duc d'Orléans, frère du roi, avec Madame Élisabeth-Charlotte de Bavière, comtesse palatine du Rhin, et signa le contrat de leur mariage au nom de son Altesse royale, en 1672.

Il suivit dans sa campagne de Hollande le roi qui le fit gouverneur de Clèves et commandant en chef des troupes que Sa Majesté laissa dans le pays. Il y fut fait prisonnier de guerre, en allant reconnaître les quartiers. Le prince Sobieski ayant été élevé sur le trône de Pologne, en 1674, Louis XIV envoya le marquis de Béthune le complimenter sur son avènement à la couronne, et au retour, il fut créé chevalier des ordres du roi, le 22 décembre 1675, et chargé d'en porter le collier au roi de Pologne, qu'il lui remit dans l'église de Koskieu, le 30 novembre 1676. Il eut la même année la qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès de ce prince, et le servit utilement par ses négociations. Il s'acquit une si grande réputation en Pologne que Jean Sobieski le proposa aux Hongrois, lorsqu'ils vinrent lui demander un roi dans sa famille, offrant de le soutenir de ses forces; mais ce projet manqua par les intrigues de la cour de Vienne. En l'année 1686, le roi le nomma encore son ambassadeur en Pologne, où le comte de Thun étant venu de la part de l'empereur avec le même caractère, et ayant eu la hardiesse de publier des écrits injurieux à la France et même à la personne sacrée du roi, le marquis de Béthune l'appela en duel pour venger sur lui-même l'insulte qu'il faisait au roi, son maître; mais des amis communs détournèrent l'action, et le comte de Thun fut rappelé peu après.

Le marquis de Béthune continua ses fonctions d'ambassadeur en Pologne, avec toute la prudence possible, et en soutint le caractère jusqu'en 1691, qu'il fut envoyé par Sa Majesté comme ambassadeur en Suède, où il mourut le 4 octobre 1692. Il avait épousé, le 11 décembre 1668, Marie-Louise Delagrange d'Arquien, fille de Henri Delagrange, marquis d'Arquien, chevalier des ordres du roi, depuis cardinal,

sœur de Marie Casimir Delagrange d'Arquien, reine de Pologne, épouse de Jean Sobieski, dont il eut :

Louis, marquis de Béthune, gouverneur des ville et château de Romorantin, capitaine de cavalerie dans le régiment de Montperoux, puis mestre de camp, à la suite du régiment de cavalerie du roi, à la tête duquel il fut tué à la bataille d'Hochtet, le 13 août 1704.

Louis de Béthune, comte, puis duc de Charost, pair de France, chevalier des ordres du roi, quatrième fils de Philippe de Béthune, né à Paris en 1605, eut pour parrain Louis XIII, qui n'était alors que dauphin, et pour marraine Élisabeth de France, depuis reine d'Espagne. Il fit ses premières armes en Hollande. De retour en France, il commanda, pendant sept ans, en qualité de mestre de camp, le régiment de Picardie. Au mois d'août 1636, le roi Louis XIII le nomma lieutenant-général des ville et citadelle de Calais et du pays conquis, un des gouvernements les plus importants du royaume, ce qui était d'autant plus honorable, que Béthune n'était alors âgé que de trente ans. Peu d'années après, Louis XIV le décora du collier de ses ordres, et érigea en sa faveur le comté de Charost en duché-pairie, sous le nom de Béthune Charost. Il s'éteignit le 20 mars 1681, laissant de sa femme Marie L'Escalopier, Louis Armand de Béthune, d'abord marquis, puis duc de Chavost, qui succéda au gouvernement de son père dans la Picardie. Le fils qu'il avait eu de Marie Fouquet, vicomtesse de Melun, fut élevé à la dignité de pair, de président de la noblesse aux États de Bretagne et de gouverneur du roi Louis XV. A la mort du maréchal de Villeroy, il le remplaça dans sa place de chef de conseil royal des finances, mais il se démit bientôt de cette charge, et le roi la donna à son fils Paul-François de Béthune,

duc de Béthune Charost. Ce seigneur, connu d'abord sous le nom de marquis d'Ancénis, fut fait mestre de camp du régiment de Bourgogne, puis successivement brigadier, maréchal-de-camp et lieutenant-général des armées du roi; il avait épousé Julie-Christine d'Entraigues, dame du palais de la reine. Son fils, François de Béthune, se maria, à dix-neuf ans, à Marthe-Élisabeth de Larochefoucault de Roy, et mourut deux ans après, ne laissant qu'un fils.

Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost, mousquetaire, puis lieutenant-général pour sa majesté dans les provinces de Picardie et Boulonnais, gouverneur des villes et citadelle de Calais, etc., colonel dans le corps des grenadiers de France, puis mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, à l'âge de vingt-quatre ans prit pour modèle son aïeul Sully dont il eut la bravoure et le dévouement.

Les besoins de l'État augmentant chaque jour, il ordonna, en 1758, à son intendant de porter toute son argenterie à la monnaie. Son intendant lui fit remarquer l'importance d'un pareil don. « Je sacrifie bien ma vie pour l'État, répondit-il, je puis bien sacrifier aussi mon argenterie. »

Dès que la paix de 1763 lui eut permis de vivre dans le calme, il consacra ses jours à l'exercice de la bienfaisance. Ce fut lui qui abolit vingt ans avant la révolution les corvées seigneuriales dans ses domaines. Il fit exécuter de nombreuses routes dans le Berry, tant pour rendre service au pays que pour assurer des moyens d'existence à un grand nombre d'individus. Plusieurs établissements de charité furent fondés par ses soins en Bretagne. Le nombre des enfants abandonnés qu'il recueillit, des médecins-chirurgiens qu'il pensionna, des ruines qu'il releva, est incalculable; il

encouragea la culture du coton dans la Picardie, et fit faire des recherches sur les moyens d'arrêter les épizooties.

Louis XV se plaignait de ce qu'il ne lui faisait pas souvent sa cour; il dit un jour en le montrant à quelques seigneurs : «Regardez cet homme, il n'a pas beaucoup d'apparence, mais il vivifie trois de mes provinces.

Quoiqu'il eût fait don en 93 de cent mille francs à l'État, il fut arrêté et jeté à la Force. Ce fut un hasard incroyable qui le sauva : il fut oublié à la force pendant les proscriptions révolutionnaires, et dut sa liberté au 9 thermidor.

Une petite vérole qui sévissait alors dans l'institution des sourds-muets dont M. de Béthune était administrateur, l'enleva le 28 octobre 1800.

Il avait épousé Louise-Edmée Martel, dont il eut François de Béthune, duc de Charost, qui lors des troubles du Brabant, en 1789, à l'occasion des ordonnances de l'empereur Joseph II, éleva des prétentions sur la souveraineté du pays. Quelque peu fondées que fussent ces prétentions, il parvint à réunir dans quelques villes frontières de la France un parti assez considérable. Béthune fut condamné à mort par contumace par la justice criminelle du Brabant. Obligé de chercher un asile en France, il vint, quelque temps après, livrer sa tête au billot révolutionnaire.

DU BOSC RADEPONT.

DES documents revêtus du caractère de l'authenticité font remonter l'origine de la maison Du Bosc au commencement du neuvième siècle. Helenius Silenius, savant généalogiste allemand, rapporte qu'en l'an 806, l'empereur Charlemagne donna pour armes aux Du Bosc quatre lions d'or rampant sur champs de gueules, soutenus par deux autres lions, avec heaumes, panaches, bourrelets, un demi-lion au haut du timbre, tenant une branche de laurier, et pour devise : « *Victoria.* » Cette assertion, qui contredit l'opinion généralement accréditée que l'usage des armoiries ne commence qu'aux croisades, indique du moins que l'illustration de cette famille date des époques les plus reculées de notre histoire. Plusieurs chartes, ordonnances et transactions font mention de membres de la famille Du Bosc, au dixième et au onzième siècle. En 1101, Odo Du Bosc, seigneur de Chatenay, fonda un obit dans l'église de la ville de ce nom. En 1064, Jean Du Bosc occupe l'évêché de Strasbourg; un Du Bosc suit, en 1066, le bâtard de Normandie à la conquête de l'Angleterre; enfin,

vers le milieu du onzième siècle, Tristan Du Bosc, épouse Marie de Gueldres, de la famille des comtes de Flandres, dont sortent Antoine et Joachim Du Bosc, et avec eux une filiation suivie et incontestable de cette maison jusqu'à nos jours.

C'était l'époque où quelques génies supérieurs, quelques esprits prévoyants et hardis, s'emparant habilement de l'exaltation des sentiments religieux, déterminèrent ce grand mouvement de l'Occident chrétien contre l'Orient musulman, dont la haute portée et les immenses résultats ne furent compris que bien des siècles plus tard. La noblesse s'associa à cette lutte gigantesque, comme elle s'associait à toutes les pensées fécondes. Chacune des provinces de la France fournit à la Palestine des vengeurs et des martyrs; Antoine Du Bosc fit partie de cette glorieuse phalange. Il vendit ses terres de Bourgogne et du Berry, prit la croix, avec ses cinq fils, et se joignant à Hugues, frère du roi Philippe Ier, à Robert, duc de Normandie, Raimond, comte de Toulouse, Baudoin, Godefroy de Bouillon, il partit avec eux pour la Terre-Sainte. Quoique grièvement blessé devant Nicée, il se couvrit de gloire au siége de Jérusalem. Depuis plusieurs jours les bannières des croisés flottaient sur les hauteurs dont cette ville est couronnée. Une immense tour roulante, rapprochée des murailles, venait d'abattre son pont-levis sur les créneaux. Antoine Du Bosc, ses fils et plusieurs chevaliers de renom, s'élancent sur ce pont improvisé; ils vont le franchir, lorsqu'un gros de Musulmans les arrête et engage avec eux, sur cet étroit espace, un combat dont les détails semblent appartenir plutôt à l'épopée qu'à l'histoire. On se bat sans calculer le nombre; on donne la mort et on la reçoit sans reculer d'un pas. Enfin, l'ascendant occidental l'emporte; les remparts sont enlevés; le croissant s'abaisse devant la croix triomphante;

mais Antoine Du Bosc ne jouit pas de la victoire à laquelle il a si puissamment contribué. On retrouve, après la bataille, parmi les morts, son corps couvert de blessures, ainsi que ceux de trois de ses fils. Devenu roi, Godefroy de Bouillon fait donner à leurs restes une sépulture honorable, et pour perpétuer le souvenir de leur héroïsme, il ajoute à leurs armes cette fière devise : « *Plus qu'un lion.* »

Thierry, le fils aîné d'Antoine, avait fait, comme tous ses frères, ses preuves de courage pendant le siége. Lorsque les sages dispositions de Godefroy de Bouillon eurent assuré l'établissement des chrétiens en Palestine, il retourna avec le duc Robert de Normandie dans sa patrie, où il épousa Marie de Beauffremont, fille de Guy de Beauffremont, chevalier de marque (1103). Ce mariage fut fécond en rejetons. De l'aîné descendit après divers degrés, Antoine Du Bosc, évêque de Béziers, député, par le roi Louis XII, au concile de Pise, cité avec éloge dans le *Gallia Christiana;* du second, Thierry, sortit une branche qui se fixa en Dauphiné; enfin, du troisième sont issus les marquis de Romagnan, établis dans le Piémont.

Beaudoin Du Bosc, quatrième fils d'Antoine, s'était croisé avec son père et ses frères. Attaché à la personne du duc de Normandie, il revint en France à sa suite. Une faveur marquée et l'adjonction à ses possessions patrimoniales des seigneuries de Tendos et de La Chapelle furent la récompense de ses services. Il accompagna ce prince dans ses luttes contre son frère Henri Ier et fut fait prisonnier à ses côtés à la bataille de Tinchebray, où quatre cents chevaliers et dix mille hommes d'armes tombèrent au pouvoir du roi d'Angleterre. Il partagea la captivité de son suzerain et mourut à Londres en 1140, laissant de Barbe de Mortaing, fille de Robert, comte de Mortaing, oncle du roi d'Angleterre et du duc de Normandie:

1° Beaudry Du Bosc, marié à Mathilde de Mowbray, d'une des premières maisons d'Angleterre. — On lit dans l'histoire de Normandie que Beaudry Du Bosc assista, en 1120, avec le roi Louis-le-Gros, au combat de Brenneville. Ce prince, après s'y être signalé par des prodiges de valeur, séparé des siens pendant l'action, se vit contraint de chercher un refuge dans les bois. Il y erra toute la nuit, suivi du seul Beaudry. Ce ne fut que le lendemain au point du jour qu'il arriva aux Andelys, exténué de fatigue, couvert de sang et tellement méconnaissable qu'on refusa longtemps de lui en ouvrir les portes.

2° Renaud Du Bosc; ce seigneur est cité dans la même histoire comme un des gentilshommes les plus renommés de la province. De 1119 à 1120, durant les guerres entre Louis-le-Gros, roi de France, et Henri, roi d'Angleterre, il exerça avec distinction le commandement du pays d'Auge, devint chevalier-banneret sous Philippe-Auguste, et tomba glorieusement à Bovines, auprès de l'étendard royal dont la garde lui avait été confiée.

Un de ses neveux, Guillaume, fils de Beaudoin, quatrième fils d'Antoine, se rendit célèbre par des qualités d'un autre ordre, mais non moins éminentes. S'étant retiré en Écosse, ses vertus et ses lumières attirèrent sur lui l'attention de ses supérieurs ecclésiastiques et la protection éclairée du roi Alexandre. Il fut nommé évêque de Domblain, et plus tard appelé au poste éminent de chancelier du royaume d'Écosse.

Du mariage de Beaudry Du Bosc et de Mathilde de Mowbray, naquirent Jean et Charles Du Bosc. Une vieille chronique rapporte qu'ils furent faits prisonniers par Henri Ier et détenus en Angleterre sous la prévention d'avoir voulu reprendre la terre de la Lyre que les Anglais avaient conquise sur leur père. On confisqua leurs terres, leurs manoirs, leurs

revenus. Appelés à répondre de leur conduite devant une cour de justice, ils le firent avec une noblesse qui confondit leurs accusateurs et désarma leurs ennemis. L'arrêt de confiscation fut cassé, et, au commencement du treizième siècle, tous deux rentrèrent en possession de leurs domaines.

Jean Du Bosc mourut en 1233. Il eut quatre enfants d'Alix de Braques, issue d'une maison alliée aux Montgommery et aux meilleures familles de Normandie. Charles, l'aîné, marié à Jeanne de Corneille, mourut en 1297, et laissa pour fils et pour héritier, Geoffroy qui épousa en premières noces Marie d'Orléans, de la famille de Jean d'Orléans, chevalier, maire de la ville de Rouen, trésorier de France, et en secondes noces, Élisabeth d'Orbec, dont il eut Martin Du Bosc, seigneur de Tendos, de la Chapelle, Ermandreville, Coqueremont, dont le passage a laissé une trace profonde dans les annales de la province. La fortune de l'Angleterre avait prévalu. Abattue à Poitiers, l'épée de la France attendait pour se relever l'avènement de la Pucelle. Le 8 mai 1360, fut conclu à Brétigny un traité de paix qui, en rendant son roi à la France, lui enlevait une de ses plus belles provinces; quarante seigneurs, princes, ducs, comtes, barons et chevaliers des premières maisons de France, au nombre desquels se trouvait Martin Du Bosc, s'offrirent pour servir d'ôtages à ce traité. La France, livrée à l'anarchie, oublia ses nobles enfants. Ni la guerre, ni la politique ne vinrent les délivrer. Martin Du Bosc mourut dans cet exil volontaire, l'an 1360. Il avait épousé en premières noces Marie Mustel, fille de Roger Mustel, chevalier, qui lui donna trois fils et quatre filles, et en secondes noces, Alix de Sylviller, dont naquit Nicolas Du Bosc, savant théologien et homme d'État distingué, seigneur du-Bois-d'Ennebont, chanoine de Rouen et évêque de Bayeux. On voit

dans le Catalogue des conseillers au parlement de Blanchart, que Nicolas Du Bosc était inscrit au rôle des conseillers, envoyés, le 11 mars 1344, à la chambre des comptes. Nommé commissaire du roi Charles VI en 1381, pour traiter de la paix avec les Anglais, il assista, en 1392, à la translation du corps du roi Saint-Louis. Des lettres-patentes du 15 janvier 1397, signées du roi, du duc de Berry, du patriarche d'Alexandrie et de plusieurs autres seigneurs, ainsi que les anciens registres de la cour des comptes, prouvent qu'il était premier président de la cour des comptes, alors qu'on n'y recevait que des gens de la plus haute qualité. Au mois de novembre de la même année, une ordonnance royale l'éleva à la dignité de chancelier de France, vacante par la mort d'Arnaud de Corbie. Il mourut, en 1443, avec une grande réputation de talent et de probité. Porté dans son évêché de Bayeux, son corps fut enterré dans le chœur de la cathédrale, sous une tombe de cuivre.

Le fils aîné de Martin Du Bosc et de Marie Mustel, Jean, premier du nom, tour à tour chevalier de l'ordre de l'Étoile, grand-maître des eaux et forêts de Normandie et conseiller du roi Charles VI, donna un des plus nobles exemples de piété filiale dont l'histoire fasse mention. La dépouille de son père était restée en Angleterre. Jean Du Bosc résolut de la racheter au prix de sa liberté. Il renonça, dans ce but, à ses titres, à ses biens, à ses dignités, à la faveur dont il jouissait à la cour, aux douceurs de la famille, aux joies de la patrie. Le vaisseau qui porta le fils en Angleterre ramena les restes du père en France. Son sacrifice fut celui de toute sa vie. Il mourut à Londres, oublié de tous, mais l'histoire recueillit un trait qui l'honore et nous le transmit pieusement.

Du mariage de Jean Du Bosc avec Marie de Mustel, sorti-

rent trois filles et un fils, Guillaume Du Bosc, chevalier de la Cosse-de-Genêt, dont il ne pouvait y avoir à cette époque que six chevaliers, lieutenant-général de toute la province et maître des arbalétriers de France, qui se signala dans la plupart des guerres auxquelles donnèrent lieu les ambitions, les rivalités, les trahisons de cette sombre époque de nos annales, particulièrement à la bataille de Rosebecque, où il poussa la valeur jusqu'à la témérité. Charles VI ne fut point ingrat envers un sujet si fidèle. Pour reconnaître ses services et conserver le souvenir de la belle conduite de son père et de son grand-père, il lui permit d'ajouter aux armes de sa maison la manche fleurdelisée avec la main tenant les fers et la devise: «*Pro liberando rege.*» Il lui octroya en outre, le 6 octobre 1406, les lettres suivantes que la famille a conservées:

«Charles, par la grâce de Dieu roi de France, à tous ceux qui ces présentes verront, salut, oye avons la supplication de Guillaume Du Bosc, escuyer, seigneur de Tendos, Épynay, Coqueremont, contenant que jacait ce que ledit suppliant soit noble et demeurant deprésent à son fieu de Tendos, auquel il a seigneurie, telle comme ce fieu appartient, en basse justice, à la coutume de Normandie, et se vit et gouverne en son état de ses dits fiefs et aux héritages et des revenus d'iceulx sans foi entremettre aucunement du fait des marchandises et nous aye servi au temps passé en nos guerres, et par especial au pays de Flandres en deux voyages où nous avons été, et soit prêt de nous servir toutes et quantes fois, que besoing en sera, comme les autres nobles de notre royaume, et par ce döye le suppliant joyr et user des immunités, franchises et priviléges dont ont accoustumés joyr et user les autres nobles de notre dit royaulme, de la condition dudit suppliant, sans ce qu'il soit ou puisse être contraint

par force ou autrement à contribuer aux tailles, impôts et autres subventions qui seraient ou pourraient être mises en notre dit royaulme, laquelle chose si faite estait, serait à son très-grand préjudice et dommaige, si comme il est dit, *sca-voir* faisons, que nous ces choses considérées, les bons et agréables services que ledit suppliant nous a faict le temps passé, au fait de nos guerres et autrement, et espérons, que encore faire au temps advenir, et aussi que l'ayeul dudit suppliant, fit à notre feu très-seigneur et ayeul le roi Jehan, à qui Dieu pardonne, pour lequel il fust otage en Angleterre, où il alla de vye à trespassement, et pour certaines autres grandes causes et considérations, à ce nous mouvans au dit suppliant, avons octroyé et octroyons de grace especial, par ces présentes, que en usant des faits et droits de noble, il joysse et use paisiblement des immunités, franchises, libertés et priviléges que ont accoutumé joyr et user les autres nobles de sa condition, sans que ce oses, ne pour le temps advenir, il soit ou puisse être contrainct assis et imposé à contribuer ou payer aucunes tailles, impôts ou autres subventions, fais ou à faire pour quelconque cause, ou evaleur que ce soit ou puisse estre, et s'aucunement avait esté fait le contraire, nous voulons et nous plaist qu'il en soit et demeure franc, quitte et exempt, par la teneur de ces présentes lettres. »

Avant de passer à Guillaume, deuxième du nom, fils et successeur de Guillaume Ier, nous devons nous arrêter un instant devant la figure austère de Simon, dernier fils de Mathieu Du Bosc. Simon Du Bosc fit profession à l'abbaye de Saint-Ouen à Rouen, puis fut envoyé à Paris pour y étudier le droit canon. La supériorité de ses talents ne tarda pas à lui faire obtenir une chaire de théologie. En 1391, il fut nommé abbé de Jumièges. Plus tard, le roi Charles VI l'envoya en

ambassade à Rome pour engager les anti-papes Grégoire XII et Benoît XIII à renoncer à la tiare. On sait qu'après bien des difficultés, le concile de Pise les déposa tous deux et proclama Alexandre V. L'abbé Simon a beaucoup écrit sur ce grand schisme, et ses notes furent publiées par D. Martenne dans son *Thesaurus novus,* etc. Alexandre V, reconnaissant des services que l'abbé Simon avait rendus à l'église dans ces difficiles circonstances, accorda aux religieux de son abbaye différents priviléges, entre autres le droit par l'abbé et ses successeurs de porter la mitre, l'anneau et les autres ornements pontificaux. L'abbé Du Bosc appliqua avec une persévérance et un désintéressement admirables ses soins et ses revenus à la propagation des sciences parmi les religieux; malheureusement la peste qui vint désoler Jumièges et le pillage de l'abbaye par les Anglais à la suite de la fatale journée d'Azincourt, dispersèrent ses membres. L'abbé Du Bosc mourut à Paris le 14 septembre 1418. Son corps transporté à Jumièges y fut inhumé dans la chapelle de la Vierge, sous un magnifique tombeau, où il était représenté couché, vêtu des ornements pontificaux. Cette statue, remarquable par la beauté de l'exécution, était en pierre de liais, avec la tête et les mains couvertes de gants brodés, les pieds en marbre blanc. Elle avait échappé aux dévastations de l'abbaye Jumièges et subsista jusqu'aux premières années de la restauration; M. Langlois, conservateur du musée de Rouen et savant antiquaire, instruit de son existence, arriva trop tard pour la sauver. Il ne put recueillir que la tête et les mains. A la vente de son cabinet en 1838, M. le comte de Radepont acquit ces précieux fragments dont il est encore possesseur.

Guillaume, deuxième du nom, ne démentit point son origine. Il se fit remarquer par sa bravoure à une cour où bril-

laient les Dunois, les Lahire, les Xaintrailles, les La Tremouille. Le 3 janvier 1410, il épousa Perrette le Tourneur, fille de Geoffrey, seigneur du Mesnil, chancelier de l'échiquier de Normandie; il passa ensuite en Angleterre en qualité d'ôtage, et y mourut comme y était mort son grand père (1er décembre 1433). Ses restes, rapportés en France par les soins de sa famille, furent inhumés dans les galeries du cloître de Saint-Ouen de Rouen, à côté de ceux de sa femme, et un ciseau habile grava sur leur tombe les armes écartelées des Du bosc et des le Tourneur.

Robin ou Robert Du Bosc, son cinquième fils, marié à Jeanne de Corneille; Louis, premier du nom, fils de ce dernier, seigneur d'Ermandreville, Franqueville-le-Mesnil, échanson ordinaire du roi Louis XI, marié à Jacquette Legoupil; Louis, deuxième, marié à Marie des Planches, dont le courage brilla d'un vif éclat à Marignan, cette grande victoire, et à Pavie, cette grande défaite; enfin Louis Du Bosc, troisième du nom, seigneur de Radepont, Fleury, Mesnil, mort en 1574, laissant plusieurs enfants de sa femme Jeanne Surreau, dame Mallaunay, Bourdeville et Martainville, portèrent jusqu'à la fin du seizième siècle, la descendance de ce nom justement considéré.

Robert Du Bosc était l'aîné des fils de Louis, troisième du nom. Issu d'une de nos plus vieilles souches, possesseur d'une fortune considérable pour le temps, ayant jeté personnellement quelque éclat dans la carrière des armes qu'il avait embrassée fort jeune, il trouva facilement à contracter une brillante alliance; le 9 octobre 1576, il s'unit à Marie de Briqueville, fille aînée de François de Briqueville et de dame Gabrielle, de la maison de la Luzerne, un des meilleurs partis de France. Léonor Du Bosc, baron de Radepont, naquit

de ce mariage; il épousa Marie de Gonnelieu qui lui donna trois enfants; François, connu sous le nom de chevalier de Fleury, qui embrassa la profession des armes, se distingua dans le régiment des gardes françaises, et fut tué, tout bouillant d'espérance et de jeunesse, au siége d'Aire en Artois, le 27 juillet 1641; Marguerite Du Bosc, dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mariée à Jean de Beaulieu, baron de Bec-Thomas; et Nicolas Du Bosc, seigneur de Radepont, premier président du parlement de Rouen, décoré en 1660, c'est-à-dire à l'époque de la plus grande splendeur de cet ordre, du collier de Saint-Michel.

La descendance des Du Bosc Radepont se continua dans la personne de Léonor, deuxième du nom, fils de Nicolas Du Bosc et de Marguerite Roque de Varenville, marié à Marie-Madeleine de Norvins, baronne d'Aubigny, femme d'un esprit aussi distingué par son élévation que par ses charmes, mais que son zèle ardent pour les dôctrines du Jansénisme tint toujours éloigné de la cour. Jean-Léonor Du Bosc, l'aîné de ses fils, marquis de Radepont et seigneur de Fleury, recueillit son héritage. Il commença sa carrière, à quatorze ans, en qualité d'enseigne des gardes françaises. Il fit ses premières armes à la trop fameuse affaire qui valut à ce corps le surnom de *Canards du Mein.* Son jeune courage s'indignant d'une si honteuse retraite, il était resté presque seul sur la plage, résolu d'y périr, lorsqu'un vieux sous-officier auquel il avait été confié, parvint à grand'peine à lui faire comprendre qu'il ne devait pas laisser tomber aux mains des Autrichiens l'étendard de son régiment. Il se retira alors, mais à la manière des lions, la face tournée à l'ennemi. Cette belle action, en attirant sur lui l'attention du maréchal de Saxe, lui valut le grade de premier enseigne des gardes françaises

et, peu de temps après la croix de Saint-Louis. Son épée brilla encore à Ettinghen, à Richevaux, à Laufeldt, et à ce mémorable combat de Fontenoy où le courage de la maison du roi et une inspiration du duc de Richelieu, changèrent une défaite décisive en une éclatante victoire. Il existe aux archives de la guerre une commission de capitaine, délivrée par le roi Louis XV au marquis de Radepont, le 17 mai 1772, et conçue dans des termes si flatteurs que nous croyons devoir la citer comme un titre honorable pour cette famille.

« Louis par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à notre cher et bien amé le sieur Jean-Léonor Du Bosc de Radepont, lieutenant, salut. La compagnie qu'avait dans le régiment de nos gardes françaises le sieur de Marsay, étant à présent vacante par sa retraite, et désirant de la remplir d'une personne qui s'en puisse bien acquitter, nous avons estimé que nous ne pouvions faire pour cette fin un meilleur choix que de vous, pour les services que vous nous avez rendus dans toutes les occasions qui s'en sont présentées, où vous avez donné des preuves de votre valeur, courage, expérience en la guerre, vigilance et bonne conduite, et de votre fidélité et affection à notre service ; à ces causes et autres à ce nous mouvans, nous vous avons commis, ordonné et établi, commettons, ordonnons et établissons par ces présentes signées de notre main, capitaine de la dite compagnie vacante comme dit est aye ci-dessus, laquelle vous commanderez, conduirez et exploiterez sous notre autorité, et sous celle de notre très-cher et bien amé cousin le maréchal duc de Biron, colonel dudit régiment. La part et ainsi qu'il vous sera par nous et nos lieutenants-généraux commandé, ordonné pour notre service, et nous vous ferons payer ensemble les officiers, sergens et soldats de ladite compagnie,

des États, appointemens et soldes qui vous seront et à eux d'eux, suivant les montres et revues qui en seront faites par les commissaires et contrôleurs des guerres à ce départis, tant et si longuement que la dite compagnie sera sur pied, pour notre service; tenant la main à ce qu'elle vive en si bon ordre et police que nous n'en puissions recevoir de plaintes, de ce faire vous donnons pouvoir et commission, autorité et mandement spécial, mandons à notre dit cousin le maréchal de Biron, colonel de notre dit régiment, et en son absence à celui qui le commande, de vous recevoir et faire reconnaître en ladite charge, et à tous qu'il appartiendra qu'à vous, en ce faisant, soit obéi, car tel est notre plaisir. »

Nommé successivement chef de bataillon, lieutenant-colonel, puis colonel, le marquis de Radepont fut promu au grade de maréchal-de-camp, le 5 décembre 1781. Il avait épousé Aglaë-Louise d'Épinay-Saint-Luc, chanoinesse du chapitre de Saint-Louis de Metz, fille du marquis d'Épinay-Saint-Luc, baron de Mézières, descendant de l'illustre maison de ce nom, qui a donné à la France un grand-chambellan, un grand-maître de l'artillerie, un maréchal de France et plusieurs lieutenants-généraux, et d'Élisabeth de Moy dont la noblesse est si ancienne qu'une héritière de la branche aînée, ayant épousé un prince de la maison souveraine de Lorraine, le nom de Moy a été la marque distinctive sous laquelle les princes de cette branche se sont fait connaître.

Les premiers orages de la révolution trouvèrent le marquis de Radepont au château de ses ancêtres, mais sa réputation de vertu y était si bien établie, et la vénération qu'elle inspirait si générale, qu'ils passèrent d'abord près de lui sans l'atteindre. En 1791, le duc de Penthièvre, insulté par la populace à Bisy et à Anet, vint lui demander un asile, qui lui fut

accordé avec toutes sortes de joies, de respects et d'empressements. Il resta six mois à Radepont, et pour y perpétuer le souvenir de son séjour, il fit construire dans le parc un petit temple qui subsiste encore, et dans lequel Monsieur de Radepont a fait placer son buste. A la fin de 1792, de nouveaux dangers menaçant le duc de Penthièvre dans sa retraite de Bisy, Monsieur et Madame de Radepont n'hésitèrent pas à se rendre auprès de lui avec leur fille, décidés à partager son sort quel qu'il pût être. Arrêtés en même temps que le prince, ils furent conduits à la tour de Vernon, où ils demeurèrent prisonniers jusqu'à la chute de Robespierre. Le marquis de Radepont mourut, le 9 octobre 1806, dans son château, à l'âge de quatre-vingt-un ans, laissant :

1° Aglaë-Marie-Madeleine Du Bosc de Radepont, chanoinesse du chapitre royal, noble et régulier de l'abbaye de Vouziers, qui épousa le marquis de Montault Noveilles et mourut en donnant le jour à une fille, aujourd'hui marié au marquis de Dreux-Brezé.

2° Auguste-Léonor-Victor Du Bosc, marquis de Radepont, gentilhomme de la chambre du roi Louis XVIII et Charles X, et pair de France, marié à Gabrielle-Julie de Clermont-Tonnerre, sœur du marquis de Clermont-Tonnerre, lieutenant-général et ministre de la guerre sous la restauration.

De ce mariage sont nés trois enfants : Louise Du Bosc de Radepont, mariée à Louis Lecornu de Bigard, marquis de la Loude; Cécile Du Bosc de Radepont, mariée au vicomte de la Tour-du-Pin-Chambly-de-la-Charce; Aimé-Louis-Victor Du Bosc comte de Radepont, officier d'état-major, marié le 11 février 1837 à Anne-Louise Collot, primitivement madame de Vaudreuil, fille de Jean-Pierre Collot, chevalier de la Légion d'Honneur et directeur de la monnaie de Paris.

DE COSNAC.

Une ancienneté de sept siècles, des alliances avec les meilleures maisons de la province du Limousin et l'avantage d'avoir donné à l'Église plusieurs prélats éminents, assurent à cette maison un rang distingué dans l'ordre de la noblesse du royaume. Elle a pris son nom de la terre de Cosnac, près de Brives, dans le Bas-Limousin. Son origine remonte au dixième siècle. En 924, Immon de Cosnac et Itiburge, sa femme, firent donation au monastère de Tulle d'une vigne située à Donzenac et d'une ferme nommée Chazlada, dans la paroisse de Naves. Les cartulaires des différentes abbayes et les actes publics de la province du Limousin prouvent la filiation des seigneurs de ce nom depuis Israël de Cosnac, marié à dame Guinarde qui florissait au commencement du onzième siècle, jusqu'à Guillaume, premier du nom, qui vivait au commencement du treizième, et les titres de famille établissent une descendance suivie jusqu'à nos jours.

Pierre de Cosnac, marié à noble dame Bélieldis, et Gérald de Cosnac, son frère, héritèrent des biens d'Israël. Ils firent

dire dans l'abbaye d'Uzerche de grandes prières pour le repos de l'âme de ce seigneur, et abandonnèrent, dans ce but pieux, à la communauté leurs droits sur la terre de Solvanac. Baluze croit que Gérald fut père de Jean et de Barthélemy de Cosnac, chevalier, cité avec son fils Engalvin, dans une transaction sans date, mais qu'on suppose remonter au commencement du dixième siècle. De cet Engalvin sortit Guillaume premier, marié à noble dame de Malafayde, de l'illustre maison de ce nom, de laquelle était issu Aimeric de Malafayde, patriarche d'Antioche. Pierre de Cosnac II, marié à Marguerite de Jauffre ou Jouffre, continua la descendance. Il ne laissa qu'un fils naturel, Girard de Cosnac, et légua, par son testament, en date de l'année 1270, tous ses biens à son frère Hugues. Devenu chef de la maison de Cosnac, ce seigneur épousa Pétronille d'Ornhac, dame de Serilhac qui lui apporta en dot 5,000 sols, somme considérable pour l'époque. De ce mariage naquit :

1° Guillaume, deuxième du nom, qui suit :

2° Gilbert, qui entra dans les ordres, devint archidiacre de Meaux et chanoine de Tours.

3° Hugues et Aymeric, prêtres comme le précédent.

4° Dauphine de Cosnac, dont le sort n'est pas bien connu, mais qu'on suppose être la même que Dauphine de Cosnac, abbesse des minoresses de Sainte-Claire de Brives, en 1341.

Guillaume de Cosnac se distingua sous le règne de Philippe de Valois, commanda le château et le vicomté de Turenne, à la mort de Jean, vicomte de Turenne, et fit plusieurs pèlerinages à Rome; il s'éteignit vers 1343, après avoir rédigé deux testaments, le premier, daté de 1300, sur lequel on voit encore un de ses sceaux, en cire verte, avec un lion, des étoiles, et la légende de la maison de Cosnac, en partie

rompue; le second, daté du 12 juin ou juillet 1341, par lequel il demande à être enterré dans l'église de Cosnac, au caveau de ses ancêtres, et charge de l'exécution de ces dispositions Bertrand de Cosnac, prieur de Brives, le plus célèbre des sept enfants qu'il avait eus d'Almodie de Malaguise de Malemort.

Bertrand de Cosnac entra de bonne heure à l'institut des chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin. Il en sortit pour aller à Toulouse achever son éducation. De fortes études le firent recevoir, en 1327, docteur en droit; la même année, il fut appelé au prieuré de Brives, ainsi que le constate un vieil acte imprimé dans les preuves de la maison de Turenne. Bertrand de Cosnac eut, pendant quinze ans, la suprême direction de cette abbaye. Il y introduisit une discipline et un ordre admirables. Le pape Urbain V comprit toute la portée de cet éminent esprit; pressentant les services que l'Église pouvait en attendre, il l'appela, en 1252, à l'évêché de Comminges. La même année, Bertrand de Cosnac partit pour l'Espagne, en qualité de nonce apostolique. Des différends graves s'étaient élevés entre les rois de Castille, d'Arragon, de Portugal et de Navarre. Chargé de s'interposer entre ces puissances, de servir d'arbitre à leurs prétentions et de pacifier leurs querelles, l'évêque de Comminges en vint à bout à force d'habileté et de zèle. De retour de cette légation, il fut nommé, le 26 mai 1364, l'exécuteur testamentaire de Hugues Roger, cardinal de Tulle. Peu de temps après, il assista au concile de Lavaux, dont les actes ont été publiés par Baluze, dans son *Recueil des notes de la Gaule narbonnaise*. On lit dans le septième volume du *Spicilége de D. Luc*, que le pape Grégoire XI, après une seconde mission de ce prélat, en Espagne, mission dont les difficultés n'étaient pas

moins grandes, et dont le succès ne fut pas moins complet, l'éleva en 1372, au cardinalat, sous le titre de Saint-Marcel, vacant par la mort de Jean Fabry. L'usage suivi de temps immémorial en cour de Rome, obligeait les prélats, nommés cardinaux, d'aller prendre le chapeau des mains du pape. N'ayant pu remplir ces conditions, Bertrand de Cosnac reçut le chapeau par Arnaud-André, sous-diacre de l'église de Bordeaux, mais sans recevoir le titre qui ne se donnait qu'aux prélats présents, d'où vient qu'il fut longtemps appelé cardinal-prêtre.

Le cardinal de Comminges avait le génie de la pacification. Après avoir décidé les rois de Castille et d'Arragon, à soumettre leurs différents à l'arbitrage du pape, il parvint à apaiser la grande querelle que la question des immunités ecclésiastiques avait soulevée entre Pierre d'Arragon et l'archevêque de Tarragone. Par ses soins, un concordat qui fut inséré dans le catalogue des lois particulières de la Catalogne, et qui y faisait encore autorité au dix-huitième siècle, fut conclu à Barcelonne, avec la reine Éléonore. Ayant terminé cette importante négociation, le cardinal revint à Avignon. Il y mourut le 17 juin 1374 et fut inhumé dans le couvent des Dominicains.

Son frère aîné, Hugues, deuxième du nom, héritier de leur père Guillaume, quoique un peu effacé par la grande figure du cardinal, ne laissa pas que de fournir une carrière brillante. Dans une transaction passée, en 1361 et 1362, avec le vicomte de Turenne, co-seigneur de Brives, il est qualifié noble et puissant homme. Dans un autre acte, daté de 1368, et imprimé dans le manuscrit de Gaignières, il prend les titres de seigneur de Cosnac et co-seigneur du château et châtelenie de Malemort. Il contracta trois mariages : le pre-

mier avec Alix de Molléau, fille de Bertrand, seigneur du château de Bar; le second avec Guigne de Faydit, fille de Pierre Damoiseau de Jugeal, dans le vicomté de Turenne; le troisième avec Marguerite de Palisses, dont il ne paraît point avoir eu de postérité.

Du premier lit sortirent neuf enfants, parmi lesquels deux se firent particulièrement remarquer; — Jean, d'abord destiné à l'état ecclésiastique, qui fut chanoine de Bayeux et de Lombez, avant d'avoir reçu les ordres, et qui, voyant ses aînés, engagés comme lui dans la route de l'épiscopat, renonça à l'habit religieux pour se marier et faire revivre le nom de ses ancêtres, menacé de s'éteindre; — et Pierre, évêque de Tulle et prieur de Brives, décédé à un âge avancé, après avoir fait briller aux yeux des hommes les vertus qui honorent le plus le ministère évangélique.

Jean de Cosnac laissa de Marthe de Born, fille d'Alix de Calvignac et de Bertrand, seigneur de Hautefort, Raimond, présent, en 1398, comme procureur de l'évêque de Tulle, à l'assemblée de l'église gallicane, tenue à Paris pour l'extinction du schisme. — Hélie de Cosnac, son fils et son héritier, marié à Louise de Gimel de la maison des anciens vicomtes de ce nom; — Pierre, seigneur de Cosnac et de Creisse, marié à Louise de Noailles; — et Guillaume de Cosnac, troisième du nom, institué légataire universel par le testament de sa mère, — ne sont connus que par quelques actes de la vie privée sans importance et sans intérêt. Louis de Cosnac, fils de Guillaume III et de Marguerite de Lastours, épousa Claude de Reynac, fille de Geoffroy de Reynac, baron de Reynac et Comargue. Il figura avec distinction à la cour de François Ier en qualité de gentilhomme de la chambre et de premier écuyer tranchant de la reine. Lorsque le vicomte de

Turenne partit pour l'Autriche, avec mission d'épouser, au nom du roi de France, la reine Éléonore d'Autriche, sœur aînée de l'empereur Charles-Quint, il accompagna ce seigneur dans son ambassade. On a conservé son testament daté du 22 juillet 1532. Dans cet acte, il constitue Galiot de Cosnac son héritier, demande à être enterré dans le caveau de ses ancêtres et ordonne de faire dire neuf cents messes le jour de son enterrement, au trentain et au bout de l'an. Clément de Cosnac, un des fils de Galiot et de Claude de Reynac, sa femme, gentilhomme ordinaire de la chambre et lieutenant au gouvernement de Soissons, acquit, par son duel à outrance avec Montreval, une célébrité qu'il paya de la vie. Ce combat eut lieu sur la place royale; Clément de Cosnac y fut blessé à mort et expira le surlendemain. Ses restes, portés aux Grands-Cordeliers de Paris, furent inhumés dans la chapelle. On voyait encore avant la révolution, dans le cloître de ces religieux, les armes de la maison de Cosnac, qu'ils avaient fait graver sur la tombe, en souvenir des dons qu'il avait fait à leur ordre avant de mourir. Clément de Cosnac s'était marié deux fois; en premières noces avec Philippe du Prat, dame d'Assy, fille de François, baron de Thiers et d'Anne Séguier; en secondes noces, avec Blanche de Molinari, fille de Pierre, chevalier de l'ordre du roi et gouverneur de la chapelle. Il eut de ces deux mariages un fils, Josias de Cosnac, seigneur et baron d'Assy, et neuf filles, dont cinq se marièrent, trois moururent sans alliance, et la dernière, Marguerite de Cosnac, devint abbesse de Coiroux, en 1570.

Annet ou Agnet de Cosnac, écuyer, frère de Clément et fils aîné de Galiot de Cosnac, avait hérité des biens et des titres paternels. Le 18 octobre 1582, il épousa Jeanne de

Juyé, fille unique de Sébastien de Juyé, seigneur de Pénacors et ambassadeur en Espagne, et de Jeanne de Selve, fille de Jean de Selve, premier président du Parlement de Paris. De ce mariage naquit François, premier du nom, marié à Éléonore de Talleyrand Chalais, fille de Daniel de Talleyrand, prince de Chalais, dont il eut :

1° Armand qui suit :

2° Clément, enseigne de la compagnie des gens d'armes du prince de Conti, mort en 1694.

3° Daniel, évêque de Valence et de Die, archevêque d'Aix et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Cadet de famille, né sans biens, n'ayant reçu qu'une éducation incomplète, Daniel de Cosnac, que sa jeune ambition poussait vers les hautes fonctions du ministère ecclésiastique, quitta de bonne heure la maison paternelle, dans l'intention de se créer par ses propres forces, l'avenir qu'il avait rêvé et que sa famille ne paraissait pas disposée à lui faire. Recommandé au prince de Conti, destiné lui-même, à cette époque, à l'épiscopat, il obtint ses entrées familières et sa confiance dont il se montra digne par des services importants. A vingt-deux ans, il conclut la paix de Bordeaux, paix désirée de la cour et nécessaire à l'État, qui lui fit le plus grand honneur auprès des princes et du cardinal Mazarin; mais la cour du prince de Conti était un théâtre trop étroit pour un esprit aussi vaste. Quoique gentilhomme de sa chambre et en quelque sorte son favori, il entretenait un commerce suivi avec le cardinal Mazarin dont l'esprit fin, délié, pratique, ambitieux, avait avec le sien des analogies frappantes. Ce fut dans ces conférences que l'abbé de Cosnac jeta les fondements du mariage conclu, quelques années plus tard, entre le prince de Conti et Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal. Ce

dernier l'en récompensa par le don d'un évêché. Un jour, après avoir prononcé devant toute la cour, un sermon éloquent dont la vive péripétie avait remué tous les cœurs, l'abbé de Cosnac descendait de la chaire, au milieu des murmures flatteurs de l'auditoire, lorsque le cardinal s'avança vers lui et lui dit : « Monsieur, être nommé évêque de Valence au sortir d'un si beau sermon, cela s'appelle recevoir le bâton de maréchal sur la brèche; remerciez le roi de cet important bénéfice. » Cette élévation rapide et cette faveur croissante excitèrent parmi les courtisans, sorte de gens que tout mérite offusque et que toute supériorité blesse, une sourde jalousie; ils s'unirent pour perdre l'évêque de Valence. Le prince était faible, indécis, la calomnie avait prise sur lui de tous côtés. Il prêta l'oreille aux insinuations perfides de l'abbé de La Roquette; de Cosnac ne fut pas le dernier à s'apercevoir de ce changement, il offrit sa démission; elle fut acceptée; et le même jour il quitta l'hôtel de Conti pour aller remplir, à la prière de la reine, la charge d'aumônier près de Monsieur, frère du roi.

En 1660, Monsieur avait épousé Henriette d'Angleterre, une des plus belles princesses et des plus aimables femmes de l'Europe. Sous le titre des *Amours du Palais-Royal,* un libelle avait paru en Hollande, où Madame était traitée avec la dernière ignominie, et où sa prétendue passion pour Louis XIV, se trouvait exposée avec un art perfide et une méchanceté cruelle. Louvois en avait reçu un exemplaire. Il le montra à Louis XIV et Louis XIV à Madame. Atterrée par cette communication et épouvantée de l'effet que le libelle pouvait produire sur l'esprit de son mari, cette princesse fit appeler l'évêque de Valence et lui confia toutes ses craintes, L'évêque s'efforça de la calmer, et sortit, après l'avoir ras-

surée sur la fausseté des circonstances. Le lendemain Madame envoya chercher Monsieur de Valence, mais on ne le trouva ni à Versailles, ni à Paris. Les recherches ne furent pas plus heureuses les jours suivants. Ce ne fut que le onzième jour, après sa disparition, que l'évêque se présenta chez la princesse. « Pourquoi, » lui dit Madame d'un ton de reproche, « m'avez-vous abandonnée lorsque j'avais le plus besoin de consolations ? »

« Pour anéantir les objets de l'inquiétude de Votre Altesse, » répondit l'évêque.

Et tirant de ses poches et de dessous sa soutane trois cents exemplaires du libelle en feuilles.

« Tenez, Madame, ajouta-t-il, il n'en sera plus parlé. Brûlez-les vous-même ? »

Il lui raconta ensuite qu'en sortant du Palais-Royal, il était parti en poste pour la Hollande, qu'il avait acheté jusqu'au dernier exemplaire du libelle, et payé deux mille pistoles le silence du libraire. Madame pleura de joie, et une confiance sans bornes récompensa l'évêque de Valence de l'ardeur généreuse de son dévouement; mais cette confiance même devint la cause de sa ruine. Monsieur vit d'un œil soupçonneux une faveur dont le mot lui échappait, et les calomnies intéressées des courtisans achevèrent de compromettre, dans son esprit, l'évêque de Valence. En vain Madame usa de tout son crédit pour retenir auprès d'elle un confident sûr, un conseiller éclairé, un ami plein de zèle, de Cosnac reçut l'ordre de quitter la cour et de se retirer à l'Isle-en-Jourdain. Il y resta quatorze ans, exclusivement occupé des soins de son diocèse et de la pratique des devoirs que l'épiscopat enseigne à ses ministres. Ce ne fut qu'en 1687 qu'il reparut à la cour. Il y trouva tous les soupçons détruits, toutes les

haines éteintes. Le roi et Monsieur l'accueillirent avec une extrême bienveillance. La même année il en reçut des preuves effectives. Nommé à l'archevêché d'Aix, il obtint les bulles en 1693, et le pallium le 9 novembre 1694. Le jour même de la prestation de son serment de fidélité, le roi lui donna l'abbaye de Saint-Riquier, au diocèse d'Amiens. Six ans plus tard, en 1701, il fut élu commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, après avoir fait ses preuves de noblesse, remontant par treize degrés de filiation à Guillaume de Cosnac, son douzième aïeul. Il mourut à Aix plus qu'octogénaire et doyen des évêques de France, le 18 janvier 1708, laissant par legs des sommes considérables à son séminaire et aux hôpitaux de la ville.

De Cosnac avait de nobles qualités, une chaleur de cœur toute méridionale, une imagination brillante, un peu trop d'ambition peut-être, mais une grande intelligence des affaires, beaucoup de finesse et une éloquence incontestable. « Il est, dit un de ses contemporains, d'une conversation charmante, d'une inquiétude qui fait plaisir à ceux qui ne font que l'observer et qui n'ont point affaire à lui; je me souviens que dans une conversation où je me trouvai, en allant en Italie, entre le cardinal Le Camus et lui, le cardinal lui dit: que le pape lui avait ordonné de mettre un peu de vin dans son eau, parce que l'eau pure gâtait l'estomac; « Monseigneur, reprit l'évêque de Valence, il devait bien plutôt vous ordonner de mettre de l'eau dans votre vin, » et sur ce que dans la conférence qui se tint à Vienne, M. de Grenoble lui dit d'un ton apostolique, sur quelque chose qui regardait la conduite de leurs diocèses, qu'il n'était pas venu là pour tout gâter, « Ni moi, Monseigneur, reprit Monsieur de Valence, pour vous canoniser. » Un jour qu'il vint à Gre-

noble voir Madame de la Beaume, elle lui dit, en lui parlant d'elle-même, que quand une femme approchait de sa cinquantaine, elle ne devrait songer qu'à sa santé. « Dites, Madame, reprit l'évêque de Valence, lorsqu'elle s'en éloigne. »

Outre des ordonnances synodales, imprimées en 1654, l'archevèque d'Aix a laissé des mémoires historiques, remplis de détails curieux, et qui jettent une grande lumière sur les affaires du temps. On a aussi de lui une harangue prononcée à Versailles devant Louis XIV, et la remontrance du clergé de France, assemblé à Paris le 17 avril 1666. Le maréchal de Tessé (Réné de Froulai) a écrit sa vie.

La descendance de la maison de Cosnac se continua dans la personne d'Armand, frère aîné de l'archevêque, mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom. Ce seigneur épousa Marie de Veuillans de Penacors, dont il eut deux fils, François de Cosnac, deuxième du nom, marquis de Cosnac et capitaine de cavalerie au régiment d'Albret, mort sans postérité, et Gabriel, abbé du Bourg, prévôt de l'église métropolitaine d'Aix, agent général du clergé, abbé de Saint-Jean d'Orbestier, et en dernier lieu, évêque et comte de Die. Marie-Angélique de Cosnac, fille unique de François, deuxième du nom, et de Marguerite-Louise d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, fille du lieutenant-général de ce nom, avait épousé Procope François, comte d'Egmont, duc de Gueldres, comte de Zutphen, grand d'Espagne, souverain du pays d'Arkel, prince de Gaure et du Saint-Empire. Étant morte, en 1717, sans enfants, cette dame légua l'usufruit des terres de Cosnac, Daumiac, Luval-la-Guesle et le Chariol, à Gabriel de Cosnac, évêque et comte de Die, à charge par lui de les transmettre à Jean de Cosnac, chef de la branche de Cosnac-Espeyruc,

ce qui fut exécuté par l'évêque, suivant acte passé à Die, le 25 septembre de la même année.

Christophe de Cosnac, seigneur d'Espeyruc et de Genouillac, était le cinquième fils d'Anet ou Agnet, seigneur de Cosnac et de Jeanne de Juyé. Il s'était marié, le 2 mars 1624, avec Jeanne d'Espeyruc, fille de Henri d'Espeyruc, écuyer, seigneur de Jugenty, et l'avait institué, à sa mort, en 1639, son héritière universelle, à la charge de remettre son hérédité à celui de ses enfants qu'elle voudrait choisir. Claude de Cosnac recueillit la succession maternelle. Il fut capitaine dans le régiment d'infanterie d'Armand de Cosnac, son cousin-germain. Un jugement, rendu en 1667 par M. Daguesseau, intendant du Limousin, le maintint dans sa noblesse, sur titres prouvant sa filiation depuis Louis de Cosnac, son trisaïeul, qui vivait en 1532. Claude de Cosnac avait contracté deux alliances, l'une avec Catherine de Boussac, fille de Jean de Boussac, écuyer, et de Catherine de Bonnefon, dame de Blangis, l'autre avec Honorée de Meymard. Du premier lit sortirent :

François de Cosnac, né le 6 août 1655, capitaine de cavalerie, tué à Charlemont, en 1673;

Daniel de Cosnac, né le 29 décembre 1659, capitaine de dragons au régiment de Fimercon, tué à la bataille de Stafarde, en 1690;

Et Jean de Cosnac qui devint, par la mort de ses deux frères, chef de nom et d'armes de sa maison. Ce seigneur rendit, au mois de septembre 1723, hommage au roi des terres et seigneuries de la Guesle, située dans la paroisse de Vic-le-Comte, élection de Clermont relevant du comté d'Auvergné, et le Chariol, située dans celle de Saint-Remy-sur-Thiers, élection de Riom, relevant de la Tour-du-Louvre. Il

mourut en 1732 et fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, sans aucune cérémonie, ainsi qu'il l'avait ordonné.

Il eut neuf enfants de son mariage avec Marie-Gabrielle-Thérèse de la Jugie-Faulcon.

1° Gabriel-Honoré, comte de Cosnac, né en 1693, page de Louis XIV et capitaine au régiment de colonel général de dragons, marié à Marie-Antoinette-Gabrielle de Cosnac de La Marque, sa cousine, en qui s'éteignit la branche de La Marque.

De cette union naquit : Daniel-Joseph de Cosnac, baron de la Guesle et de Saint-Remy, institué par testament, en date du 10 novembre 1755, héritier universel de son père. Ce seigneur épousa, le 11 février 1751, Anne de Lostanges, de Saint-Alvère qui lui donna :

a. Gabriel-Honoré-Élisabeth-Henri, comte de Cosnac, mort en exil, laissant de Marie-Agathe-Guillaume de Chavaudon, Alexandre, marquis de Cosnac, capitaine des chasseurs du Gard, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de Saint-Louis, né au mois de novembre 1783.

b. Gabriel-Joseph, baron de Cosnac, né le 26 juillet 1755, premier page de Monsieur, capitaine de cavalerie et sous-lieutenant de la compagnie écossaise des gardes-du-corps, mort, comme son frère, dans l'émigration, en 1794.

c. Christophe, vicomte de Cosnac, né le 18 novembre 1762, capitaine de cavalerie, en 1786, chevalier de Saint-Louis.

d. Jean-Joseph-Marie-Victoire de Cosnac, d'abord chanoine de Paris, puis curé de Brives-la-Gaillarde, nommé évêque de Noyon, en août 1817, et sacré évêque de Meaux, à Saint-Roch, en 1819.

Le cardinal Pacca raconte ainsi, dans ses mémoires, son

entrevue avec M. de Cosnac, alors curé de Brives, lors de son exil à Usez, en 1814.

« Au sortir de Limoges, je continuai ma route jusqu'à un petit hameau, nommé Masseré, où je passai la nuit. Le 3, j'arrivai à Brives, petite ville du Limousin, et je m'y arrêtai, pour ne pas rencontrer, pendant la nuit, un corps de troupes françaises qui revenaient de l'Espagne. Trois ou quatre nuits auparavant, le page y avait couché, et l'on me conduisit aussitôt à la chambre, où le saint père avait été reçu, et que l'on appelait la chambre du pape. Je reçus bientôt la visite du curé qui était de la famille distinguée des Cosnac. Cette famille compte parmi ses ancêtres un cardinal et des évêques.»

« Après le premier bonjour que l'on a coutume de se dire en de semblables occasions, il me demanda mon nom, et aussitôt qu'il eut entendu le nom de Pacca, la joie se répandit sur son visage, et il me témoigna une grande confiance. Je me souviens qu'il me demanda avec le plus grand intérêt, si j'avais l'espoir de revoir sur le trône de France un prince de la maison de Bourbon; mais il s'attrista lorsque je lui répondis que, jusqu'à ce moment, les puissances alliées n'avaient montré aucun dessein de rendre ce royaume aux Bourbons. Je dois faire remarquer ici que ce curé fut du petit nombre de ceux qui me firent connaître clairement le désir qu'ils avaient du retour de la famille royale. »

En 1830, l'évêque de Meaux fut élevé au siége archiépiscopal de Sens, sans l'être à la pairie que cette dignité emportait, mais dont la révolution de juillet le priva.

Depuis cette époque, Monseigneur de Sens administre son diocèse avec succès et tout le zèle d'un apôtre.

e. Louis Martial, chevalier de Cosnac, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur.

f. Louis de Cosnac, chevalier de Malte, capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis.

g. Françoise Henriette de Cosnac, mariée, le 27 décembre 1778, à Dominique de Lansade, seigneur d'Ardimalie, capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis.

h. Pauline de Cosnac.

i. Françoise Henriette de Cosnac, mariée à M. de Lavergne de Juillac.

j. Valérie de Cosnac, mariée à Mathieu de Cournil de la Vergne.

2° Gabriel-Joseph de Cosnac, né le 30 octobre 1700, embrassa l'état ecclésiastique. Successivement docteur en théologie, chanoine honoraire de la cathédrale de Die, député à l'assemblée de la province ecclésiastique de Vienne et aux assemblées générales du clergé de France, tenues en 1725, 1728 et 1730, syndic général du clergé de Provence, en 1727, chancelier de l'université d'Aix, en 1729, vicaire-général de Paris, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois et maître de l'oratoire du roi, enfin évêque et comte de Die, en 1734; dans toutes ces hautes positions ecclésiastiques auxquelles l'appelèrent un mérite reconnu, il déploya une modération et des lumières, dont le souvenir mérite d'être conservé.

3° Gabriel-Anne de Cosnac, né le 15 décembre 1701, mort en bas âge.

4° Gabriel-Anne de Cosnac, né le 31 octobre 1705, qui suit:

5° Marie-Félicie de Cosnac, née le 11 juillet 1692, mariée le 13 février 1714 à messire Godefroi de Miremont, chevalier, seigneur de Chadebec et de la Goute.

6° Françoise-Henriette de Cosnac, née le 9 avril 1696,

religieuse au couvent de Sainte-Claire de Brives, ensuite abbesse de l'abbaye de la Règle à Limoges.

7° Marie-Anne de Cosnac, née le 8 juin 1698, mariée le 18 août 1718 à messire Mathieu de Chabrignac, chevalier, seigneur de Beynat, major de Saint-Omer, morte le 12 avril 1720.

8° Marie-Suzanne de Cosnac, née le 20 avril 1703, mariée le 8 septembre 1722 à messire Antoine de La Vergne, seigneur de Juliac.

9° Marie-Angélique de Cosnac, née le 20 février 1707, mariée le 9 juin 1731 à messire François du Griffolet, seigneur du Griffolet et de Roffi.

Gabriel-Anne de Cosnac, quatrième fils de Jean marquis de Cosnac, et de Marie-Gabrielle-Thérèse de la Jugie-Faulcon, officier dans les mousquetaires du roi, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, fonda la branche de Beynat, par son mariage avec Anne-Louise de Geouffre de Chabrignac, dont il eut cinq enfants :

1° Joseph-Mathieu-Marie, vicomte de Cosnac, capitaine au régiment du roi-cavalerie, chevalier de Saint-Lazare, qui épousa, par contrat du 7 avril 1789, Marie-Marthe Duchamp, fille de Gabriel-Noël Duchamp, seigneur de Serulhac, Laborderie, etc.

2° N. de Cosnac, capitaine au régiment de La Fère.

3° Marie-Suzanne de Cosnac, non mariée.

4° Marie-Anne de Cosnac, non mariée.

5° Marie-Madeleine de Cosnac, religieuse à l'abbaye de La Règle, à Limoges.

Du mariage de Joseph-Mathieu-Marie, vicomte de Cosnac, avec Marie-Marthe Duchamp, sont issus :

1° Gabriel-Noël-Auguste, comte de Cosnac, né le 27 sep-

tembre 1791, marié le 6 novembre 1817 à Ernestine-Pauline-Sophie de Guillaumanches du Boscage, fille du lieutenant-général, marquis de Guillaumanches du Boscage, commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Malte, ancien aide-de-camp de Souvarow, dont il a écrit la vie, premier lieutenant des gardes-du-corps, compagnie d'Havré, et de dame Élisabeth-Victoire-Armande de Lostanges.

2° Christophe, vicomte de Cosnac, né en 1809.

Trois enfants sont nés du mariage du comte Gabriel-Noël-Auguste, ancien mousquetaire, avec Mademoiselle de Guillaumanches.

1° Gabriel-Jules de Cosnac, né le 13 avril 1819, licencié en droit.

2° Marie-Charlotte-Octavie de Cosnac, née le 20 novembre 1821, mariée, par contrat du mois de mai 1842, à M. le vicomte d'Hugonneau du Chastenet, fils en premières noces de Madame la marquise de Bonneval, née d'Andrezel.

3° Fernand-Louis-Daniel de Cosnac, né le 17 novembre 1830.

CLERMONT-TONNERRE.

La province que nous appelons Dauphiné, a été le berceau de la maison de Clermont. Ancienne patrie des Allobroges, elle prit sous l'empire d'Honorius le titre de province Viennoise, et passa successivement du gouvernement des Romains à celui des rois de Bourgogne, d'Austrasie, de Neustrie et de France. Après différents morcellements, l'autorité des archevêques, des évêques, des princes et barons, y remplaça la domination des héritiers de la race Mérovingienne. Parmi les seigneurs laïcs qui exercèrent cette espèce de souveraineté, il n'y en eut pas de plus puissants, ni de plus célèbres que les Clermont. Dans tous les traités qu'ils signèrent jusqu'au quatorzième siècle avec les Dauphins du Viennois et les comtes de Savoie, ils stipulèrent toujours sur le pied de l'égalité. Le sujet ou vassal du baron de Clermont, possesseur de terres pour lesquelles il devait hommage au Dauphin, ne pouvait faire cet acte de soumission qu'avec la permission de son seigneur et en ajoutant cette formule exceptionnelle : « Sauf la fidélité due aux seigneurs de Clermont. »

Ce qui sera l'éternel honneur de cette maison, ce qui forme, au milieu des grandes races du moyen âge, son trait distinctif, son caractère essentiel, c'est son dévouement inaltérable aux intérêts de la Religion. Depuis Eynard, vivant au dixième siècle, le premier anneau connu de cette longue chaîne d'illustrations, jusqu'aux temps modernes, ce dévouement s'est produit par les actes les plus significatifs. Tout le monde sait que ce fut un Clermont, Eynard II, fils de Sibaud Ier et petit-fils d'Eynard Ier, qui chassa de Rome l'anti-pape Bourdin et mit fin au schisme suscité par Henri V, Empereur d'Allemagne. Le Pape Pascal II, étant mort en 1117, le conclave élut Gélase II, mais l'Empereur se déclara contre cette élection et lui opposa celle de Bourdin, archevêque de Braga en Portugal, sous le nom de Grégoire VIII. Assiégé dans Rome et obligé de fuir, Gélase se réfugia en France, avec les cardinaux qui l'avaient élu, et mourut deux ans après, en 1119, à l'abbaye de Cluny. Les cardinaux de sa suite élevèrent à sa place Calixte II; mais il fallait le porter à main armée sur le saint siége, et l'opposition du plus puissant monarque de la chrétienté semblait rendre bien problématique le succès d'une pareille entreprise. Sans s'effrayer des obstacles, Eynard appela à la guerre sainte, amis, serviteurs, vassaux, et joignant à cette armée levée à ses frais, celle du comte de Bourgogne, frère du nouveau Pape, il franchit les Alpes à sa tête, rencontra les troupes de l'Empereur, les mit en pleine déroute, et étant entré à Rome, au mois de mai 1120, il établit Calixte II sur son siége pontifical. Un si éclatant service méritait une éclatante récompense. Les biens de ce monde parurent insuffisants au Pape. Ce fut, pour nous servir de l'expression d'un pieux chroniqueur, par des dons d'une nature toute céleste, qu'il voulut témoigner de la

profonde reconnaissance de l'église purifiée pour son magnanime libérateur. Une bulle, en date du 3 juin 1120, accorda à tous les aînés des descendants d'Eynard II le privilége de toucher le corps des saints et toute autre chose sacrée, à l'exception des vases destinés aux sacrifices de la messe; elle lui concéda en outre le droit de porter pour armes deux clefs d'argent passées en sautoir sur un champ de gueules, et pour cimier la thiare papale avec cette devise : « *Si omnes te negaverint ego te nunquam negabo.* » (Quand tous les autres vous renieraient, je ne vous renierai jamais). Jusqu'à cette époque, les Clermont avaient porté des armes symboliques de leur nom : une montagne d'argent surmontée d'un soleil d'or, en champ de gueules.

Les premiers seigneurs de Clermont avaient fondé en Savoie l'abbaye d'Hautecombe. Sibaud II la dota, l'enrichit, et en mourant, la recommanda à Sibaud III, son fils, qui accrut ses dépendances de plusieurs terres et bâtiments importants. L'acte de donation, daté de 1170, porte le sceau de ses armes. Ce seigneur y est représenté en costume de guerre, tenant son écu chargé de deux clefs en sautoir.

Son frère Geoffroy, seigneur de Chates, épousa Gertrude de la Tour, d'où descendent en droite ligne par des alliances avec les maisons de la Chambre, de Sassenage, de Montchenu, de Brescieux, de Saint-Chamon, de Dachon, d'Escars, de Joyeuse, de Montmorin et de Delatour, les seigneurs de Chates, marquis de Chapey, branche qui s'est terminée à un grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Guillaume de Clermont succéda à Sibaud III et soutint jusqu'en 1209 la guerre que ce dernier lui avait léguée contre les archevêques de Vienne, prétendant à la suzeraineté des terres de Clermont et de Saint-Geoire. Un concordat, daté

de la même année, mit un terme à ces différends. Guillaume abandonnait, par ce traité, à l'archevêque de Vienne, la suzeraineté desdites possessions, mais à la réserve expresse qu'elles ne reconnaîtraient jamais d'autre autorité et demeureraient la propriété inaliénable de sa famille. Il ratifia, quelques années plus tard, le partage de ses terres avec Amédée de la Chates, son cousin, duquel est issu, en ligne directe, François, baron de Mont-Saint-Jean en Savoie, commandant, au dix-huitième siècle, l'escadron de la noblesse de cet État. L'époque de la mort de Sibaud III n'est indiquée dans aucune chronique.

La descendance de la maison de Clermont se continua dans la personne de Sibaud, quatrième du nom, marié à Béatrix, fille unique de Merlin, seigneur de Vivien; — dans celles d'Eynard III, marié à Alix, fille d'Humbert, seigneur souverain de Toire, — et de Geoffroy II, non moins connu par sa ligue offensive et défensive, avec Jean, Dauphin du Viennois, que par son union avec Béatrix, fille de Louis, frère d'Amédée IV, comte de Savoie. De ce mariage sortit Eynard, quatrième du nom. Plusieurs guerres malheureuses ayant mis ce seigneur dans l'impossibilité de maintenir son indépendance entre les comtes de Savoie et les Dauphins, il prit le parti de remettre, le 20 juin 1340, pour en éteindre la souveraineté, entre les mains du Dauphin du Viennois, qui les lui rendit à la charge de les tenir en foi et hommage, toutes ses terres, châteaux et forteresses. Aux termes de cette transaction, la dignité de Sénéchal et celle de connétable devenaient héréditaires dans sa maison. Le baron de Clermont commandait l'avant-garde des troupes, occupait les premiers postes, dressait dans les campements sa tente auprès de celle du Dauphin, et portait l'épée en sa présence.

Eynard IV mourut en 1349. Il laissa de sa femme Agathe de Poitiers, fille d'Aymar, comte de Valentinois et de Sibille d'Esbaux, Geoffroy III, héritier de tous ses titres, dignités et priviléges, marié à Isabelle de Montoison, dame de Montmirail, dont il eut Antoine de Clermont, tige des seigneurs de Montoison et Eynard V, vicomte de Clermont et Sénéchal du Dauphiné, après son père. Sa première femme, Louise de Brescieux, ne lui ayant donné qu'un fils, mort en bas-âge, Eynard épousa en secondes noces, Alix de Seyssel. Antoine, deuxième du nom et onzième de la race, surnommé le *Sage*, fut le fruit de cette union. Chambellan à la cour de François Ier, l'histoire le compte au nombre des favoris de ce monarque, qu'il suivit à la victoire et à la défaite, à Marignan et à Pavie. Il mourut, en 1530, pendant le voyage d'Angoulême, et laissa de sa femme Françoise de Sassenage, plusieurs enfants, dont les plus remarquables furent Antoine, évêque de Vienne, et Bernardin de Clermont, officier de la plus haute distinction, marié à Anne de Husson, fille de Charles de Husson, comte de Tonnerre et de la Trémouille. La postérité de ce seigneur fut très-nombreuse. Il eut neuf enfants, qui, presque tous, allèrent chercher au fond du cloître, à l'ombre de l'autel, dans la pratique des vertus que le christianisme enseigne, le calme et le bonheur que le monde ne donne pas toujours. Deux de ses fils entrèrent dans les ordres, travaillèrent de concert à la propagation des vérités évangéliques, et parvinrent presqu'en même temps, l'un au siége épiscopal de Gap, l'autre à celui de Senez; cinq de ses filles prirent le voile et devinrent abbesses dans différents monastères. Laurent de Clermont seul, l'aîné de la famille, demanda à la carrière militaire un autre genre de renommée. Avide de gloire, il la poursuivit sur plusieurs champs de ba-

taille; mais au moment de l'atteindre, il périt, jeune encore, à Cérisolles. Plus favorisé, son fils Antoine, troisième du nom, put se produire tout entier. Des services nombreux, éclatants, lui méritèrent les titres de lieutenant-général, de gouverneur du Dauphiné, de capitaine des cent hommes d'armes des ordonnances du roi, le collier des ordres et la qualité de grand-maître et général réformateur des eaux et forêts. En 1547, des lettres-patentes du roi Henri II, avaient érigé sa baronnie de Clermont en comté. Ce seigneur ne fut pas aussi heureux dans sa famille qu'il l'avait été dans toutes ses entreprises. Il vit disparaître, à la fleur de l'âge, les deux enfants issus de son mariage avec Françoise de Poitiers, Claude, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, mort à vingt-neuf ans, par suite des blessures qu'il reçut à la journée de Montcontour, et Henri, duc et pair, nommé des comtes de Clermont, gouverneur du Bourbonnais et capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, qui n'échappa aux dangers qu'il avait courus à Jarnac et à Coutras que pour aller tomber sous les murs de La Rochelle, aux yeux des deux rois, frappés de son courage.

Cochard, dans un mémoire conservé à la bibliothèque royale, a consigné sur le duc Henri de Clermont une anecdote caractéristique, et qui, à ce titre, mérite d'être rapportée.

Les deux chefs de la seconde ligue, qui s'éleva contre Henri III, étant venus le visiter à Anecy pour tâcher de l'attirer dans leur parti, il les reçut avec une extrême courtoisie, et les traita en princes, mais le lendemain au saut du lit, grande fut leur surprise d'apercevoir suspendu au mur de leur chambre à coucher, un tableau représentant le Roi, sous

la figure du Sauveur, et Monsieur de Clermont à ses genoux, sous celle de saint Pierre, ayant auprès de lui un coq, avec l'ancienne devise de sa maison: « Quand tous les autres vous renieraient, je ne vous renierai jamais. » Nos deux ligueurs désappointés n'en demandèrent pas davantage; ils firent seller leurs chevaux et décampèrent sur-le-champ.

Henri de Clermont avait épousé Diane de la Marck, fille de Henri Robert, duc de Bouillon. Il laissa de ce mariage Charles-Henri de Clermont, qui se trouva, par le testament de Louise, sa grande-tante — veuve de François de Bellay, prince d'Yvetot, et d'Antoine de Crussol, — institué héritier du comté de Tonnerre; toutefois, faisant acception des dettes considérables dont la succession était grevée, ce seigneur y renonça volontairement et acheta de ses propres deniers le comté de Tonnerre, dont adjudication lui fut faite par arrêt du Parlement de Paris, le 3 mars 1603.

Le comté de Tonnerre, dit en vieux gaulois *Tourneure* ou *Torrodorum* en latin, était un des plus anciens de France. Le premier comte de ce nom dont l'histoire fasse mention, est Saint-Guerry, mort l'an 708. Ces comtes et quelques-uns de leurs successeurs se qualifiaient de comtes de Tonnerre, par la *grâce de Dieu tout-puissant*. Ils avaient une cour nombreuse et exerçaient une grande puissance. Ils possédèrent longtemps les comtés de Bar-sur-Seine, de Nevers et d'Auxerre, et il est remarquable que le comté de Tonnerre a toujours passé de main en main, par une filiation non interrompue et une succession continue, aux héritiers de cette maison depuis le neuvième siècle.

Charles-Henri de Clermont fut l'ami, le confident, le compagnon d'armes de Henri IV. Il partagea sa fortune et déploya à ses côtés un esprit fécond en ressources et une

bravoure pleine d'éclat. Sully, ce grand ministre, qui fut aussi un grand capitaine, en parle ainsi dans ses mémoires :

« Pendant que j'étais à Bontin, je ne m'attendais pas à faire « dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Le comte de « Tonnerre m'engagea à seconder une entreprise qu'il faisait « sur Joigny. Il s'agissait de rompre avec le pétard une porte « qui ne s'ouvrait plus depuis longtemps et d'entrer dans la « ville. Tonnerre avait pour cela des arquebusiers qu'il avait « ramassés à la hâte. Ils le suivirent environ trois cents pas; « mais dans cet endroit leur conducteur ayant reçu un coup « d'arquebuse qui le jeta par terre, la peur commença à les « saisir. Ils se retirèrent par la poterne au plus vite, emme- « nant le blessé qu'ils avaient retiré. Leur péril ou seulement « leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur « le pavé, à trente pas de la poterne, où il allait être mis en « pièces par les bourgeois, si je ne fusse accouru prompte- « ment à son secours avec vingt hommes seulement; car « quelque chose que je pusse faire, il me fut impossible de « faire tourner la tête à ces méchants soldats. Je ne laissai « pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin de Gien, dont « il était gouverneur, et moi je repris le chemin de Bontin. »

Le comte de Tonnerre se fit également remarquer à cette fameuse journée de Fontaine-Française, où Henri IV, suivi seulement de quelques seigneurs et d'un petit nombre de cavaliers, par l'ascendant tout puissant de son génie, mit en fuite les dix-huit mille hommes de Ferdinand de Velasco et du duc de Mayenne. « Peu s'en faut que vous n'ayez été mon héritière, » écrivit le roi à sa sœur, après la bataille. Chacun des seigneurs qui l'entouraient aurait pu en écrire autant.

En 1615, le comte de Clermont assista à l'assemblée des

États-généraux comme député de tous les ordres du Dauphiné. Il eut, peu de temps après, l'honneur de recevoir le roi Louis XIII dans son château de Tonnerre. Le titre de lieutenant-général en Bourgogne fut sa dernière dignité. Il mourut à Anecy-le-Franc, au mois d'octobre 1640. Plusieurs établissements religieux attestèrent sa piété, entre autres le couvent des Ursulines et celui des Minimes, à Tonnerre, où il s'était réservé, pour faire des retraites, un petit appartement, sur l'entrée duquel on voyait encore avant la révolution ses armes avec l'inscription : « *Posui finem curis spes et fortema valete.* »

Le comte de Tonnerre avait épousé, le 2 avril 1597, Catherine-Marie d'Escoubleau de Sourdis, sœur du cardinal de ce nom, morte en couches, à Tonnerre, et inhumée à l'hôpital, qui la compte au nombre de ses bienfaitrices. De ce mariage, naquirent cinq fils :

1° François de Clermont, qui suit :

2° Roger de Clermont, marquis de Crusy ;

3° Charles de Clermont qui, par son union avec Charlotte de Luxembourg, devint duc de Luxembourg et prince de Piney ;

4° Antoine de Clermont, comte de Dessenmoine et lieutenant-général des armées du roi ;

5° Henri de Clermont, chevalier de Malte, tué au siége de Jonvelle ;

Et trois filles :

1° Isabelle de Clermont, mariée à Jacques de Beauveau, marquis Durivan ;

2° Magdeleine de Clermont, coadjutrice de l'abbaye de Saint-Paul-les-Beauvais ;

3° Marie de Clermont, religieuse.

François de Clermont, l'aîné des fils de Charles-Henri, fit ses premières armes à dix-neuf ans, au combat du Pont de Cé, sous les ordres du maréchal de Créqui, dont il attira l'attention et mérita les éloges. Chargé, dans l'âge où la valeur est plus commune que l'expérience, de commandements importants, de missions délicates, il les remplit avec la prudence et le sang-froid d'un vieux soldat. La Picardie, la Champagne, le Luxembourg, l'Allemagne, la Flandre, la Hollande, le Piémont, furent les différents théâtres où il se fortifia, par une pratique de tous les jours, dans l'art difficile de la guerre. En 1635, les Espagnols, après avoir envahi la Picardie, sous les ordres de Jean de Wert, jetèrent l'effroi dans Paris en franchissant la Somme. François de Clermont, alors mestre de camp du régiment de Piémont, ayant reçu l'ordre de défendre le passage, se posta avec son régiment dans un moulin, y soutint intrépidement plusieurs assauts furieux, et ne se retira que lorsque blessé à la joue d'un coup de feu, dont il conserva, toute sa vie, la glorieuse cicatrice, ayant perdu plus de trois cents hommes et quinze officiers, tués à ses côtés, la résistance fut devenue inutile et coupable. Depuis, il commanda en qualité de maréchal-de-camp, d'abord notre armée navale d'Espagne, ensuite l'armée du Roussillon qu'il conduisit au siége de Turin (1645), où la noblesse du Dauphiné le choisit à l'unanimité pour son chef. A son retour, il exerça, en l'absence du duc d'Épernon, la lieutenance générale de la province de Guienne, et en 1660, la lieutenance générale du gouvernement de Bourgogne. La même année, il reçut le collier des ordres.

L'honneur que Louis XIII avait fait à son grand-père en allant le visiter à Anecy, il le reçut d'un monarque dont les faveurs étaient encore plus précieuses et devenaient, en quel-

que sorte, des titres à la renommée. Louis XIV, s'étant fait conduire au château du comte de Clermont, y passa plusieurs heures avant de se remettre en route pour Tonnerre. Jaloux de l'y précéder, Monsieur de Clermont prit à franc-étrier un autre chemin, le devança de quelques minutes, et s'étant mis à la tête des officiers municipaux, alla en grande pompe le recevoir à l'entrée de la ville et lui en présenter les clefs.

Charmé d'un zèle si empressé, le roi les lui rendit en disant « qu'elles ne pouvaient être en de meilleures mains. »

François de Clermont avait épousé Marie de Viguier, fille de Jacques Viguier, conseiller du roi et baron de Ricey dont il eut :

1° Charles-Henri, comte de Clermont, marié à Marie-Catherine d'Escoubleau de Sourdis, tué devant la Bassée, en 1647.

2° Jacques, comte de Clermont.

3° François de Clermont, un des plus savants théologiens de son temps. — Destiné à l'état ecclésiastique, François de Clermont fit ses humanités au collége de Clermont, chez les Jésuites, et son cours de philosophie au collége de Montaigu. Il étudia trois ans en théologie, prêcha avec éclat en Sorbonne et au Louvre. Le Roi l'appela à l'évêché, comté de Noyon, et l'honora de la dignité de pair de France et du collier des ordres. François de Clermont administra trente-six ans son diocèse avec le plus grand zèle. Des brefs apostoliques de deux Papes le louent d'y avoir su maintenir, pendant tout ce temps, dans leur intégrité, la vérité de la doctrine, la pureté de la morale et l'autorité de la hiérarchie. Il publia plusieurs écrits théologiques, recommandables par la noblesse du style, la profondeur de l'érudition et l'élévation de la critique ; son traité mystique a pris place au rang des meilleurs ouvrages du même genre. Élu à l'académie en rem-

placement de Monsieur d'Ancourt, il y fonda le prix de poésie qui subsiste encore.

4° Alexandre de Clermont, chevalier de Malte. — Fait prisonnier dans un combat naval, livré aux Turcs par les chevaliers de son ordre, il fut conduit à Tunis, et, remarqué du bey qui l'admit dans son intimité, lui confia les fonctions de secrétaire, le nomma contrôleur de sa maison, et désireux de se l'attacher plus étroitement par les liens d'une foi commune, lui offrit des sommes immenses et les premières dignités de l'État, pour prix d'une conversion; mais fidèle au noble sang dont il était issu et aux traditions de l'ordre auquel il appartenait, Alexandre de Clermont repoussa ces offres avec indignation et resta captif et chrétien.

De Jacques, comte de Clermont, et de Françoise-Virginie de Faléard, marquis de Pessins, naquit François de Clermont, marié en 1688, à Marie de Hannivel, dont sortirent Philippe Eynard, qui servit avec distinction, fut lieutenant-colonel du régiment d'Anjou, épousa Geneviève-Armande de Larochefoucauld de Roye, et mourut en 1751, et Joseph de Clermont, mestre de camp, commissaire-général de la cavalerie, qui abandonna le monde pour le cloître et s'éteignit à l'abbaye de Clervaux dans la pratique des devoirs religieux.

Roger de Clermont, marquis de Cruzy et baron de Villon, était fils de Charles-Henri de Clermont et de Marie-Catherine d'Escoubleau de Sourdis. On rencontre son épée dans presque toutes les guerres, qui signalèrent le milieu du dix-septième siècle. Successivement capitaine d'une compagnie de chevau-légers et sergent de bataille, il remplit auprès du duc d'Orléans les fonctions d'aide-de-camp, pendant les campagnes de Flandres, en 1646. Chargé, la même année, du commandement du corps d'armée qui servait de commu-

nication entre les deux quartiers établis devant Lérida, il attaqua l'ennemi à Ypres, le mit en pleine déroute et lui fit un grand nombre de prisonniers. Le grade de maréchal-de-camp et le commandement de l'armée de Flandres, rassemblée à Reims, honorèrent sa vieillesse. Il laissa douze enfants, dont deux furent chevaliers de Malte.

Gaspard, marquis de Clermont, était né le 10 août 1688. Les goûts de son adolescence l'appelant irrésistiblement vers la profession des armes, il prit la cocarde dès qu'il fut en âge de la porter. Son premier grade fut celui de cornette dans le régiment du Chatelet; sa première bataille, la prise de Kehl. Capitaine en 1704, il se fit remarquer à l'attaque des lignes de Wissembourg, à la prise de l'île Marquisat, sur les champs de bataille d'Oudenarde, de Malplaquet, d'Arleux, de Denain; il eut sa part de gloire dans la prise de Spire, dans celles deWorms, de Kayserslautern, de Landau, à la déroute du corps d'armée du général Vaubonne, au siége de Fribourg. C'est par des services si éclatants qu'il gagna, en peu d'années, les grades de brigadier, de commissaire-général de la cavalerie, de commandeur de l'ordre de Saint-Louis, de chevalier des ordres du roi, de maréchal-de-camp, et enfin de lieutenant-général, le 23 juillet 1734. Il fit, en cette qualité, dans l'armée de Bohême, les guerres de 1741 et de 1742. Le château de Frawenberg, assiégé par l'ennemi, ayant épuisé toutes les ressources de la défense, allait succomber; le marquis de Clermont entreprit de le ravitailler, en traversant, l'épée à la main, les quartiers autrichiens. La fortune, qui aime les audacieux, protégea cette tentative téméraire. Mais notre intention n'est point de citer tous les faits d'armes par lesquels il parvint à la haute dignité, but suprême et dernier de l'ambition d'un soldat; l'énumération en serait trop

longue; nous nous bornerons à rappeler trois actions qui lui firent le plus grand honneur, tant sous le rapport de l'énergie personnelle, qu'au point de vue de la science stratégique.

En 1744, les Autrichiens ayant surpris un passage sur le Rhin, occupèrent les lignes de la Lauter; le marquis de Clermont qui avait reçu l'ordre de les en déloger, attaqua leur centre, le 5 juillet, avec la plus grande vigueur, le rompit et profitant des avantages que lui donnait ce mouvement de retraite, alla renforcer le détachement destiné à l'assaut des lignes de Sufflenheim, qu'il emporta le 23 août suivant.

En 1745, à la bataille de Fontenoy, l'infanterie française, ayant été refoulée par une charge de cavalerie, il la rallia, se porta au centre de la ligne de bataille, et contint, sous le feu le plus meurtrier, l'ennemi jusqu'à l'arrivée de nos colonnes.

Enfin, l'année suivante, à Laufeldt, il soutint pendant quatre heures, à la tête de trente-deux escadrons, et en face de quarante pièces de canon, l'infanterie française, dans son attaque contre le village de ce nom. Il chargea ensuite la cavalerie ennemie, lui prit dix canons, lui fit beaucoup de prisonniers et la mit en déroute complète.

Le bâton de maréchal fut le prix de cette action. « Je savais bien, lui dit le roi, en le lui remettant, que vous sauriez le découvrir sous les lauriers de Laufeldt. »

La carrière militaire de Gaspard de Clermont finit ici. Depuis cette époque, on ne le voit plus employé que dans ses gouvernements, particulièrement dans celui de Belfort, qui lui avait été confié le 26 janvier 1739. Créé duc et pair et devenu doyen des maréchaux, il assiste en 1755 et 1761 aux lits de justice tenus par le Roi, et représente le connétable au

sacre de l'infortuné Louis XVI. Le maréchal de Clermont-Tonnerre mourut le 12 mars 1781, plus que nonogénaire, après soixante-treize années de service militaire, dont quarante passées dans les camps, et fut inhumé dans l'église Saint-Nicolas du Chardonneret, sépulture de sa famille. Il avait épousé, en premières noces, Antoinette Potier de Novion, et en secondes noces, Marguerite de Guérande, veuve de Barthélemy Larochefoucauld, qui ne lui donna pas d'enfants. De son premier mariage sortirent :

1° Charles-Henri qui suit :

2° Jean-Louis-Aimard de Clermont-Tonnerre, né le 30 août 1724, et nommé, en 1762, à l'abbaye de Luxeuil, diocèse de Besançon.

3° François-Joseph, marquis de Clermont-Tonnerre, lieutenant-général commandant en Dauphiné, né le 11 janvier 1726. — Ce seigneur gagna ses grades à la prise de Prague, en 1741, au combat de Dettingen, en 1743, aux siéges de Fribourg, en 1744, d'Anvers et de Namur, en 1746, aux batailles de Rocoux, de Laufeldt, en 1747, aux victoires de Crévelt et de Menden, en 1759. Tout annonçait qu'il fournirait une carrière non moins brillante, que l'avait été celle de son père, lorsque la mort le surprit à Paris, le 1er décembre 1771, à l'âge de quarante-cinq ans, c'est-à-dire au moment où l'homme de guerre est près d'atteindre la maturité du talent. François-Joseph de Clermont-Tonnerre s'était marié deux fois, la première, avec Anne de Lentillac de Gunel, chanoinesse de Remiremont, dame de la croix étoilée, décédée au château de Champlatreux, le 29 septembre 1776 ; la seconde avec Marie-Louise-Antoinette Guilloteau de Montrenon.

Du premier mariage sortit Stanislas-Adelaïde de Clermont-Tonnerre qui fut tenu sur les fonts baptismaux par Stanis-

las, roi de Pologne, duc de Lorraine, et par sa fille la princesse Leckzinska, femme du roi Louis XV. Stanislas-Adelaïde était colonel en second du régiment royal Navarre, lorsque la révolution éclata. Nommé président des électeurs de la noblesse de Paris, il fut le premier député de son ordre aux états-généraux du royaume. Il apporta dans cette assemblée une âme droite, un esprit vaste, une éloquence entraînante. Uni de sentiments et de principes avec les partisans de la constitution anglaise, il rédigea le fameux projet de constitution, adopté plus tard par Louis XVIII, et tendant à établir une monarchie constitutionnelle, appuyée sur deux chambres législatives. Saisissant, pour agrandir la prérogative royale, l'occasion que lui offraient les troubles toujours plus graves des provinces, il demanda que Louis XVI fût investi d'un pouvoir suffisant pour les réprimer. Vers le même temps, il fonda avec Malouet, le club monarchique destiné à contrebalancer l'influence du club des Jacobins. La publication du journal des *Impartiaux,* qu'il dirigea, de concert avec Fontanes et plusieurs autres écrivains du premier mérite, acheva de le rendre impopulaire. Accusé d'avoir favorisé la fuite du roi, sa liberté et sa vie furent menacées; en vain un décret de l'assemblée le plaça sous la sauvegarde de l'honneur de la nation: après la journée du 10 août, il fut assailli par la populace et massacré, en rentrant à son hôtel. Un cuisinier qu'il avait chassé pour vol, lui porta, dit-on, le premier coup.

Charles-Henri-Jules, comte, puis duc de Clermont-Tonnerre, le fils aîné du maréchal, embrassa comme lui la carrière militaire par vocation, en parcourut les phases avec éclat, se montra dans toutes les grandes affaires de cette époque, à Philipsbourg, à Prague, à Dettingen, à Rancoux, à Laufeldt, à Maëstricht, sous les maréchaux de Coigny et de

Saxe, et pendant cette malheureuse guerre de sept ans, où tant de revers payèrent tant de fautes. Héritier de la grande expérience et de la grande énergie de son père, s'il ne parvint pas comme lui à la première place, il mérita de l'obtenir, et cela suffit à sa mémoire. Le 25 juillet 1762, il fut nommé lieutenant-général des armées du roi, et dans le courant de l'année 1765, commandant en chef de la province du Dauphiné. Le 13 mars 1782, il entra au Parlement comme pair de France, et fut créé chevalier des ordres, le 30 mai 1784. Il commençait à jouir du repos dû à tant de travaux, lorsqu'eut lieu l'ébranlement révolutionnaire. Ses cheveux blanchis au service de la patrie, semblaient devoir le garantir contre les excès démagogiques; mais la gloire, à cette époque, n'était un titre qu'à la persécution. Plus une tête dépassait la foule, plus elle paraissait coupable. Et d'ailleurs quelle pitié les bourreaux de Louis XVI devaient-ils au descendant d'une famille où les traditions de la fidélité au Roi s'étaient si religieusement conservées? Le duc de Clermont-Tonnerre fut condamné et devait l'être. Le 26 juillet 1794 il monta sur l'échafaud, et y porta ce fier courage, cette mâle résignation, seule protestation des grandes âmes. Il laissa de son mariage avec Marie-Anne-Julie Le Tonnelier de Breteuil, dame du Palais de la reine, fille de Victor Le Tonnelier de Breteuil, marquis de Pontenay Trésigny et ministre de la guerre, et de Marie-Anne-Angélique Charpentier d'Ennery:

1° Charles-Gaspard, marquis de Clermont-Tonnerre, comte d'Épinac, maréchal-de-camp, gouverneur de Préfort, mort fusillé, au siége de Lyon, le 18 février 1794;

2° Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, duc et pair de France, archevêque de Toulouse et cardinal. Si nous pouvions nous occuper ici des actes privés du prêtre, s'il

nous était permis de descendre dans sa vie intime, il nous serait facile d'en faire ressortir bien des traits propres à édifier nos lecteurs; nous aurions à y signaler l'exercice constant de ces rares et difficiles vertus que le divin maître recommandait particulièrement à ses disciples; mais puisque nous devons nous en tenir aux actes publics du prélat, nous rappellerons qu'après avoir reçu tous les éléments d'une forte éducation religieuse, l'abbé de Clermont-Tonnerre franchit rapidement les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, qui le conduisirent, en 1782, au siége épiscopal de Châlons. Député en cette qualité aux États-généraux de 89, il y signa toutes les protestations opposées aux innovations révolutionnaires; plus tard, lorsque la proscription universelle des nobles et des prêtres ne lui permit plus de rester en France, il renonça à ses dignités, émigra avec toute sa famille et porta à l'étranger le zèle évangélique dont il avait donné l'exemple dans son diocèse. Une grande partie de son patrimoine d'exilé fut consacrée au soulagement des misères, qui abondent, hélas! sur tous les points du globe. La restauration le ramena dans sa patrie, et juste appréciatrice de son mérite, lui confia l'archevêché de Toulouse. Le cardinalat, où il fut élu le 2 décembre 1822, couronna cette noble vie.

3° Gaspard-Paulin, vicomte de Tonnerre, marié à Anne de Boulainvilliers, décoré par le Pape Léon XII du titre de prince romain, avec hérédité pour les aînés de la branche cadette, commençant à son petit-fils Jules.

Charles-Gaspard, marquis de Clermont-Tonnerre, laissa Aynard, duc de Clermont-Tonnerre, chevalier des ordres du roi, pair de France, maréchal-de-camp, colonel du régiment des gardes d'honneur, major-général de la garde nationale de Paris, marié en premières noces à Marie-Char-

lotte de Bruce, et en secondes noces à Mlle de Sellon, mort en 1834, à l'âge de soixante-sept ans, sans enfants.

De Gaspard-Paulin et d'Anne de Boulainvilliers naquit Anne-Marie-Gaspard, marquis de Clermont-Tonnerre, par lequel nous terminerons cette longue galerie d'hommes remarquables.

Le marquis de Clermont-Tonnerre entra, en 1799, à l'école polytechnique, où il acheva des études brillamment commencées. Il en sortit, en 1803, pour servir, avec le grade de sous-lieutenant dans le 5e régiment d'artillerie à cheval. Il fit, en cette qualité, les campagnes d'Italie et de Naples. Les vieux légionnaires de Napoléon, furent ses premiers maîtres. Il profita assez de leurs leçons pour s'attirer les regards de leur chef qui le nomma chef d'escadron en 1808.

Parvenu à l'apogée de sa puissance, Napoléon était en train de refaire, à coups de plume, au profit de sa famille, les dynasties qu'il avait défaites à coups de sabre, mais en donnant des couronnes à ses frères, il oubliait de leur donner le génie qui apprend à les conserver et le courage qui apprend à les défendre. Joseph Bonaparte venait de s'asseoir sur le trône d'Espagne; assez embarrassé de l'aspect demi-plébéien, demi-soldatesque de sa cour, dans un pays où l'hérédité a un si grand prestige et où la représentation joue un si grand rôle, le nouveau Roi sentait le besoin de s'entourer d'illustrations nobiliaires. Il offrit au marquis de Clermont-Tonnerre le grade de colonel et le titre d'aide-de-camp. M. de Clermont accepta l'un et l'autre, et en remplit les devoirs jusqu'en 1811, époque à laquelle il renonça volontairement à la vie active. La restauration l'y rappela en 1814, en le nommant lieutenant dans les Mousquetaires gris de la maison militaire du Roi. Il accompagna Louis XVIII à Gand et mérita la recon-

naissance de la famille royale. Le grade de maréchal-de-camp, qu'il obtint le 19 mars 1815 et le commandement supérieur de la brigade de grenadiers à cheval de la garde, organisée vers la même époque, en furent les témoignages. Le 17 août suivant, le marquis de Clermont-Tonnerre fut élevé à la dignité de pair de France.

Cette nomination marqua une nouvelle phase dans la vie de M. de Clermont-Tonnerre. Jusque-là on n'avait vu en lui qu'un officier brave, distingué, brillant. Le politique, l'homme d'État ne s'étaient pas laissés soupçonner. Ils se révélèrent tout à coup avec éclat à la tribune de la chambre des pairs. M. de Clermont-Tonnerre y prononça sur le projet de loi du recrutement du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, sur celui du droit d'aubaine, sur la proposition de M. Barthélemy relative aux élections, des discours où se joignaient au mérite de la forme un grand sens pratique et une lucidité de vues remarquable. M. de Villèle, en l'écoutant, comprit toute la valeur de cet éminent esprit, et peu de temps après, ayant été appelé à la composition d'un cabinet dont il devait avoir la présidence, il confia (14 décembre 1821) le porte-feuille de la marine au marquis de Clermont-Tonnerre, qui fut promu, le mois suivant, au grade de lieutenant-général. Son excellente administration répondit à l'idée qu'on s'en était formée. Il fit de ses nouvelles fonctions une étude consciencieuse, visita les ports et les arsenaux, opéra d'utiles réformes, et perfectionna le matériel ; par ses soins, les fortifications des villes maritimes furent réparées et augmentées. «Sous son ministère, dit un biographe contemporain, le capitaine de vaisseau Bougainville reprenant les traces de son père, fit sur la frégate la *Thétis* un voyage de circumnavigation, et le capitaine Duperré (aujourd'hui amiral) sur la corvette la *Coquille,*

fit un voyage d'exploration aux Carolines et découvrit plusieurs îles de la mer du Sud. »

Le portefeuille de la marine resta aux mains du marquis de Clermont-Tonnerre jusqu'en 1824. Un nouveau cabinet s'étant formé à cette époque, il échangea ce portefeuille contre celui de la guerre qu'il conserva jusqu'en 1828. Il porta dans ce nouveau département tout le zèle qu'il avait déployé dans le précédent, avec des connaissances plus spéciales. Son passage aux affaires y marqua une trace lumineuse. Le premier il fournit aux chambres des rapports détaillés sur les opérations de son ministère. Il organisa hiérarchiquement tous les services administratifs de l'armée, et fonda les camps annuels, si utiles à l'instruction des officiers de toutes armes; le rétablissement de l'école de cavalerie de Saumur et la réorganisation du corps royal d'état-major, institué par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, complétèrent la série de travaux et de réformes dus à son administration.

En 1827, lorsque fut résolu, dans le conseil, la dissolution de la garde nationale, M. de Clermont-Tonnerre se montra opposé à cette mesure fatale dont la révolution de juillet ne fut peut-être que le contre-coup, se bornant à demander le licenciement partiel des trois légions qui avaient le plus directement offensé la dignité royale. Il quitta le ministère à l'avènement du cabinet Martignac. M. de Clermont-Tonnerre était à Paris lors des événements de 1830. Lié par principes, par devoir, par reconnaissance à la branche aînée, il refusa de prêter le serment exigé par le nouveau gouvernement, pour siéger à la chambre des pairs et pour servir dans l'armée, et rentra dans la vie privée dont il n'est plus sorti.

Il avait épousé, en 1811, Charlotte de Carvoisin d'Achy, veuve de M. le comte de Carvoisin ; de ce mariage sont sortis :

1° Le comte Aimé de Clermont-Tonnerre, né en 1812, marié en 1834 à Philiberte de Clermont-Montoison.

2° Le prince Jules de Clermont-Tonnerre, né en 1813, marié en 1840 à Léontine de Crillon.

3° Le vicomte Gaspard de Clermont-Tonnerre, né en 1817.

4° Aynard, né en 1827.

Le duc de Clermont-Tonnerre est mort le 12 juillet 1842, au château de Glisolles (Eure).

La maison de Clermont a compté jusqu'à douze branches, établies en Angleterre, en Italie, en Espagne. Une haute illustration s'est attachée particulièrement à celle d'Italie, d'où sont sortis, indépendamment de plusieurs guerriers célébrés par l'Arioste dans son poëme, Mainfroi de Clermont qui posséda presque toute la Sicile, et dans les temps modernes S. S. le Pape Pie VII.

Cette maison s'honore aussi de compter onze saints parmi ses membres, dont deux issus de la souche de Clermont et neuf de celle de Tonnerre :

Saint Amédée Ier de Clermont, neveu de Guignes, Dauphin, comte d'Albon et parent de l'Empereur Conrad, lequel prit l'habit religieux avec dix-sept gentilshommes de ses vassaux au monastère de Bonnevaux, en 1140, et dont la vie nous a été en grande partie conservée par Manrique dans les *Annales de Citeaux*.

Saint Amédée II, son fils, évêque et prince de Lauzanne, tuteur du comte de Savoie et régent de ses États, en 1150, mort dans son diocèse de Lauzanne, qu'il gouverna quatorze ans et où il fut enterré, dit un chroniqueur, vis-à-vis le crucifix, entre trois pierres élevées hors de terre.

Saint Guerry, comte de Tonnerre, contemporain de Childebert, archevêque de Sens après saint Vulfran, mort en 708.

Saint Ebbon, son neveu, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, puis archevêque de Sens, célèbre par la victoire qu'il remporta sur les Vandales, vers 731, à la tête des habitants de Sens. Chaque année, le 27 août, jour de son décès, l'Église de Sens célèbre son anniversaire avec la solennité d'une fête double.

Sainte Ingoare et sainte Lestacie, ses sœurs, toutes deux religieuses bénédictines à Saint-Pierre-le-Vif, monastère double, composé d'hommes et de femmes.

Saint Honobert, parent de saint Ebbon, religieux, puis abbé de Saint-Pierre-le-Vif et successeur de saint Ebbon au siége archiépiscopal de Sens, mort le 5 janvier 755, après avoir donné l'habit de religieux à son père saint Honulfe, après lui archevêque de Sens, mort en 761.

Saint Thierry, au temps du roi Robert (1000), possesseur d'un château de son nom (Château-Thierry), sur les bords de la Marne, évêque d'Orléans et illustré par ses nombreuses conversions.

Saint Robert, comte de Tonnerre, né en 1017, fondateur de la célèbre abbaye de Citeaux, mort le 17 avril 1100 et canonisé en 1222, sous le Pontificat d'Honoré III.

Enfin saint Guillaume, chanoine de Paris et de Soissons, religieux de Pontigny, abbaye de Fontaine-Jean, près de Charlieu, et archevêque de Bourges, mort en 1209.

La chronique manuscrite de Gramont rapporte qu'Adhémar, prieur du monastère de Fleury, demanda publiquement dans le concile général, tenu à Rome en 1215, au Pape Innocent II la canonisation de saint Guillaume.

BOUILLÉ

OU

BOUILLIER DU CHARIOL.

La Maison de Bouillé semble avoir pris l'engagement de ne devoir jamais ses dignités qu'à ses services, depuis qu'elle a choisi pour maxime et placé pour devise au milieu de ses armes, ces nobles mots: *Tout pour labeur*. (Berville et Barrière).

En effet, nous voyons que dès le temps des croisades, elle faisait partie de la classe de chevalerie, dans laquelle on n'entrait qu'après avoir fait ses preuves, non-seulement de noblesse, mais de courage; nous la voyons aussi, depuis cette époque jusqu'à nos jours, conquérir ses dignités et ses richesses, comme Henri IV gagna son royaume, à la pointe de l'épée.

Quoique originaire du Maine, où elle eut des possessions territoriales considérables et où elle contracta de brillantes alliances, cette maison prenait rang parmi la plus ancienne noblesse de la province d'Auvergne. Elle y posséda, à diverses

époques, plus de trente terres seigneuriales, qu'elle perdit successivement, à défaut de substitutions. Dès le onzième siècle, on l'y trouve établie par le mariage d'un Hugues de Bouillé, venu du Maine, avec une héritière de la maison du Chariol, dont il prit les armes (de gueules à la croix ancrée d'argent), ainsi que le nom, qui longtemps a été joint à celui de Bouillé, et y fut même quelquefois entièrement substitué.

L'histoire, la chronique, les chartriers, les archives particulières, nous ont laissé sur cette race, justement célèbre par son ancienneté, par ses alliances, par son esprit chevaleresque surtout, des documents fort nombreux; toutefois la dispersion de ses membres dans les deux provinces du Maine et de l'Auvergne, a contribué à rendre sa filiation généalogique plus difficile à établir que celle de la plupart des autres grandes familles; aussi nous bornerons-nous à mentionner ceux de ses membres qui ont marqué le plus profondément leur passage, sans nous livrer à des suppositions peut-être erronées ou à des recherches peut-être inutiles.

Le cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges[1], en Auvergne, mentionne la donation faite en 1050 par Ildin Boulier, fils de Bernard, au monastère de Chauriat, dont il était paroissien, et aux religieux de Sauxillanges, de quelques-uns de ses revenus héréditaires, à la condition qu'un moine-prêtre serait envoyé au couvent de Chauriat, près Billone, et y célébrerait perpétuellement l'office divin pour son âme et pour celle de ses parents.

Dans un traité relatif à un certain Thibaut, abbé de Montpeyroux, dans la même province, daté de l'année 1155, Pierre de Bouillé, *nobilis vir Petrus Bouilhetz,* est cité comme

[1] Bibliothèque du Roi, manuscrits latins, nº 5454.

témoin avec Pierre de Chabannes, Hugues de la Bastisse et Guillaume de Montriannay.

Dans un autre acte, en date du mois de mars 1254, Guillaume de Bouillé, premier du nom, chevalier, seigneur du Chariol, reconnaît tenir en fief toutes les dîmes des terres qu'il possédait dans la paroisse de l'abbaye de Montpeyroux.

En 1328, Pierre de Bouillé, troisième du nom, seigneur du Chariol, figure parmi les grands seigneurs de la province qui plaidaient avec le clergé.

Dans un acte de foi et hommage rendu par Louis de Bouillé, chevalier, seigneur du Chariol, à Louis de Listenoix, en 1397, le jeudi après la fête de sainte Foy, vierge, pour les biens qu'il tenait de lui dans la ville de Chateldon et la Chatellenie de Montaigu, il est dit expressément qu'il les tenait, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, de toute ancienneté (*et predecessores suos ab antiquo*).

Enfin le procès-verbal de la coutume d'Auvergne nous apprend que l'ermite de la Faye, chevalier, chambellan du Roi de France et sénéchal de Nîmes et de Beaucaire, qui vivait au commencement du quinzième siècle, sortait de la tige des Bouillé; la maison connue sous le nom de l'*armite* ou l'*ermite de la Faye,* était une des branches de celle de Bouillé, qui avait quitté le nom primitif pour prendre celui d'une de ses terres où se trouvait un ermitage.

Rien ne prouve mieux la grande considération dont jouissait la maison de Bouillé, que l'extrême distinction de ses alliances.

Par contrat du 5 octobre 1365, une Bouillé, Jeanne, fille de Jean, seigneur de la Morelière, épousa Olivier Duguesclin, seigneur de Veruzé, cousin germain du fameux connétable.

Le 8 octobre 1534, Antoine de Bouillé, chevalier, seigneur du Chariol et de Camptoing, baron d'Oroze ou Orouze, qualifié de haut et puissant, fils de Gaspard de Bouillé et d'Anne d'Urfé, nièce de Pierre d'Urfé, grand-écuyer de France, s'unit à Jeanne de Joyeuse, fille de Charles, vicomte de Joyeuse, cousine germaine du maréchal de France de ce nom, et tante, à la mode de Bretagne, d'Anne de Joyeuse, pair et amiral de France.

Antoine de Bouillé avait contracté un premier mariage avec Catherine d'Estaing, veuve de Jean de Cardaillac, baron de la Capelle, gouverneur de Bayonne et commandant de l'artillerie au voyage de Fontarabie, sous l'amiral Bonnivet.

Le 10 février 1548, Antoine de Bouillé, troisième du nom, seigneur de Coulanges et du Vialard, épousa Catherine de Châlon, dont la maison possédait la principauté d'Orange, qu'elle porta par mariage dans celle de Nassau, aujourd'hui souveraine des Pays-Bas.

Indépendamment des alliances que nous venons de citer, les différentes branches de la tige de Bouillé en contractèrent de directes avec les maisons de la Tour d'Auvergne, de la Roche-Aymon, de la Roche-Briam, de Lastic, de la Fayette, de Montrevel, de Chabannes-Curton, d'Estaing, de Langheac, de la Rochefoucauld, de Chateauneuf-Randon, de Pons de la Grange, d'Aureilhe, de Lignerac, de Rochefort d'Ally, de Clavières de Saint-Agrève, de la Roue, de Chauvigny de Blot, de Laval, de Longaunay, d'Alègre, de la Guiche Saint-Géran, de Daillon du Lude, de Dallet, du Prat, de Chavagnac, de Bourdeilles, de Guillaumanches, de Bosredont, etc.

La branche du Maine s'éteignit au dix-huitième siècle (1729 ou 1730) dans la personne de la marquise de Charnacé, cousine de Renée-Éléonore de Bouillé, fille unique de

René-Urbain, marquis de Bouillé, comte de Créance, et femme de Henri de Daillon, duc du Lude, grand-maître de l'artillerie de France. On sait quelle fut l'influence de la duchesse du Lude à la cour de Louis XIV. Sa mâle passion pour la chasse et l'autorité presque despotique qu'elle exerçait dans sa province, ne sont guère moins connues. Mme de Sévigné lui a consacré plusieurs passages de ses lettres, et Lemontey a consigné sur elle plusieurs anecdotes dans ses notes sur les mémoires de Dangeau.

De la branche du Maine était sorti, à la fin du siècle précédent, un homme extrêmement remarquable sous le double point de vue de la valeur et de la capacité, René de Bouillé, comte de Créance. Successivement capitaine de cinquante hommes d'armes, conseiller d'État, gouverneur de Carlat et de Périgueux, il fut, à la promotion de 1585, sous Henri III, décoré du collier de l'ordre du Saint-Esprit. Pendant son gouvernement d'Angers, il donna des preuves multipliées d'activité et de courage. Ce fut à sa coopération que l'armée royale fût redevable de la levée du siége de Cognac et de la prise de Montaigu et de Tiffange. «Commandant en Bretagne, à l'époque de la Saint-Barthélemy, dit M. Daru (*Histoire de Bretagne*), il résista à des ordres barbares, et, «grâces à « sa sagesse, cette province eut le bonheur d'échapper aux « massacres. »

Henri IV faisait grand cas de son mérite, et il l'a prouvé par une lettre que rapporte Sainte-Foix, dans son *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit :*

«Dagues Comnène, qui se disait issu des Empereurs « d'Orient, commandait dans la Ferté-Bernard, au nom de la « ligue. Bouillé n'avait pas donné dans une embuscade qu'il lui « avait dressée, et l'avait au contraire obligé de rentrer bien

« vite dans cette ville avec perte de la moitié de sa troupe. « Henri IV, en réponse à une lettre où le Prince de Conti lui « parlait de cette action, lui disait: *Le Manceau a donc été plus « fin que le Grec; je l'ai toujours connu pour aussi avisé que « valeureux; je suis bien aise que vous l'aimiez et que vous le « reteniez avec vous; il peut bien conseiller et bien agir.* Bouillé « était un des plus considérables parmi la noblesse du Maine; « les d'Angennes et lui, après bien des petits combats et des « prises et reprises de villes, chassèrent entièrement Guy de « Lanssac de cette province, malgré tous les renforts que lui « envoyait le duc de Mercœur. »

René de Bouillé avait épousé Jacqueline de la maison d'Estouteville, issue des anciens rois de Hongrie, et comtesse de Créance en Normandie, dont il eut Madeleine de Bouillé, mariée, le 14 octobre 1557, à Louis, vicomte de Rochechouart.

Les branches d'Auvergne fournirent à l'armée, à l'église et à l'administration des hommes du premier mérite. Parmi ceux-ci, nous citerons particulièrement Antoine de Bouillé, premier du nom, dit du Chariol, seigneur de Coulanges et du Vialard, gouverneur, au quinzième siècle, du château d'Usson; Pierre de Bouillé, quatrième du nom, son frère, conseiller et chambellan du Roi de France; enfin, au dix-septième siècle, Alexandre de Bouillé du Chariol, chevalier, seigneur de Coulanges, inspecteur et gouverneur de la Tarentaise.

Elles ont donné aussi des commandeurs à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Christophe-Alexandre de Bouillé du Chariol, le plus célèbre d'entre eux, commandeur de Salles, de Courteserre et de Limoges, se couvrit de gloire à la défaite de la flotte turque des Dardanelles en 1656. Il enleva à l'ennemi plusieurs étendards et drapeaux, suspendus depuis

aux voûtes des églises de ses commanderies. Élevé à la dignité de conservateur de l'ordre en 1668, il mourut chef d'escadre des armées navales et commandant des galères de Malte.

Les mêmes branches comptent parmi leurs membres, un général en chef d'armée, des lieutenants généraux, des maréchaux de camp, un pair de France, plusieurs chanoines, comtes de Brioude et de Lyon, entre autres: Alexandre de Bouillé du Chariol, en 1598; Louis de Bouillé du Chariol, de 1647 à 1664; Samson de Bouillé de Colanges, en 1657; Jacques de Bouillé, de 1663 à 1676; enfin, en 1713, Nicolas de Bouillé de Saint-Géron, comte de Brioude et doyen des comtes de Lyon, un de ces caractères nobles et fermes dont les œuvres ne démentent jamais les enseignements.

Nicolas de Bouillé n'était encore qu'abbé lorsqu'il fut nommé premier aumônier du Roi Louis XV. Cette charge importante, de tout temps fort enviée, semblait lui ouvrir la carrière des plus hautes dignités ecclésiastiques. On ne tarda pas, en effet, à lui offrir le siége archiépiscopal de Lyon, mais à la condition qu'il lèverait de son autorité de primat des Gaules, l'interdit prononcé par l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, sur le couvent des dames de la Visitation, accusées de jansénisme. L'abbé comte de Bouillé était le parent et l'ami de l'archevêque de Paris, dont il partageait les doctrines religieuses. Placé entre sa conscience et son ambition, il n'hésita pas, et son refus, en lui faisant des ennemis puissants, borna l'essor de son avenir. Ce refus toutefois ne l'empêcha pas d'être élevé au siége épiscopal d'Autun, puis à la dignité de conseiller d'État d'honneur; mais ses talents et ses lumières lui assignaient une place plus haute encore, où il n'atteignit point. Il mourut à un âge avancé dans sa charge

de premier aumônier du Roi, dont il concilia, jusqu'au dernier moment, les devoirs avec ceux imposés par ses fonctions d'évêque.

L'évêque d'Autun était frère de Guillaume-Antoine, marquis de Bouillé, mort en 1747, et oncle de François-Claude-Amour, marquis de Bouillé, dont la gloire militaire a rempli les dernières années du règne de Louis XVI.

François de Bouillé naquit au château du Cluzel, en Auvergne, le 19 novembre 1739. Il fit son apprentissage guerrier dès l'âge de quatorze ans, en qualité de cadet au régiment d'infanterie du Prince de Rohan Rochefort, dans le camp formé à Gray, en Franche-Comté, sous le commandement du duc de Randan. Il servit ensuite dix-huit mois dans la compagnie des mousquetaires noirs, commandés par le comte de Montboissier, son parent, et entra, en 1756, avec le grade de capitaine dans le régiment des dragons de Laféronnays. Jamais la France n'avait eu plus besoin de bons officiers, car jamais plus de défaites n'avaient terni l'éclat de nos armes. Bouillé montra sur les champs de bataille de la guerre de sept ans tout ce qui dans l'officier annonce le général: valeur, décision, prudence, sang-froid. Au combat de Grümberg, où il commandait notre avant-garde, une marche hardie exécutée par ses ordres et sous sa responsabilité, décida du sort de la journée. Témoin de sa conduite, le maréchal de Broglie le chargea de porter à Versailles la nouvelle de la victoire. M. de Bouillé s'acquitta de cette mission avec une modestie qui rehaussait encore son mérite. « Messieurs, dit Louis XV à ses courtisans, il est le seul dont il « ne parle pas, et cependant il s'est fort distingué. »

C'est par de semblables actions que le jeune officier gagna le grade de colonel d'un régiment qui porta d'abord son nom, et

prit à la paix celui de Véxin. En 1777, il fut nommé maréchal de camp. La révolution américaine ayant éclaté peu de temps après, le gouvernement français chargea M. de Bouillé du commandement général des îles du Vent. Il y débuta par les plus brillants succès. Malgré les efforts des Anglais pour s'emparer des Antilles, en l'absence de l'armée navale, alors occupée (1781) à protéger le siége d'York en Virginie, il sut conserver à la France ces importantes possessions. « Partout, « dit M. de Beaulieu *(Biographie universelle)*, où l'ennemi se « présenta, l'ennemi trouva Bouillé, et Bouillé valait à lui « seul une armée. » Après avoir débuté par la prise de la Dominique, le 7 septembre 1778, et avoir trompé par d'habiles manœuvres l'amiral anglais, il courut attaquer Saint-Eustache. « Parmi toutes les conquêtes des Anglais, il ne voyait que celle-là dont la réduction exigeât sa présence. Il était informé de la sécurité du gouverneur, et ne rassembla pour cette expédition que des forces proportionnées aux obstacles qu'il croyait rencontrer. Douze cents soldats, trois frégates, une corvette, quatre bateaux, composaient son armée de terre et de mer. Les généraux Rodney et Vaughan avaient déployé toutes leurs forces contre cette île, lorsqu'elle était presque sans défense ; et quand le marquis de Bouillé y descendit, la garnison était composée de sept cents hommes, et les ingénieurs avaient ajouté aux anciennes fortifications les ouvrages les mieux combinés pour leur effet commun. Par une fatalité qui semblait devoir faire échouer l'entreprise, le marquis de Bouillé, dans ce moment critique et décisif où il fallait vaincre ou se rendre, ne put disposer que d'un tiers de ses forces. Tout semble à la fois conjuré contre lui. Les pilotes se trompent sur le lieu du débarquement. Plusieurs barques sont brisées contre les rochers ; la sienne même est

renversée. Les courants entraînent les frégates loin du rivage. M. de Bouillé se trouve à terre avec quatre cents hommes séparés du reste de sa petite armée, sans espoir de secours, sans moyen de retraite: voilà le moment du général. Il ne balance pas à attaquer, dans une place fortifiée, des ennemis supérieurs de moitié par leur nombre et bien plus par leur situation. Tel est l'ordre qu'il donne: Le comte de Dillon marchera droit aux casernes et fera enlever le gouverneur; le chevalier de Fresne escaladera le fort, s'il ne peut s'emparer de la porte; le vicomte de Damas soutiendra son attaque. On fait une marche précipitée. Le comte de Dillon arrive le premier à la tête des Irlandais. Il voit une partie de la garnison qui fait l'exercice sur l'esplanade; trompée par la ressemblance de l'uniforme, elle croit que c'est un renfort qui vient se joindre à elle. Une décharge la désabuse et jette la confusion dans ses rangs. Le gouverneur sort pour présider aux évolutions de ses troupes; le chevalier O'Connor le fait prisonnier. Le chevalier de Fresne court vers le fort; le vicomte de Damas le suit; tout est prêt pour l'escalade. Les fuyards qui sont entrés en foule veulent lever le pont. Une décharge ordonnée par M. de la Motte leur fait abandonner les chaînes; les Français entrent, lèvent le pont, pénètrent dans la forteresse et les Anglais mettent bas les armes. Le même jour, toute l'île est soumise, tandis qu'à Londres on en donne le gouvernement militaire au colonel Filtz-Maurice, et le gouvernement civil à M. Chabert. » (*L'honneur français*.)

Tabago, Saint-Christophe, dont la forteresse, appelée le *Gibraltar des Antilles*, passait pour imprenable et ne fut réduite qu'après vingt-huit jours de tranchée ouverte, Névis, Montserrat éprouvèrent le même sort; mais ce qui, plus en-

core que ces expéditions si hardiment conçues et si énergiquement conduites, consacra, sur cette terre redevenue française par son courage, la gloire du marquis de Bouillé, ce fut sa tendre pitié pour les vaincus et son admirable désintéressement. La tempête lui avait livré trente et un matelots anglais des équipages de l'*Andromède* et du *Laurel*, qu'il pouvait retenir prisonniers, conformément aux usages de la guerre; M. de Bouillé les renvoya vêtus et libres.

Parmi les sommes saisies à Saint-Eustache lors de la prise de cette île, il s'en trouvait une de la valeur d'un million, appartenant aux négociants hollandais; il s'empressa de la leur restituer, et rendit de même au gouverneur de l'île 264,000 livres, qu'il réclamait comme sa propriété particulière.

Devenu lieutenant-général après la paix de Saint-Eustache et décoré du collier des ordres du Roi à son retour en France, M. de Bouillé profita des moments de loisir que lui laissa la paix de 1783, pour visiter une partie des États de l'Europe. Partout, en Angleterre comme en Allemagne, à la ville aussi bien qu'à la cour, il reçut des marques de la plus haute considération, de l'admiration la plus sincère. La Reine d'Angleterre, lorsqu'il lui fut présenté, lui adressa ces paroles : « Monsieur, il faut avoir bien du mérite pour se faire « tant aimer de ceux dont on s'est tant fait craindre. »

Les sujets anglais intéressés dans les Indes Occidentales, profitèrent de la présence du marquis de Bouillé à Londres pour lui offrir, comme un témoignage public de leur gratitude, une épée en acier du plus beau travail; et la chambre de commerce de Glascow s'associa à cette manifestation, en lui faisant hommage d'une magnifique paire de pistolets, que ses enfants ont recueillis et qu'ils possèdent encore.

Le marquis de Bouillé fut nommé par le Roi membre des deux assemblées des notables qui précédèrent la révolution. Appelé, en 1789, au commandement en chef des provinces des trois Évêchés, de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté, il sut, au milieu de circonstances si difficiles, maintenir l'ordre et faire respecter la sûreté des personnes et des propriétés. Plus tard, lorsque la fédération de 1790 fut devenue pour la garnison de Metz le prétexte d'une violente insurrection, il réussit presque seul à la calmer. Il se jeta, l'épée à la main, devant la maison du colonel du régiment de Salm, où étaient déposés les drapeaux et la caisse militaire, et défendit ce poste pendant près de deux heures contre des hommes égarés, furieux, irrités de sa résistance et prêts à le percer de leurs baïonnettes! L'arrivée de la municipalité mit un terme à cette scène. Les soldats, sommés, au nom de la loi, de se retirer, obéirent, et tout rentra dans l'ordre. L'affaire de Nancy contre les rebelles, le 31 août 1790, fournit au marquis de Bouillé une nouvelle occasion de payer de sa personne. Quarante officiers et quatre cents soldats périrent dans ce combat, mais l'insurrection fut comprimée. L'assemblée nationale vota des remercîments au marquis de Bouillé, et Louis XVI lui écrivit qu'il avait acquis des droits éternels à son estime et à son amitié : « Vous avez sauvé la France le 31 août, lui dit-il, « et vous avez par là montré aux autres le chemin et comme « ils doivent se conduire. » A cette lettre si honorable, en était jointe une autre du comte de la Tour du Pin, alors ministre de la guerre, dans laquelle il prévenait le marquis de Bouillé que l'intention de Sa Majesté était de l'élever à la dignité de maréchal de France. Tout en se montrant profondément touché de la bonté de son maître, M. de Bouillé déclara ne

pouvoir en profiter, ne voulant point, disait-il dans sa réponse, que les factieux pussent croire que son dévouement au Roi et ses services, fussent achetés par cette grâce, et ne devant point accepter une récompense pour un succès obtenu contre des Français.

Le marquis de Bouillé fit un généreux effort pour sauver le Roi le 21 juin 1791; mais des circonstances vraiment fatales, et l'inexécution de plusieurs dispositions qu'il avait prescrites ayant causé l'arrestation de la famille royale à Varennes, il ne put arriver à temps pour la délivrer, et fut contraint de se réfugier à l'étranger, au milieu des coups de fusil qu'on tirait sur lui. Décrété d'accusation, il écrivit de Luxembourg à l'assemblée nationale une lettre fière et presque menaçante. On comprend qu'une pareille justification n'était guère propre à lui faire pardonner sa lutte contre la révolution, encore moins à lui rouvrir les portes de la patrie. M. de Bouillé devait mourir dans l'exil et il y est mort. Après avoir, sur les instances de Gustave III, servi quelque temps dans l'armée suédoise, il se retira à Londres, lors de l'assassinat de ce Prince, et mourut le 14 novembre 1800, des suites d'une paralysie, à l'âge de soixante et un ans. Ses cendres furent déposées au cimetière de Saint-Pancrace dans un tombeau modeste que son fils aîné lui fit élever.

M. de Bouillé a laissé des mémoires historiques, écrits avec la mâle simplicité d'un soldat et la chaleur de cœur d'un homme de bien, qui jettent un grand jour sur les faits de l'époque, et qu'on consulte avec fruit.

« Il avait, disent deux de ses biographes les plus distingués, (MM. Berville et Barrière), un esprit juste, un caractère ferme, une âme noble. Il était né pour les choses grandes et fortes. Personne plus que lui n'aimait, n'admirait les vertus que le

malheur a depuis rendues si touchantes; mais pour raffermir un trône si violemment ébranlé, ce n'était point assez, selon lui, de la bonté de Louis XII, si l'on n'y joignait l'épée de Henri IV. »

Trois enfants recueillirent son héritage : Louis-Joseph-Amour, marquis de Bouillé; François-Guillaume-Antoine, comte de Bouillé, colonel de cavalerie et chevalier de Malte; Cécile-Émilie-Céleste-Éléonore de Bouillé, mariée, en 1791, à François-Jules-Gaspard, vicomte de Contades, petit-fils du maréchal de ce nom, morte en 1801.

Il subsite encore aujourd'hui trois branches de la maison de Bouillé.

La première représentée par :

François-Marie-Michel de Bouillé du Chariol, comte de Bouillé, né le 13 janvier 1779, maréchal de camp, pair de France, ancien aide de camp de Charles X et ancien gouverneur de la Martinique, marié à Marie-Louise de Carrère, dont il a eu Jacques-Marie-Gaston de Bouillé, né le 21 octobre 1808, ancien officier de cavalerie.

La seconde représentée par :

1° François-Gabriel de Bouillé du *Tronçay,* baron de Bouillé, colonel de cavalerie, etc.

2° François-Claude-Amour-René-Albert de Bouillé du Chariol-d'Authezat, vicomte de Bouillé, ancien maire de la ville de Nevers, né le 21 septembre 1787 et marié à Rosalie-Pierrette de Forestier, qui lui a donné trois filles et trois fils:

a. Charles, né le 30 août 1816.

b. Jean-Baptiste-Marie-Amour-Roger, né le 14 avril 1819.

c. Arthur-François-Marguerite-Henri, né le 3 mai 1824.

3° Arthur-Philippe-Guillaume-Parfait de Bouillé du Chariol-d'Authezat, frère du précédent, ancien capitaine au corps

royal d'état-major, né le 18 février 1790, et marié à Mlle de Bonchamps, fille du fameux général vendéen de ce nom, dont est sorti Fernand-Louis-Marie-Claude-Arthur-Hermené de Bouillé, né le 8 mars 1821, et une fille, que le Roi Louis XVIII et Mme la duchesse d'Angoulême ont tenue sur les fonts baptismaux.

4° Jean-Baptiste de Bouillé du Chariol-d'Authezat, oncle des deux précédents, ancien chanoine, comte de Vienne, ancien aumônier de la Reine Marie-Antoinette et de S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême, évêque de Poitiers, né le 6 juin 1759, mort en janvier 1843.

La troisième représentée par :

1° Louis-Joseph-Amour de Bouillé du Chariol, né le 1er mai 1769, fils du célèbre marquis de Bouillé dont nous avons parlé plus haut, lieutenant-général comme son père, ancien aide de camp du Roi de Suède Gustave III, ancien colonel, propriétaire des hullans britanniques, etc., marié à Marie-Robertine-Anne-Hélène-Joséphine Walsh de Serrant, duquel mariage est issu :

Amour-Louis-Charles-René de Bouillé du Chariol, ex-lieutenant de cavalerie et ancien ministre plénipotentiaire de France près la cour de Bade, né le 26 mai 1802, et marié à Laure-Louise-Thérèse de Thiard, dont est venu Louis-Amour-Martial-Léonor de Bouillé du Chariol, né le 4 mars 1827.

2° Jules-François-Amour de Bouillé du Chariol, ancien capitaine de cavalerie, né le 16 mars 1800, fils unique du feu chevalier, puis comte François de Bouillé, frère du précédent.

GONZAGUE.

Depuis un siècle Mantoue se gouvernait en forme de république, lorsqu'Otton II succéda au marquis Théobalde, aïeul de la comtesse Mathilde, qui en prit possession en 1114. Profitant, à la mort de cette princesse, des divisions du sacerdoce et de l'empire, Mantoue essaya de reconquérir sa liberté, mais elle ne fit que changer de maîtres. Les querelles, suscitées par l'ambition des principales familles, fournirent aux plus forts l'occasion de la subjuguer. Elle jouit de quelque tranquillité sous la magistrature du podestat Sordello Visconti, troubadour, chevalier errant et guerrier célèbre. Plus tard, Assinamonte Bonacolsi s'étant fait élire capitaine, parvint à en chasser toutes les grandes familles, les unes par les autres, et resta seul maître de Mantoue. A sa mort, arrivée en 1239, il nomma pour héritier son fils Carpio. Jaloux de cette préférence, Bordellon, son frère, l'expulsa de Mantoue et régna à sa place ; mais ses vices et ses crimes le firent détester, et il fut chassé à son tour par son petit-fils Boticella. Paperin succéda à son père Boticella. Il se ligua avec divers

seigneurs contre les Bolonais, et remporta sur eux une grande victoire. Il fut l'un des plus chauds partisans de Louis de Bavière, ce qui le rendit odieux au pape Jean XXII qui le comprit parmi ceux contre lesquels il fit publier la croisade; les efforts de ce pontife ne l'empêchèrent pas, toutefois, de gouverner tranquillement ses États, mais l'imprudence de Francesco, son fils, le perdit. Non content d'avoir entretenu avec la femme de Philippin de Gonzague un commerce suspect, ce jeune téméraire offensa gravement l'époux irrité. Les Gonzague jurèrent de se venger. Philippin de Gonzague, Guido et Feltrino, ses frères, soulevèrent le peuple. Bonacolsi accourut pour apaiser le tumulte; mais ayant été blessé à la tête, il fut emporté par son cheval et massacré par le peuple. Son fils, cause de ces malheurs, arrêté en sortant du lit, fut conduit à Castellano, où Nicolas de la Mirandole le fit périr dans les tourments les plus cruels, vengeant ainsi sur la postérité de Passerin le meurtre de François de la Mirandole, son père, que ce dernier avait fait mettre à mort.

Ce fut alors que la seigneurie de Mantoue passa dans la maison de Gonzague, aussi illustre par son ancienneté que par ses grands capitaines. Plusieurs généalogistes font remonter cette maison à Hugo, seigneur d'Italie, petit-fils du roi Lothaire et arrière petit-fils de l'empereur Lothaire, qui prit le nom de sa femme, issue de l'ancienne maison de Gonzague, en Lombardie. En 1009, Gérard de Gonzague reçut de l'empereur l'investiture de ses terres. De ce Gérard descend, au second degré, Louis ou Aloïse de Gonzague, seigneur de Mantoue et vicaire des États romains, qui sut cimenter à l'intérieur son autorité par la douceur et la justice, et l'affermir au dehors par des alliances et des traités. Richilde Raimberti, sa femme, lui avait donné trois fils déjà majeurs, qui avaient

contribué à la révolution et qu'il associa au gouvernement. Ceux-ci se liguèrent avec les Vénitiens contre les Scaligers, dont l'attitude devenait menaçante pour la liberté de l'Italie. Deux d'entre eux, Philippin et Guido rencontrèrent sous Borgo-Forte les troupes milanaises de Bernarbo Visconti, marquis de Ferrare, allié des Scaligers, les mirent en déroute et dissipèrent la ligue; mais le marquis de Ferrare ayant déclaré la guerre à Louis de Gonzague, vint à son tour mettre le siége devant Mantoue; Hugolin de Gonzague, petit-fils de Louis, lui opposa les ressources d'un esprit sage et hardi. Pour éloigner de Mantoue le théâtre de l'action, il se porta sur Novarre dont il s'empara, investit Verceil et mit le Milanez à feu et à sang; cette diversion termina la guerre. Louis mourut le 18 janvier 1360, après un règne glorieux, dans sa quatre-vingt-treizième année. En 1354, l'empereur Charles IV avait confirmé pour lui et ses descendants, la souveraineté de Mantoue, de Reggio et de ses autres possessions. Il laissa de Maspina, sa première femme, deux fils, Feltrin, souche de la branche des Gonzague de Novellaza, éteinte, et Guy, son second fils et son successeur, dans la seigneurie de Mantoue. Guy avait trois fils, Hugolin, Louis et François. Irrités de ce que leur père s'était associé Hugolin, l'aîné, les deux derniers, pour régner seuls, l'assassinèrent et régnèrent à sa place. L'empereur Charles IV, étant à Bude, leur accorda des lettres de grâce. Guy mourut vers 1369, avant Beccaria, sa femme; le duché de Mantoue passa à Louis II, marié à OElda, fille d'Obizzo III, d'Este, marquis de Ferrare. Lassé d'avoir pour collègue, dans le gouvernement, son frère François, ce prince se rendit coupable d'un nouveau fratricide, qu'il chercha vainement à faire oublier par la douceur de son administration, et l'éclat de ses hauts-faits en Palestine.

Gazala, dans la chronique de Reggio, nous apprend qu'il mourut à Mantoue, au mois d'octobre 1382. Son fils François Ier est une des grandes figures guerrières de sa maison. Deux victoires éclatantes, l'une sur terre et l'autre sur le Pô, remportées sur son cousin Jean Galeas, signalèrent son courage et ses talents. Ses succès, dans la guerre des Carrares et des Vénitiens contribuèrent à mettre ces derniers en possession de Padoue, de Vérone et des autres domaines de cette race illustre. François de Gonzague bâtit plusieurs monastères, termina la construction du château de Mantoue, et mourut le 8 mars 1407. Il avait épousé en premières noces Agnès de Visconti, décapitée en 1391, pour cause d'adultère, et en secondes noces, Marguerite Malatesta, dont il eut Jean-François de Gonzague, marié à Paula Malatesta. Général des troupes de l'Église, pendant la querelle du pape Jean XXIII et de Ladislas, roi de Naples, Jean-François défendit vaillamment Bologne, s'empara des citadelles de Brascia et d'Asola, et revint triomphant à Mantoue. Il y reçut en grande pompe, dans le courant de l'année 1433, l'empereur Sigismond qui le confirma, ainsi que ses descendants, dans les titres et priviléges de prince-souverain-margrave de Mantoue et prince de l'empire romain, et lui permit, ainsi qu'à sa postérité, de cantonner la croix de gueule de la ville de Mantoue qui supportait son écu de quatre aigles de sable, membrés et becqués de gueules.

Jean-François, mécontent de la république vénitienne, conclut un traité d'alliance avec le duc de Milan. Il battit en plusieurs rencontres les Florentins, les Vénitiens et les Génois, défendit le cours du Pô, s'empara de Lignagno, Montebello, Brandola, Montelino, et infesta les environs de Vérone. La paix ayant été conclue par la médiation de Nicolas d'Este,

Jean-François jeta les fondements des couvents des Carmélites et des Chartreux. Il fit construire des forts et des palais, établit l'étiquette à sa cour et poussa la magnificence jusqu'à la prodigalité. Il s'éteignit le 23 septembre 1444, et la couronne passa à Louis III, surnommé le *Turc*, à cause de l'usage qu'il introduisit dans son armée de porter de longues moustaches. Quoique ce seigneur n'ait jamais fait la guerre pour son propre compte, il entretint constamment sur pied un corps de troupes réputées les plus belliqueuses de l'Europe, qu'il vendait à des princes voisins. Cette espèce de trafic dont il tirait des sommes considérables, lui fournissait les moyens de faire dans sa seigneurie de grandes et utiles entreprises, sans grever ses peuples. C'est à lui que la ville de Mantoue est redevable d'une partie de ses embellissements. Il mourut à Gaëte, le 12 juin 1478. De son mariage avec Barbe de Hohenzollern de la maison de Brandebourg sortirent, Frédéric, premier du nom qui suit; François, qui fut cardinal en 1441; Jean-François de Gonzague, né en 1443, marié à la fille de Pyrrhus; duc d'Andria, souche de la branche des ducs de Sabionetta et princes Bozzolo; Rodolphe, marié à Catherine, Pic de la Mirandole, dont est issue la branche des Marquis, puis princes de Castiglione, et Sulphérini, existante encore aujourd'hui.

Frédéric de Gonzague, né en 1440, était à Rovéro lorsqu'il apprit la mort de Louis, son père. Il quitta aussitôt cette résidence pour venir à Mantoue prendre les rênes du gouvernement. Le premier usage qu'il fit de son pouvoir fut de secourir Bonne, duchesse de Milan, et, dans le courant du mois de novembre suivant, de chasser les Suisses de la Lombardie. Il obtint plus tard le commandement des troupes des ducs de Ferrare et de Milan, coalisés contre le pape Sixte IV,

qui, par faiblesse pour Jérôme Riario, son neveu, avait trempé dans la conjuration de Pazzi. Enfin en 1482, il entra dans la ligue du roi de Naples, du duc de Milan et des Florentins, se distingua en plusieurs circonstances et mourut le 14 juillet 1434, après avoir pris possession d'Asola, qu'Alfonse, duc de Calabre, avait emportée en trois jours. Il laissa de sa femme Marguerite, fille d'Albert le Pieux, duc de Bavière, trois fils et trois filles, dont les plus connus furent Jean-François, qui suit; Sigismond, qui embrassa la carrière ecclésiastique, rendit des services importants à l'Empereur Sigismond et au Pape Jules II, et obtint le chapeau de cardinal, et Claire, mariée à Gilbert de Montpensier, dauphin d'Auvergne.

Jean-François II, né le 10 août 1466, commanda les troupes vénitiennes, lors de l'entrée de Charles VIII en Italie. A la bataille de Fornoue, il fit prisonnier le bâtard de Bourbon. Les Vénitiens, pour récompenser sa valeur, le nommèrent généralissime des forces de leur république; il devint aussi capitaine-général de l'Empereur en Italie, et généralissime des troupes du duc de Milan. Lors de l'entrée de Louis XII à Milan, en 1499, ce prince, juste appréciateur du mérite, honora Jean-François du collier de Saint-Michel et le choisit pour aller en Sicile délivrer *Gaëte,* assiégée par les Espagnols. Il marcha ensuite contre le Génois qu'il contraignit à rentrer dans l'obéissance et rendit des services signalés à Louis XII, en prenant Casalmaggiore et en défiant Bartholoméo d'Alviano. Le Roi de France, qu'il alla trouver à Casciano sur la rive de l'Adda, le reçut avec une haute distinction, mais après la bataille d'Agnadel, s'étant avancé sur le Mincio, ce monarque, dominé par son ressentiment contre Maximilien, oublia que Peschiera appartenait au mar-

quis de Mantoue et s'empara de cette place qui couvrait d'une part ses conquêtes, et lui ouvrait de l'autre un passage sur les terres impériales. Plus offensé de l'ingratitude du Roi que de la perte de Peschiera, Jean-François refusa tous les dédommagements qui lui furent offerts. Il prit le commandement des troupes de Maximilien et alla camper dans l'île de la Scala. Il y commit la faute de diviser ses quartiers, et, surpris pendant la nuit, son armée fut mise en déroute, et lui-même fait prisonnier. L'intercession du Pape Jules II le rendit à la liberté. Ce Pontife l'éleva même peu de temps après à la dignité de gonfalonnier de l'église; mais les fatigues de la guerre avaient altéré sa santé. Le 29 mars 1519, il mourut à Milan des suites d'une fièvre lente. Il avait épousé, en 1490, Elisabeth d'Est, fille du duc de Ferrare, décédé en 1539, dont il eut Frédéric II qui suit, premier duc de Mantoue; Hercule Cardinal, Ferdinand, duc de Malfette, prince d'Ariano et de Guastalla, Vice-Roi de Sicile, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Milan, marié à Isabelle de Capoue, et tige de la branche des princes de Guastalla.

Frédéric de Gonzague entra, en 1526, dans la coalition formée entre François I[er] et les princes d'Italie contre l'Empereur Charles V, pour la délivrance du Pape Clément VII, mais plus tard, s'étant rendu à Bologne, il reçut du monarque espagnol un accueil si empressé, qu'il n'hésita pas à signer la ligue que ce dernier venait de conclure avec les ducs de Savoie, de Milan et la république de Venise. Charles-Quint récompensa les services que Gonzague lui avait rendus à la bataille de Pavie, en le nommant capitaine-général de l'Italie. En 1530, il alla le visiter dans sa ville, où il fut reçu avec une magnificence extraordinaire; le 8 avril de la même année, il érigea, en sa faveur, le margraviat de Mantoue en

duché souverain, et lui octroya l'investiture du marquisat de Montferrat, auquel il lui donnait droit depuis la mort du marquis Paléologue, décédé sans enfants de son mariage avec Marguerite, fille de Guillaume Paléologue, et nièce de Jean Paléologue. Frédéric mourut le 28 juin 1540, et sa veuve en 1565. Il laissa :

1° François de Gonzague, troisième du nom, duc de Mantoue et de Montferrat, marié à Catherine d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand, dont il n'eut point d'enfants;

2° Guillaume de Gonzague, dont nous allons parler;

3° Louis de Gonzague, duc de Nevers et du Rhetelois;

4° Frédéric Cardinal.

Guillaume de Gonzague, né le 14 avril 1526, succéda à son frère sous la tutelle de sa mère et du Cardinal Hercule, son oncle. La fermeté de son caractère commença à se déployer dans la répression des troubles suscités par les habitants de Cazal, sous prétexte que leur ville n'avait rien de commun avec le reste de la province du Montferrat. Guillaume y rétablit l'ordre et en confia le commandement à Vespasien de Gonzague, son neveu. En 1574, il reçut avec de grands honneurs le Roi Henri III, qui, fuyant la couronne de Pologne, traversait l'Italie pour aller recueillir en France la succession sanglante de son frère Charles IX. La même année, il fit ériger par l'Empereur le Montferrat en duché. La mort le surprit à Bozzoli, le 13 août 1587. C'était, disent les chroniqueurs italiens, un bon militaire et un homme d'État distingué. Il laissa dans sa caisse d'épargne 1,200,000 écus. De son mariage avec Éléonore d'Autriche, fille puînée de l'Empereur Ferdinand Ier, naquirent Vincent de Gonzague, Anne-Catherine, mariée à Ferdinand d'Autriche, archiduc d'Inspruck, et Marguerite, mariée à Alphonse d'Este II, duc de Ferrare.

Vincent de Gonzague, premier du nom, duc de Mantoue et de Montferrat, hérita des grandes qualités de son père. Il dut à sa justice, à sa magnificence, à sa piété et à son amour pour les sciences, uue réputation éclatante. Ce fut lui qui institua, en 1608, l'ordre des chevaliers du Rédempteur, dit du *Précieux Sang,* en l'honneur des trois gouttes de sang de Jésus-Christ, trouvées dans cette ville, sous le pontificat du Pape Léon XI, en avril 1605. Il choisit le jour de la Pentecôte pour la cérémonie de l'institution de cet ordre. L'église et la cour y déployèrent toutes leurs pompes. Le duc, en grand costume, alla prendre, dans la chapelle de son palais, l'habit et le collier du nouvel ordre, des mains du cardinal Ferdinand de Gonzague, son fils; il se rendit ensuite processionnellement à l'église de Saint-André, où se trouvaient les seigneurs désignés pour recevoir cette précieuse distinction. Quoiqu'il eût obtenu du saint Père la permission de créer vingt chevaliers, le duc se contenta, dit Desmondi, dans cette première promotion, d'en nommer quatorze, au nombre desquels figurait François de Gonzague, son fils aîné.

Marguerite de Farnèse, sa première femme, étant demeurée stérile, Vincent de Gonzague s'en sépara et épousa Éléonore de Médicis, fille du grand-duc de Florence, sœur aînée de Marie Médicis, Reine de France, dont il eut trois fils qui lui succédèrent l'un après l'autre, et deux filles, Marguerite, femme de Henri, duc de Lorraine, et Éléonore, mariée à l'Empereur Ferdinand II, et couronnée Reine de Bohême.

François, troisième du nom, ne survécut que dix mois au duc Vincent, son père. Il mourut le 22 décembre 1612, laissant de Marguerite, fille de Charles Emmanuel, duc de Savoie, une fille, mariée à Charles II de Gonzague, duc de Réthelort.

Ferdinand était né le 24 mai 1587. Créé cardinal en 1605, il alla, avant d'être duc de Mantoue, rendre visite, en France, à Marie de Médicis, et montra, pendant son séjour, un grand zèle pour les Jésuites. Il les défendit contre l'avocat général Servin, qui voulait les faire expulser, écrivit contre lui un mémoire, et l'apostropha en présence même de la Reine, le traitant d'hérétique, ennemi du Roi et de la Régente. L'avocat général lui répliquant que sa charge l'obligeait de veiller sur ce qui concernait les intérêts du Roi, son maître, et le bien de l'État, Gonzague repartit, que le meilleur service que pût rendre Servin, était de ne jamais s'écarter de la foi catholique et de ne point brouiller le Pape avec le Roi, qu'on ne pouvait être bon serviteur du Roi et ennemi de l'Église.

La mort du duc François, qui agita toute l'Europe, arriva sur ces entrefaites. Les droits de Ferdinand à la succession du duché de Mantoue étaient évidents, mais le Montferrat n'étant pas un fief masculin, devait appartenir à la jeune princesse de Mantoue. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, ne fut pas plutôt instruit de la mort du duc François, qu'il dépêcha vers sa fille deux de ses confidents, moins pour la consoler que pour la diriger au milieu de ces circonstances difficiles. Pour empêcher le cardinal de Gonzague d'entrer en possession des États du duc, son frère, on conseilla d'abord à cette princesse de simuler une grossesse. Marguerite, extrêmement attachée aux intérêts de sa maison et religieusement soumise à l'autorité paternelle, consentit à tout. Bientôt, sous le prétexte de rendre visite à une sœur affligée, Victor-Amédée, auquel le duc de Savoie avait secrètement donné l'ordre de la conduire dans le Montferrat, se rendit lui-même à Mantoue. «Il n'est pas à propos, disait Victor Amédée de Mantoue, « qu'une veuve désolée demeure dans un endroit où elle trouve

«sans cesse des objets capables de renouveler sa douleur. La «bienséance ne permet pas non plus qu'elle réside auprès de «M. le cardinal, son beau-frère, qui n'est pas beaucoup plus «âgé qu'elle. Il doit le souhaiter même pour sa propre répu-«tation. Ma sœur, ajouta-t-il, doit aussi emmener la jeune «princesse; elle ne peut être en de meilleures mains.»

Ferdinand comprit sans peine que le but des Savoyards était de s'assurer du Montferrat. «Serait-il raisonnable, re-«pliqua-t-il, de laisser partir une princesse, qui doit peut-«être nous donner bientôt un héritier capable de faire le bon-«heur de ce pays? Les princes de la maison de Gonzague «naissent ordinairement où ils doivent commander. Et n'est-il «pas plus à propos que ma nièce soit élevée dans un pays dont «nous tâcherons de la rendre un jour la souveraine, en la «mariant à l'héritier de la maison de Mantoue. Si la vue du «palais de feu mon frère fait trop de peine à sa veuve, nous «avons d'autres maisons où elle peut se retirer en toute «liberté.»

Irrité de l'inutilité de cette démarche, Victor-Amédée se rendit auprès du duc de Milan, pour l'engager à réclamer sa sœur, au nom du Roi d'Espagne. D'abord surpris de la demande, le cardinal se remit bientôt, et répondit, que, comme nièce de l'Empereur et de la Reine de France, il n'en pouvait disposer sans le consentement de Leurs Majestés. Vaincu dans la voie des négociations, le duc de Savoie eut recours aux armes. Il rassembla ses troupes le plus secrètement possible, et le 22 avril 1613, il partit de Verceil, pour entrer à main armée dans le Montferrat. Ses succès furent rapides et brillants. En peu de jours, il se rendit maître de toute la province, à l'exception de Cazal, que la présence de Charles de Gonzague protégea et sauva. Au bruit de la marche

du Savoyard, l'Italie tout entière se réveilla. Venise lui représenta qu'il allait exciter une guerre dont il serait la première victime. « Il y a des conquêtes, disaient ces prudents sénateurs, qui ne méritent pas d'être achetées au prix du repos et de la tranquillité. Pensez à votre gloire et à vos intérêts. La France, l'Espagne prendront parti ; et il en faudra passer par ce qu'elles ordonneront. »

Au lieu d'écouter ces sages remontrances, le duc de Savoie fit offrir ses lettres de congé à l'ambassadeur de Venise; toutefois il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était embarqué dans une affaire dont il ne se tirerait pas facilement. Ses intrigues n'eurent pour résultat que de bouleverser l'Italie, sans le rapprocher du but qu'il convoitait; enfin les traités de Madrid et de Pavie, en 1617, mirent un terme à une guerre qui durait depuis trop longtemps.

Ferdinand, qui avait renvoyé le chapeau de cardinal, prit tranquillement possession de son duché. Il fit casser le mariage secret qu'il avait contracté avec Réticine, et épousa Catherine de Médicis, fille de Ferdinand Ier, grand-duc de Toscane. Le 29 octobre 1727, il s'éteignit sans postérité. Ce prince honorait les lettres et aimait les poëtes. Voulant donner à la mémoire du plus charmant d'entre eux, un témoignage de son admiration, il fit construire dans le village d'Andes, où Virgile était né, une jolie maison de plaisance, qu'il surnomma la *Virgiliane*.

Il eut pour successeur son frère, Vincent II, marié à Isabelle, mère du prince Bozzolo, prince d'une constitution trop frêle et d'une santé trop délabrée, pour lui survivre longtemps. Vincent, n'ayant point d'enfants, son héritage passait, à sa mort, à Charles de Gonzague, duc de Nevers, fils de Louis de Gonzague et petit-fils de Frédéric II, duc de Mantoue. On

ne pouvait contester les droits de ce seigneur à la succession du duché; mais il était à craindre que le Montferrat ne lui fût contesté par l'Empereur et le Roi d'Espagne, en faveur de la jeune princesse Marie, nièce de Vincent II. Le duc de Nevers n'avait qu'un seul moyen de prévenir cette opposition: c'était de marier son fils aîné, le duc de Réthel, à la princesse héritière du Montferrat, et de s'assurer la protection de la France contre la maison d'Autriche et le duc de Savoie. Malgré toutes les difficultés d'une pareille négociation, le duc de Nevers la termina à son honneur. Gagné par Saint-Chaumont, ambassadeur de France, Strigio, premier ministre de Vincent II, obtint de son maître, en dépit de toutes les protestations du duc de Savoie, un assentiment formel au mariage de sa nièce avec le duc de Réthel, et un acte solennel par lequel ce dernier était déclaré héritier légitime. La dispense du Pape étant arrivée sur ces entrefaites, la jeune princesse Marie fut tirée du couvent, où son oncle la faisait élever, et le 24 décembre 1627, dans la nuit, on célébra leur union, tandis que Vincent rendait le dernier soupir.

Le premier soin du duc de Réthel fut de proclamer son père, le duc de Nevers, régent de Mantoue; lui-même prit le titre de prince de Mantoue, et l'administration des affaires, avec le titre de lieutenant-général.

Charles de Gonzague reçut cette nouvelle à Charleville. Aussitôt il engagea ses terres pour se procurer de l'argent, et ayant écrit au Roi de France, afin de se ménager sa protection, il partit pour Mantoue, où il arriva vers la fin de janvier 1628. C'était, au dire des historiens, un des plus grands hommes de son temps, aussi distingué par ses connaissances militaires que par ses talents diplomatiques, aussi capable de commander une armée que de diriger une négo-

ciation, ce qu'il avait prouvé en plusieurs occasions, notamment lors de sa fameuse ambassade à Rome.

Le Roi d'Espagne et le duc de Savoie, ayant fait engager l'Empereur Ferdinand II à lui refuser l'investiture du duché, sous prétexte de le tenir en séquestre pour le rendre à ceux à qui il appartiendrait, Louis XIII prit hautement la défense du duc de Mantoue. Il força le pas de Suze en 1629 et fit lever le siége de Cazal. L'année suivante, Collato, général de l'Empereur Ferdinand, investit Mantoue. La ville était gardée par le duc en personne et par le maréchal d'Estrée. Malgré la peste qui décimait les habitants et emportait plus de deux cent cinquante personnes par jour, ils résolurent de la défendre et la défendirent en effet avec un admirable courage, jusqu'à ce que les Impériaux ayant surpris Mantoue du côté du bourg et du pont Saint-Georges par une tranchée ouverte sur la rive du Lac, la résistance fut devenue impossible; la garnison réduite à mille hommes, capitula. Charles de Gonzague et le maréchal se retirèrent dans les États ecclésiastiques et y attendirent la signature du traité de Ratisbonne. Cette transaction, conclue entre les ministres de l'Empereur et ceux du Roi de France, rendit à Charles de Gonzague l'investiture du Mantouan et du Montferrat.

La même année le duc de Mantoue eut la douleur de voir s'éteindre, dans la force de l'âge, Charles II, duc de Rethel, et Ferdinand, duc de Mayenne. Il ne survécut que peu d'années à cette perte cruelle. Le 21 septembre 1637, il mourut à Mantoue, et fut enterré dans l'hermitage des pères réformés de Saint-François, situé aux portes mêmes de la ville. Charles de Gonzague s'était signalé par des fondations importantes. Il avait fait bâtir Charleville en Champagne, et avait agrandi les dépendances de son duché de Mantoue de la prin-

cipauté de Corrégio qu'il avait conquise, en 1635, sur les Siro, et dont il avait reçu de l'Empereur l'investiture. Il laissa de sa femme, Marie de Gonzague, Charles, troisième du nom, et Éléonore, troisième femme de l'Empereur Ferdinand III.

Charles III succéda à Charles Ier, son aïeul, à l'âge de huit ans, sous la tutelle de sa mère. A la mort de l'Empereur Ferdinand III, il se porta prétendant au vicariat-général pendant l'interrègne, mais il fut vaincu dans la diète par son concurrent, le duc de Savoie. Il s'attacha d'abord au parti de la France, puis le quitta pour embrasser celui de l'Espagne; mais les Français, commandés par le duc de Modène, étant venus prendre leurs quartiers d'hiver dans le Mantouan, l'obligèrent à renoncer à cette alliance. Après avoir vendu tous les biens qu'il possédait en France, au cardinal Mazarin, il mourut le 14 août 1665. De son mariage avec Isabelle d'Autriche, était né le 31 août 1652, Ferdinand-Charles IV. « La « guerre de la succession d'Espagne, dit un prince de sa mai- « son, où il n'avait aucun intérêt à démêler, l'entraîna dans « l'abîme. La politique exigeait qu'il restât tranquille specta- « teur de cette grande querelle, dont il prévoyait qu'il serait « la victime; enfin déterminé par les menaces de Louis XIV, « il lui vendit Cazal. C'était lui donner la clef pour fermer ou « ouvrir les barrières d'Italie. Tant que l'armée française fut « triomphante, Charles eut à se féliciter de cette alliance; « après la bataille de Turin, qui enleva la moitié de l'Italie à « Louis XIV, les États de Mantoue furent envahis par le vain- « queur. Charles, souverain sans États, sans sujets, fut cher- « cher un asile en France, où Louis XIV le consola par des « promesses, qu'une continuité de malheurs l'empêcha de « réaliser. L'Empereur, irrité de ce qu'un prince, son parent, « se fût déclaré son ennemi, le mit au ban de l'Empire,

« et le condamna sans daigner l'entendre ; mais comme au-« cune des formalités prescrites par la loi ne fut observée, « cette infraction donna lieu à une juste réclamation. Charles, « dépouillé de ses États, erra dans différentes villes de l'Ita-« lie, où il traîna les restes de sa grandeur expirante. Ce prince « opprimé, sans avoir mérité de l'être, fit ses observations à « la diète de Ratisbonne, où il établit ses droits par des rai-« sons victorieuses. Il ne tint point le langage d'un suppliant : « Son éloquence fière avec noblesse, est celle d'un souverain « qui vient invoquer la justice dans une assemblée de Rois « ses égaux. Il réclama l'assistance des électeurs et des autres « princes germains, intéressés comme lui à restreindre le « pouvoir arbitraire du chef de l'Empire. Mais Joseph pouvait-« il être arrêté par des Princes qu'il avait rendus les artisans « de sa grandeur ? Après avoir dicté des lois à Louis XIV, ne « pouvaient-ils pas le regarder comme l'arbitre des destinées « de l'Europe ? Tous les membres de la diète furent muets, et « le faible fut opprimé... »

Charles III avait été uni par les liens d'une étroite intimité avec le comte Torelli, des comtes de Montechiarugolo, ainsi que lui malheureux et dépouillé. En apprenant la fin tragique de son ami, empoisonné à Paris en 1707, le duc s'écria : « Je ne lui survivrai pas longtemps, et peut-être me feront-ils périr comme lui ! » La prédiction s'accomplit l'année suivante. Il mourut à Padoue, empoisonné, suivant les bruits qui coururent alors, par une dame qu'il aimait ; il ne laissa point d'enfants de ses deux femmes, Isabelle de Gonzague et Henriette, fille de Charles III, duc de Lorraine. La succession fut contestée par les ducs de Guastale et de Lorraine et par le duc de Savoie, qui fit revivre ses prétentions sur le Montferrat. Mais l'Empereur Joseph Ier les mit d'accord en

prenant possession du Mantouan, où il installa un gouverneur, et en donnant au duc de Savoie l'investiture du Montferrat.

Ainsi finit la dynastie des ducs de Mantoue, qui régnait depuis l'an 1328 et aurait dû intéresser presque tous les souverains de l'Europe, auxquels elle avait donné des mères. En moins d'un demi-siècle on vit disparaître les descendants nombreux de cette illustre maison. La branche des ducs de Sabionetta et des princes Bozzolo s'éteignit en 1703; celle des comtes de Novellaza en 1728; il ne reste que celle des marquis de Castiglione dont est descendu le prince Alexandre de Gonzaga, actuellement existant.

Alexandre de Gonzaga, chevalier de l'ordre de la Rédemption, prince de l'Empire, prince de Castiglione, duc de Solferino et marquis de Médole, fils de Louis de Gonzaga et d'Euphrosine-Madelaine, princesse d'Esterhazy, naquit à Dresde, le 12 novembre 1799. Il était à peine âgé de treize ans, lorsque jaloux de la gloire que ses frères, Matteo Luigi et Maximilien, s'étaient acquis au service de Napoléon, il vint demander à servir dans l'armée française. A la bataille de Berry, près Craon, sous les yeux de l'Empereur, il se signala par des prodiges de valeur, et fit prisonnier de guerre, le prince Gagarin, seigneur russe. Bonaparte, admirant ce jeune courage, lui demanda ce qu'il préférait de la croix de la Légion d'Honneur ou du grade de capitaine de cavalerie. « Sire, répondit vivement le prince, la croix! Je n'ai que quinze ans, et puis avoir de l'avancement en temps de paix, mais en temps de paix, je n'aurai pas de décoration! »

En 1816, Alexandre Gonzaga entra au service de Russie, et la manière dont il se distingua au siége de Braila, lui valut l'ordre de Sainte-Anne. Ami sincère et dévoué de Don

Carlos, il le servit utilement en Espagne, où il parvint au grade de général. Il a épousé le 22 février 1841, Maria-Élisa, fille du colonel anglais Coke, et veuve de Don Juan d'Escudero, diplomate espagnol.

La maison de Gonzague qui a fourni tant de capitaines célèbres, d'hommes d'État distingués, et un saint dans la personne de Louis de Gonzague, fils de Ferdinand, prince du Saint-Empire et parent au troisième degré de Vincent Ier, duc de Mantoue, s'est montrée également féconde en femmes remarquables. Nous citerons particulièrement Cécile qui, après avoir brillé par son esprit dans le monde, au quinzième siècle, édifia par ses vertus le cloître où elle finit ses jours; — Éléonore Hippolyte, duchesse d'Urbin, modèle de chasteté et de charité, morte en 1570; — Hippolyte, duchesse de Mondragon, célébrée par tous les poëtes de son temps, et que Bernard Tasso, dans son poëme d'*Amadis,* appelle *La bella Gonzaga. — Ippolita d'Onor non d'Altro Vaga;* — Lucrèce qui, dans ses lettres, publiées en 1651, nous a laissé un monument de ses malheurs, de son courage et de sa piété; — Julie de Gonzague, un des ornements du dixième siècle; — enfin Marie-Louise, reine de Pologne, qui, au milieu des factions dont son royaume était rempli, soutint, par sa fermeté, Casimir V, son époux, et parvint, par son adresse, à rétablir la tranquillité dans ses États.

GRAMONT.

Originaire d'Aragon, la maison de Gramont descend des Agramontes, qui tiraient leur nom des domaines qu'ils possédaient sur les bords de la rivière Agramonte ou Egra, et prenaient rang parmi les douze grands barons de ce royaume, dits *Ricos hombres de Natura*. Elle eut pour berceau le château d'Agramont, situé sur les frontières de l'Aragon et de la Catalogne, aux pieds des Pyrénées. Mêlée aux troubles et aux divisions intestines, cette famille se sépara en deux branches distinctes. L'aînée passa en Navarre, où elle avait acquis des biens considérables; la cadette occupa encore quelque temps le château d'Agramont; mais en butte aux persécutions, elle ne tarda pas à s'éteindre.

Les chefs de la maison de Gramont jouirent d'une grande autorité en Navarre; ils y possédèrent héréditairement les châteaux de Gramont, de Guiche, de Câme, d'Aster, et la principauté de Bidache ou Barnache, à titre de souveraineté indépendante. Cette souveraineté, établie dans le temps où les vicomtes d'Acqs et de Béarn, et les ducs de Guyenne

prirent et reprirent, les uns sur les autres, les pays de Mixe, d'Ostabat et la portion du territoire, située entre le Gave d'Oleron et la Bidouse, ne fut jamais interrompue jusqu'à la révolution de 1789. Elle est constatée par plusieurs actes officiels, entre autres par une lettre de Louis XIV, lors de l'envoi du maréchal de Gramont en Espagne, en qualité d'ambassadeur extraordinaire.

Les princes de Bidache exerçaient tous les droits de la souveraineté; celui de faire battre monnaie à leurs armes, justice indépendante de celle du Roi; sauvegarde et asile en faveur des individus qui s'y réfugiaient; levée d'un impôt annuel pour les besoins d'utilité publique, et d'un régiment de milice, dont les officiers étaient brevetés par les Seigneurs de Gramont.

La révolution de 1789 a anéanti tous les titres originaux de la noblesse française, détruit leurs archives et brûlé leurs châteaux. La maison de Gramont a subi la loi commune. Ses titres, ses parchemins, ses papiers de famille, remontant aux temps les plus reculés et conservés dans la bibliothèque de Bidache, sont, en grande partie, devenus la proie des flammes. Pour réparer autant que possible cette perte irréparable, il a fallu recourir aux renseignements contenus dans les différents ouvrages où il est fait mention de cette maison, et ces recherches ont fourni des documents authentiques sur ses principaux membres, depuis le neuvième jusqu'au seizième siècle, époque à laquelle son histoire commence à faire corps avec celle de France.

Arnaud de Gramont, vivant en 865, est le plus ancien seigneur de ce nom, qu'on trouve cité dans les chroniques de Navarre. Diego Ramires de Piscina, dans son histoire manuscrite, rapporte qu'il fut élu le premier parmi les douze

ricombres (ricos hombres), entre les mains desquels les États de Navarre remirent, à la mort violente de Sanche-Garcia Ier, l'administration du royaume, en attendant qu'ils eussent procédé à l'élection d'un nouveau Roi.

A Arnaud succéda Bergon de Gramont, qui transmit son héritage à son fils aîné, Garcie-Bergon, l'un des pairs de la cour de Gaston IV, vicomte de Béarn, lequel, autant qu'on peut l'inférer de plusieurs actes du Cartulaire du monastère de Sordes, vivait encore en 1100. Raimond Brun, son frère, se rendit célèbre par la guerre qu'il soutint en 1168, en faveur du duc d'Angoulême et du vicomte de Limoges, contre Richard, comte de Poitiers et duc de Guyenne, fils de Henri II, roi d'Angleterre; viennent ensuite Raimond Brun de Gramont, marié à Agnès, Arnaud de Gramont, *Alferes* ou porte-étendart du royaume, charge considérable à cette époque, qui fut remplacée plus tard par celle de connétable; et Arnaud Vivian II de Gramont, vers 1200.

Vivian II joua un rôle considérable sous le règne de Sanche VII dit le *Fort*. Le traité qu'il conclut avec ce prince au mois de décembre 1203 en fournit la preuve. Dans ce traité, signé en présence de vingt-sept gentilshommes et d'un grand nombre de personnages éminents, il prête serment de fidélité au Roi Sanche-le-Fort, pour lui et ses descendants, et le Roi s'engage, de son côté, à lui donner protection et appui en toute occasion.

Arnaud Guilhem Ier, son successeur, se distingua dans les guerres suscitées par les Gascons vers le milieu du treizième siècle, afin de secouer le joug anglais; il conclut une ligue offensive et défensive avec Gaston VII, vicomte de Béarn, le vendredi avant la Pentecôte 1253, et l'assista dans toutes ses expéditions. Si les historiens anglais l'ont traité sévèrement,

il ne faut point s'en étonner, puisqu'aucun de leurs ennemis ne les incommoda davantage. Arnaud Guilhem fut fait prisonnier par Simon de Montfort, comte de Leycester, lieutenant-général du Roi d'Angleterre, et détenu au château de la ville de la Réole; mais la paix ayant été conclue, il fut rendu à la liberté sous la caution de Gaston et rentra en possession de son château, tombé pendant la guerre au pouvoir de l'ennemi.

En 1266, il rendit hommage à Thibaud-le-Jeune, Roi de Navarre, qui le créa ricombre du royaume et le fit inscrire sur l'état pour dix cavaleries, dont le revenu fut assigné sur le péage et les droits royaux du bourg de Ronceveaux et de Hescoa. Les annales de Navarre comprennent parmi les principaux seigneurs qui accompagnèrent Thibaud en Palestine, *los Senôres de Agramontes.*

A Arnaud Guilhem Ier du nom succéda Arnaud Guilhem II, qui jouit durant toute sa vie de la dignité de ricombre. Il est parlé de ce Seigneur dans deux actes datés de 1290 et 1303. Une lettre-patente écrite au Roi Philippe-le-Bel et à la Reine Jeanne par les États de Navarre, et scellée de son sceau, existe au trésor des Chartes du Roi à Paris.

Arnaud Guilhem III, fils aîné de Raimond Brun, est le premier Seigneur de son nom qu'on trouve revêtu du titre de prince souverain de Bidache et Barnache, bien que cette dignité existât incontestablement longtemps avant lui dans sa famille.

En 1328, Arnaud Guilhem assista, dans la ville de Pampelune, au second couronnement de Philippe d'Évreux et de Jeanne, fille de Louis-le-Hutin, et fut un des grands du royaume de Navarre, entre les mains desquels les deux époux prêtèrent serment. Durant les querelles dont la possession

de la Guyenne et de la Normandie, devint le mobile, entre Philippe de Valois et Édouard III, Roi d'Angleterre, il s'attacha au parti du Roi de France, le servit fort utilement et en fut récompensé par les charges les plus honorables.

Arnaud Guilhem III avait épousé Miramonde d'Aspremont, de la maison d'Orte, l'une des plus anciennes de Gascogne, qui lui donna une nombreuse postérité. Robert, l'aîné de ses fils, fut tué en trahison, pendant une trève, avec trois de ses gentilshommes par le Seigneur d'Albret, tenant le parti du Roi d'Angleterre. Brunet, appelé à succéder à ce dernier, céda pour une raison inconnue ses droits à Arnaud Raimond, son frère cadet, lequel épousa Marie de Gabaston, dont il eut Arnaud Raimond de Gramont. L'*Histoire de Navarre,* d'Ochogaray, imprimée à Anvers en 1572, fait mention d'un combat accordé par le Roi de Navarre à Arnaud Raimont de Gramont contre le Seigneur d'Asyain, qu'il avait traité de conspirateur et de traître; mais il paraît que les assistants, ayant séparé les deux champions, les forcèrent à s'en remettre à la décision du Roi Charles II, qui fit renfermer le Seigneur de Gramont à Saint-Jean-Pied-de-Port, et le Seigneur d'Asyain à Tafalla. Cette anecdote est racontée dans l'ouvrage de Garibay, et avec plus de détails dans celui du père Aleson.

Jean Ier de Gramont était fils unique d'Arnaud Raimond II et d'Anne de Câme. Charles III, dit le *Noble,* l'éleva au rang de chambellan et le choisit pour tuteur de son petit-fils le prince Charles de Viane. Il prêta en cette qualité aux trois États de Navarre le serment de successeur présomptif de la couronne, au nom du jeune prince, et reçut celui des États; servit Don Juan d'Arragon, dans ses guerres avec le Roi de de Castille; fut chargé par ce prince à son avénement de

l'ambassade de Rome, et mourut en 1430, laissant de sa femme Marie de Montant, fille de Raimond de Montant, Seigneur de Mussidan, Blaignac et Blaye, François de Gramont encore en bas âge.

La maison de Gramont avait, à cette époque, atteint son plus haut degré de richesse et d'influence. Suivant un acte d'hommage, rendu en 1439 à Jean, comte de Huntingdon, lieutenant-général du Roi d'Angleterre, François de Gramont possédait en Guyenne la ville et forteresse de Blaye avec toutes ses dépendances, Mussidan et Aubeterre en Périgord, Repaire-Brune, Saint-Chartier, Saint-Privas, Saint-Lados en Bazadois, Saint-Béat et Saint-Louis au diocèse de Périgueux, le petit Montignac, Gallot, la terre de Blaignac, etc.

En 1442, le Roi de France, Charles VII, ayant entrepris la conquête de cette province, sentit l'importance d'attirer à son parti le seigneur de Gramont. Le comte de Foix et les seigneurs de Navailles et de Viela, furent chargés de négocier un arrangement avec lui. Le traité conclu à la suite de ces conférences, à des conditions fort avantageuses pour la maison de Gramont, si elles eussent été fidèlement remplies par la couronne, contribua puissamment à la conquête de cette province par les Français.

François de Gramont était conseiller et chambellan de Charles VII, lorsqu'éclata en Navarre la guerre civile entre Don Juan d'Aragon et son fils, Don Carlos de Viane. L'héritage de ce royaume appartenait incontestablement à ce dernier du chef de sa mère Blanche, morte en 1441; mais Don Juan d'Aragon, ayant contracté un second mariage avec Jeanne Henriquez, du sang royal de Castille, l'envoya en Navarre pour y partager avec son fils l'administration du gouvernement. Don Carlos refusa de céder une partie du

pouvoir dont il était possesseur légitime, et pour maintenir l'intégrité de ses droits, il en appela au glaive. Liée à Don Juan d'Aragon par la reconnaissance, la famille de Gramont embrassa son parti, tandis que celle de Baumont, sa rivale, adoptait celle de Don Carlos. Les deux armées se rencontrèrent près de la ville d'Aybar. Inférieures en nombre, mais supérieures en discipline, les forces royales remportèrent une victoire complète et le parti du prince de Viane fut anéanti.

François Ier de Gramont ne laissa que des filles de sa femme Isabeau de Montferrant. L'aînée, Isabelle, épousa Bernard de Béarn, seigneur de Garderest et de Haget Aubin, sénéchal de Béarn. De ce mariage naquit Lénore de Béarn qui s'unit à Roger de Gramont, descendant de Bernard de Gramont, second fils d'Arnaud Raimond, seigneur de Gramont, et de Marie Gabaston, consolidant ainsi la ligne masculine des seigneurs de Gramont qui menaçaient de s'éteindre.

Bernard dit Berdot ou Verdot de Gramont, fondateur de la branche cadette, était fils d'Arnaud Raimond Ier. Il épousa Garsies, dame d'Aume et d'Othaily, dont il eut Gastian ou Gratien, ricombre de Navarre et maître d'hôtel-major de Charles, prince de Vianes, et favori de Don Juan II et de la Reine Blanche.

Gastian se maria en premières noces avec Marguerite de Navarre et en secondes noces avec Anglèse de Navarre, tante de ladite Marguerite et issue comme elle du sang royal de Navarre. De sa troisième union avec Catherine, dame de Castelpugeon en Béarn, naquirent Roger de Gramont qui suit, quatre filles et un fils bâtard nommé Fortaner, Seigneur de Câme.

Roger de Gramont fut une des illustrations de sa race. Il

assista si puissamment Don Juan d'Aragon et la princesse Éléonore, sa fille, François Phébus et la Reine Catherine, sa sœur, durant les guerres qu'ils eurent à soutenir contre le comte de Lexin et le reste de la faction Baumontoise, que le parti des Rois de Navarre prit le nom de parti *Gramontois*. Plus tard, lorsque le Roi Ferdinand s'empara du royaume de Navarre, par une usurpation manifeste, Roger de Gramont aima mieux perdre tous ses biens dans la Haute-Navarre et souffrir que ses châteaux et ses forteresses fussent rasés, que de reconnaître l'autorité du tyran.

Louis XI et Charles VIII l'employèrent aux plus grandes affaires, soit comme chambellan, soit comme grand-sénéchal de Guyenne et maire de Bayonne, fonction qui semble héréditaire dans la maison de Gramont; Louis XII, à son tour, le chargea de le représenter auprès du Saint-Siége.

Aux qualités du guerrier et du négociateur, Roger de Gramont joignait une piété profonde, une bienveillance inépuisable, une charité universelle; il favorisait les établissements religieux, pensionnait les serviteurs et mariait à ses dépens les filles nécessiteuses de ses domaines. Ce fut lui qui fonda les six prébendes de l'église Saint-Jacques de Bidache, où fut érigée peu de temps après l'église collégiale composée d'un doyen et de six chanoines.

Il avait épousé Éléonore de Béarn, fille unique et héritière de Bernard de Béarn et d'Isabeau de Gramont, dont il eut cinq filles et dix fils. Les plus connus sont François II, mort pendant les guerres de Naples, Charles III, archevêque de Bordeaux et gouverneur de Guyenne, et Gabriel, son émule dans la carrière de l'épiscopat.

Destiné de bonne heure au ministère eccléciastique, Gabriel de Gramont y apporta les dispositions d'un apôtre et les

lumières d'un Père. Tour à tour évêque de Conservans, de Tarbes et de Poitiers, puis cardinal-évêque de Toulouse, il s'attira l'estime et l'amitié de François Ier. Ses ambassades à Rome, en Angleterre et en Espagne sont célèbres à cause de leurs résultats politiques. C'est à l'instigation du cardinal de Toulouse que furent signé le fameux traité de Madrid, qui rendit le Roi de France à la liberté, et conclue l'alliance avec l'Angleterre, si nécessaire aux intérêts des deux pays.

Jean II de Gramont était fils de François II et de Catherine d'Andouins. Il suivit en 1521 André de Foix de Lesparre en Navarre et se trouva à la fameuse bataille de Novaïm, près de Pampelune, où ce seigneur perdit la vue et la réputation ; il assista en 1525 au combat de Saint-Jean-de-Luz, secourut heureusement Bayonne, assiégée par l'armée de Charles-Quint, sous les ordres du connétable de Castille et du prince d'Orange, soutint vingt jours le siége de son propre château de Bidache contre des forces triples, et mourut à Naples, le 15 septembre 1524.

François de Gramont n'eut point d'enfants de sa femme Françoise de Polignac. Comme il était le seul fils de François II, son héritage passa à Claire, sa sœur, mariée par contrat du 23 novembre 1525 à Menaud d'Aure, vicomte d'Aster, à la condition que ce dernier adopterait le nom et les armes de Gramont. La maison de Gramont descend donc de la maison d'Aure, issue elle-même d'Eudes-le-Grand, duc d'Aquitaine et de Gascogne, du sang royal de France.

Menaud d'Aure prit une part active à toutes les guerres d'Italie. Il mourut le 5 juin 1534 et fut enterré aux Jacobins de Bagnères, fondés par ses prédécesseurs, et où son épitaphe se voit encore.

Il eut pour héritier Antoine de Gramont, premier du nom,

par substitution au nom d'Aure, prince souverain de Bidache ou Barnache, seigneur d'Aster, de Toulongeon, de Saint-Chéron, etc. Ce seigneur accompagna le Roi à la prise de Calais et à la conquête du Boulonnais; en 1572 il fut nommé gouverneur et lieutenant-général du royaume de Navarre et du pays de Béarn et mourut en 1576, laissant de sa femme Hélène de Clermont, dame de Traves et de Toulongeon, fille unique de François de Clermont et d'Anne Gouffier, Philibert Ier, maire de Bordeaux et sénéchal de Béarn, marié le 16 août 1567, à Diane, vicomtesse de Louvigny et dame de Lescun. On sait quels services cette dame, si connue sous le nom de la belle Corisandre d'Andouins, rendit à Henri IV pendant les guerres de religion; ses levées faites à ses dépens en faveur du Béarnais excédèrent souvent vingt mille hommes. Il est consigné dans le journal du règne de Henri III que la vicomtesse de Louvigny ayant eu de Henri IV un fils nommé Antonie ou Antonin, ce prince offrit plus tard de le reconnaître, mais le jeune homme refusa, en disant qu'il aimait mieux être gentilhomme que bâtard de Roi.

Du mariage de Philibert de Gramont avec Corisandre d'Andouins, naquit Antoine II de Gramont, qui joua un rôle considérable sous trois règnes. Après avoir payé de sa personne au siége de Laon en 1594 et au combat de Fontaine-Française en 1595, il servit utilement Louis XIII pendant ses démêlés avec les Huguenots, et força, en 1636, les Espagnols à lever le siége de Bayonne. Le 13 décembre 1643, le Roi Louis XIV l'honora de la dignité de duc et pair pour lui et ses descendants; mais ce seigneur étant mort au mois d'août de l'année suivante, l'érection de la terre et du comté de Gramont en duché et pairie fut, pour ce motif, retardée jusqu'en 1648, ainsi qu'il résulte des lettres-patentes délivrées à Paris en

novembre de la même année et vérifiées le 16 décembre 1663.

Antoine de Gramont avait épousé, en premières noces, Louise de Roquelaure, fille d'Antoine de Roquelaure, maréchal de France. Ce mariage fut très-orageux et eut une péripétie sanglante. Mme de Gramont avait eu une intrigue galante; les preuves de son infidélité tombèrent entre les mains de son mari. L'époux outragé fit poursuivre la coupable par son procureur-général, devant la cour de Bidache, qui la condamna à mort; pendant l'instruction du procès, Mme de Gramont parvint à instruire sa famille de la triste situation où elle se trouvait et à réclamer son appui. Ses parents se donnèrent de grands mouvements pour la sauver, et M. de Gourgues, maître des requêtes, fut dépêché par le Roi à Bidache, pour tâcher d'arrêter les poursuites. M. de Gramont alla l'attendre sur le pont de Garrewich, situé sous le château de Bidache et qui sépare son territoire de celui de Hasteings, et lui ayant demandé ce qui l'attirait, sur la réponse de M. de Gourgues qu'il venait voir Mme de Gramont, il lui déclara que si son intention était de déployer quelque autorité, il pouvait s'en retourner, qu'il n'en reconnaissait aucune à Bidache où il était souverain, mais que s'il se présentait comme ami de la famille, il pouvait entrer. M. de Gourgues s'étant borné à réclamer ce titre, vit Mme de Gramont; mais loin de la protéger, sa présence à Bidache sembla hâter la mort de cette dame encore plus infortunée que coupable.

Désespéré de la fin funeste de sa fille, le maréchal de Roquelaure porta contre le comte de Gramont des plaintes qui n'eurent aucun résultat, et le tribunal des maréchaux de France fut chargé d'en prévenir les suites.

L'acte de réconciliation ne contient guère que quelques excuses de la part du comte de Gramont, auquel il fut offert

des lettres de grâce qu'il ne demandait pas. On les lui envoya néanmoins comme vassal de la couronne pour ses autres possessions.

Antoine II de Gramont avait eu deux fils de son mariage avec Louise de Roquelaure; le Roi ordonna qu'ils seraient élevés à la cour, près de sa personne. L'un fut Antoine III, le premier de son nom qui fut élevé à la dignité de maréchal de France; l'autre Roger, comte de Louvigny, tué en duel, le 18 mars 1629, en servant de second au comte de Villervas, contre le comte de Saint-Amour de Bourgogne et le sieur de Saint-Loup.

Antoine III de Gramont, prince souverain de Bidache et Barnache, comme tous les aînés de sa maison, seigneur de Guiche et de Louvigny, vicomte d'Aster et vice-roi de Navarre et de Béarn, naquit à Hagelmeau en 1604. Doué de dispositions qui le rendaient propre à tout, d'un esprit vif et élevé, d'une imagination brillante, d'un caractère entreprenant et d'une bravoure à toute épreuve, il fit un chemin rapide dans le monde et à l'armée. Son courage se montra dans tout son éclat en 1630, à la défense de Mantoue où il fut blessé, en 1635 aux combats d'Hautremont, de Vandrevange et de Laffons, en 1636 à la défense de Colmar, de Sélestat et de Haguenau, l'année suivante à celui de Landrecies, au combat du Pont-de-Vaux en 1637, au ravitaillement de Verceil en 1638, enfin au siége de Thivals en 1639. M. de Gramont était mestre-de-camp du régiment des gardes-françaises au siége d'Arras en 1640, et lieutenant-général à la prise d'Aire, de la Bassée et de Bapaume. Le 29 septembre de la même année, il reçut le bâton de maréchal de France. Chargé en 1642 de défendre la frontière des Pays-Bas, il fut défait par les Espagnols au combat d'Honnecourt, livré le 22 mai. Le maré-

chal de Gramont avait été si constamment heureux dans ses entreprises militaires, que plusieurs écrivains crurent pouvoir attribuer cette défaite à une intrigue de cour, dont il aurait consenti à servir les intérêts; mais outre que son passé s'élève hautement contre une pareille imputation, on ne doit pas oublier qu'il n'est donné à aucun capitaine d'attacher la victoire à tous ses actes. Quoi qu'il en soit, le maréchal de Gramont effaça complétement cet échec pendant les trois fameuses journées de Fribourg, livrées l'une le 3, l'autre le 5 et la troisième le 9 août 1644.

Durant la nuit qui mit un intervalle entre la seconde et la troisième action, le marquis de Chouppes étant venu porter des nouvelles au duc d'Enghien et au maréchal de Gramont, les trouva dans une redoute, enveloppés de leurs manteaux et profondément endormis sur des tas de morts. Cette particularité peint la trempe de ces deux âmes.

Le siége de Ravennes et la bataille de Nothingen, livrée en 1646, accrurent la réputation du maréchal de Gramont. Il paya de sa liberté la part qu'il prit à cette dernière victoire. On l'avait vu blessé et couvert de sang, parcourir tous les rangs, se jeter dans la mêlée, n'en sortir que pour rallier ses troupes, les ramener à la charge, passer à la tête des régiments de Fabert et du Wale, et percer les escadrons ennemis : on le perdit de vue alors; il fut entraîné dans leur fuite et forcé de se rendre. Un page de Mercy, qui venait de recevoir les derniers soupirs de son maître, étendu sur le champ de bataille, jure de venger son général sur le premier Français qui tombera entre ses mains. Il voit Gramont qu'on entraîne, et oubliant les lois de la guerre aussi bien que celles de l'honneur, il court à lui, le pistolet à la main, l'ajuste, tire et le manque. Les Allemands, indignés de cette lâcheté, s'apprêtent à l'en

punir. Cent bras sont levés à la fois sur sa tête ; Gramont suspend leurs coups : « C'est un enfant, dit-il ; si sa perfidie « prouve qu'il sait mal combattre ses ennemis, elle montre du « moins qu'il savait bien aimer son maître. Pardonnez-lui, « comme je lui pardonne. » Cette modération redoubla l'estime des Allemands pour un ennemi si généreux. Le peuple d'Ingolstadt le lui témoigna d'une manière qui tenait du délire. Mercy triomphant n'eût pas reçu plus d'honneur : on jetait des fleurs sur son passage, son nom était porté jusqu'aux nues, l'électeur de Bavière lui écrivit dans les termes les plus flatteurs ; et le jour où il fut conduit en prison fut le plus glorieux de sa vie. Sa captivité dura peu de temps ; il fut échangé avec le comte de Gleen.

A peine délivré, le maréchal de Gramont alla investir Lérida ; à la bataille de Lens en 1648, il commanda l'aile gauche de l'armée, rompit la droite des ennemis, défit la première et la seconde ligne et tout ce qui s'opposa à son passage, ainsi que l'ennemi lui-même l'a publié, en lui attribuant la plus grande part dans cette victoire.

Le maréchal de Gramont remplit avec éclat plusieurs missions diplomatiques importantes. En 1637, il fut envoyé comme ambassadeur à la diète tenue à Francfort pour l'élection de l'Empereur, et deux mois après en Espagne avec la même qualité, pour demander au nom du Roi de France, la main de l'infante Maria-Thérésa. Ce fut pendant ce voyage qu'il reçut le titre de grand d'Espagne de première classe et le collier de la Toison-d'Or. A son retour, le Roi le créa chevalier de ses ordres, et duc et pair l'année suivante. En 1667, il accompagna comme colonel du régiment des gardes, Louis XIV à la campagne de Flandres et continua de rendre d'utiles services jusqu'à sa mort, arrivée le 12 juillet 1678.

Le maréchal de Gramont avait alors soixante-quatorze ans. Transporté à Bidache, son corps fut inhumé dans l'église paroissiale de cette ville, auprès des tombeaux de sa famille.

Les mots heureux du maréchal de Gramont remplissent les mémoires du temps et révèlent le plus charmant esprit. Lors de la défaite du maréchal de Créqui à Consorbrick, des courtisans, croyant faire leur cour à Louis XIV, ne cessaient de répéter qu'il rentrait à chaque instant à Metz et à Thionville des bataillons tout entiers; le Roi sentant la fadeur de ce discours, ne put s'empêcher de dire: « Eh, Messieurs, en voilà plus que je n'en avais! — Oui, Sire, répondit M. de Gramont, c'est qu'ils ont fait des petits. »

Un jour, Louis XIV jouant au trictrac, il y eut un coup incertain; on disputait; les courtisans gardaient le silence. M. de Gramont arrive: « Jugez-nous, lui dit le Roi. — Sire, c'est vous qui avez perdu, répondit le comte. — Et comment pouvez-vous me donner tort, avant de savoir ce dont il s'agit? — Sire, ne voyez-vous pas que si la chose eût été seulement douteuse, ces Messieurs vous auraient déjà donné raison. »

Le maréchal de Gramont savait presque toutes les langues de l'Europe. Il a laissé deux volumes de mémoires qui ont été publiés par son fils après sa mort.

De sa femme Françoise-Marguerite Duplessis de Chivré, il eut Armand de Gramont, comte de Guiche et de Toulongeon, lieutenant-général des armées du Roi, avec la survivance au gouvernement de Béarn, et mestre-de-camp du régiment des gardes françaises.

Le comte de Guiche fit ses premières armes au siége de Landrecies en 1656, et se signala au combat naval du Texel, livré aux Anglais par les Hollandais le 11 juin 1666. Le comte

de Guiche fut blessé dans cette action d'un éclat de canon au bras et à l'épaule. Chargé en juin 1642, au passage du Rhin, de reconnaître si la rivière était guéable, il prit sur lui d'assurer qu'elle l'était, s'élança le premier à la nage à la tête de la cavalerie, aborda l'ennemi le sabre à la main, l'enveloppa et le força de se rendre.

Le comte de Guiche obtint différents genres de célébrité. Ses relations touchantes avec Henriette d'Angleterre donnèrent lieu à l'anecdote suivante. Pendant une année entière, il eut la constance de simuler une maladie de poitrine et une extinction de voix, afin de pouvoir s'entretenir à voix basse avec cette princesse, en présence de Louis XIV. Monsieur, dont il avait été longtemps le favori, ayant découvert sa liaison, par suite d'une intrigue de cour, obtint son éloignement de la cour. Le comte de Guiche eut ordre d'aller prendre le commandement des troupes réunies à Nancy, ce qui n'était qu'un honnête exil, et fut de là envoyé en Pologne avec une mission spéciale. De retour en France, il se rendit au siége de Marsal, auprès du Roi qui le reçut favorablement; mais Monsieur qui était présent lui tourna le dos. Exilé pour la troisième fois, il alla en Hollande finir les aventures de ce roman. Il y mourut le 29 novembre 1673, âgé de trente-six ans, à Creutznach dans le Palatinat.

Le comte de Guiche avait épousé, en 1658, Marguerite-Louise Suzanne de Béthune, fille de Maximilien François, duc de Sully, dont il n'eut point d'enfants. Sa veuve se remaria en février 1681 à Henri de Daillon, duc de Lude, grand-maître de l'artillerie de France.

Antoine-Charles de Gramont, second fils du maréchal, hérita, à la mort du comte de Guiche, de son nom et de son titre, et à celle du maréchal en 1678, il devint chef de sa

maison. N'étant encore que comte de Louvigny, il se distingua à la conquête de la Hollande en 1672, et au siége de Besançon en 1674, et fut nommé, en 1704, ambassadeur extraordinaire auprès du Roi d'Espagne et décoré par ce monarque de l'ordre de la Toison-d'Or.

De son mariage avec Marie-Charlotte de Castelnau, fille du maréchal de ce nom, naquit Antoine V de Gramont, prince souverain de Bidache et Barnache, le premier de sa famille qui porta, du vivant de son père, en qualité de fils aîné, le titre de duc de Guiche. Il épousa, en mars 1687, Marie-Christine de Noailles, fille du maréchal de ce nom, duc et pair de France, et de Marie-Françoise de Bournonville, tante du comte de Toulouse, grande-tante du duc de Penthièvre et arrière-grande-tante de la duchesse d'Orléans, mère de Louis-Philippe Ier, Roi des Français. Le duc de Guiche occupa une place importante dans l'histoire militaire de son temps. Ses succès dans la guerre lui méritèrent successivement les grades de mestre de camp général des dragons, de colonel général des gardes françaises, avec le privilége héréditaire d'entourer l'écusson de ses armes des drapeaux de ce corps, et enfin en 1713 le bâton de maréchal de France.

Il eut de sa femme, Marie-Christine de Noailles, deux fils qui marchèrent sur ses traces :

1° Louis-Armand-Antoine VI de Gramont, prince souverain de Bidache et Barnache, duc et pair, colonel des gardes françaises, gouverneur lieutenant-général de Navarre et de Béarn, ainsi que des ville, château et citadelle de Bayonne, mort à Paris le 16 mai 1741.

Louis de Gramont avait épousé, le 3 mars 1710, Louise-Françoise d'Aumont de Crevant d'Humières, fille de Louis-François d'Aumont, duc d'Humières, à cause de sa femme,

Anne-Julie de Crevant d'Humières qui lui apporta ce titre, suivant les lettres d'érection du mois d'août 1790, obtenues par le maréchal duc de Crevant d'Humières, portant que le duché passerait à elle et à son mari, à la charge de porter le nom et les armes d'Humières.

De cette union, naquirent deux fils morts en bas âge et une fille, Louise de Gramont, mariée au prince de Lambesc et morte dans la fleur de la jeunesse, le 3 avril 1743.

2° Louis de Gramont, comte de Lesparre, duc et pair après son frère, fut investi du gouvernement du royaume de Navarre, de la principauté de Béarn, de la ville et de la citadelle de Bayonne et des pays en dépendant, à l'exception du commandement de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le duc de Gramont était lieutenant-général, lors de la bataille de Fontenoy, où il fut tué d'un coup de canon en chargeant à la tête des gardes françaises.

Il laissa de sa femme Geneviève de Gontaut, fille du duc de Biron:

1° Marie-Chrétienne-Christine de Gramont, mariée en 1732 à Marie de Ligne de Boulogne de Lens, comte de Rupelmonde, colonel du régiment d'infanterie d'Angoumois, tué en Allemagne, à la retraite du marquis de Ségur de l'électorat palatin, en février 1734.

2° Antoine Antonin de Gramont, duc et pair, gouverneur de la Basse-Navarre et du Béarn, brigadier des armées du Roi, marié à Louise-Victoire de Gramont, sa cousine, dont il eut Louis-Antoine-Armand de Gramont, comte de Guiche, puis duc d'Esparre, marié à Philippine de Noailles, fille du duc de Cenon, et mort sans enfants à Toulouse en 1790.

3° Antoine-Adrien-Charles, frère cadet du précédent, d'abord appelé comte de Gramont d'Aster, pour le distinguer

de la branche aînée, maréchal de camp, mort à Bayonne où il commandait, le 22 septembre 1762, laissant de sa femme Marie-Louise-Sophie de Faoucq, vulgairement de Fau :

1° Geneviève de Gramont, mariée à Charles, comte d'Ossun, dame d'atours de la Reine Marie-Antoinette, qui périt en 1793 sur l'échafaud révolutionnaire, victime de sa tendre affection pour la Reine.

2° Le comte de Gramont, mort en bas âge.

3° Antoine-Louis-Marie de Gramont, continuateur de la branche aînée, qui suit :

4° Antoine-François, comte de Gramont d'Aster, colonel commandant le régiment du Roi dragons, mort dans l'émigration à Londres, en mars 1795. Sa veuve, Eugénie de Boisgelin, fit profession dans l'ordre du Sacré-Cœur de Jésus.

De ce mariage sont issus :

1° Antoinette-Sainte-Eugénie-Cornélie de Gramont, abbesse supérieure du couvent du Sacré-Cœur de Jésus, à Paris.

2° Antoinette-Jeanne de Gramont, abbesse supérieure du couvent du Sacré-Cœur de Jésus, au Mans.

3° Louis-Raimond-Geneviève-Antoine de Gramont, qui forme la tête de la branche cadette. Le comte de Gramont entra au service à l'âge de vingt-deux ans, et fut attaché à l'état-major du comte de Grouchy, auprès duquel il fit la campagne de Russie. Une blessure qu'il reçut à la prise de la redoute de la Moskowa l'ayant forcé de quitter l'armée, il fut choisi pour aller porter à Louis XVIII la nouvelle du rétablissement de sa maison sur le trône. En 1815, le collége électoral des Basses-Pyrénées le nomma presqu'à l'unanimité représentant de ce département. Il commanda successivement les légions des Basses-Pyrénées et des Bouches-du-Rhône, et fut élevé, le 6 mars 1819, à la dignité de pair de

France. Le comte de Gramont d'Aster mourut de la fièvre jaune à la Martinique, où il commandait le 49e de ligne. Son éloge a été prononcé à la tribune de la Chambre des pairs par le duc de Gramont, son oncle, le 3 avril 1826.

Il laissa de sa femme Amable de Catelan, morte à Bagnères le 25 juillet 1840, Claire-Amélie-Gabrielle-Corisandre de Gramont, mariée au comte de Salmon; Thérèse, mariée au marquis d'Avisard, et un fils, Antoine-Eugène-Amable-Stanislas-Agénor de Gramont, pair de France en 1839.

Antoine-Louis-Marie de Gramont, fils d'Antoine-Adrien-Charles, comte de Gramont, naquit le 17 août 1755. Il fut connu d'abord sous le nom de comte de Louvigny, reçut le brevet de duc de Guiche le 16 avril 1780 et succéda à son cousin-germain, décédé sans postérité en 1799, sous les nom et titre de duc de Gramont. Antoine de Gramont commandait à Versailles la cornette des gardes pendant les horribles journées des 5 et 6 août 1789. Placé en 1791 à la tête de la maison du Roi réunie à Coblentz, il fit, en qualité de maréchal de camp, la campagne de 1796, à l'armée de Condé. Après le licenciement de la maison du Roi, il rejoignit Louis XVIII, qu'il ne quitta plus. Il se trouvait auprès de ce prince à Dittingen, lorsqu'un misérable attenta à ses jours, en lui tirant un coup de pistolet à la tête.

« Ah, Sire ! s'écria le duc de Gramont, si le monstre eût tiré une ligne plus bas ?»

« Eh bien, mon ami, répondit Louis XVIII avec le plus grand sang-froid, une ligne plus bas, le Roi de France s'appelait Charles X.»

Le duc de Gramont partagea l'exil du Roi jusqu'en 1814, et, à sa rentrée en France, il reprit auprès de lui les fonctions de capitaine des gardes qu'il avait exercées sous Louis XVI,

et qu'il continua depuis sous Charles X. Il fut nommé chevalier des ordres le 30 septembre 1820, grand-officier de la Légion d'Honneur le 3 septembre 1823, lieutenant-général au mois de décembre suivant et alla reprendre à la chambre des pairs le rang que ses ancêtres y occupaient héréditairement. A l'époque du couronnement de Georges IV, il fut choisi pour représenter la France en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Le duc de Gramont est mort à Paris, le 28 août 1836, à l'âge de quatre-vingt-et-un ans, et son corps a été inhumé dans la chapelle de la principauté de Bidache, où les chefs de sa maison avaient été souverains jusqu'en 1789.

De son mariage avec Louise-Françoise-Gabrielle-Aglaé de Polignac, fille du duc de Polignac, morte dans l'exil au château d'Holyrood, le 30 mars 1803, sont nés :

1° Armandine de Gramont, qui épousa Charles Bennet lord Ossulton, fils du comte de Tanckerville, aujourd'hui chef de sa famille.

2° Aglaé de Gramont, mariée en premières noces au général Davidoff, et en secondes noces au maréchal comte de Sébastiani, ancien ministre de la marine et des affaires étrangères, ambassadeur du Roi en Angleterre, etc.

3° Antoine-Geneviève-Héraclius-Agénor de Gramont.

Agénor de Gramont était à peine âgé de trois semaines, lorsqu'il fut emporté dans l'émigration par sa famille. Incorporé le 31 décembre 1798 dans le régiment de Torride, faisant partie du corps d'armée de Souvarow, il reçut peu de temps après le brevet de sous-lieutenant; délicate pensée de Paul Ier, qui, en brevetant ainsi l'enfance, trouvait moyen de secourir sans les humilier les familles nobles réduites à chercher un asile dans ses États.

A la fin de 1799, le comte Agénor de Gramont alla rejoindre son père à Mittau, en Courlande. Il fit en qualité de lieutenant des hussards britanniques les campagnes de 1808 et 1809 en Portugal et en Espagne, et se distingua à la bataille de la Corogne. Il assista les années suivantes aux batailles de Fuentes, d'Albufeira, au combat de cavalerie de Morales en 1813, aux batailles de Burgos, de Vittoria. Après les affaires d'Orthez et de Vic en France, il entra en communication avec les familles royalistes, bien que le gouvernement eût fait mettre sa tête à prix pour la somme de 60,000 francs, et parcourut ouvertement les provinces méridionales, sans dissimuler ni son nom, ni le but de ses démarches.

A la suite de plusieurs conférences avec les émissaires de Bordeaux, il fut député auprès de Louis XVIII, afin de réclamer au nom des partisans de l'ancienne dynastie, un prince de sa famille pour diriger le mouvement qu'on organisait. Le Roi témoigna au comte le regret que ses infirmités ne lui permissent pas d'y aller lui-même, et lui montrant le Dauphin: «Je vous confie, lui dit-il, mon neveu le duc d'Angoulême que j'aime comme un fils et qui a toute ma confiance.»

Le gouvernement anglais traitait en ce moment de la paix avec l'Empereur à Chatillon et paraissait disposé à s'opposer au départ du prince. Pour détourner son attention, le comte de Gramont s'embarqua à Plymouth, tandis que le Dauphin se dirigeait, sous un déguisement, sur Falmouth, d'où il devait gagner le port du Passage, et de là la France par les Pyrénées. Lord Keith, commandant les forces navales de la Manche, n'ayant pas de vaisseaux dans le port, mit à la disposition du comte de Gramont son propre cutter, pour le conduire au quartier général du duc de Wellington à Saint-

Jean de Luz, mais l'embarcation battue par les vents et contrariée par les courants rapides du golfe de Gascogne, alla s'échouer à la côte entre l'embouchure de l'Adour et Saint-Jean-de-Luz. Le comte de Gramont qui attachait une grande importance à précéder le duc d'Angoulême au quartier-général des alliés, se jeta à la mer, muni de ses dépêches, atteignit la côte, traversa les postes français à la faveur de l'obscurité, et arriva, sans avoir été reconnu, auprès du duc de Wellington.

M. de Gramont avait porté jusque-là le titre de comte; Louis XVIII lui ordonna de prendre celui de duc de Lesparre ou de Guiche, appartenant à sa maison. Le comte de Gramont choisit le dernier que son père avait porté et par lequel les fils aînés étaient généralement désignés dans la famille.

A la fin de février 1814, il se rendit à Bordeaux, pour y préparer les esprits au mouvement royaliste organisé pour le commencement de mars; le 12 du même mois, il arbora sur les tours de Notre-Dame le premier drapeau blanc qui ait flotté en France à cette époque.

Nommé premier aide-de-camp et premier écuyer du Dauphin, il fit sous les ordres de ce prince la campagne de 1815 et celle de 1823. Le titre d'officier de la Légion d'Honneur et le grade de lieutenant-général, furent la récompense de tant de services.

Le duc de Guiche n'eut connaissance des ordonnances de juillet que par les journaux. Il se rendit aussitôt à Saint-Cloud, accompagna la famille royale jusqu'à Cherbourg, revint ensuite à Paris pour y régler les affaires personnelles du Dauphin, puis alla rejoindre le prince dans son exil à Édimbourg, emmenant avec lui sa femme et ses enfants. Mais en 1832, Charles X ayant paru s'inquiéter de la présence

auprès de son fils d'un serviteur qui avait hautement désapprouvé la mesure par laquelle il avait perdu sa couronne, le duc de Guiche, se vit contraint de se séparer du prince dont il était venu spontanément adoucir le triste exil. Mis en demeure, à son arrivée en France, de prêter serment à la nouvelle dynastie, il fut, sur son refus, rayé des contrôles de l'armée. En 1836, à la mort de son père, le duc de Guiche hérita du nom et du titre de duc de Gramont. Il est aujourd'hui le chef de sa famille.

De son mariage avec Anna-Quintana-Albertine-Ida d'Orsay, fille du lieutenant-général comte de ce nom et d'Éléonore baronne de Franquemont, sont nés :

1° Antoine-Alfred-Agénor de Gramont, duc de Guiche, né le 14 août 1819, officier d'artillerie.

2° Antoine-Philibert-Léon-Auguste, comte de Gramont, né le 1er juillet 1820, officier au 8e hussards.

3° Antonia-Albertine-Corisandre-Ida de Gramont, morte à l'âge de cinq ans, le 5 octobre 1826.

4° Antoine-Alfred-Théophile de Gramont, né le 2 juin 1823.

5° Antonia-Armandine-Aglaé-Ida de Gramont, née le 5 octobre 1826.

6° Antonine-Gabrielle-Léontine de Gramont, née le 2 mars 1829.

BEAUVAU.

L'opinion la plus accréditée et la mieux appuyée de preuves fait descendre cette maison des anciens Comtes d'Anjou, qui ont fourni à la France une longue succession de sénéchaux, et donné des rois à l'Angleterre et à Jérusalem. Cette haute origine est attestée par la nature de l'hommage que rendit, en 1025, au comte d'Anjou, Raoul de Beauvau, le premier membre de cette famille dont fassent mention les chroniques. En effet, tandis que les seigneurs de tout rang et de toute fortune s'acquittaient de ce devoir à genoux, tête nue et désarmés, Raoul le fit debout, couvert et l'épée au côté, *propter parentagium*. Ce fait est consigné dans un titre de l'abbaye de Saint-Serge d'Angers, où l'on fait remarquer, en outre, que la gentilhommerie de cette province marchait toujours sous la bannière des Beauvau. Or, comment admettre, s'ils n'eussent point été parents des comtes d'Anjou, que ces derniers auraient permis qu'une bannière étrangère ralliât et conduisît la noblesse de leurs États?

Mais lors même que cette famille ne serait point, ainsi que

cela résulte des témoignages historiques les moins contestables, une branche cadette de la première maison d'Anjou, ses parentés n'en seraient pas moins illustres, grâce à l'alliance contractée en 1454, entre Isabeau de Beauvau et Jean de Bourbon, comte de Vendôme, trisaïeul paternel d'Henri IV; alliance qui fit des seigneurs de Beauvau la souche de presque toutes les maisons royales d'Europe.

Le recouvrement de la Terre-Sainte inspira à ces seigneurs d'aventureux hauts faits, d'énergiques dévouements, de grands sacrifices; mais indomptable contre l'étranger, leur épée ne brilla que rarement dans nos guerres civiles où ils se montrèrent plus pacificateurs que guerriers; les églises d'Angers conservent encore de splendides témoignages de leur dévotion; le nom de cette puissante famille a été invoqué par les peuples de l'Anjou dans leurs processions; les habitants de la Provence ont révéré à l'égal de lois, les règlements, rendus par ceux de ses membres qui l'ont gouvernée, et les Rois de France ont compté jusqu'à dix-huit seigneurs de Beauvau portant à la fois les armes pour leur service.

Malheureusement la vie des premiers représentants de cette maison est restée presque ignorée : l'histoire générale se montre muette à leur égard, et les chroniques n'ont enregistré dans leurs pages confuses que le souvenir de leurs vives croyances religieuses et des bienfaits dont ils ont enrichi l'Église.

C'est ainsi que Geoffroy de Beauvau, qui vivait en 1060, n'est plus connu que par les dons qu'il fit à l'abbaye de Saint-Serge : son fils Jean, seigneur de Beauvau et de Jarzé, ne l'est, à son tour, que par son mariage avec Barthe de Mayenne, duquel est issu Geoffroy II, qui épousa Euphrosine

de Lude, et qui, commençant l'illustration militaire de sa famille, seconda puissamment le duc d'Anjou dans les guerres que ce Prince eut à soutenir avec les barons ligués contre son autorité.

Allié à Jeanne de Boissei-le-Châtel, son fils, Foulques Ier, fut inhumé à Angers dans la même chapelle que son père.

La lignée se continua honorablement dans Foulques, deuxième du nom. Ce seigneur s'associa avec un noble zèle au mouvement religieux, qui, à la voix de saint Bernard, poussa une seconde fois contre les infidèles les armées de l'Occident et les barons de la Chrétienté. Il fut tué en 1188 à la bataille de Thibériade, en poussant le cri de guerre des croisés: « *diex el volt!* » qui n'était déjà plus un cri de victoire.

Sa femme Claudine de Landries, devenue veuve presqu'aussitôt qu'épouse, le pleura longtemps et donna aux *frères de la pénitence* une maison qu'elle avait près de leur couvent, à la charge de dire à perpétuité une messe pour le repos de son âme.

Quant à leur fils et petit-fils, Robert et Beaudoin, ils n'ont pris place dans l'histoire que dans l'ordre chronologique. On sait seulement que le premier épousa Judith d'Acigné, et que le second, allié à Jeanne de la Jaille, vit ses biens confisqués en 1259, par arrêt du parlement, pour avoir refusé de rendre hommage au Roi des cent livres de fonds qu'il avait aliénés à l'occasion du mariage de son fils René. Ces sortes de résistances à l'autorité royale étaient, au reste, très-fréquentes à ces époques. En effet, bien que Louis-le-Gros, par l'établissement des communes, et, plus tard, Philippe-Auguste, par la réunion des principales provinces de France à la couronne, se fussent efforcés de donner à la puissance

féodale de plus étroites limites, ils n'avaient obtenu que peu de fruits de leurs efforts : chaque seigneur était encore un petit souverain, chaque château fort une ville, chaque ville seigneuriale un royaume, et la France entière une vaste agrégation de fiefs bien plutôt qu'une monarchie.

Réné, fils et successeur de Beaudoin, fut honoré des marques d'estime et d'attachement de Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis. Déclaré Roi de Naples et de Sicile par le Pape Urbain IV, ce Prince partit accompagné de Réné de Beauvau et d'une nombreuse suite de braves gentilshommes, pour conquérir un royaume que lui disputait l'usurpateur Mainfroi. Leurs armées se joignirent à Bénévent. Victorieux, Charles d'Anjou voulant reconnaître d'une manière éclatante l'intrépidité et les talents supérieurs dont Réné de Beauvau avait fait preuve en cette occasion, lui conféra le titre de Connétable des Deux-Siciles : mais Réné ne put jouir longtemps de cette distinction ; des blessures qu'il croyait guéries se rouvrirent ; il languit pendant quelques mois et mourut en 1266, laissant de son union avec Jeanne de Preuilly, deux fils, Mathieu et Jean Ier. Ce dernier s'établit dans les Calabres, d'où sa postérité se répandit en Espagne et y subsista pendant deux siècles.

Pieux et brave comme ses ancêtres, Mathieu de Beauvau déploya une valeur brillante dans les tristes guerres qui désolèrent la France sous Philippe-le-Hardi. Nommé sénéchal d'Anjou, marié à Jeanne de Rohan, comblé de gloire et d'années, il consacra une partie de ses grands biens à des donations religieuses et fit rebâtir à Angers le couvent des Cordeliers, dans lequel il fut inhumé en 1281.

Jamet, son second fils, s'éteignit sans postérité, et Mathieu, le troisième, fut la tige de la branche cadette de la

Bessière et du Rivau. Quant à l'aîné, Jean II, il épousa Jeanne de Coulaine, dont il eut deux fils et une fille, nommée Marie, qui s'allia à Louis Gilbert, seigneur de Fontaines, et du mariage de laquelle sont sortis les seigneurs de Chateauneuf en Poitou.

Jean III, qui continua la descendance tandis que son frère Jamet s'établissait en Italie, rendit d'importants services aux Rois de Naples, Louis Ier, Louis II et Louis III, appartenant à la seconde branche d'Anjou de France, et reçut d'eux l'investiture du gouvernement de Tarente.

Pierre Ier, issu, ainsi que son frère puîné Bertrand, chef de la branche de Precigny, du mariage de Jean III avec Jeanne de Tigny, avait activement secondé son père en défendant la cause des Rois de Naples : ses talents influèrent puissamment sur la destinée de ces Princes, et pleine justice fut rendue à son habile dévouement lorsqu'en 1429 il fut choisi pour exécuteur testamentaire du roi de Sicile, Louis II, et chargé plus tard de négocier le mariage de Louis III avec Marguerite de Savoie.

Sa femme, Jeanne de Craon, veuve d'Ingelger d'Amboise, lui donna deux fils, Louis et Jean.

Seigneur de Champigny et de la Roche-sur-Yon, Louis de Beauvau fut successivement gouverneur et capitaine de la Tour de Marseille, grand-sénéchal de Provence, premier chambellan de René Ier, roi de Sicile, puis placé par ce Prince auprès de son fils Jean, duc de Lorraine et de Calabre.

Cette circonstance détermina la transplantation de la branche aînée des Beauvau d'Anjou en Lorraine.

Le Pape Pie II accueillit Louis de Beauvau avec les marques de la plus grande considération en 1472, lors de son ambassade à Rome, où il mourut la même année.

Ce seigneur fut considéré comme un grand guerrier, comme un homme d'État de premier ordre, à une époque et à une cour où l'art militaire revendiquait les noms de Talbot, de Dunois, de Saintrailles; la politique, ceux de la Trimouille, et d'Alain Chartier, doublement célèbre par son immense savoir et par le baiser de Marguerite d'Écosse.

Dans un siècle à demi-barbare, Louis de Beauvau aima et protégea les lettres : telles étaient sa haute position et son influence, qu'il assista au jugement du duc d'Alençon, condamné par les pairs du royaume pour avoir fomenté les rébellions du Dauphin, depuis Louis XI, contre son royal père Charles VII; enfin sa réputation était si grande, son mérite si généralement reconnu, qu'il fut nommé *premier* chevalier de l'ordre du Croissant, solennellement institué en 1448 : le second était *Monseigneur de Lorraine:* le bon Roi René, aussi modeste que brave, ne s'y inscrivit qu'à la cinquième place.

Malgré ses trois mariages avec Marguerite de Chamblai-Lorraine, Jeanne de Baudricourt et Jeanne de Beaujeu, Louis de Beauvau ne laissa point de postérité mâle. Si l'on en croit, Messieurs de Sainte-Marthe, Isabeau aurait été l'unique fruit de cette triple union; mais, selon des biographes qui paraîtraient mieux informés, une seconde fille du nom d'Alix serait issue du troisième lit.

Nous avons déjà dit à quelle auguste parenté donna naissance l'alliance d'Isabeau de Beauvau avec Jean de Bourbon, comte de Vendôme. La dot de cette dame, fixée à 30,000 écus d'or nonobstant ses autres biens, indique assez la richesse de sa maison. Cette somme était énorme pour le temps. En effet, Marie de Bourgogne, fille de Robert II et d'Agnès de France, n'avait apporté, en 1306, que 20,000 livres de petits tournois à Édouard I[er], comte de Bar. Marguerite

de Lorraine, alliée en 1488 à Réné, duc d'Alençon, n'eut en dot que 50,000 livres tournois, et celle de sa sœur, qui épousa Charles d'Anjou, comte du Maine, ne s'éleva qu'à 20,000 écus d'or et 3000 livres de rentes.

La représentation de la famille dut passer alors, faute d'hoirs mâles, à Jean IV, second fils de Pierre de Beauvau et de Jeanne de Craon. Le sénéchalat d'Anjou, le gouvernement du château d'Angers, le titre de chambellan de Louis XI et de Réné, roi de Sicile, qu'il obtint en récompense de ses services, prouvent suffisamment qu'il fut un digne continuateur de ses devanciers.

Jean IV écartela les armes de la Maison de Beauvau avec celles de Craon, et eut de son mariage avec Jeanne de Manouville-Lorraine :

1° Pierre II, qui lui succéda;

2° Jacques, auquel le temps manqua pour devenir célèbre;

3° Claudine, qui épousa le duc de Mont-Saint-Ange, à Naples;

4° Hélène, unie à Charles d'Estouteville, seigneur de Villebon.

Les historiens mentionnent encore un fils naturel de Jean IV, Achille de Beauveau, gouverneur de Neufchâteau et grand-maître de l'hôtel de Lorraine, qui s'illustra par la témérité de son courage.

Quant à Pierre II, qui fut baron de Manonville et de Rorté, sénéchal de Lorraine et chambellan du roi de Sicile, il s'unit d'abord à Marguerite de Montberon et plus tard à Agnès de Bichoël. Du premier lit naquit Alof de Beauvau, mort sans descendance en 1547, et qui transmit par là même les honneurs de la maison à son frère Réné II, lequel obtint de la reconnaissance et de l'estime du duc de Lorraine les titres

de chambellan, de gouverneur de Barneï et de sénéchal du Barrois.

Du second lit sortit Claude de Beauvau, qui fut, en 1541, chargé de négocier le mariage du duc François de Lorraine avec Christine de Danemark.

C'est ainsi que cette puissante famille étendait chaque jour, par le bénéfice de ses alliances, l'importance de ses charges, l'éclat de ses services et sa nombreuse postérité, une célébrité qui rivalisait avec les plus illustres, une fortune qui allait de pair avec les plus hautes.

Réné II eut de son mariage avec Claude de Baudoche de Panges, cinq héritiers; savoir : Claude, Alof, Pierre, Jean et Louis.

L'aîné Claude, baron de Beauvau et seigneur de Manonville, succède à son père, et devient tour à tour bailli d'Halton-Chatel, gouverneur d'Henri, duc de Bar et grand-maître de la garde-robe d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre.

Alof forme la branche de Rorté.

Pierre cumule les dignités de premier gentilhomme de la chambre de François de Lorraine et de grand-prieur de France.

Jean, seigneur de Panges, est le chef de la branche de ce nom.

Seul, le dernier, Louis, n'accomplit pas ses destinées; il meurt obscurément avant l'âge, en Italie, sur le chemin de Naples, et loin du tombeau de ses pères.

Claude de Beauvau laissa de Nicolle de Lutzelberg, Charles et Claudine, alliée au seigneur de Pierrefort, et d'un second mariage avec Jeanne de Saint-Baussant, Louis et Jean de Beauvau, qui tous deux parcoururent une brillante carrière.

En effet, tandis que ce dernier, marquis de Novian, séné-

chal de Barrois et bailli de Bassigni, devenait, grâce à son alliance avec Antoinette d'Urre, père d'Anne-François, l'un des plus vertueux apôtres dont s'honore l'Église, et participait, avec le duc François de Guise et toute la haute noblesse de France à la glorieuse défense de Metz en 1553, son frère, Louis de Beauvau s'inscrivait plus profondément encore dans l'histoire.

De grands talents, joints à une bravoure de race, cette ambition des armes qui fait les héros sur le champ de bataille, ce coup d'œil clairvoyant et hardi qui distingue partout les hommes supérieurs, se trouvaient réunis en Louis de Beauvau au plus éminent degré. Instruit à une bonne école, il fit ses premières armes sous Alexandre Farnèse, prince de Parme, servit d'abord en qualité de colonel de ses troupes, commanda ensuite six mille hommes de pied et huit cents chevaux de Lorraine à la solde de ce Prince, et fut cité comme l'un des meilleurs généraux de son temps, pour la part qu'il prit aux luttes sanglantes qui remplirent la dernière moitié du seizième siècle. Sa vie toute occupée de batailles, lui laissa ignorer les joies du monde, les douceurs du mariage, et il mourut en 1596 sans laisser de postérité.

Son frère aîné, Charles, baron de Beauvau, fut premier gentilhomme de la chambre de Henri, duc de Bar, et s'allia en 1577 à Philipperte de Sault, dont il eut Henri I[er], auquel passèrent les honneurs de la lignée.

Passionné pour la guerre, les négociations, les cours, les tournois, les voyages et les sciences, ce seigneur, après être resté quelque temps au service de l'Empereur Rodolphe II, passa à celui de l'Électeur de Bavière, concourut à la victoire et à la reprise de Strigonie sur les infidèles en 1595, et alla remplir à la cour du duc de Lorraine la double charge

de conseiller d'État et de gentilhomme de la chambre : plus tard, il se rendit au Vatican pour y négocier le mariage du duc de Bar avec Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, dont il avait l'honneur d'être cousin.

Le désir de s'instruire, le besoin des émotions, une curiosité téméraire en firent l'un des plus hardis voyageurs de l'époque : il parcourut les différentes contrées de l'Europe, coucha sous la case du nègre et sous la hutte de l'Indien; puis revenu en France, il se délassa, à l'ombre de ses tourelles, des fatigues de ses pérégrinations, en écrivant la narration de ses voyages, qui fut publiée à Nancy en 1609, et obtint le plus grand succès. Mais cette vie retirée et studieuse ne pouvait convenir longtemps à une âme aussi active, à une imagination qu'attirait irrésistiblement le danger. A la tête de deux mille fantassins et de mille chevaux levés à ses frais, il court rejoindre l'armée du comte de Mansfeld, alors opposée à l'armée turque, et surprend les plus intrépides par les prodiges d'une valeur qui rappelle les exploits fabuleux des héros de l'Arioste.

L'histoire circonstanciée d'Henri de Beauvau serait un roman invraisemblable.

Nommé peu de temps après, Grand-Forestier de Lorraine, il épouse en 1607 Catherine de Harancourt, et consacre les derniers loisirs de sa vieillesse à l'éducation de son fils unique Henri II.

La vaste instruction que reçut ce Seigneur, ses talents précoces et ses hautes qualités morales l'appelèrent à devenir gouverneur du jeune Charles V, duc de Lorraine. Ce fut là pour Henri de Beauvau un illustre élève. Charles V, réduit d'abord par la France, à n'être que duc titulaire de Lorraine, eut la gloire de délivrer Vienne avec Sobieski; il mérita que

Léopold l'appelât le plus grand de ses généraux comme le plus fidèle de ses alliés, et qu'en apprenant sa mort, Louis XIV dît de lui : « J'ai perdu le plus sage et le plus généreux de mes ennemis. »

Cette célébrité et cette gloire, Henri de Beauvau en avait développé les germes par de vertueux enseignements, par de nobles exemples. Un goût héréditaire, une aptitude remarquable l'ayant entraîné vers les études littéraires, il composa des mémoires, portant son nom, et qui sont placés parmi les meilleures productions historiques des premières années du dix-septième siècle.

A partir de Louis Ier, fils d'Henri II, jusqu'à Marc, prince de Craon, les Seigneurs de Beauvau, à en juger par le silence de l'histoire, occupèrent une moins large place dans les événements. Louis de Beauvau, seigneur de Fléville et de Faims, fut conseiller d'État et capitaine des gardes du corps du duc de Lorraine. Marié à Charlotte de Florainville, et plus tard à Anne de Ligny, il eut du premier lit Louis II et Paul; du second, naquit Marc de Beauvau et de Craon, père du célèbre maréchal de Beauvau.

Louis II fut conseiller d'État comme son père, et de plus, bailli d'Allemagne et maréchal de Lorraine. Marie-Madeleine de Ludre, à laquelle il s'unit, lui donna deux fils, dont l'aîné, Louis-Charles, mourut sans postérité, et dont le second, Louis-Antoine, laissa, comme on le verra plus bas, pour exemple à ses descendants, une noble vie, de grands talents et une belle mort.

Quant à Paul de Beauvau, second fils de Louis Ier et de Charlotte de Floranville, il occupait le rang de capitaine des gardes du corps du duc de Bavière, lorsqu'il fut tué à la désastreuse bataille d'Hochstet le 13 août 1704, après

avoir donné à toute l'armée d'éclatantes marques de sa valeur.

Pendant que les Beauvau perpétuaient dans les armes une célébrité dont chaque bataille augmentait l'éclat, l'Église les comptait parmi ses prélats les plus vénérés. Sorti d'une branche cadette établie dans le Poitou, Réné-François prit en 1696 le bonnet de docteur. Possesseur d'une vaste instruction, animé d'une piété douce et d'une intelligence supérieure, il atteignit promptement aux premières dignités du sacerdoce. Nommé en 1700 à l'évêché de Bayonne, il fut appelé, sept ans plus tard, à celui de Tournay. Menacée en 1709 par l'armée des alliés que commandait le prince Eugène, ce transfuge que n'a pas absous son génie, cette ville fut livrée à toutes les horreurs d'un siége. Alors, on vit Réné de Beauvau, comme on avait vu Fénélon à Cambray, échanger contre du pain et des vivres destinés à la garnison, ses objets précieux, sa vaisselle d'argent et jusqu'aux pierreries de ses mitres, jusqu'à l'or de ses étoles. Ses salons furent transformés en ambulance, son palais en maison de charité, et lorsqu'après vingt et un jours de tranchée ouverte, le marquis de Surville rendit la ville aux assiégeants, le digne évêque, sourd aux prières du prince Eugène et dédaigneux devant ses menaces, refusa de chanter le « *Te Deum* » d'une victoire qui ouvrait à l'étranger l'une des portes de la France.

Tant d'abnégation pendant la lutte, tant de fierté devant les vainqueurs excitèrent l'admiration générale, et les habitants de Tournay se désolèrent, comme d'un nouveau désastre public quand Réné de Beauvau fut promu à l'archevêché de Narbonne. Devenu dès lors président des États du Languedoc, il appliqua ses puissantes capacités au gouvernement de cette grande province, dont il fit composer l'his-

toire par des bénédictins de Saint-Maur, et il apporta dans son administration politique la même tolérance et le même esprit de justice que dans son administration pastorale.

Compris, en qualité de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit dans la promotion du 3 juin 1724, il mourut ou plutôt s'endormit d'un éternel et doux sommeil en 1739, à l'âge de soixante-quinze ans, peu de temps après avoir reçu de Louis XIV, un brevet qui lui accordait le titre de cousin, assuré par les rois de France et d'Angleterre aux aînés de sa maison.

Tandis que des distinctions si honorables et si méritées remplissaient la carrière de cet apôtre de l'Église, Marc de Beauvau, prince de Craon, issu du second lit de Louis Ier, marquis de Beauvau, parvenait aux plus éminentes dignités dans la politique et dans les armes.

Né la même année que Léopold de Lorraine (1670), il eut avec ce Prince une éducation commune. Des combats et des siéges furent les premiers enseignements que reçut son enfance. Ses premiers divertissements furent des victoires. A peine âgé de quinze ans, il se signala par sa témérité à la fameuse journée de Temeswar. Plus tard, ses talents comme homme d'État l'appelèrent dans une carrière qui ouvre un champ plus vaste à la pensée, et ses conseils influèrent puissamment sur les traités de pacification, de partages et d'échanges qui terminèrent ou suivirent la guerre de la succession.

Le fils de Léopold de Lorraine, François, grand-duc de Toscane, ayant été associé par son mariage avec Marie-Thérèse, Archiduchesse d'Autriche à la double couronne dont cette princesse hérita en 1740, donna pour vice-roi à ses sujets toscans le prince de Beauvau qui avait été revêtu

déjà dans ce duché, du titre et des pouvoirs de ministre plénipotentiaire. Il fut là ce qu'il avait été en Lorraine et partout, ferme sans intolérance, humain sans faiblesse, bienfaisant jusqu'à la prodigalité, un des hommes les plus instruits de son siècle, et peut-être le plus aimable. Il y vécut entouré des Serati, des Venuti, des Nicolini, des Buon-Belmonte et l'Italie reconnaissante n'a point oublié qu'il consacra la majeure partie de ses richesses à protéger les arts dans cette Florence qui les vit naître, et qui, ainsi que Rome, en est devenue la tombe, après en avoir été le berceau.

Philippe IV nomma le prince de Craon Grand d'Espagne de première classe; Stanislas, roi de Pologne, lui confia plusieurs missions importantes; l'Empereur Charles VI lui donna le collier de la Toison-d'Or et lui conféra à perpétuité, ainsi qu'à l'aîné de ses fils, le diplôme de Prince du Saint-Empire, transmissible en ligne directe à leurs enfants mâles: enfin le Roi d'Angleterre Jacques Ier lui adressait en 1713 la lettre suivante : «Monsieur, comme nous avons vu une lettre du Roi très-chrétien par laquelle à l'exemple du Roi Louis XIII, son père et frère de la Reine notre grand'mère, il reconnaissait le marquis de Beauvau, votre grand'père, pour son parent, et par conséquent pour le nôtre, nous voulons bien vous le déclarer pour vous marquer la considération que nous avons pour votre maison, et notre estime pour votre mérite personnel.»

Par brevet du 8 avril 1739, Louis XV reconnut également pour cousins le prince Marc de Craon et son fils le marquis de Beauvau. Le premier qui mourut en 1754 avait épousé Marguerite de Ligniville, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, Elisabeth-Charlotte d'Orléans.

Ce mariage que l'amour forma, lui dut une étonnante

postérité : vingt rejetons en sortirent, dont treize filles et sept enfants mâles, savoir :

1° Simon Jude, connu depuis sous le nom d'abbé de Craon.

2° François-Vincent Marc, abbé de l'Isle en Barrois.

3° Léopold-Clément, chevalier de Malte, mort sans enfants en 1723.

4° Charles-Juste, qui fut maréchal de France.

5° Ferdinand-Jérôme, chevalier de Malte.

6° Alexandre, colonel du régiment de Hainaut, infanterie.

7° Hilarion, mort quatre jours après sa naissance.

Avant de raconter la vie de Charles-Juste de Beauvau, qui continua la descendance, et auquel ne manquèrent ni les faveurs de la fortune, ni le prestige du malheur, nous devons nous arrêter un instant devant la chevaleresque figure de Louis-Antoine de Beauvau, second fils de Louis II et de Madelaine de Ludre.

Colonel du régiment de la cavalerie de la Reine, il se fit remarquer aux siéges de Philisbourg et de Prague, et fut nommé brigadier en 1738, maréchal-de-camp en 1743 : les plus hautes dignités militaires étaient promises à son avenir, quand une balle l'atteignit le 23 juillet 1744, sous les yeux du roi Louis XV, dans un des deux chemins couverts de la place d'Ypres, dont il venait de se rendre maître : il tomba, et comme officiers et soldats l'entouraient, en versant des larmes, Antoine de Beauvau étendit sa main stoïque vers les lignes ennemies : « J'ai rempli mon devoir, dit-il; allez achever le vôtre. » Et il expira. Ce héros, digne de Plutarque, était âgé de trente-quatre ans.

Vient maintenant son cousin germain Charles-Juste, marquis de Craon, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne et maréchal de France. Ici l'embarrassant n'est plus de recueillir

des particularités dont l'histoire ne se montre que trop souvent avare; mais de faire un choix sommaire parmi les actes d'une carrière, à laquelle nous consacrons deux ou trois pages, et qui exigerait un volume.

Né à Lunéville le 10 novembre 1720, Charles-Juste, après avoir servi d'abord en qualité de lieutenant, dans le régiment de la Reine, fut nommé colonel du régiment des gardes-Lorraine. Plus tard, simple volontaire à l'armée de Bohême, commandée par le maréchal de Belle-Isle, il dirigea, pendant le siége de Prague, une brillante sortie à la tête des carabiniers et des grenadiers français. Quand ses soldats rentrèrent dans la place, tout noirs de poudre et tout hachés de coups de sabre, chacun remarqua leur air sombre : on s'enquit de la cause de leur douleur « *Le jeune brave est blessé,* » répondirent-ils; puis ouvrant leurs rangs, ils montrèrent étendu sur leurs fusils croisés Charles de Beauvau tout sanglant. Cette blessure lui valut la croix de Saint-Louis. Il avait vingt ans!

Passionné pour le danger et pour la gloire, il ne se livre pas un combat de quelque importance où il ne jette le poids de son épée et de son courage, et soit qu'il combatte à Ettingen en 1744, soit qu'à la tête de son régiment il attaque les retranchements de Montalban, de Villefranche et de Nice, soit qu'il franchisse le passage des Alpes pour aller assister aux siéges d'Acqui, de Tortone, d'Alexandrie, de Valence, aux combats meurtriers de Plaisance, de Coni et de Refudo, c'est toujours un tacticien habile, un général accompli, un soldat incomparable.

La glorieuse blessure qu'il reçut le 1er mai 1746, en attaquant avec cinq cents grenadiers le pont de Casal Bajano, lui mérita le brevet de brigadier. La campagne d'Italie ter-

minée, le roi de Pologne, duc de Lorraine, lui confia le commandement de la ville et du château de Bar, et Louis XV, après la conquête du comté de Nice et l'affaire de Ventimille, l'appela, le 10 mai 1748, au grade de maréchal de camp.

La guerre dite *de sept ans*, répandit un nouvel éclat sur sa carrière. La conquête de l'île de Minorque et de l'électorat de Hanôvre, la prise du fort Saint-Philippe, celle des chemins couverts du fort Mahon, dont il détruisit les palissades et où il fit enclouer douze pièces de canon; plus tard, ses hauts faits à Munster et à Hastembeck, en lui donnant de nouveaux titres, ne pouvaient manquer de lui valoir de nouveaux honneurs. Il fut nommé par le roi Stanislas, grand-maître de sa maison et gouverneur de Lunéville; admis par Louis XV parmi les chevaliers de ses ordres, il obtint après la capitulation de Clostersevern le commandement d'une compagnie de gardes du corps, et lors de la bataille de Creweld, en 1758, le grade de lieutenant-général.

Si l'inaction était impossible au prince de Beauvau, les agitations sans but, les petites intrigues, les maigres ambitions des cours devaient dégoûter bientôt ce cœur noble et loyal. Aussi le vit-on, sur l'annonce de la bataille de Corback, accourir de Versailles à l'armée d'Allemagne; et lieutenant-général, chevalier des ordres du Roi, capitaine de ses gardes, l'un des premiers seigneurs du royaume par la position, le rang, la naissance, servir en qualité de simple aide de camp, sous les ordres du maréchal de Broglie qui, émerveillé de cette valeur insatiable et de cette abnégation toute antique écrivait à ce sujet à Louis XV : « M. de Beauvau est arrivé à l'heure du combat : c'est un aide de camp de nouvelle espèce; il n'est pas moins bon pour le conseil que pour l'action. »

Après les campagnes de 1760 et 1761, et comme il se dis-

posait à entrer dans les Algarves, à la tête d'un corps auxiliaire, fourni par la France au Roi d'Espagne, la paix de 1763 le ramena dans sa patrie, pour être investi du commandement de la province du Languedoc : quelques restes de familles protestantes y languissaient dans une dure captivité. Le prince de Beauvau se fait ouvrir la *Tour de Constance*, qu'avaient remplie l'intolérance religieuse et les haines de la politique. Quatorze femmes y étaient renfermées : la plus jeune avait cinquante ans : «Vous êtes toutes libres,» leur dit le Prince, et non content de leur rendre l'air vivifiant de la liberté, la vue bénie du soleil, il pourvoit de ses propres deniers à leur subsistance, les aide à retrouver leurs familles, et devient le père de celles qui n'en avaient plus.

Instruit de ces circonstances, le ministère d'alors, voulant faire acte d'autorité, exigea que la mise en liberté fût réduite à quatre personnes au choix de M. de Beauvau. Résister, c'était sacrifier son commandement, sa faveur, son avenir. Le Prince, qui n'ignorait pas tout ce qu'il pouvait perdre, répondit courrier par courrier : «Le Roi peut me ravir mon commandement, mais non m'empêcher d'en remplir les devoirs selon ma conscience et mon honneur.» Les quatorze victimes furent sauvées.

Ce trait d'honorable indépendance ne fut pas la seule preuve qu'il donna de sa hardiesse d'honnête homme. Plusieurs fois déjà, dans ses commandements, il avait marqué aux parlements la limite de leurs prérogatives; plus d'une victime des erreurs ou des iniquités judiciaires avaient dû, à son intercession, une réhabilitation et des consolations méritées; mais détruire toute la magistrature, ne plus laisser subsister d'organe entre la nation et son souverain, répugnait à ses principes et sa loyauté. Aussi, lors du fameux lit de jus-

tice, tenu en 1771, refusa-t-il sa voix au projet du chancelier Meaupou, qui recueillait lui-même les suffrages. Le ministre irrité fit expédier contre lui une lettre de cachet; mais le roi Louis XV la déchira, jugeant avec raison que ce châtiment infligé à la franchise et au courage, était une insulte au trône.

Louis XVI ne sut pas moins bien apprécier que son royal père les services du Prince de Beauvau. Le commandement d'une des divisions créées en 1777, le titre de gouverneur de la Provence, dont il rétablit les États et à laquelle il conserva son académie, puis le bâton de maréchal de France, qu'il obtint en 1783, furent les derniers mots de sa fortune. De dures amertumes étaient réservées à sa vieillesse, et l'heure allait sonner des tristes épreuves et des grands dévouements. Bien qu'il eût énergiquement improuvé la marche imprudente du gouvernement et déploré l'aveuglement de la royauté, le Prince de Beauvau, se montrant fidèle à d'augustes infortunes, accompagna Louis XVI le 16 juillet dans le périlleux trajet de Versailles à l'Hôtel-de-Ville; quelques jours après, le roi-martyr lui écrivait de sa main les lignes suivantes : « Je sens l'importance dont il est pour mon service que mon conseil d'État soit composé de la manière la plus propre à captiver la confiance publique; et comme personne en France ne jouit d'une considération plus générale et plus distinguée que M. le maréchal de Beauvau, je le prie de venir m'aider de son zèle et de ses lumières, et de me donner en ces malheureuses circonstances une nouvelle preuve de son attachement à ma personne. »

En effet, le maréchal de Beauvau, qui avait naguère refusé le ministère en même temps que M. de Malesherbes, siégea pendant cinq mois dans ce conseil : sa haute raison lui dicta

de prudents avis; mais on ne voulut pas les écouter et il n'était plus temps déjà de les suivre. Alors, le cœur plein de tristesse, il se réfugia dans une profonde obscurité, et expira le 21 mai 1793, inconsolable de la mort du Roi, et, comme Caton à Utique, désespérant de la liberté et des vertus de sa patrie. La révolution qui, chose étrange! avait épargné sa tête, n'osa pas non plus attenter à sa mémoire, et un journal républicain imprima le lendemain de ses funérailles: « M. de Beauvau vient de mourir : malgré son nom et ses dignités, l'ascendant de ses vertus et de ses bienfaits l'a environné de respect jusqu'à la fin de sa carrière. »

Si des titres littéraires pouvaient ajouter encore à cette belle destinée, nous aurions à rappeler que M. de Beauvau cultivait les lettres avec goût et succès. Reçu membre de l'académie de la Crusca en 1758, il fit, en outre, partie de l'académie des belles-lettres, et fut admis, en 1771, à l'académie française, où un écrivain célèbre, M. de Marmontel, y prononça son discours funèbre, qui se terminait ainsi : « Oui, nous pleurons celui dont la seule présence commandait dans nos assemblées la décence, l'union, la modération, l'amour de l'ordre et du travail. Je ne parle point des lumières qu'un goût sévère et pur, un sentiment exquis des convenances du langage répandaient habituellement sur nos travaux. Le moindre mérite de M. de Beauvau, même aux yeux de l'académie, fut d'être un excellent académicien. »

Ses productions, pour être peu nombreuses, n'en furent pas moins remarquables, et on a conservé entre autres, comme un témoignage de son esprit fin, souple et lucide, une lettre qu'il adressa à l'abbé Des Fontaines « sur une phrase de cent quatre-vingts mots d'un discours de l'abbé de Lavion à la réception de M. de Mairau. » Cette lettre fut imprimée en 1745.

Écrivain habile, il fut un administrateur de haut talent, et la manière dont il gouverna la Provence, eut suffi pour illustrer un autre homme.

Quant à son courage, son neveu, le chevalier de Boufflers, l'a peint d'un trait dans l'éloge qu'il fit de lui en 1805 : « Il semblait, a dit très-spirituellement M. de Boufflers, s'être fait l'aide-de-camp de tout ce qui marchait à l'ennemi. »

Le Prince de Beauvau s'était marié deux fois. Sa première femme était fille du duc de Bouillon et d'une Princesse de Lorraine ; la seconde, Élisabeth-Charlotte, sœur du duc de Bouillon, fut un modèle d'élégance, d'esprit, de grâce et de dévotion conjugale : elle lui survécut pendant treize années, et demeura aussi intimement unie à sa mémoire qu'elle l'avait été à sa personne.

Les honneurs de la lignée passèrent alors au frère du maréchal de Beauvau, Ferdinand-Jérôme, lequel s'unit en 1772 à Louise-Étiennette d'Esmiers Darye de Saint-Simon d'Archiac, qui ne lui donna qu'un fils unique, Marc-Étienne, Prince de Beauvau, de Craon et du Saint-Empire romain.

Marc-Étienne épousa en 1792 Nathalie-Henriette-Victurnienne, issue de l'illustre maison des Mortemart ; il devint, en 1803, chambellan de Napoléon, et, douze ans plus tard, fit partie en qualité de membre de la pairie, de la commission chargée du rapport sur l'adresse de la chambre des députés au peuple français. Lié à la fortune impériale, sinon par des sympathies politiques, du moins par l'auréole de gloire qui s'attachait au grand capitaine, il le fut aussi, et plus étroitement, par les liens de la reconnaissance.

En effet, son fils aîné, Charles-Juste de Beauvau, qui à dix-sept ans portait déjà l'épaulette de sous-lieutenant de carabiniers, fut blessé grièvement, à la suite de l'incendie

de Moscou, à la meurtrière affaire de Voronowo. On sait que durant cette terrible retraite, les liens de la discipline s'étant forcément rompus, il n'exista plus bientôt de hiérarchie dans le malheur. Les traînards restaient oubliés dans les neiges, quels que fussent leurs grades et leurs noms. Charles-Juste de Beauvau semblait donc réservé au sort le plus horrible, quand Napoléon, apprenant sa blessure, donna ordre de le transporter dans un des carrosses impériaux, le fit soigner par son propre médecin, et le confia aux excellents soins de M. de Caulaincourt.

Edmond-Henri, second fils du Prince Marc de Beauvau, embrassa également la carrière des armes, fit la campagne de 1813, et se distingua durant les principales guerres de l'Empire par cet élégant courage et cet esprit chevaleresque qui étaient en lui une vertu de race. Promu capitaine et décoré de la croix d'honneur sur le champ de bataille, il ne quitta le service qu'à l'époque où le général marquis de Latour-Maubourg cessa de diriger le département de la guerre.

Marié, en 1825, à Ugoline-Louise-Joséphine-Valentine de Baschi du Cayla, le Prince Edmond a pour enfants:

1° Marie-Joseph-Louis de Beauvau-Craon, né à Paris, le 7 mai 1826.

2° Marie-Joseph-Isabelle de Beauvau-Craon, né à Saint-Ouen, le 19 juillet 1828.

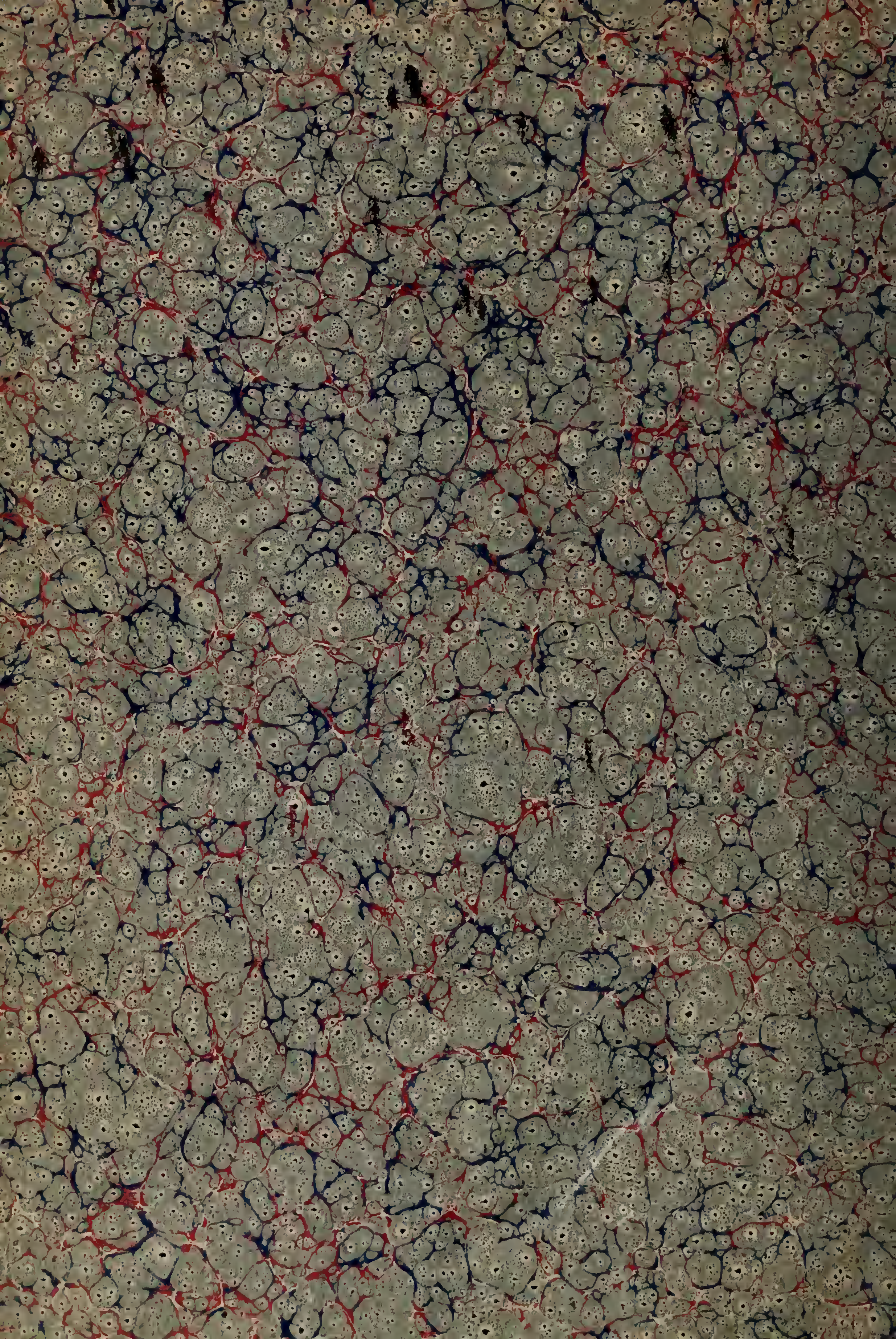
3° Nathalie-Irène-Victurnienne de Beauvau.

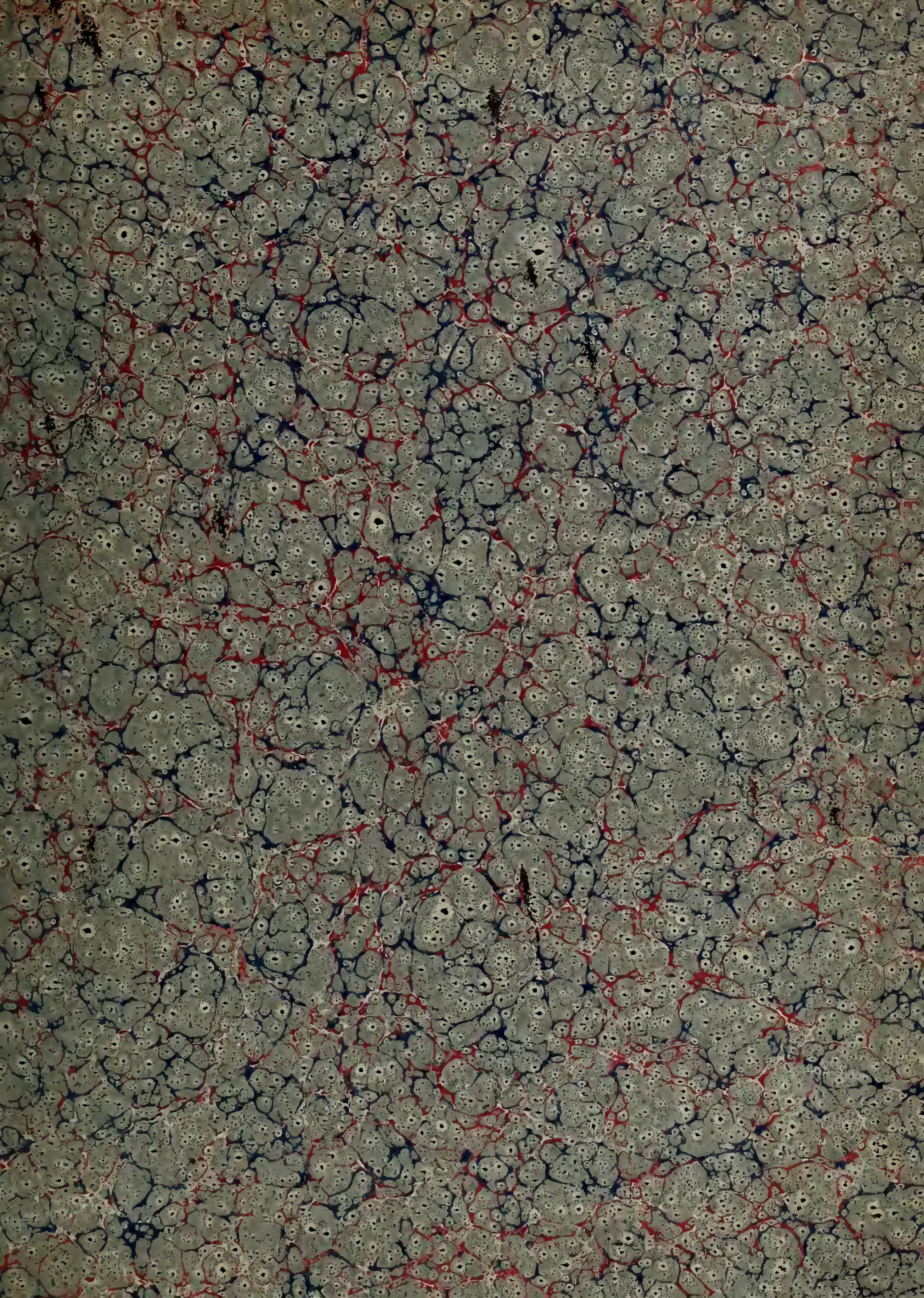
Quant au prince Charles-Juste de Beauvau, dont il a été parlé précédemment et qui représente la famille, deux enfants sont issus de son alliance avec Lucie-Marie de Choiseul Praslin :

Marc-Réné-Antoine-Victurnien, né le 29 mars 1816 et

Étienne-Guy-Charles-Victurnien de Beauvau, né le 10 février 1818.

Le cri de guerre de cette maison était « Beauvau »; sa devise est composée de deux troncs d'arbres, liés l'un à l'autre par deux pointes de fer avec ces mots : « Sans départir. »






UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 104209991